

Sainte Thérèse d'Avila

FONDATIIONS

*de plusieurs monastères de carmélites et de carmes
déchaussés.*

Avant-propos de la Sainte.

Je n'ai pas seulement lu en divers traités, mais j'ai éprouvé aussi combien il importe de pratiquer l'obéissance. C'est par elle que l'on s'avance dans le service de Dieu, que l'on acquiert l'humilité, et que l'on se guérit de l'appréhension que nous devons toujours avoir en cette vie de nous égarer dans le chemin du ciel : car ceux qui ont un véritable dessein de plaire à Dieu entrent, par ce moyen, dans la tranquillité et le repos, à cause qu'étant soumis à leurs confesseurs, s'ils sont séculiers, et à leurs supérieurs s'ils sont religieux, le démon n'ose s'efforcer de jeter dans leur esprit le trouble et l'inquiétude, après avoir éprouvé qu'il y perdrait plus qu'il n'y gagnerait. Cette même vertu de l'obéissance réprime aussi les mouvements impétueux qui nous portent naturellement à préférer notre plaisir à notre devoir et à faire notre volonté, en nous remettant devant les yeux la résolution que nous avons prise de la soumettre absolument à celle de Dieu, en la personne de celui que nous avons choisi pour tenir sa place.

Notre-Seigneur, par sa bonté, m'ayant fait connaître le prix de cette grande vertu, j'ai tâché, tout imparfaite que je suis, de la pratiquer, malgré la répugnance que j'y ai souvent trouvée dans certaines occasions, qui m'ont fait voir quelle est en cela ma faiblesse ; et je le prie de tout mon cœur de me donner la force qui m'est nécessaire pour ne point tomber en de semblables défauts.

Étant dans le monastère de Saint-Joseph d'Avila, en 1562, qui est l'année qu'il fut fondé, le père François Garcia de Tolède, dominicain, m'ordonna d'écrire de quelle sorte cet établissement s'était fait, et plusieurs autres choses que l'on pourra lire dans cette relation, si elle voit jamais le jour.

Onze ans après, en l'année 1573, étant dans le monastère de Salamanque, le père Ripalde, recteur de la compagnie de Jésus, mon confesseur, ayant vu ce traité de la première fondation, crut qu'il serait du service de Dieu d'écrire de même les sept autres, comme aussi le commencement de quelques monastères des pères carmes déchaussés, et me commandant d'y travailler. Mes grandes occupations, tant à écrire des lettres qu'à satisfaire à d'autres choses dont je ne pouvais pas me dispenser, parce qu'elles m'étaient ordonnées par mes supérieurs, jointes à mon peu de santé, me faisant juger cela impossible, je me trouvai dans une grande peine, et je me recommandai beaucoup à Dieu. Alors il me dit : *Ma fille, l'obéissance donne des forces*. Je souhaite que, selon ces divines paroles, il m'ait fait la grâce de bien rapporter, pour sa gloire, les faveurs qu'il a faites à cet ordre dans ces fondations. Au moins peut-on s'assurer de n'y rien trouver qui ne soit très-véritable, puisque nulle considération n'étant capable de me porter à mentir, même dans les choses peu importantes, j'en ferais grande conscience dans un sujet qui regarde le service de Dieu, et je ne croirais pas seulement perdre le temps, mais l'offenser au lieu de le louer, ce qui serait une espèce de trahison que je lui ferais, et tromper ceux qui le liraient. Je prie sa divine majesté de m'empêcher, par son assistance, de tomber dans un tel malheur.

Je parlerai de chaque fondation en particulier, et le plus brièvement que je pourrai, parce que mon style est si long, que, quelque soin que je prenne de ne pas trop m'étendre, j'ai sujet de craindre d'ennuyer les autres et moi-même ; mais cet écrit devant demeurer, après ma mort, entre les mains de mes filles, je sais qu'elles m'aiment assez pour en excuser les défauts. Comme je n'ai en cela d'autre dessein que la gloire de Dieu, et le profit de celles qui le

liront, il ne permettra pas, s'il lui plaît, qu'elles m'attribuent rien de ce qu'elles y trouveront de bon. Je les prie de demander à Notre-Seigneur de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait de tant de grâces dont il m'a favorisée, et dont elles doivent bien plutôt m'aider à le remercier, que me savoir gré de ce que j'écris.

Mon peu de mémoire, mon peu d'esprit et mon peu de loisir, pourront me faire oublier plusieurs choses importantes, et en rapporter d'autres qu'il serait plus à propos de supprimer ; et, pour obéir à ce que l'on m'a ordonné, je dirai, quand l'occasion s'en offrira, quelque chose de l'oraison et de la tromperie dans laquelle ceux qui s'y exercent peuvent tomber, afin qu'ils y prennent garde. Je me soumetts en tout, mes chères sœurs et mes filles, à la créance de la sainte Église romaine ; et je désire, avant que ce papier tombe entre vos mains, qu'il soit vu par des personnes savantes et spirituelles.— Je commence cet ouvrage le 25^e jour d'août, de l'année 1573, que l'on célèbre la fête de saint Louis, roi de France ; et je le commence en invoquant le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en implorant l'assistance de la sainte Vierge, sa mère dont j'ai l'honneur, quoique indigne, de porter l'habit, et le secours de mon glorieux père saint Joseph, qui ne m'a jamais manqué, et dans une des maisons duquel je suis, ce monastère des carmélites déchaussées portant son nom. Je demande à chacun de ceux qui liront ceci, de dire pour moi un *Ave Maria*, afin d'aider mon âme à sortir du purgatoire et à jouir de la présence de notre divin Rédempteur, qui vit et règne avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Fondation du monastère des carmélites de Médine-du-Champ.

CHAPITRE PREMIER.

Perfection dans laquelle vivaient les religieuses carmélites du monastère de Saint-Joseph d'Avila. Combien ardent était le désir que Dieu donnait à la Sainte pour le salut des âmes.

La fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila ayant été achevée, je passai cinq années dans cette maison, et je pense pouvoir

dire qu'elles ont été les plus tranquilles de ma vie, n'ayant point goûté, auparavant ni depuis, tant de douceur et tant de repos. Durant ce temps, quelques demoiselles encore fort jeunes, que le monde semblait avoir engagées dans ses filets, tant elles paraissaient vaines et curieuses, vinrent s'y rendre religieuses. Dieu les arracha, par une espèce de violence, du milieu des vanités du siècle pour les faire entrer dans cette sainte maison consacrée à son service, et les rendit si parfaites, que je ne pouvais voir sans confusion l'avantage qu'elles avaient sur moi. Lorsque le nombre de treize, que nous avions résolu de ne point passer, fut rempli, je sentis une joie extrême de me trouver en la compagnie de ces âmes dont la pureté et la sainteté étaient si grandes, que leur unique soin consistait à servir et à louer Notre-Seigneur. Son adorable providence nous envoyait, sans le demander, ce qui nous était nécessaire ; et quand il nous manquait quelque chose, ce qui arrivait rarement, c'était alors que ces servantes de Dieu étaient les plus satisfaites et les plus contentes. Je ne pouvais me lasser de lui rendre grâce du plaisir qu'il prenait à les combler de tant de vertus, et particulièrement de ce que, méprisant tout le reste, elles ne pensaient qu'à le servir.

Quoique je fusse supérieure, je ne me souviens point de m'être jamais occupée du soin de ces biens temporels, parce que je croyais fermement que rien ne manquerait à celles qui n'avaient d'autre désir que de plaire à Dieu. Que s'il arrivait quelquefois que ce que l'on nous donnait ne suffisait pas pour notre nourriture, j'ordonnais qu'on le distribuât à celles qui pouvaient le moins s'en passer ; mais chacune disant qu'elle n'était pas de ce nombre, on n'y touchait point jusqu'à ce que Dieu nous eût envoyé de quoi en donner assez à toutes.

Quant à l'obéissance, qui est celle des vertus que j'affectionne davantage, quoique je l'aie mal pratiquée, jusqu'à ce que ces saintes filles me l'aient si bien enseignée par leur exemple, que, si j'étais meilleure que je ne suis, je ne pourrais l'ignorer, il me serait facile d'en rapporter plusieurs choses que j'ai remarquées en elles. En voici quelques-unes dont je me souviens : on nous servit un jour au

réfectoire des portions de concombre ; celle qui me fut donnée était petite et se trouva pourrie au dedans ; j'appelai une de celles de toutes les sœurs qui avait le plus d'esprit, et lui dis, pour éprouver son obéissance, qu'elle allât planter ce concombre dans un petit jardin que nous avons ; elle me demanda si elle le planterait debout ou tout plat ; je lui dis de le mettre tout plat, et elle le fit, sans qu'il lui vînt seulement en la pensée qu'étant de la sorte, il sécherait aussitôt ; elle crut au contraire que cela serait fort bien, parce que son désir de plaire à Dieu la faisait renoncer à sa raison pour pratiquer l'obéissance.

Je commandai une autre fois à l'une des sœurs six ou sept choses contraires, elle se mit en devoir de les faire toutes sans répliquer, parce que sa foi et son amour pour l'obéissance lui faisaient croire que cela n'était pas impossible.

Nous avons un puits dont l'eau paraissait mauvaise à ceux qui s'y connaissaient, et il semblait impossible de lui donner quelque cours, à cause qu'il était fort profond. Je fis néanmoins venir des ouvriers pour y travailler, et ils se moquèrent de moi, disant que c'était dépenser de l'argent inutilement. Je proposai la chose aux sœurs ; l'une d'elles fut d'avis de l'entreprendre, et une autre ajouta : Dieu ne manquera pas sans doute de susciter quelques personnes qui, nous apporteront de l'eau pour ne pas nous laisser mourir de soif ; mais puisque étant tout-puissant, il ne lui sera pas plus difficile de nous en donner dans cette maison, sans qu'il soit besoin d'en avoir d'ailleurs, je ne doute point qu'il ne le fasse. Une foi si vive me toucha de telle sorte, que, contre l'avis des fontainiers, je fis travailler à cet ouvrage, et Dieu y donna sa bénédiction : on tira de ce puits un filet d'eau fort bonne à boire et qui nous suffit.

Je ne rapporte point ceci comme un miracle dont il y aurait tant de semblables exemples, mais seulement pour faire voir quelle est la foi de ces saintes filles ; mon dessein n'étant pas de les louer, ni celles des autres monastères, de ce que, par l'assistance de Dieu, elles marchent si fidèlement dans ces saintes voies, et je n'aurais jamais

fait si je voulais écrire particulièrement tout ce que j'en sais. Cela néanmoins ne serait peut-être pas inutile, parce qu'il arrive souvent que de tels exemples portent d'autres personnes à les imiter. Mais si Dieu veut qu'il soit su, nos supérieures pourront ordonner aux prieurs des monastères, d'écrire les choses les plus remarquables qui seront venues à leur connaissance.

Ainsi, je me trouvais avec des âmes toutes angéliques ; car, dois-je craindre de leur donner ce nom, puisque ne m'ayant rien caché de ce qui se passait en elles, mais découvert jusqu'aux choses les plus intérieures, je sais combien grandes sont les faveurs qu'elles reçoivent de Dieu, combien ardents sont les désirs qu'il leur donne de le servir, et jusqu'à quel point va leur détachement de toutes les choses de la terre. Elles trouvaient tant de consolation dans la retraite, qu'elles ne se lassaient jamais d'être seules ; elles n'appréhendaient rien tant que les visites, même de leurs propres frères ; et celles-là s'estimaient les plus heureuses qui avaient le plus de loisir de demeurer dans un ermitage. Les voyant si vertueuses, et le courage que Dieu leur donnait de vouloir souffrir pour lui, aller au delà de ce que l'on pouvait attendre de leur sexe, il me venait souvent à l'esprit que c'était pour quelque grand dessein qu'il les favorisait de tant de grâces. Je ne prévoyais rien néanmoins de ce qui arriva dans la suite, parce que je ne pouvais m'imaginer que ce fût une chose possible. Je sentais seulement que plus j'allais en avant, et plus mon désir croissait de contribuer en quelque chose au bien des âmes. Il me semblait que j'étais comme une personne qui, ayant en garde un grand trésor, désirerait d'en faire part à tout le monde, mais à qui on liait les mains pour l'empêcher de le distribuer et d'en faire des largesses ; car mon âme était comme liée de la sorte, et les faveurs que Dieu me faisait alors, et qui étaient fort grandes, demeurant renfermées en moi, me paraissaient mal employées. Tout ce que je pouvais en cet état, et ce que je faisais avec affection, c'était d'offrir à Dieu mes faibles prières, et d'exhorter mes sœurs à faire la même chose, à souhaiter avec ardeur le bien des âmes et l'augmentation de la foi, à ne rien oublier de ce qui dépendait d'elles pour édifier les

personnes avec qui elles se trouvaient obligées de traiter.

Environ quatre ans après, le père Alphonse Maldonat, religieux de l'ordre de saint François, vint me voir. C'était un grand serviteur de Dieu, et qui avait la même ardeur que moi pour le bien des âmes, mais avec cette différence, qu'il le témoignait par des effets, au lieu que je n'avais que des désirs. Il était depuis peu revenu des Indes, et après nous avoir raconté combien de millions d'âmes se perdent dans ce nouveau monde, faute d'être éclairées de la lumière de l'Évangile, il nous fit une excellente exhortation pour nous animer à la pénitence, et se retira ensuite. Je fus touchée d'une si vive douleur de la perte de tant d'âmes, qu'étant comme hors de moi-même, je m'en allai dans un ermitage, où, mêlant mes soupirs avec mes larmes, je demandai instamment à Notre-Seigneur que, puisque les démons entraînaient tant d'âmes dans l'enfer, et que je me trouvais réduite à n'avoir que des prières pour les assister, il lui plût de les exaucer, afin d'en sauver au moins quelqu'une. J'avoue qu'en l'état où j'étais, je portais beaucoup d'envie à ceux qui avaient le bonheur de pouvoir, par leur amour pour Dieu, secourir ces âmes, quand ils auraient même, pour ce sujet, souffert mille morts, s'il était possible ; et Dieu m'a donné une si violente inclination pour ce grand œuvre de charité, que je ne saurais lire les vies des saints qui ont fait de grandes conversions, sans en être plus attendrie et envier davantage leur bonheur que celui de tous les martyrs, parce qu'il me semble que de tous les services que nous pouvons rendre à Dieu, il n'y en a point qu'il estime tant que de lui acquérir des âmes par l'ardeur des prières qu'il nous inspire de lui adresser pour obtenir leur conversion.

Lorsque j'étais pressée de cette peine, étant une nuit en oraison, Notre-Seigneur m'apparut en sa manière accoutumée, et me témoignant beaucoup de tendresse, il me dit, comme pour me consoler : *Ayez un peu de patience, ma fille, et vous verrez de grandes choses.* Ces paroles firent une telle impression dans mon cœur, qu'elles m'étaient toujours présentes, mais quelques efforts que je fisse pour m'imaginer ce qu'elles signifiaient, il me fut impossible d'y rien comprendre. Je demurai néanmoins fort consolée, et avec

une grande certitude que les effets en feraient connaître la vérité ; et six mois après il arriva ce que je vais dire.

CHAPITRE II.

Le général de l'ordre des carmes vient en Espagne. Il approuve l'établissement du monastère de Saint-Joseph d'Avila, fondé par la Sainte, et lui donne pouvoir d'en fonder d'autres. Il lui permet ensuite de fonder aussi deux monastères de carmes déchaussés.

Les généraux de notre ordre demeurant toujours à Rome, et nul n'étant auparavant venu en Espagne, je n'aurais jamais cru d'y en voir quelqu'un ; mais comme tout est possible à Dieu, il voulut que ce qui n'était point encore arrivé, arrivât alors. Cela me fit peine, parce que la maison de Saint-Joseph d'Avila n'étant point sujette à l'ordre, pour les raisons que j'en ai touchées dans la fondation de ce monastère, j'appréhendais deux choses ; l'une, que notre général, ne sachant pas de quelle sorte tout s'était passé, fût avec sujet mécontent de moi ; et l'autre, qu'il me commandât de retourner dans le monastère de l'Incarnation, dont la règle est mitigée, ce qui m'aurait donné une grande affliction, pour diverses causes que je pourrais rapporter ; mais je me contenterai de dire, qu'outre qu'on ne regarde pas dans cette maison, la première rigueur de la règle, il y a cent cinquante religieuses ; ce qui montre assez que l'on n'y peut être avec le même repos et la même tranquillité que dans une maison où il n'y en a que treize. Dieu, par sa bonté, en ordonna mieux que je n'aurais osé l'espérer, car ce général étant fort sage, fort vertueux et fort savant, il trouva qu'il ne s'était rien fait en cela que de louable, et n'en témoigna aucun mécontentement. Il se nommait le père Jean-Baptiste Rubeo de Ravennes, et il était avec sujet très-estimé dans tout l'ordre.

Lorsqu'il vint à Avila, je fis en sorte qu'il allât au monastère de Saint-Joseph, et que l'évêque donnât ordre de l'y recevoir comme on l'aurait reçu lui-même. Je dis avec une entière sincérité tout ce qui s'était passé, et je suis naturellement si portée à en user de la sorte, que, quoi qu'il en puisse arriver, je ne saurais agir autrement envers

mes supérieurs et mes confesseurs ; parce que, les considérant comme tenant, à mon égard, la place de Dieu, je n'aurais pas autrement l'esprit en repos. Ainsi, je lui rendis compte de toutes mes dispositions et presque de toute ma vie, quoique si pleine d'imperfections et de défauts. Il me consola beaucoup ; il m'assura qu'il ne m'obligerait point à sortir de cette maison ; il me témoigna voir avec plaisir, dans la conduite que l'on y tenait, une image, quoique imparfaite, du commencement de notre ordre, par l'exacte observance de notre première règle, qui ne se pratiquait plus en aucun monastère ; et dans la passion qu'il avait pour l'augmentation d'un si grand bien, il me donna des patentes telles que je pouvais les désirer, pour fonder d'autres monastères, avec des défenses expresses au provincial de s'y opposer. Je ne les lui demandai point ; mais il comprit, par ma manière d'oraison, combien j'aurais souhaité de pouvoir servir à l'avancement des âmes.

Quelque grand que fût ce désir, je ne recherchais point les moyens de l'exécuter, parce que je ne pouvais considérer que comme une rêverie, qu'une femme aussi incapable que je l'étais, pût y réussir ; mais quand on est touché de semblables sentiments, on ne saurait les rejeter ; et Dieu qui voit qu'ils ne procèdent que de la passion de le servir et de la confiance que l'on a en son secours, rend possible, par sa grâce, ce qui, à n'en juger qu'humainement, paraît impossible. Ainsi, voyant avec quelle affection notre révérendissime père général se portait à la fondation de ces monastères, je les considérais comme déjà établis ; et me souvenant alors de ce que Notre-Seigneur m'avait dit, je commençai d'entendre le sens des paroles auxquelles je n'avais auparavant rien pu comprendre.

Le retour de ce bon père à Rome, me fut très-sensible, parce que, outre l'extrême affection que je lui portais, je croyais perdre en lui un très-puissant protecteur, ne se pouvant rien ajouter à la bonté qu'il avait pour moi, et aux témoignages que j'en recevais en toutes rencontres. Lorsque ses grandes occupations lui donnaient un peu de relâche, il venait me voir pour m'entretenir de discours de piété ; et Dieu lui faisait de si grandes grâces, que je ne pouvais l'entendre

parler sans en recevoir beaucoup de consolation.

Comme monseigneur dom Alvarez de Mendoze, mon évêque, est très-favorable à tous ceux qu'il voit se porter à servir Dieu avec le plus de perfection, il désira de lui, avant son départ, la permission de fonder dans son évêché, quelques monastères de carmes déchaussés, qui vécussent dans l'observance de la première règle ; et d'autres personnes lui demandèrent la même chose. Ce vertueux général était très-disposé à l'accorder ; mais la contradiction qu'il rencontra dans l'ordre l'empêcha pour lors de le faire, de peur de troubler la paix de la province.

Quelques jours après, considérant le besoin qu'il y avait en fondant des monastères de filles, qu'il y eût aussi des religieux qui gardassent la même règle, et voyant qu'il y en avait si peu dans cette province qui en fussent capables, qu'il pourrait bientôt n'y en pas rester un seul, je priai beaucoup pour cette affaire, et écrivis à notre général le mieux que je pus, pour lui représenter que ce serait rendre un grand service à Dieu ; que les difficultés qui s'y rencontreraient ne devaient pas empêcher une si bonne œuvre, et que ce serait aussi une chose très-agréable à la sainte Vierge, pour laquelle il avait une particulière dévotion. Je ne doute point que ce ne fût cette mère de Dieu qui fit réussir l'affaire ; car ce bon père n'eût pas plus tôt reçu ma lettre à Valence, que, touché du désir de procurer la plus grande perfection de l'ordre, il m'envoya un pouvoir de fonder deux monastères de carmes déchaussés ; et pour éviter les oppositions qui pourraient s'y rencontrer, il en remit l'exécution au provincial qui était alors en charge et à celui qui en était sorti. La difficulté d'obtenir leur consentement ne me paraissait pas petite ; mais voyant que le principal était déjà fait, j'espérai que Notre-Seigneur ferait le reste ; et cela arriva de la sorte, par le moyen de monseigneur l'évêque, qui prit cette affaire tellement à cœur, qu'il obtint de ces deux religieux d'y donner leur consentement.

Cette permission me causa beaucoup de joie, et en même temps augmenta ma peine, parce que je ne voyais point dans la province de

religieux capable d'exécuter un si bon dessein, ni d'ecclésiastique séculier qui s'y voulût engager ; ainsi, je priais continuellement Notre-Seigneur que s'il voulait que l'affaire réussît, il suscitât quelqu'un pour y travailler. D'ailleurs, je n'avais point de maison ni de quoi en acheter ; tellement, que tout ce trouvait réduit à une pauvre carmélite déchaussée, chargée de patentes et pleine de bons désirs, mais sans moyen de les exécuter et sans aucune assistance que de Dieu seul. Néanmoins le courage ne me manquait pas, j'espérais toujours que Notre-Seigneur achèverait ce qu'il avait commencé ; tout me paraissait possible, et ainsi je mis la main à l'œuvre.

« O grandeur incompréhensible de mon Dieu ! Que vous montrez bien, Seigneur, que votre puissance n'a point de bornes, lorsque vous donnez tant de hardiesse à une créature, ou pour mieux dire, à une fourmi telle que je suis. Qu'il paraît bien qu'il ne tient pas à vous que ceux qui vous aiment n'exécutent de grandes choses, mais seulement à notre lâcheté et à notre peu de courage. Comme nous n'entreprenons rien qui ne soit mêlé de mille craintes et de considérations humaines, il semble, Seigneur, que nous vous lions les mains pour vous empêcher d'opérer les merveilles que vous êtes disposé de faire en notre faveur ; car, qui prend tant de plaisir que vous à récompenser, avec une libéralité digne de votre grandeur, les services que l'on vous rend lorsque vous trouvez sur qui répandre vos grâces et vos faveurs ? Que je m'estimerais heureuse, si je vous en avais rendu quelqu'un, et si les extrêmes obligations que j'en ai, ne me rendaient pas encore plus coupable par le mauvais usage que j'en ai fait ! »

CHAPITRE III.

La Sainte se rend à Médine-du-Champ pour y fonder un monastère de carmélites. Difficultés qu'elle y rencontre, et assistance qu'elle reçoit de quelques personnes de piété. Elle communique à deux religieux son dessein d'établir des monastères de carmes déchaussés, et ils lui promettent d'y entrer.

Me trouvant dans la peine que j'ai dite, il me vint en l'esprit d'employer les pères de la compagnie de Jésus, qui sont fort aimés à Médine, et avec qui, comme on l'a vu dans la première fondation, j'ai traité durant plusieurs années des affaires de ma conscience, dont je me suis fort bien trouvée, et je les ai toujours depuis extrêmement affectionnés. Il se rencontra que le père Baltazar Alvarez, maintenant provincial, et durant plusieurs années a été mon confesseur, comme je l'ai rapporté sans l'avoir nommé, était alors recteur. Je lui écrivis et lui mandai ce que notre père général m'avait ordonné. Il me répondit, et les autres pères de cette maison, qu'ils m'assisteraient autant qu'ils le pourraient ; et en effet, ils travaillèrent beaucoup pour obtenir le consentement de la ville et de l'évêque ; et cette négociation dura quelque temps, à cause de la difficulté qui se trouve toujours à l'établissement des monastères qui n'ont point de revenu.

Un prêtre, nommé Julien d'Avila, qui était chapelain du monastère où j'étais, m'aida beaucoup ; car c'était un véritable serviteur de Dieu, très-détaché de toutes les choses de la terre, homme de grande oraison, et à qui Notre-Seigneur donnait les mêmes sentiments qu'à moi. J'avais donc, comme je l'ai dit, la permission de fonder des monastères ; mais point de maison ni d'argent pour en acheter ; et on peut juger quel crédit pouvait avoir une personne qui ne possédait rien dans le monde. Dieu y pourvut ; car les choses étant en ces termes, une demoiselle très-vertueuse qui n'avait pu être reçue dans le monastère de Saint-Joseph, à cause que le nombre des religieuses était rempli, ayant appris que l'on voulait en fonder un autre, vint me prier de lui donner place. Elle n'avait pas assez de bien pour acheter une maison, mais seulement pour en louer une et pour faire les frais de notre voyage, Ainsi, nous partîmes d'Avila sans autre assistance, avec quatre religieuses du monastère de Saint-Joseph, et deux de celui de l'Incarnation, où je demeurais auparavant, et accompagnées de Julien d'Avila, notre chapelain, de qui je viens de parler. *(La suite fait voir que cela doit être ainsi, quoique l'espagnol ne le dise pas.)*

A notre arrivée à Médine, il s'éleva un grand murmure. Les uns

disaient que j'étais folle, et les autres attendaient de voir à quoi cette folie se terminerait. L'évêque, à ce qu'il m'a dit depuis, la trouvait fort grande, et ne voulut pas néanmoins me la témoigner de peur de me faire de la peine, à cause qu'il m'affectionnait beaucoup. Mes amis, au contraire, ne me le dissimulaient pas, mais cela ne me touchait guère, parce que ce qui leur paraissait si difficile me semblait si facile, que je ne pouvais douter qu'il ne me réussît.

J'avais en partant écrit au père Antoine de Heredia, prieur d'un monastère de notre ordre qui est dans Avila, nommé Saint-Anne, pour le prier de m'acheter une maison. Il se rencontra qu'une dame, qui avait beaucoup d'affection pour lui, en avait une en fort belle assiette mais presque entièrement ruinée. Il en traita avec elle sans autre assurance que sa parole, dont elle eut la bonté de se contenter, et sans cela le marché n'aurait pu se faire, parce que nous n'avions point de cautions que nous puissions lui donner ; ce qui montre que Notre-Seigneur disposait ainsi les choses. Ne pouvant donc loger dans cette maison, nous fûmes obligées d'en louer une autre pendant qu'on la réparerait, à quoi il n'y avait pas peu à faire.

Nous ne pûmes, la première journée, arriver que de nuit à Areval, à cause du mauvais chemin et que nous étions extrêmement lasses. Un prêtre de nos amis nous y avait préparé un logement chez des femmes dévotes, et il me dit en secret que nous n'avions point de maison, parce que les Augustins, auprès du monastère desquels on croyait nous en louer une, s'opposaient à notre établissement, qu'ainsi, il faudrait avoir un procès. « Je connus alors, mon Dieu, combien la résistance des hommes est vaine lorsque vous nous soutenez ; car au lieu de m'étonner de cette nouvelle, elle m'encouragea encore davantage ; je considérai ce trouble que le démon suscitait, comme une marque de la fidélité avec laquelle on vous servirait dans cette maison ; » et je priai cet ecclésiastique de n'en point parler, de peur d'étonner mes compagnes, et particulièrement celles qui étaient du monastère de l'Incarnation ; car quant aux autres, il n'y avait point de travaux qui ne leur parussent doux en les supportant avec moi.

L'une de ces deux premières était supérieure de ce monastère de l'Incarnation, d'où elle avait eu grande peine à se résoudre de sortir ; elle était aussi bien que sa compagne, de bonne famille, et n'avait pas moins qu'elle fait ce voyage à regret, chacun croyant qu'il y avait folie à l'entreprendre, en quoi l'on n'avait que trop de raison ; car lorsque Dieu veut que je travaille à ces fondations, il ne me vient dans l'esprit aucune difficulté qui s'y puisse opposer, et elles ne se présentent en foule à moi, qu'après que j'ai commencé d'en venir à l'exécution, comme on le verra dans la suite.

Étant arrivée à ce logis, j'appris qu'il y avait en ce lieu un religieux de saint Dominique, de très-grande piété, à qui je m'étais confessée lorsque j'étais au monastère de Saint-Joseph d'Avila ; et parce que j'ai beaucoup parlé de sa vertu dans ce que j'ai écrit de cette fondation, je me contenterai de dire ici qu'il se nommait le père Dominique Bagnez. Comme il n'était pas moins prudent que savant, je suivais volontiers ses avis, et il ne croyait pas comme les autres qu'il y eût tant de difficultés à faire réussir mon dessein, d'autant que plus on connaît Dieu, et moins on en trouve dans ce que l'on entreprend pour son service ; outre qu'il n'ignorait pas quelques-unes des grâces que Notre-Seigneur me faisait, et se souvenait de ce qu'il avait vu arriver dans la fondation de Saint-Joseph. Ainsi il me consola beaucoup, et je lui dis en secret l'avis que l'on m'avait donné. Il crut que cela pourrait bientôt s'accommoder ; mais le moindre retardement m'était pénible, à cause des religieuses qui m'accompagnaient, et le bruit de cet obstacle qui se rencontrait dans notre dessein s'étant répandu dans la maison, nous passâmes mal cette nuit.

Le lendemain, dès le matin, le père Antoine, religieux de notre ordre, et prieur du monastère de Médine, me vint trouver, et me dit que la maison que nous avons résolu d'acheter suffirait pour nous loger, et qu'il y avait un portail dont on pourrait faire une chapelle : en l'accommodant avec quelques tapisseries. Nous approuvâmes son avis, et il me parut d'autant meilleur, qu'étant hors de nos monastères, je n'appréhendais rien davantage que les retards, outre qu'il

s'était déjà élevé quelque murmure comme au commencement de la fondation de notre première maison ; ce qui me faisait désirer d'en prendre possession avant que l'affaire fût plus divulguée. Le père Dominique Bagnez fut du même avis ; et ensuite de cette résolution, nous partîmes la veille de l'assomption de la sainte Vierge. Nous arrivâmes à minuit à Médine-du-Champ, et, pour ne point faire de bruit, nous descendîmes au monastère de Sainte-Anne, d'où nous allâmes à pied à ce logis dont j'ai parlé. Dieu qui prend soin de ceux qui désirent de le servir, permit que nous ne rencontrâmes personne en chemin, quoique ceux qui avaient soin de renfermer les taureaux que l'on devait courir le lendemain, fussent alors par les rues pour les assembler ; et nous étions si attentives à l'exécution de notre dessein, que nous ne pensions à autre chose. Étant entrée dans la cour de la maison, les murailles ne me parurent pas si ruinées que je connus le lendemain quand il fut jour qu'elles l'étaient ; et il semblait que Notre-Seigneur eût aveuglé ce bon père, pour ne pas voir qu'il n'y avait point de lieu propre à mettre le très-saint Sacrement.

Il se trouva près du portail quantité de terre à ôter, les murs étaient entrouverts et point enduits ; la nuit était déjà fort avancée, et nous n'avions que trois tapis qui ne suffisaient pas à beaucoup près pour couvrir ce portail. Ainsi je ne voyais point d'apparence d'y dresser un autel, et je ne savais que faire ; mais Notre-Seigneur nous secourut dans ce besoin. Cette dame dont j'ai parlé avait eu la bonté de commander à son maître-d'hôtel de nous assister de tout ce qui serait nécessaire, et il nous offrit quantité de tapisseries et un lit de damas bleu. Nous rendîmes grâces à Dieu, mes compagnes et moi ; et, dans la difficulté d'avoir des clous pour les attacher, à cause qu'il n'était pas heure d'en aller chercher, nous en arrachâmes des murailles, et enfin on trouva du remède à tout, quoique avec beaucoup de peine. Les hommes tendirent le lit et les tapisseries, nous balayâmes la place, et l'on fit tant de diligence, que, dès la pointe du jour, l'autel était déjà dressé. On sonna ensuite une cloche que l'on avait attachée à un corridor, on commença la messe, et cela suffisait pour prendre possession. Mais on fit encore davantage, car

on mit le très-saint Sacrement, nous nous plaçâmes vis-à-vis l'autel, derrière une porte, à travers les fentes de laquelle nous voyons célébrer la messe, n'ayant pu trouver un lieu plus commode. Comme le nombre des églises ne saurait augmenter sans que j'en ressentie beaucoup de joie, ce m'en fut une fort grande de voir ce nouveau monastère consacré à Dieu ; mais elle ne dura guère, car la messe étant achevée, j'aperçus d'une fenêtre qui était sur la cour qu'une partie des murs était par terre, et qu'il fallait plusieurs jours pour les relever.

Quelle douleur ne fut-ce point de voir cette suprême majesté ainsi exposée dans la rue, et dans un temps tel que celui de l'hérésie des luthériens ? Pour surcroît d'affliction, toutes les difficultés qu'il y avait sujet de craindre de la part de ceux qui avaient murmuré de notre dessein, me vinrent aussitôt en l'esprit, et je trouvais qu'ils avaient raison de s'y opposer. Ainsi, au lieu qu'auparavant tout me semblait facile dans une entreprise qui regardait le service de Dieu, il me paraissait alors impossible d'achever de l'exécuter ; et je tombai dans une tentation si violente, que, sans considérer que son pouvoir est infini, et sans me souvenir de tant de grâces qu'il m'avait faites, je n'avais devant mes yeux que ma faiblesse et mon impuissance, et ne voyais plus aucun lieu de bien espérer. Que si j'eusse été seule, je l'aurais souffert plus patiemment ; mais je ne pouvais me consoler de penser que mes compagnes, après être sorties avec tant de répugnance de leur monastère, se trouveraient contraintes d'y retourner avec une mortification si sensible. Je m'imaginai que ce commencement ayant si mal réussi, je n'avais plus lieu de me promettre que Dieu ferait que le reste de ce qui m'avait été dit s'accomplirait, et pour comble de déplaisir, j'entrai dans une très-grande appréhension que le démon ne m'eût trompée, et que-ce que j'avais entendu dans l'oraison ne fût une illusion.

Seigneur, en quel état se trouve réduite une âme que vous voulez laisser dans la peine ! il me semble que quand je me souviens de celle que j'eus alors et des autres que j'ai éprouvées en suite de ces fondations, que les souffrances corporelles ne sont rien en

comparaison, quoique j'en aie eu de très-grandes. Voulant épargner mes compagnes, je leur dissimulai ma douleur, et passai ainsi le reste du jour jusqu'au soir, que le père recteur de la compagnie de Jésus, suivi d'un autre père, me vint voir, me consola et me redonna du courage. Je ne lui dis pas toutes mes peines, mais seulement celle que j'avais de nous voir sur le pavé. Je donnai ordre de chercher, à quelque prix que ce fût, une maison à louer, en attendant que l'on eût réparé la nôtre, et me consolai en voyant le monde aborder chez nous sans qu'on nous blâmât de rien. Ce fut pour nous une grande miséricorde de Dieu, puisque, tout bien considéré, on aurait pu, avec justice, nous ôter le très-saint Sacrement. J'admire maintenant ma simplicité et le peu de réflexion que l'on y fit ; car je crois que si on l'eût ôté, tout aurait été ruiné.

Quelque diligence que l'on fit on ne put dans toute la ville trouver de maison à louer ; et ainsi je passai les jours et les nuits dans une grande tristesse, parce que encore que j'eusse donné ordre qu'il y eût des gens qui veillassent auprès du saint Sacrement, j'appréhendais si fort qu'ils ne s'endormissent, que je me relevais la nuit pour y prendre garde, au clair de la lune, à travers une fenêtre. Pendant ce temps, le monde continuait plus qu'auparavant de venir, et non seulement ne se scandalisait point de voir Notre-Seigneur ainsi exposé dans une rue, mais il était touché de dévotion de ce que son extrême amour pour nous le portait à s'humilier de telle sorte, qu'il voulait bien une seconde fois se trouver presque au même état qu'il avait été dans la crèche de Bethléem, et qu'il semblait qu'il n'en voulût pas sortir.

Huit jours s'étant ainsi écoulés, un marchand qui avait une fort belle maison, voyant la peine où nous étions, nous offrit tout l'appartement d'en haut, pour en disposer comme nous voudrions. Il y avait une grande salle bien dorée dont nous fîmes une église, et une dame très-vertueuse, nommée Hélène de Quiroga, qui logeait auprès de la maison que nous avions achetée, me promit de m'assister pour me faire promptement une chapelle où l'on pût mettre le très-saint Sacrement, et d'accommoder le logis en sorte que nous pussions y

être en clôture. D'autres personnes nous donnaient de quoi vivre, mais nul ne nous fit tant de bien qu'elle.

Nous nous trouvâmes assez en repos chez ce charitable marchand ; car nous y étions en clôture, et commençâmes d'y réciter l'office aux heures ordonnées par l'Église. Cependant ce bon prieur travaillait avec un extrême soin à raccommoder notre maison ; mais, avec toute la peine qu'il y prit, elle ne put que deux mois après être en état de nous recevoir ; et nous y passâmes deux années, étant assez raisonnablement logées ; mais depuis, par l'assistance de Notre-Seigneur, elle a été rendue plus habitable et plus commode.

Quoique ce que je viens de dire me donnât beaucoup de consolation, je ne laissais pas d'être en peine touchant les monastères de religieux de notre ordre, dont je désirais avec ardeur la réforme, et je n'avais personne pour m'aider dans ce nouveau dessein. Ainsi, ne sachant que faire, je me résolus de confier ce secret à ce père prieur du monastère de Sainte-Anne, pour voir ce qu'il me conseillera. Il m'en témoigna beaucoup de joie, et me promit d'être le premier qui embrasserait cette réforme. Je crus qu'il se moquait, parce que encore qu'il eût toujours été un bon religieux, recueilli, studieux et ami de la retraite, il me semblait qu'étant d'une complexion délicate et peu accoutumé aux austérités, il n'était pas propre pour jeter les fondements d'une manière de vie si rude. Je lui dis tout franchement ma pensée, et il me rassura en me répondant qu'il y avait déjà bien longtemps que Notre-Seigneur l'appelait à une vie plus laborieuse ; qu'il avait résolu de se faire chartreux ; et qu'on lui avait promis de le recevoir. Cette réponse me donna de la joie, mais ne me rassura pas entièrement ; je le priai de différer l'exécution de son dessein, et de s'exercer cependant dans les austérités auxquelles il voulait s'engager. Il le fit, et il se passa ainsi une année. Il eut durant ce temps tant à souffrir, et même par de faux témoignages, qu'il parut que Dieu voulait l'éprouver. Il endura ces persécutions avec beaucoup de vertu, et s'avança de telle sorte, que j'eus grand sujet d'en remercier Dieu, et de croire qu'il le disposait pour une si sainte entreprise.

Peu de temps après il arriva un jeune religieux de notre ordre, nommé le père Jean de la Croix, qui étudiait à Salamanque, et son compagnon me dit des particularités si édifiantes de sa manière de vivre, que j'eus aussi beaucoup de sujet d'en louer Dieu. Je lui parlai, et j'appris qu'il voulait, comme le père prieur de Sainte-Aune, se faire chartreux. Je lui communiquai alors mon dessein, elle pria instamment de différer jusqu'à ce que Dieu nous eût donné un monastère, lui représentant que, puisqu'il voulait embrasser une règle si étroite, il lui rendrait un plus grand service de la garder dans son ordre que dans un autre. Il me le promit, pourvu que le retardement ne fût pas grand. Me trouvant ainsi assurée de deux religieux pour commencer cette réforme, il me semblait que tout était déjà fait. Mais comme je n'étais pas entièrement contente du prieur, et que je n'avais point encore de maison pour ce nouvel établissement, je résolus d'attendre quelque temps.

Cependant l'estime et l'affection du peuple de Médine pour nos religieuses augmentaient toujours ; et certes, avec raison, puisqu'elles ne pensaient qu'à s'avancer de plus en plus dans le service de Dieu, eu observant la même règle et les mêmes constitutions que celles de Saint-Joseph d'Avila. Notre-Seigneur commença ensuite d'inspirer à quelques autres de prendre l'habit ; et les grâces qu'il leur faisait étaient si grandes, que je ne les pouvais voir sans étonnement. Qu'il soit béni à jamais de ce qu'il paraît bien que, pour nous aimer, il ne demande autre chose de nous que d'en être aimé.

CHAPITRE IV.

La Sainte parle dans ce chapitre des grâces si particulières que Dieu faisait alors aux monastères de son ordre, et les exhorte à l'exacte observance de leur règle.

Comme je ne sais combien de temps il me reste encore à vivre, ni quel loisir je pourrai avoir, et que j'en ai un peu maintenant, je crois à propos, avant que de passer outre, de donner ici quelques avis aux prieures touchant l'avancement des âmes soumises à leur

conduite, sans m'arrêter à ce qui semblerait les satisfaire davantage.

J'écrivis la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila aussitôt après qu'elle fût achevée, et celles qui se sont faites depuis et que l'on me commande d'écrire sont au nombre de sept, dont celle d'Albe de Tormés est la dernière. Il s'en serait fait davantage, si nos supérieurs ne m'avaient comme lié les mains en m'occupant à d'autres choses, ainsi qu'on le verra par la suite. Ce que j'ai remarqué dans ces fondations, touchant le spirituel, m'a fait connaître la nécessité de ces avis ; et je prie Dieu qu'ils soient tels, qu'ils puissent remédier aux besoins qui m'obligent de les donner.

Puisque les choses dont j'ai parlé ne sont pas des illusions et des tromperies du diable, il ne faut point s'en épouvanter ; mais comme je l'ai dit en de petits avis que j'ai donnés pour mes sœurs, on doit croire que marchant avec pureté de conscience et pratiquant l'obéissance, Dieu ne permettra jamais que le démon nous puisse tenter en telle sorte, qu'il cause la perte de notre salut, mais qu'au contraire il se trouvera trompé. La connaissance que j'en ai me persuade qu'il ne nous fait pas tant de mal que nous nous en faisons nous-mêmes par nos mauvaises inclinations, et particulièrement s'il y entre de la mélancolie ; car les femmes sont naturellement faibles, et l'amour-propre qui règne en elles se glisse aisément dans leurs actions. Ainsi j'ai connu plusieurs personnes, tant hommes que femmes, et des religieuses de nos maisons, se tromper sans y penser, il se peut faire que le démon s'y mêlait et y contribuait ; mais, parmi ce grand nombre, je n'ai point vu que Dieu en ait abandonné aucune, et il veut peut-être les exercer par ces épreuves, afin de les rendre plus fortes, et leur apprendre à se tenir toujours sur leur garde.

L'état déplorable où nos péchés ont maintenant réduit ce qui regarde l'oraison et la perfection m'oblige à parler de la sorte ; car si, encore que l'on ne voie point de péril à s'engager dans le chemin qui conduit au ciel, on appréhende si fort d'y entrer, que serait-ce si je disais qu'il y a du péril ? Mais n'y en a-t-il pas partout ? et ne devons-nous pas toujours marcher avec crainte, implorer l'assistance de Dieu,

et le prier de ne point nous abandonner ? Que si, comme je pense l'avoir dit ailleurs, quelque chose peut nous rassurer, c'est de nous tenir proches de lui, en le prenant pour l'objet de nos pensées, et en nous efforçant de nous avancer de plus en plus.

« Quoi, mon Sauveur, nous voyons que vous nous délivrez des périls où nous nous précipitons nous-mêmes, contre votre volonté, et nous croirions que vous ne nous délivrerez pas de ceux qui se rencontrent dans les choses où nous n'avons d'autre dessein que de vous servir et de vous plaire ? » Cela ne saurait m'entrer dans l'esprit ; quoi qu'il puisse arriver, par un effet des secrets jugements de Dieu, qu'il permettrait certaines choses qui donneraient sujet de le penser ; mais jamais une bonne cause ne produit du mal.

Que ce que je viens de dire, mes filles, serve donc, non pas à nous étonner, mais à nous faire marcher avec courage et humilité, dans le chemin si âpre et si difficile de cette vie, pour plaire à notre divin époux, pour le trouver plus tôt, et pour arriver enfin, avec son assistance, dans cette ville sainte, cette Jérusalem céleste, où tout ce que nous aurons souffert ici-bas nous paraîtra n'être rien en comparaison du bonheur dont nous jouirons durant toute une éternité.

La très-sainte Vierge commença à faire, connaître son pouvoir dans ce petit nombre de filles assemblées en son nom. Quoique faibles par elles-mêmes, elles étaient fortes dans leurs désirs et leur détachement des choses créées ; ce qui joint à la pureté de la conscience, unit l'âme à son Créateur. Je n'avais pas besoin d'ajouter ces derniers mots, parce que, si ce détachement est véritable, je ne vois pas comment on peut offenser Dieu, puisqu'il est sans apparence qu'il abandonne celles dont les discours et toutes les actions n'ont pour objet que lui seul. C'est l'état où, par sa miséricorde, je vois que sont maintenant nos monastères. Que si celles qui viendront après nous et qui liront ceci, ne se trouvent pas dans ces dispositions, elles ne devront pas l'attribuer au temps, sachant comme elles le savent, que Dieu est toujours prêt à répandre ses faveurs sur ceux qui le servent fidèlement ; mais elles devront s'examiner pour voir s'il ne

tient pas à elles, et se corriger de leurs défauts.

J'entends quelquefois des personnes religieuses dire que Dieu faisait des grâces extraordinaires aux saints fondateurs de leurs ordres, parce que leurs vertus en doivent être comme les fondements, et cela est véritable ; mais ces personnes ne devraient-elles pas considérer que l'exemple qu'elles sont obligées de donner aussi par leur vertu, doit de même servir de fondement à celles qui viendront après elles ? que si nous, qui sommes encore en vie, ne tombions point dans le relâchement, et que celles qui nous succéderont se maintinssent aussi dans l'étroite observance de la règle, cet édifice spirituel ne subsisterait-il pas ? Mais quel avantage puis-je tirer de ce que ces saints qui m'ont précédée l'ont établi et soutenu avec tant de travaux et de courage, si, par ma faute et par mon peu de vertu, je le laisse tomber en ruine ? N'est-il pas visible que ceux qui entrent en religion, au lieu de porter leurs pensées à un souvenir aussi éloigné que celui des fondateurs des ordres, les arrêtent sur les supérieurs et les autres religieux qui leur sont présents ? En vérité, c'est une chose plaisante de rejeter la cause de nos imperfections, sur ce que nous ne nous sommes pas rencontrés dans ces temps passés, au lieu de considérer la différence qu'il y a entre nos défauts et les vertus de ceux à qui Dieu a fait de si grandes grâces.

« O mon Sauveur ! que ces excuses sont vaines et déraisonnables, et n'est-il pas évident que c'est se tromper soi-même ? J'ai honte, mon Dieu, d'être si mauvaise et si inutile pour votre service ; mais je vois bien que je ne dois attribuer qu'à mes imperfections et à mes péchés ce que vous ne m'avez pas favorisée des mêmes grâces que vous avez faites à celles qui étaient avant moi. Je ne puis voir sans douleur que ma vie est différente de la leur, ni en parler sans verser des larmes. Je reconnais qu'au lieu de profiter de leurs travaux, je les ai rendus inutiles par le mauvais usage que j'en ai fait, sans pouvoir m'en prendre qu'à moi-même, et non pas à vous de qui personne ne saurait avoir sujet de se plaindre. Chacun doit seulement, lorsque son ordre se relâche en quelque chose, s'efforcer par sa vertu d'être comme une pierre dont la solidité aide à soutenir

ce saint édifice, et ne point douter que vous ne l'assistiez dans une résolution si louable. »

Pour revenir à mon sujet dont je me suis beaucoup éloignée, je me trouve obligée de dire que les grâces que Notre-Seigneur fait à ces nouveaux monastères sont si grandes, qu'il n'y en a point où toutes les religieuses ne méditent. Quelques-unes arrivent même à la contemplation parfaite ; et d'autres, passant plus avant, vont jusqu'à avoir des ravissements. Notre-Seigneur fait à d'autres des faveurs encore plus grandes, en leur donnant des révélations et des visions qui paraissent manifestement venir de lui ; et il n'y a pas présentement un seul de ces monastères, où il n'y ait une ou deux religieuses qui reçoivent des grâces extraordinaires. Je sais que la sainteté ne consiste pas en cela, et je ne le rapporte pas aussi pour les en louer, mais seulement pour faire voir que ce n'est pas sans raison que je veux donner les avis que l'on verra dans la suite.

CHAPITRE V.

A quel point de perfection l'obéissance et la charité peuvent élever les âmes. Que ces deux vertus sont préférables aux plus grandes consolations intérieures, aux ravissements, aux visions et aux dons de prophétie, puisque c'est le moyen de rendre, par une admirable union, notre volonté conforme à la volonté de Dieu ; et qu'ainsi il faut quitter la retraite et la solitude, lorsque les occasions de pratiquer ces vertus y obligent. Exemples que la Sainte en rapporte.

Je ne prétends pas que l'on doive considérer ce que je vais dire comme une règle infaillible, et l'on ne pourrait, sans folie, avoir cette pensée en des choses si difficiles. Comme dans la vie spirituelle il y a plusieurs chemins, il se pourra faire que je dirai quelque chose d'utile touchant l'une de ces différentes voies ; et si quelques-uns n'y comprennent rien, ce sera à cause qu'ils marchent par une autre. Mais quand même ce que je dirai ne servirait à personne, Notre-Seigneur aura, s'il lui plaît, ma bonne volonté agréable, puisqu'il sait que je n'avancerai rien que je n'aie éprouvé en moi-même, ou remarqué en

d'autres.

Je commencerai à parler, selon mon peu de capacité, de ce en quoi consiste la perfection de l'oraison, parce que j'ai vu des personnes qui s'imaginent qu'elle dépend de l'entendement. Ainsi lorsque en faisant de grands efforts, il leur vient beaucoup de pensées de Dieu, elles se croient aussi fort spirituelles, et si on les distrait de leur oraison, quoique pour les occuper à des choses utiles, elles s'affligent et pensent être perdues. Les hommes savants ne tombent pas dans cette erreur, quoique j'en aie rencontré un qui n'en était pas exempt ; mais nous autres femmes avons besoin de recevoir des instructions sur tout. Je ne dis pas que ce ne soit une grâce de Dieu de penser toujours à lui, et de méditer sur les merveilles de ses œuvres, ni qu'il ne soit bon de tâcher de l'acquérir ; je dis seulement que tous les esprits n'y sont pas propres, et qu'au contraire il n'y a personne qui ne soit capable de l'aimer. J'ai écrit ailleurs une partie des causes de l'égarement de notre imagination, étant impossible de les rapporter toutes ; c'est pourquoi je n'en parlerai point ici : je me contenterai de dire que la pensée n'étant pas l'âme, la volonté serait bien malheureuse si elle était conduite par elle ; et qu'ainsi l'avancement de l'âme ne consiste pas à beaucoup penser, mais à beaucoup aimer. Que si l'on me demande ce qu'il faut faire pour acquérir cet amour, je réponds qu'il faut se résoudre d'agir et de souffrir pour Dieu, lorsque les occasions s'en présentent.

Ce n'est pas que la pensée de ce que nous devons à Dieu, de ce qu'il est, et de ce que nous sommes, ne soit d'un grand mérite, ne serve à prendre la résolution que je viens de dire, et ne soit fort utile dans les commencements, pourvu que cela n'empêche pas que l'on ne satisfasse à l'obéissance et à la charité envers le prochain, qui nous obligent à quitter le plaisir si doux de s'entretenir seul à seul avec Dieu, et de recevoir des faveurs de lui. Car se priver de ce contentement pour de tels sujets, c'est demeurer avec lui, c'est agir pour lui, puisque, à l'égard de la charité, il a dit de sa propre bouche : *Je tiendrai comme fait à moi-même ce que vous ferez pour l'un de ces petits qui sont à moi* : et que, pour ce qui est de l'obéissance, il ne

veut pas que nous marchions par un autre chemin que celui par lequel il a marché quand il a été obéissant jusqu'à la mort. Que si cela est très-véritable, d'où procède donc la peine que l'on ressent lorsque, pour satisfaire à l'obéissance ou à la charité, on se voit privé du plaisir de passer une grande partie du jour dans la retraite et dans l'oubli de soi-même, pour ne s'occuper que de Dieu seul ? Elle procède, à mon avis, de deux causes, dont la principale est l'amour-propre, qui est si subtil, qu'il nous empêche de nous apercevoir que nous préférons notre contentement à celui de Dieu ; car il est facile de juger que lorsqu'une âme commence à goûter combien le Seigneur est doux, elle n'a point de si grand contentement que de jouir de ses faveurs, sans en être distraite par des occupations corporelles. Mais peut-on avoir de la charité, aimer Dieu véritablement et connaître ce qu'il désire de nous, et demeurer en repos dans le temps que l'on se voit utile à une âme, soit pour augmenter son amour pour lui, ou la consoler, ou la tirer de quelque péril ? Combien serait dangereux un repos dans lequel on ne considérerait que soi-même ! Et lorsque nous ne pouvons point servir le prochain par des actions, ne devons-nous pas au moins, par la compassion de voir tant d'âmes qui se perdent, demander continuellement à Dieu, par nos prières, d'avoir pitié d'elles, et nous tenir heureuses de renoncer à notre satisfaction particulière, pour faire une chose qui lui est si agréable ?

DE L'OBÉISSANCE.

On peut dire la même chose de l'obéissance ;, car serait-il supportable que Dieu nous commandant précisément, par nos supérieurs et nos supérieures, une action importante pour son service, nous ne voulussions pas interrompre notre méditation, parce que nous prendrions plus de plaisir à considérer sa grandeur et les merveilles de ses œuvres, qu'à faire ce qu'ils nous ordonneraient ? Ce serait, en vérité, un plaisant moyen de s'avancer dans son amour, que de vouloir ainsi lui lier les mains, en prétendant qu'il ne peut nous conduire que par le chemin qui nous plaît et nous contente davantage.

Ce que j'ai éprouvé en moi-même et remarqué en quelques personnes, m'a fait connaître cette vérité, lorsque dans la peine que je souffrais de n'avoir presque pas le loisir de méditer, j'avais compassion de les voir aussi dans une occupation continuelle pour satisfaire à l'obéissance. Je pensais, et je leur disais même quelquefois, que je ne voyais pas comment elles pouvaient devenir fort spirituelles parmi de tels embarras, comme en effet, elles ne l'étaient pas alors beaucoup. « O mon Seigneur et mon Dieu, que vos voies sont différentes de nos pensées ! Vous ne désirez autre chose d'une âme résolue à vous aimer et à vous suivre, sinon son obéissance : et elle n'a pour vous plaire, qu'à s'informer de ce qui importe le plus à votre service, et désirer de l'exécuter ; il lui suffit de n'avoir point d'autre volonté que la vôtre, sans s'informer s'il y a divers chemins pour aller à vous, et vouloir choisir celui qui revient le plus à son humeur ; elle doit s'abandonner à vous pour la conduire en la manière que vous savez lui être la plus avantageuse ; et bien que le supérieur ne pense pas à la mettre dans la voie qui pourrait la rendre plus spirituelle, mais seulement à l'employer à ce qu'il croit le plus utile pour la communauté, vous disposez, mon Dieu, les choses en sorte que, sans que l'on comprenne comme cela s'est pu faire, ces âmes se trouvent si avancées dans la vie spirituelle par le mérite de leur obéissance, qu'on ne saurait le voir sans étonnement. »

J'ai parlé depuis deux jours à une personne la plus affectionnée à l'obéissance que j'ai vue en toute ma vie, et sa conversation est capable d'inspirer l'amour de cette vertu. Elle a passé près de quinze ans dans des occupations continuelles de divers offices, sans avoir pu, durant tout ce temps, avoir une seule journée à elle, quelque désir qu'elle en eût ; et tout ce qu'elle pouvait faire était de dérober quelques moments pour prier et conserver sa conscience toujours pure. Dieu l'en a bien récompensée ; car, sans qu'elle sache comment cela s'est pu faire, elle se trouve dans cette liberté d'esprit si désirable et si précieuse, qui se rencontre dans les plus parfaits. Ainsi ayant tout acquis en ne voulant rien, elle jouit du plus grand bonheur que l'on puisse souhaiter en cette vie. Ces âmes n'appréhendent rien,

parce qu'elles ne désirent rien de ce qui est dans le monde ; elles ne fuient point les travaux, ni ne recherchent point les contentements, et rien ne peut troubler leur paix, parce que c'est Dieu qui en est l'auteur, et qu'on ne saurait les séparer de lui ; ce qui est la seule chose qu'elles sont capables de craindre ; tout le reste ne pouvant ni les réjouir, ni les affliger, parce qu'elles le considèrent comme n'étant point.

Qu'heureuse est donc l'obéissance, et qu'heureuses sont les distractions qu'elle cause, puisque l'on peut arriver par elles à une si grande perfection ! La personne dont je viens de parler n'est pas la seule en qui je l'ai remarquée ; j'en ai aussi connu d'autres à qui, après plusieurs années que je ne les avais vues, ayant demandé à quoi elles s'étaient occupées durant tout ce temps, et su que c'était à des actions d'obéissance et de charité, je les trouvais si spirituelles, que j'en étais étonnée. Apprenez donc, mes filles, qu'il doit vous être indifférent en quelles œuvres l'obéissance vous oblige de vous employer, et que si, par exemple, c'est à la cuisine, Notre-Seigneur ne vous y assistera pas moins qu'ailleurs, tant intérieurement qu'extérieurement.

Il me souvient qu'un religieux me raconta qu'étant résolu d'obéir ponctuellement à tout ce que son supérieur lui ordonnerait, il arriva qu'après avoir travaillé avec excès, étant déjà tard et n'en pouvant plus, il s'assit pour se reposer un peu ; mais que son supérieur l'ayant rencontré, il lui ordonna de prendre une bêche et d'aller travailler au jardin ; qu'il obéit malgré la répugnance de la nature, et que, traversant un petit passage que j'ai vu plusieurs années depuis, en un voyage que je fis pour aller fonder un monastère en ce lieu-là, Notre-Seigneur lui apparut chargé de sa croix, et réduit en tel état, qu'il n'eut pas de peine à connaître que ce travail qu'on lui avait commandé et qu'il croyait excessif, n'était rien en comparaison d'une si grande souffrance. Je crois que, comme le diable voit que rien n'est si capable que l'obéissance de nous faire bientôt arriver au comble de la perfection, il n'y a point d'efforts qu'il ne fasse, sous divers prétextes, pour nous dégoûter de cette vertu, et nous faire trouver de

la difficulté à la pratiquer. Si l'on remarque bien ceci, l'expérience fera connaître que rien n'est plus véritable ; car n'est-il pas évident que la haute perfection ne consiste pas en des consolations intérieures, en de grands ravissements, en des visions, et au don de prophétie, mais à rendre notre volonté si conforme et si soumise à celle de Dieu, que nous embrassions de tout notre cœur ce qu'il veut, et ne mettions point de différence entre ce qui est amer et ce qui est doux, lorsqu'il nous est présenté de sa main ? J'avoue que c'est une chose très-difficile que de faire non seulement des choses si contraires à notre naturel, mais de les faire avec plaisir ; et c'est aussi en cela que paraît la force de cet amour parfait, qui est seul capable de nous faire oublier ce qui nous contente, pour ne penser qu'à contenter celui qu'il fait régner dans notre cœur ; car il est certain que, quelque grands que soient les travaux, ils nous paraissent doux, lorsque nous considérons qu'ils s'ont agréables à Dieu ; et c'est de cette manière qu'aiment ceux qui sont arrivés jusqu'à ce point de perfection de souffrir avec joie les persécutions, les injustices et les atteintes que l'on donne à leur honneur.

Cela est si constant, qu'il serait inutile de m'y arrêter davantage ; et ce que je prétends est de faire voir que l'obéissance est le meilleur de tous les moyens pour arriver à cet heureux état ; en voici la preuve. Comme nous ne sommes point maîtres de notre volonté, pour l'employer tout entière et sans réserve à accomplir celle de Dieu, jusqu'à ce que nous l'ayons soumise à la raison, nul chemin n'est si court et si sûr pour y arriver que celui de l'obéissance ; et non seulement nous n'y arriverons jamais par nos lumières particulières, mais nous ne le pourrions tenter sans péril, à cause que notre amour-propre ne nous proposant que ce qui le flatte, nous rejetons souvent ce qui est le plus conforme à la raison, par la répugnance qu'il y trouve.

Il y aurait tant de choses à dire sur ce sujet, que je n'aurais jamais fait si j'entreprenais de parler à fond de ce combat qui se passe en nous, et de ce que le démon, le monde et notre sensualité nous représentent pour offusquer de telle sorte notre raison qu'elle nous

devienne inutile. Ainsi, au lieu d'entrer plus avant dans ce discours, il vaut mieux venir aux remèdes que l'on peut apporter à un si grand mal. Je n'en vois point de meilleur que de faire comme ceux qui, après avoir longtemps plaidé et employé inutilement beaucoup d'argent et beaucoup de peine pour voir la fin de leur procès, s'en remettent à des arbitres. Nous devons de même choisir un supérieur ou un confesseur à qui nous rapportions sincèrement cette contestation qui se passe en nous, sans nous en inquiéter davantage, suivant ces paroles de Notre-Seigneur : *Qui vous écoute m'écoute*. Comme c'est le rendre maître du libre arbitre qu'il nous a donné, cette soumission lui est si agréable, que, lorsqu'après avoir soutenu mille combats avant que de nous rendre à ce que l'on nous commande, parce qu'il nous paraissait injuste, nous avons enfin, pour plaire à Dieu, assujéti notre volonté sous la loi de l'obéissance, il nous donne un si grand pouvoir sur nous-mêmes, que nous en devenons les maîtres. Alors il purifie tellement notre volonté, en la rendant conforme à la sienne, que nous pouvons l'employer pour son service d'une manière parfaite, et après avoir travaillé avec tant de peine pour mettre du bois sur l'autel, en renonçant à tout ce qui pouvait déplaire à Notre-Seigneur, le prier de faire descendre le feu du ciel pour consumer le sacrifice que nous lui avons fait de nous-mêmes.

Puisqu'on ne peut donner que ce que l'on a, et que cette soumission de notre volonté à celle de Dieu est un trésor qui ne se trouve que dans l'obéissance, il faut, comme on fouille dans les mines pour en tirer de l'or, et que plus on fouille plus on trouve, s'exercer toujours davantage à cette vertu, afin que plus nous nous assujétissons aux hommes, en les rendant maîtres de notre volonté, nous en devenions nous-mêmes les maîtres, pour la pouvoir conformer à celle de Dieu. Jugez donc, mes sœurs, si vous ne serez pas bien récompensées de la peine d'être privées de la douceur que vous trouviez dans la solitude. Je vous assure que cela ne vous empêchera pas d'arriver à cette véritable union dont j'ai parlé, qui consiste à n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu. C'est là l'union que je souhaite pour moi-même, et que je vous souhaite à

toutes, plutôt que ces transports d'esprit si délicieux auxquels on donne le nom d'union, et qui le sont en effet lorsqu'ils sont suivis de l'obéissance dont j'ai parlé..Mais si cela n'est pas, ces âmes ne se trouveront, à mon avis, unies qu'à leur amour-propre, et non pas à la volonté de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de me faire la grâce de rendre en cela mes actions conformes à ma connaissance.

La seconde cause du dégoût dont j'ai parlé vient, à mon avis, de ce que se rencontrant dans la solitude moins d'occasions d'offenser Dieu, quoiqu'il y en ait toujours quelques-unes, puisque les démons y sont et nous-mêmes, l'âme s'y trouve plus pure, et qu'ainsi dans la crainte d'offenser Dieu, ce lui est une très-grande consolation d'y rencontrer moins d'obstacles ; et cette raison me paraît encore plus forte pour nous faire désirer d'être séparées du commun des créatures, que celle du plaisir de recevoir de Dieu des consolations et des faveurs.

C'est dans ces occasions où nous avons besoin de nous tenir toujours sur nos gardes, que nous pouvons beaucoup mieux faire paraître si notre amour pour Dieu est véritable, que dans les recoins d'une solitude, et que, selon mon sens, nous faisons un plus grand progrès dans la vertu, quoique nous commettions plus de fautes et faisons même de petites chutes. Mais il faut remarquer que je suppose toujours que ce n'est que lorsque l'obéissance ou la charité nous y engage ; car, à moins que cela, je demeure d'accord que la solitude vaut mieux ; que nous devons continuellement la désirer, lors même que nous sommes dans l'action, et qu'ainsi les âmes qui aiment véritablement Dieu ne cessent jamais de la souhaiter. Quant à ce que j'ai dit, qu'il y a plus à profiter dans l'action, c'est parce qu'elle nous fait connaître à nous-mêmes et voir jusqu'où va notre vertu, puisque, quelque sainte qu'une personne qui est toujours dans la solitude ait sujet de se croire, elle ne sait ni ne peut savoir si elle a de la patience et de l'humilité, de même que pour savoir si un homme est fort vaillant, il faut l'avoir vu dans les occasions. Saint Pierre témoignait ne rien craindre, et le contraire parut lorsqu'il fallut en venir à l'épreuve, mais il se releva de sa chute, et ne mettant plus sa

confiance qu'en Dieu, on vit avec quel courage et quelle générosité il endura le martyre.

Hélas, Seigneur, qu'il nous importe de connaître notre misère ! sans cela nous nous trouvons partout en péril ; et ainsi il nous est avantageux que l'on nous commande des choses qui nous fassent voir notre faiblesse. J'estime pour cette raison que Dieu nous favorise plus en un seul jour, qu'il nous humilie et nous donne la connaissance de nous-mêmes, quoiqu'elle nous coûte de plus grandes peines et de grands travaux, qu'en plusieurs journées d'oraison. Qui doute qu'un ami véritable n'aime en tout temps et en tout lieu son ami, et quelle apparence que l'on ne pût faire oraison que dans le secret de la solitude ? J'avoue que les personnes qui sont dans l'action n'ont pas grand loisir pour prier ; mais, mon Sauveur, quelle force n'a point auprès de vous un soupir qui procède du fond du cœur, par la peine de voir, qu'outre le déplaisir de demeurer dans cet exil, on ne nous donne pas le temps de jouir de la retraite de vos célestes consolations ! Il paraît, Seigneur, par ce que je viens de dire, que nous nous sommes rendues pour l'amour de vous esclaves de l'obéissance, puisqu'elle nous fait en quelque sorte renoncer au plaisir d'être à vous ; et il n'y a pas sujet de s'en étonner, lorsque nous considérons que, par une faveur que nul ressentiment ne peut égaler, elle vous a fait aussi en quelque manière sortir du sein de votre Père éternel, pour vous rendre esclave des hommes.

Mais il faut prendre garde à n'oublier jamais dans l'action, quoique faite par obéissance et par charité, d'élever souvent son esprit à Dieu. Croyez-moi, mes filles, l'âme ne tire point d'avantage des longues oraisons, lorsque l'obéissance et la charité l'appellent ailleurs ; et, au contraire, les bonnes œuvres la rendent en peu de temps beaucoup plus capable d'être embrasée de l'amour de Dieu que plusieurs heures de méditation. C'est de lui seul que nous devons attendre tout notre bonheur. Qu'il soit béni aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VI.

Avis admirable de la Sainte pour distinguer les faux ravissements d'avec les véritables, et empêcher que l'on ne se laisse aller à ses défaillances, qui ne procèdent que d'une faiblesse de la nature, ou d'imagination, de mélancolie. Exemples que rapporte la Sainte sur ce sujet, et entre autres deux religieuses qui croyaient ne pouvoir sans mourir manquer de communier tous les jours.

DES FAUX RAVISSEMENTS, QUI NE SONT EN EFFET QUE DES DÉFAILLANCES.

J'ai fait ce que j'ai pu pour connaître d'où procèdent ces grands transports dans l'oraison, que j'ai remarqués en certaines personnes que Notre-Seigneur favorise de ses grâces, lorsqu'elles font ce qu'elles peuvent pour se disposer à les recevoir : mais je ne veux pas traiter maintenant de ces suspensions et de ces ravissements. J'en ai assez parlé ailleurs, et il serait inutile d'en rien dire ici, parce que, s'ils sont véritables, nous ne saurions ne les point avoir, quelques efforts que nous fassions pour y résister. Mais il faut remarquer que cette force qui vient d'en haut, et qui fait que nous ne sommes plus maîtres de nous-mêmes dure, peu, et qu'il arrive souvent qu'ayant commencé par l'oraison de quiétude, qui est comme un sommeil spirituel, l'âme entre dans un transport qui fait que, si elle ignore comment elle s'y doit conduire, elle perd avec un peu de mérite beaucoup de temps, et épuise ses forces par sa faute.

Je voudrais pouvoir bien m'expliquer ; mais cela est si difficile, que je doute d'y réussir. Je tiens pour certain que les âmes qui se trouvent engagées dans cette erreur m'entendront si elles me veulent croire. J'en connais qui demeureraient pendant sept ou huit heures en l'état que je viens de dire, et le prenaient pour un ravissement. Quelque bonne que fut l'occupation à quoi on les employait, elles se laissaient aussitôt aller à une sorte de recueillement qui les tirait comme hors d'elles-mêmes, leur paraissant qu'il ne fallait pas résister à Notre-Seigneur. Ainsi elles auraient pu peu à peu perdre l'esprit ou la vie, si on n'y eût remédié. Ce que je puis dire sur ce sujet est,

qu'étant naturellement si portées à aimer ce qui nous contente, Dieu ne favorise pas plutôt une âme de ces douceurs spirituelles, que la crainte d'en être privée fait qu'elle voudrait ne s'occuper d'autre chose, parce qu'il est vrai qu'il n'y a rien dans le monde qui en approche ; et cela arrive principalement aux personnes faibles, dont l'esprit, ou pour mieux, dire l'imagination, s'attache si fortement à un objet, qu'elles ne voudraient jamais s'en divertir, ainsi que l'on en voit d'autres faire la même chose en des sujets qui ne regardent, point la piété ; et s'il y entre de la mélancolie, elle leur fera prendre pour des vérités des illusions agréables.

Je dirai dans la suite quelque chose de cette humeur mélancolique ; mais quand une personne n'y serait point sujette, ce que je viens de remarquer ne laisserait pas de lui arriver, principalement à celles dont l'esprit s'est affaibli par des pénitences excessives, lorsque leur amour pour Dieu commençant à leur donner un plaisir sensible, elles s'y abandonnent en la manière que je l'ai dit. Comme l'on peut résister à cette sorte d'oraison, j'aimerais donc mieux qu'elles ne s'y laissassent point aller jusqu'à en être, par manière de dire, tout enivrées. Car, ainsi que, lorsqu'une personne de faible complexion tombe en défaillance, elle ne peut ni parler ni se mouvoir, ceux dont l'esprit est naturellement faible, succombent sous l'effort des mouvements d'une dévotion mal réglée, s'ils ne tâchent de les modérer.

On pourra me demander si cette manière d'oraison n'est pas une même chose que le ravissement, puisqu'il semble n'y avoir point de différence. Je réponds qu'il y en a une très-grande, parce que le ravissement ou l'union de toutes les puissances dure peu, illumine l'âme, et produit en elle plusieurs autres grands effets, sans que l'entendement agisse en aucune sorte, Dieu seul opérant dans la volonté ; au lieu qu'ici c'est tout le contraire, parce qu'encore que le corps soit comme lié, la volonté et la mémoire ne le sont pas, mais agissent inconsidérément, et semblent voltiger de çà et de là sans s'arrêter à aucun objet.

J'avoue ne trouver rien de bon dans la peine que donne cette débilité corporelle, si ce n'est qu'elle vint d'un bon principe ; car pourquoi y consumer tant de temps ? Et ne peut-on pas mériter davantage en l'employant à ce que l'obéissance oblige de faire, sans s'en rendre incapable en se laissant emporter à cette sorte de recueillement qui nous tue ? C'est pourquoi je conseillais aux prieures de travailler de tout leur pouvoir à retrancher ces longues défaillances qui ne servent, à mon avis, qu'à rendre les puissances incapables de satisfaire à l'obéissance, et privent ainsi l'âme de l'avantage qu'elle tirerait de travailler avec soin à contenter Notre-Seigneur. Que si l'on remarque que cela procède de la débilité de la nature, il faut retrancher à ces personnes les jeûnes et les pénitences qui ne sont point d'obligation. Leur faiblesse pourrait même être telle, que l'on devrait les leur retrancher toutes pour les employer en des offices qui les détournent de cette occupation d'esprit qui leur est si préjudiciable.

Mais quand même ces personnes ne tomberaient point en défaillance, si elles occupent trop fortement leur imagination en des sujets d'oraison fort sublimes, il faut se conduire envers elles de la même sorte, parce qu'il arrive souvent qu'elles ne se possèdent plus elles-mêmes, principalement si elles ont reçu de Dieu quelque faveur extraordinaire, ou qu'elles aient eu quelque vision qui leur ait tellement rempli l'esprit, qu'encore qu'elle n'ait duré que peu, elles se l'imaginent toujours présente. Quand on se voit en cet état durant quelques jours, il faut tâcher de détourner son esprit de cet objet, pour s'occuper de quelqu'autre ; en quoi l'on ne saurait faillir, pourvu que ce soit toujours en des choses qui regardent le service de Dieu ; et cela lui est si agréable, qu'il ne prend pas moins de plaisir à voir que l'on arrête en certain temps sa pensée sur les merveilles de ses créatures, et sur le pouvoir de celui de qui elles tiennent l'être, que de les arrêter sur lui-même.

Que déplorable est le malheur où nous sommes tombés par le péché, puisque même dans les choses qui sont bonnes, nous nous trouvons obligés de marcher avec tant de retenue pour ne point

hasarder notre salut ! C'est une vérité qu'il importe extrêmement de considérer, principalement pour ceux dont l'esprit est faible. Ainsi, lorsque notre imagination se sent si frappée de la considération d'un même mystère, soit de la passion, ou de la gloire du ciel, ou de quelqu'autre, qu'elle ne saurait durant plusieurs jours penser à autre chose, elle doit tâcher de s'en distraire. Que si elle ne le sait pas, elle connaîtra avec le temps le mal qui lui en arrivera, et qu'il procède, comme je l'ai dit, ou d'une grande débilité corporelle, ou de ce que l'imagination est blessée ; ce qui serait encore beaucoup plus à craindre, à cause que l'on serait alors semblable à un fou qui, se plaisant dans sa folie, en est si occupé, qu'il ne peut penser à autre chose, ni considérer les raisons qui l'obligent de s'en détourner, parce qu'ayant perdu la raison, il n'est plus maître de lui-même. Que si cette personne est mélancolique, le mal peut aller plus avant ; et je vois d'autant moins d'apparence de la laisser en cet état, qu'outre ce que j'ai déjà dit, Dieu étant infini, une âme peut, en diverses manières, s'employer à son service. Et ne serait-ce pas la tenir captive, et comme enchaînée, que de ne lui permettre de penser qu'à une seule de ses grandeurs ou à un seul de ses mystères, puisqu'ils sont en si grand nombre, que plus on les considère, et plus on trouve qu'il en reste encore à considérer ?

Ce n'est pas qu'en parlant ainsi je prétende que l'on puisse en une heure, ni en un jour, méditer profondément sur plusieurs de ces mystères, puisque ce serait le moyen de n'en bien comprendre aucun, tant ils sont sublimes et élevés ; ainsi il ne faut pas se méprendre, en donnant à mes paroles un sens contraire à ma pensée. Ceci est si important, que je serais fort fâchée que celles qui ne l'entendront pas la première fois, quelque peine que j'aie prise à m'expliquer, ne voulussent pas se donner celle de le relire, principalement les prieures et les maîtresses des novices, qui doivent instruire les sœurs en ce qui est de l'oraison. Que si elles le négligent dans les commencements, elles connaîtront par le long temps dont elles auront besoin pour réparer de semblables défauts, le soin qu'elles devaient prendre d'y remédier dès leur naissance. Si j'écrivais tous les

maux que j'ai vus arriver, faute de tenir cette conduite, on ne s'étonnerait pas que j'insiste tant sur ce point. Je me contenterai d'en rapporter un exemple qui pourra faire juger du reste. Il y a dans l'un de ces monastères une religieuse du chœur et une converse, toutes deux personnes de très-grande oraison, fort mortifiées, fort humbles, fort vertueuses, si favorisées de Notre-Seigneur, qu'il leur donne la connaissance de ses grandeurs, et si détachées de tout et si remplies de son amour, qu'encore qu'il ne se pût rien ajouter au soin que nous prenions de les observer, nous ne remarquons rien en elles en quoi elles manquassent de répondre aux grâces qu'elles recevaient de Dieu ; ce que je rapporte particulièrement, afin que celles qui n'ont pas tant de vertu comprennent mieux le sujet qu'elles ont de craindre. Ces deux religieuses entrèrent dans un si ardent désir de jouir de la présence de Notre-Seigneur, que ne pouvant trouver de soulagement dans la communion, elles n'oubliaient rien pour obtenir des confesseurs la permission d'approcher souvent de la sainte table. Ces dispositions augmentant toujours, elles croyaient ne pouvoir vivre si elles demeuraient un jour sans communier. Cela alla jusqu'à un tel excès, que les confesseurs, dont l'un d'eux était fort spirituel, jugeaient qu'il n'y avait point d'autre remède pour adoucir une peine si excessive. Cette peine passa encore plus avant ; car l'une d'elles se trouvait si extrêmement pressée de ce désir de communier, que, pour ne pas mettre sa vie en danger, il fallait la communier de grand matin ; et il ne pouvait y avoir de fiction, puisque ni l'une ni l'autre de ces deux filles n'aurait voulu, pour tous les biens du monde, dire un mensonge. Je n'étais pas alors dans cette maison ; mais la prieure m'en écrivit et me manda qu'elle ne savait de quelle sorte se conduire, voyant que des hommes si capables croyaient ne pouvoir agir d'une autre manière. Dieu permit que je comprisse aussitôt le mal qui en pouvait arriver, et je voulus néanmoins n'en rien témoigner que lorsque je serais sur les lieux, tant parce que je craignais de me tromper, qu'à cause qu'il y aurait eu de l'imprudence de blâmer cette conduite, jusqu'à ce que je pusse dire les raisons qui m'empêchaient de l'approuver.

Lorsque je fus arrivée dans ce monastère, celui de ces deux confesseurs qui n'était pas moins humble qu'habile, entra aussitôt dans mon sentiment ; et l'autre, au contraire, qui n'était pas à beaucoup près si spirituel, ni si capable, ne voulut jamais s'y rendre. Mais je ne m'en mis guère en peine, parce que je n'étais pas obligée de déférer à ses avis. Je parlai à ces filles., et je leur dis des raisons qui me paraissaient assez fortes pour leur persuader que la créance qu'elles avaient de ne pouvoir vivre si elles ne communiaient tous les jours, n'était qu'une imagination. Mais voyant qu'il était impossible de les faire changer de sentiment, je leur dis qu'encore que je ne fusse pas pressée d'un moindre désir qu'elles de recevoir si souvent Notre-Seigneur, je ne communierais jamais néanmoins que quand toutes les sœurs communieraient, afin qu'elles s'en abstinsent aussi, et que, si cela ne se pouvait faire sans mourir, nous mourrions toutes trois ensemble ; n'y trouvant pas tant de péril qu'à souffrir qu'un tel usage s'introduisit dans des maisons où tant de filles qui n'aimaient pas moins Dieu qu'elles l'aimaient, voudraient faire la même chose.

Cette coutume que ces deux religieuses avaient prise de communier tous les jours, et dans laquelle le diable s'était sans doute mêlé, avait déjà fait tant de mal, qu'il semblait que l'on ne pouvait les en empêcher sans les faire mourir ; mais je demeurai inflexible, parce que plus je voyais qu'elles ne se soumettaient point à l'obéissance, à cause qu'elles croyaient ne pouvoir le faire, plus je connaissais évidemment que c'était une tentation. Elles passèrent cette première journée avec beaucoup de peine : elles en eurent un peu moins le lendemain ; et enfin elle diminua de telle sorte, qu'encore que je communiasse, parce qu'on me l'avait commandé, sans quoi ma compassion pour leur faiblesse m'en aurait encore empêchée, elles n'en furent point troublées. Quelque temps après, elles et toutes les autres connurent que ç'avait été une tentation, et combien il était important d'y remédier de bonne heure ; car il arriva certaines choses dans cette maison, dont je pourrai parler en un autre lieu, qui les mirent mal avec leurs supérieurs, sans qu'il y eût de leur faute ; et, s'il y en avait eu, je n'aurais eu garde d'approuver leur conduite, ni de la

souffrir.

Combien d'autres exemples ne pourrais-je point alléguer sur ce sujet ! Je me contenterai d'en rapporter encore un qui se passa dans un monastère, non pas de votre ordre, mais de Bernardines. Il y avait une religieuse fort vertueuse, qui jeûnait et se donnait la discipline avec tant d'excès, qu'elle tomba dans une telle faiblesse, que toutes les fois qu'elle communiait ou entraît dans une ferveur encore plus grande qu'à l'ordinaire, elle s'évanouissait et demeurait durant huit ou neuf heures en cet état. Toutes les autres et elle-même croyaient que c'était un ravissement ; et cela arrivait si souvent, qu'il aurait pu causer un fort grand mal, si l'on n'y eût remédié. Le bruit se répandit aussitôt que c'étaient des ravissements ; et je ne pouvais voir sans peine que l'on eût cette créance, parce que Dieu m'avait fait connaître que ce n'en était pas, et que j'en appréhendais les suites. Son confesseur, qui était fort de mes amis, me raconta ce qui se passait, et je lui dis que je croyais que cela ne procédait que de faiblesse ; que je n'y voyais aucune marque de véritables ravissements, et qu'ainsi, au lieu de la laisser en cet état, j'estimais à propos de retrancher ses jeûnes et ses disciplines, et de penser à la distraire. Il l'approuva ; et comme cette religieuse était fort obéissante, elle n'eut point de peine à se soumettre. Ses forces revinrent peu à peu, et elle ne se souvint plus de ses ravissements qu'elle s'était imaginé d'avoir. Que s'ils eussent été véritables, Dieu seul aurait pu les faire cesser, tous les efforts des hommes étant inutiles pour résister à l'impétuosité avec laquelle ils emportent le corps, et le laissent dans une si grande lassitude, qu'ils produisent de grands effets dans l'âme, au lieu que ces ravissements imaginaires passent sans qu'il en reste aucune de ces marques.

On peut connaître, par ce que je viens de dire, que tout ce qui lie l'âme de telle sorte qu'il lui ôte l'usage de la raison, doit être suspect, et que l'on ne saurait jamais arriver, par ce moyen, à la liberté de l'esprit, dont l'un des effets est de trouver Dieu en toutes choses, et de pouvoir en prendre sujet d'élever sa pensée et son cœur vers lui. Le reste est un assujétissement de l'esprit, qui, outre le mal

qu'il fait au corps, est un obstacle à l'âme pour s'avancer. C'est comme si l'on rencontrait dans son chemin un marais ou un bournier, qui empêche d'aller plus avant ; au lieu que l'on a besoin, pour faire un grand progrès dans la piété, non seulement de marcher, mais de voler.

Si l'on me demande ce qu'il faut faire lorsque ces personnes disent et croient en effet ne pouvoir résister à ces mouvements qui les occupent tellement de Dieu que toutes leurs puissances sont suspendues, je répons qu'il n'y a pas sujet de craindre, pourvu que cela ne dure pas plus de huit jours, parce qu'une personne d'un naturel faible a besoin d'un peu de temps pour revenir de son étonnement ; mais s'il continue davantage, il faut y remédier. Ce qu'il y a de bon en cela, c'est qu'il n'y a point de péché, et qu'on ne laisse pas de mériter. Les inconvénients dont j'ai parlé s'y rencontrent néanmoins, ainsi que beaucoup d'autres, particulièrement en ce qui regarde la communion, et c'en serait un fort grand, si l'ardent désir qu'aurait une personne de recevoir son créateur, et la solitude où elle croirait être, étant privée de ce bonheur, l'empêchait d'obéir à son confesseur ou à sa prieure, lorsqu'ils jugeraient à propos qu'elle s'en abstînt. Ainsi il faut, dans ces rencontres comme en d'autres, mortifier ces personnes, et leur faire comprendre qu'il leur est beaucoup plus avantageux de renoncer à leur volonté, que de rechercher leur consolation.

J'ai éprouvé que l'amour-propre peut aussi avoir grande part à ce que je viens de dire ; car il m'est souvent arrivé, après avoir reçu la sainte hostie et l'ayant encore presque tout entière dans ma bouche. que, voyant communier les autres, j'aurais désiré de n'avoir pas communié, afin de pouvoir la recevoir, et je ne m'apercevais pas alors de mon erreur. Mais j'ai reconnu depuis que cela ne provenait pas tant de l'amour de Dieu, que de ce que je recherchais ma satisfaction, à cause qu'il arrive d'ordinaire qu'en approchant de la sainte table, on sent un plaisir plein de tendresse, qui nous attire ; car si je n'eusse été touchée de ce désir que pour recevoir mon Sauveur, ne l'avais-je pas reçu dans mon âme ? Si ce n'eût été que pour obéir

au commandement que l'on m'avait fait de communier, n'avais-je pas déjà communié ? Et si ce n'eût été que pour recevoir les grâces et les faveurs que le très-saint Sacrement nous communique, ne les avais-je pas déjà reçues ? Ainsi je vis clairement que je ne recherchais qu'un plaisir sensible.

J'ai connu, dans un lieu où nous avons un monastère, une femme qui passait pour une grande servante de Dieu, et qui aurait dû l'être, puisqu'elle communiait tous les jours ; mais comme elle choisissait pour ce sujet tantôt une église, tantôt une autre, et n'avait point de confesseur arrêté, j'aurais mieux aimé la voir obéir à un directeur que de la voir communier si souvent. Elle demeurait dans sa maison en particulier, oh je pense qu'elle ne s'occupait que de ce qui lui était le plus agréable ; et parce qu'elle était bonne, je veux croire que tout ce qu'elle faisait était bon. Je le lui disais quelquefois ; elle n'en tenait pas grand compte, et je ne l'en pouvais blâmer, à cause qu'elle était meilleure que moi en tout le reste, quoiqu'il me parût qu'elle avait tort en cela. Le saint père Pierre d'Alcantara arriva alors, et je ne demurai pas satisfaite de la relation qu'elle lui fit, ce qui venait sans doute de ce que nous sommes si misérables, que nous ne sommes contents que de ceux qui marchent par un même chemin que nous ; car je crois qu'elle avait plus servi Dieu et fait plus de pénitence en un an, que moi en plusieurs années. Elle tomba malade de la maladie dont elle mourut, et n'eut point de repos jusqu'à ce que l'on dit la messe chez elle, et qu'on la communiât tous les jours. Comme cette maladie dura longtemps, un prêtre de grande piété, qui lui disait souvent la messe, eut peine de la voir ainsi communier tous les jours chez elle ; et ce fut peut-être une tentation du diable, parce que cela se rencontra au dernier jour de sa vie. Ce bon ecclésiastique ne consacra donc point d'hostie pour elle ; et lorsque la messe étant achevée, elle vit qu'il ne la communiait pas, elle se mit en une telle colère contre lui, qu'il en fut fort scandalisé et me le vint dire. J'en fus aussi extrêmement touchée ; et comme je crois qu'elle mourut incontinent après, je doute qu'elle se soit réconciliée avec ce bon prêtre. Je connus par là combien il est dangereux de faire, en quoi

que ce soit, notre volonté, et particulièrement dans les choses importantes ; car ceux qui ont l'honneur de recevoir si souvent Notre-Seigneur, doivent s'en reconnaître si indignes, que ce ne soit point par eux-mêmes qu'ils l'entreprennent, mais par l'avis de leur directeur, afin que l'obéissance supplée à ce qui leur manque pour être en état de s'approcher de cette suprême majesté. Ce que je viens de raconter était à cette femme dévote une occasion de s'humilier, qui lui aurait peut-être fait mériter davantage que ces communions si fréquentes, en lui faisant voir que ce prêtre n'avait point de tort, et que Dieu, qui connaissait sa misère et son indignité, l'avait ordonné de la sorte. C'est comme en usait une personne que ses confesseurs, par prudence, privaient quelquefois de la communion, parce qu'ils voyaient qu'elle s'y présentait fort souvent ; car encore qu'elle en fût très-sensiblement touchée, l'honneur de Dieu lui était plus cher que sa propre satisfaction ; elle lui rendait grâces de ce qu'il avait fait connaître à son confesseur que la maison de son âme n'était pas une demeure digne d'un si grand Seigneur. Ainsi elle obéissait tranquillement et humblement, quoique la tendresse de son amour pour son Sauveur lui fit souffrir beaucoup de peine, et rien n'aurait été capable de la porter à désobéir à son confesseur.

Quand notre amour pour Dieu n'empêche pas nos passions de nous porter à l'offenser, et que nous rendant incapables d'écouter la raison, elles troublent la tranquillité de notre âme, il est évident, ce me semble, que nous nous recherchions nous-mêmes, et que le diable ne manque pas de se servir de ces occasions pour nuire autant qu'il le peut. C'est pourquoi je ne saurais penser sans frayeur à ce qui arriva à cette femme. Car, bien que je ne veuille pas croire que cela ait causé sa perte, la miséricorde de Dieu étant si grande, je ne saurais m'empêcher de trembler lorsque je pense qu'il arriva dans un temps si dangereux.

J'ai rapporté cet exemple pour faire connaître aux supérieures et aux sœurs le sujet qu'elles ont de craindre, et de bien s'examiner sur les dispositions où elles doivent être pour recevoir ce grand sacrement. Car si leur intention n'est que de plaire à Dieu, ne savent-

elles pas que l'obéissance lui est plus agréable que le sacrifice ? Et si elles méritent davantage en ne communiant point qu'en communiant, quel sujet ont-elles de se troubler ? Ce n'est pas que je trouve étrange que n'étant pas toutes arrivées à une si grande perfection, que de ne rien vouloir que ce que Dieu veut, elles sentent quelque peine dans ces rencontres ; mais je dis que cette peine doit être accompagnée d'humilité. Que si elles étaient entièrement dégagées de tout intérêt et de tout amour-propre elles se réjouiraient même au lieu de s'attrister de rencontrer cette occasion de plaire à Dieu, dans une chose qui leur est si sensible ; elles s'humilieraient et seraient assez contentes de communier spirituellement. Mais parce que ce grand désir de recevoir Notre-Seigneur est, principalement dans les commencements, une grâce qu'il nous fait, je ne saurais, comme je l'ai déjà dit, m'étonner que l'on sente la peine d'en être privé. Je désire seulement que l'on ne s'en trouble point, et que l'on tire de là des sujets de s'humilier. Car, si on s'en inquiète, si on s'en altère et si on s'en émeut contre la prieure ou le confesseur, qui peut douter que ce ne soit une tentation manifeste ? Que si, contre l'ordre du confesseur, quelqu'une avait la hardiesse de communier, je ne voudrais nullement participer au mérite qu'elle prétendrait tirer de sa communion, puisque nous ne devons pas, en de semblables rencontres, être juges de nous-mêmes, cela n'appartenant qu'à ceux qui ont le pouvoir de lier et de délier. Je prie Dieu de tout mon cœur de nous donner la lumière qui nous est nécessaire et de nous assister de son secours, afin que nous n'abusions point de ses faveurs en des occasions si importantes.

CHAPITRE VII.

Des effets de la mélancolie, et des moyens dont on peut user pour remédier à un si grand mal et si dangereux dans les monastères.

DE LA MANIÈRE DONT IL FAUT TRAITER LES MÉLANCOLIQUES.

Mes sœurs du monastère de Saint-Joseph de Salamanque, où j'écris ceci, m'ont prié avec instance de leur dire quelque chose de la

manière dont elles doivent se conduire envers celles qui sont d'un naturel mélancolique Car, encore que nous évitions avec grand soin d'en recevoir de cette sorte, cette humeur est si subtile, si cachée, et si difficile à découvrir, que nous ne nous en apercevons que lorsque nous ne pouvons plus renvoyer celles qui y sont sujettes. Il me semble que j'en ai dit quelque chose dans un petit traité. Mais quand il se rencontrerait que je le répéterais ici, je n'en devrais pas avoir regret, ni même à le redire cent fois, s'il plaisait à Dieu qu'il fut utile.

Les inventions que cette humeur mélancolique trouve pour porter les personnes à faire leur volonté, sont en si grand nombre, qu'il faut les observer avec un extrême soin, de peur qu'elles ne nuisent aux autres.

On doit remarquer que ces personnes mélancoliques ne donnent pas toutes de la peine. Celles qui sont naturellement humbles, d'humeur douce, et qui ont bon esprit, renferment en elles-mêmes ce qu'elles souffrent, sans nuire aux autres ; et il se trouve aussi du plus ou du moins dans celles qui n'ont pas ces conditions. Je ne doute point que le diable ne fasse tous ses efforts pour les gagner, afin d'en gagner d'autres par leur moyen ; et si elles ne se tiennent sur leurs gardes, il pourra y réussir, parce que l'effet de la mélancolie étant d'obscurcir et de troubler la raison, à quoi ne peut-elle point porter nos passions ! et quelle différence y a-t-il entre perdre la raison et tomber dans la folie ? quant aux personnes dont je parle, elles ne vont pas jusque-là ; et il vaudrait mieux quelles y allassent, n'y ayant rien de plus fâcheux que de se voir obligée de traiter comme des créatures raisonnables celles qui ne le sont pas. Il est vrai que ceux qui ont entièrement perdu l'esprit sont dignes d'une grande compassion ; mais au moins ne nuisent-ils point aux autres, et le meilleur moyen pour on venir à bout est de les tenir dans la crainte.

Quand les autres remèdes ne suffisent pas, il faut aussi user de celui-là envers les personnes qui ne font que commencer d'être frappées de ce mal, puisque encore qu'il ne soit pas si grand, il tire son origine de la même source. Et les supérieurs doivent se servir des

pénitences ordonnées par nos constitutions, et traiter ces personnes de telle sorte, qu'elles perdent toute espérance qu'on leur permette de faire leur volonté en quoi que ce soit, parce que si elles croyaient pouvoir quelquefois obtenir cette liberté par les cris et les témoignages de désespoir que le démon leur inspire pour les perdre, leur mal serait sans remède, et une seule d'elles serait capable de troubler tout un monastère. Comme une personne réduite en un état si déplorable ne trouve point en elle-même de quoi se défendre des artifices du démon, la supérieure doit veiller sur elle avec un extrême soin, non seulement pour ce qui regarde l'extérieur, mais aussi l'intérieur, à cause que plus la raison est faible et obscurcie dans une âme, plus la conduite de la supérieure doit être pleine de force et de lumière, afin d'empêcher que le démon ne se serve de cette dangereuse mélancolie pour se rendre maître de cette âme, comme il y aurait grand sujet de le craindre, parce qu'il y a certains temps dans lesquels cette humeur domine de telle sorte qu'elle étouffe entièrement la raison ; et alors, à quelle extravagance qu'une personne se porte, elle ne pèche point non plus que les fous.

Mais quant à celles dont la raison n'est qu'affaiblie, et qui ont de bons intervalles, il faut bien se garder de leur rien souffrir dans les temps où leur mélancolie paraît davantage, de peur que lorsqu'elles seraient plus raisonnables, elles ne prissent la liberté de se conduire à leur fantaisie ; ce qui est un si grand artifice du diable, que si l'on n'y fait beaucoup d'attention, ces personnes ne pensent qu'à faire leur volonté, à dire tout ce qui leur vient à la bouche, à remarquer les fautes des autres, à cacher les leurs, et à se satisfaire en toutes choses. Ainsi, comme elles ne peuvent pas elles-mêmes se retenir, à cause que leurs passions ne sont point mortifiées, mais vont où leur impétuosité les porte, que serait-ce si on ne leur résistait point ?

Ce que j'ai vu de plusieurs personnes travaillées de ce mal, me fait encore redire que je n'y sais point d'autre remède que de ne négliger aucun moyen pour le dompter. Si les paroles ne suffisent pas, il faut employer les châtimens ; et si les petits châtimens sont inutiles, en venir aux grands ; et au lieu de les tenir un mois en

prison, il faut les y tenir quatre, puisqu'on ne saurait leur faire une plus grande charité que d'user envers elles de cette rigueur. Cet avis est si important, que je ne saurais trop le répéter. Car bien que quelquefois ces personnes ne soient pas maîtresses d'elles-mêmes, néanmoins, parce qu'elles n'ont pas toujours perdu la raison de telle sorte qu'elles ne puissent pécher, elles sont en grand péril, rien ne pouvant les en préserver lorsqu'elles se trouvent étouffées par la folie. Ainsi c'est une grande miséricorde que Dieu fait à celles qui tombent par sa permission dans cette dangereuse maladie, de se soumettre ; à ceux qui les gouvernent, puisque c'est le seul moyen de les garantir du péril où elles sont. Que si quelqu'une d'elles vient à lire ceci, je la conjure au nom de Dieu, qu'il lui importe peut-être de son salut de profiter de cet avis.

Je connais des personnes tellement persécutées de cette malheureuse humeur mélancolique, que peu s'en faut qu'elles ne perdent l'esprit ; mais qui ont tant d'humilité et tant de crainte de Dieu, que, encore que la peine qu'elles souffrent leur fasse répandre des ruisseaux de larmes, elles la supportent avec patience, et obéissent aussi exactement qu'aucune des autres ; ce qui est un si grand martyre, qu'il les élèvera sans doute à un plus haut degré de gloire, et l'on peut croire, ce me semble, que, faisant leur purgatoire en ce monde, elles ne le feront point en l'autre. Que si quelques-unes ne veulent pas se soumettre de leur bon gré, il faut que les supérieurs les y contraignent, sans se laisser toucher d'une compassion indiscreète, qui pourrait être cause de troubler tout le monastère. Car, outre le préjudice qu'en recevrait cette personne, nous sommes naturellement si misérables, que les autres la croyant bonne, parce qu'elles ignoreraient ce qui se passerait en elle, elles se persuaderaient d'être mélancoliques, afin qu'on les supportât aussi, et le démon ferait qu'en effet elles le deviendraient, et causeraient un tel ravage dans toute la communauté, qu'il serait difficile d'y remédier lorsqu'on viendrait à le connaître. Cela est si important, qu'il ne faut en nulle manière le souffrir, et l'on ne saurait y veiller avec trop de soin. Que si la mélancolique résiste à ce qui lui sera ordonné, la

supérieure ne lui pardonnera rien, et sans avoir aucun égard à son infirmité, elle usera de la même rigueur que si elle avait dit quelque mauvaise parole à ses sœurs, et ainsi en tout le reste.

Il pourra paraître à quelques-uns qu'il y a de l'injustice de traiter aussi rudement une personne malade que si elle était saine. Mais si cela était véritable, il y en aurait donc à lier les fous et à les fouetter, et il faudrait leur permettre de battre et d'assommer tout le monde. On me doit croire en ceci, puisque j'en ai fait l'épreuve, et qu'après avoir employé, à mon avis, toutes sortes de remèdes, je n'y en ai point trouvé d'autres.

Que si la supérieure, par une dangereuse compassion, n'use d'abord de cette rigueur envers ces personnes mélancoliques, elles deviendront d'abord insupportables, et auront déjà beaucoup nui aux autres lorsqu'elle voudra y remédier. Mais si, comme je l'ai dit, il y a de la charité et non pas de la cruauté à lier et à châtier les fous, pour empêcher les effets de leur fureur, n'y en a-t-il pas encore davantage à prévenir le mal que ces personnes causeraient aux âmes, si l'on n'usait envers elles de sévérité ; je suis très-persuadée qu'à l'égard de quelques-unes, on en doit plutôt attribuer la faute à ce qu'elles sont d'un naturel libre, indocile, et peu humble, que non pas à la mélancolie, parce que j'ai remarqué qu'elles ont le pouvoir de se retirer en la présence de ceux qu'elles craignent. Et pourquoi ne le feraient-elles donc pas dans la crainte de déplaire à Dieu ! En vérité, j'appréhende fort que le démon, pour gagner plusieurs âmes, ne se serve du prétexte de cette humeur ; car je vois qu'on l'allègue plus que l'on ne faisait, et que l'on nomme mélancolie ce qui n'est en effet que le désir de faire sa propre volonté. Ainsi je crois que l'on ne doit plus souffrir, ni dans nos monastères, ni dans tous les autres, que l'on y nomme seulement ce nom de mélancolie, qui entraîne avec lui une certaine liberté si contraire à la soumission et à l'obéissance que demande la vie religieuse. Il faut donner à cette humeur fâcheuse le nom de maladie, et d'une maladie très-dangereuse, puisqu'elle l'est en effet, et la traiter comme telle. Il est à propos aussi, et même nécessaire de purger de temps en temps ces personnes dans

l'infirmerie : et que lorsqu'elles en sortiraient pour retourner à la communauté, elles ne soient pas moins humbles et obéissantes que les autres, sans pouvoir, pour s'en exempter, alléguer leurs indispositions. J'en ai dit les raisons, et je pourrais en ajouter encore d'autres. Mais la supérieure ne doit pas laisser d'avoir pour elles la compassion d'une véritable mère, et d'employer toutes sortes de moyens pour les guérir de cette infirmité.

Il semble que ceci soit contraire à ce que j'avais dit, qu'il les faut traiter avec rigueur. Il ne l'est pas néanmoins, puisque cette rigueur consiste à leur faire connaître qu'elles ne doivent point prétendre qu'on leur permette de se dispenser de l'obéissance pour faire leur volonté, rien n'étant si dangereux que de leur donner sujet de le croire. Mais la prudence oblige la supérieure à ne leur pas commander des choses auxquelles elle jugera qu'elles auraient de la répugnance, et ne pourraient gagner sur elles de se contraindre à les faire. Elle doit au contraire, user de douceur pour les porter, s'il est possible, à obéir par amour. C'est sans doute la meilleure de toutes les voies, et elle réussit d'ordinaire, en faisant connaître à ces personnes, tant par paroles que par actions, que l'on a pour elles beaucoup d'affection et de tendresse. Il faut aussi remarquer que le plus utile de tous les remèdes est de fort occuper ces personnes dans les offices de la maison, afin qu'elles n'aient pas le loisir de s'entretenir de ces imaginations qui sont la cause de leur mal, et qu'encore qu'elles ne s'acquittent pas trop bien de ces emplois, on souffre les fautes qu'elles y feront, pour n'être pas obligé d'en souffrir de plus grandes, si l'esprit leur tournait tout à fait. Je ne sais point de meilleur remède pour cette maladie, que de prendre garde aussi qu'elles n'emploient pas trop de temps à l'oraison, ni même aux prières ordinaires. Cela leur serait très-préjudiciable, parce que la plupart ayant l'esprit fort faible, elles ne s'entretiendraient que d'imaginaires creuses et extravagantes.

Il ne faut point leur laisser manger du poisson que très-rarement, et ne pas tant les faire jeûner que les autres. Que si l'on s'étonne de me voir donner tant d'avis sur ce sujet, et que je ne parle

point des autres, quoiqu'il se rencontre un grand nombre de maux en cette misérable vie, principalement dans un sexe aussi fragile qu'est le nôtre, je le fais pour deux raisons : la première, parce que les personnes frappées de cette maladie de la mélancolie, si contraire à la perfection, et plus dangereuse que celle où il y va de la vie, ne voulant pas en demeurer d'accord lorsqu'on les oblige de garder le lit : bien qu'elles n'aient point de fièvre, il faut, au défaut du médecin que l'on n'oserait appeler, que la supérieure y supplée. La seconde raison est que les autres maladies finissent ou par la santé, ou par la mort ; mais il est très-rare que l'on guérisse, ou que l'on meure de celle-ci, si ce n'est que l'on perde entièrement l'esprit, ce qui est une espèce de mort, puisque l'on meurt par ce moyen à toutes les choses du monde. Ne peut-on pas dire que ces âmes éprouvent aussi une autre espèce de mort par les peines que leur causent leur imagination et leurs scrupules, à qui elles donnent le nom de tentations, et dont elles peuvent tirer beaucoup de mérite, si elles les supportent avec patience ? Que si elles pouvaient connaître que cela ne procède que de cette humeur mélancolique, et qu'ainsi elles ne s'en missent pas trop en peine, elles se trouveraient bientôt fort soulagées. J'avoue qu'elles me font beaucoup de compassion, et chacune de nous considérant que la même chose lui peut arriver, n'en doit pas seulement avoir pitié mais les supporter dans leur infirmité, sans néanmoins le leur témoigner. Dieu veuille que j'aie bien rencontré dans cet avis que j'ai donné pour remédier à une si étrange maladie !

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre n'est qu'une suite du chapitre précédent, et la Sainte y parle des visions qui peuvent aussi n'être qu'un effet de mélancolie.

Je sais que le seul nom de visions et de révélations épouvante certaines personnes, et j'avoue ne pas comprendre d'où leur vient cette frayeur, ni pourquoi elles trouvent tant de péril à être conduites de Dieu par ce chemin. Je ne veux point traiter maintenant des marques par lesquelles j'ai appris de personnes fort savantes que l'on

peut connaître si ces visions et ces révélations sont bonnes ou mauvaises. Je me contenterai de dire ce que je crois que doivent faire ceux qui les auront, parce qu'il y a peu de confesseurs qui rassurent ces âmes de leur crainte ; et ils s'étonnent moins qu'on leur dise que le démon a suggéré mille pensées de blasphèmes, et de choses extravagantes et déshonnêtes, que lorsqu'on leur dit qu'un ange s'est présenté à nous, ou nous a parlé, ou que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous a paru crucifié.

Je ne dirai rien aussi des marques qui nous font voir que ces révélations viennent de Dieu, parce qu'on le connaît assez par les bons effets qu'elles produisent dans l'âme. Je parlerai seulement de ces représentations dont le diable se sert pour nous tromper, en prenant la figure de Jésus-Christ ou des saints ; et je suis très-persuadée que Notre-Seigneur ne permettra pas qu'il puisse tromper personne par ce moyen, si on ne se laisse surprendre ; mais qu'au contraire, cet ennemi de notre salut se trouvera lui-même trompé. Ainsi, au lieu de nous épouvanter, nous devons mépriser ses artifices, mettre notre confiance en Dieu, et le louer toujours de plus en plus.

J'ai vu une personne à qui ses confesseurs donnèrent d'étranges peines en une semblable rencontre ; et on connut dans la suite, par les grands effets et les bonnes œuvres que ces visions produisirent en elle, qu'elles venaient véritablement de Dieu. Néanmoins ces confesseurs lui ordonnaient de s'en moquer, et de faire le signe de la croix. Mais depuis, communiquant avec le père Dominique Yvagnées, qui était un homme fort savant, il lui dit qu'il ne fallait jamais en user ainsi, parce que l'on doit respecter l'image de Jésus-Christ, en quelque lieu qu'on la voie, fût-ce même un artifice du démon, à cause que, contre son intention, il nous fait du bien au lieu de nous nuire, quand il nous représente si au naturel un crucifix ou quelque autre objet de notre piété, qu'il demeure imprimé dans notre cœur. Cette raison me toucha fort, parce qu'il est vrai que lorsque nous voyons un excellent portrait, quoique peint par un méchant homme, nous ne laissons pas de le beaucoup estimer ; ce qui se rencontre de défectueux dans le peintre ne diminuant rien de

l'excellence de son ouvrage. Ainsi le bien ou le mal n'est pas dans la vision, mais dans celui qui, la voyant, en fait ou n'en fait pas son profit. Car, s'il en use comme il doit, elle ne lui saurait nuire, encore qu'elle vienne du démon ; ni au contraire lui seoir, quoiqu'elle vienne de Dieu, si, au lieu de s'en humilier, il s'en glorifie, parce que bien loin de faire comme l'abeille qui convertit en miel ce qu'elle tire des fleurs, il imite l'araignée qui le convertit en venin.

Pour m'expliquer davantage, j'ajoute que lorsque Notre-Seigneur, par un effet de sa bonté, se montre à une âme pour se mieux faire connaître à elle, et augmenter l'amour qu'elle lui porte, ou qu'il lui découvre quelqu'un de ses secrets, ou qu'il lui fait quelque autre faveur ; si, au lieu d'être confuse de recevoir une si grande grâce et de s'en juger indigne, elle s' imagine d'être une sainte, et que c'est la récompense des services qu'elle lui rend, il est évident qu'elle convertit en poison, comme l'araignée, l'avantage qu'elle en devait recevoir. Mais quand au contraire c'est le démon qui est l'auteur de ces visions pour faire tomber l'âme dans l'orgueil, si, dans la pensée qu'elle a qu'elles viennent de Dieu, elle s'humilie, si elle reconnaît qu'elle n'a point mérité cette faveur, si elle s'efforce de le servir avec encore plus d'affection, si elle s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table de celles à qui Dieu fait de semblables grâces, si elle fait pénitence, si elle redouble ses prières, si elle veille sur elle-même, de peur d'offenser un Dieu à qui elle est si obligée, et si elle pratique plus parfaitement l'obéissance, je puis assurer hardiment que non seulement cet artifice du démon ne lui nuira point, mais qu'il demeurera confus. Que si dans ces apparitions il lui dit quelque chose de ce qui se passe en elle, ou lui découvre l'avenir, elle doit le rapporter à un confesseur prudent et savant, et se conduire par ses avis. Elle peut aussi en parler à sa supérieure, afin qu'elle lui donne pour confesseur un homme qui ait les qualités que je viens de dire. Mais si, après en avoir usé de la sorte, elle n'obéit pas à ce que lui dira son confesseur, il est évident que ces visions viennent du démon, ou d'une profonde mélancolie, puisque, encore que le confesseur se trompât, elle se tromperait bien davantage en

manquant d'exécuter ce qu'il lui ordonne, quand ce serait même un ange du ciel qui lui eût parlé. Car Notre-Seigneur, ou lui donnera la lumière, ou disposera les choses de telle sorte, qu'elle ne pourra faillir en lui obéissant ; au lieu qu'elle ne saurait manquer à lui obéir, sans s'engager dans un grand péril, au moins en de grands inconvénients.

On doit remarquer que la nature humaine est si faible, particulièrement dans les femmes, et plus qu'en toute autre chose dans l'exercice de l'oraison, qu'il ne faut pas prendre pour des visions tout ce qui se présente à notre imagination ; mais croire que lorsque c'en sont véritablement, il est facile de le connaître ; et, pour peu que ces personnes soient mélancoliques, elles doivent encore beaucoup plus y prendre garde ; car j'ai vu des effets de ces imaginations qui m'ont épouvantée, et fait admirer que ces personnes puissent si fortement se persuader d'avoir vu ce qu'elles n'ont point vu. Un prêtre me dit un jour, comme le croyant véritable, qu'une femme qu'il confessait l'avait assuré que la sainte Vierge la visitait fort souvent ; s'asseyait sur son lit, lui parlait pendant plus d'une heure, lui prédisait l'avenir, et l'instruisait de plusieurs autres choses ; et comme parmi tant de rêveries quelqu'une se trouvait conforme à la vérité, elle ajoutait foi à tout le reste. Je connus aussitôt ce que c'était, mais je n'osais le lui dire, parce que nous vivons dans un siècle où la prudence oblige à beaucoup considérer ce que l'on peut penser de nous, afin que nos avis soient bien reçus. Ainsi je me contentai de lui répondre que je croyais qu'il devait attendre à porter jugement de ces visions, jusqu'à ce qu'il eût vu par d'autres effets si ces prophéties se trouveraient véritables, et qu'il se fût informé de la vie de cette personne. Il approuva mon avis, et connut enfin que ce n'était qu'une rêverie. Je pourrais rapporter divers exemples semblables, qui feraient voir que je n'ai pas tort de dire qu'il ne faut pas facilement ajouter foi à ces prétendues visions, mais les bien examiner avant que d'en parler à son confesseur, afin de ne le pas tromper, quoique sans dessein, parce que, quelque savant qu'il soit, il ne comprendra rien à de telles choses, s'il n'en a de l'expérience. Il n'y a pas longtemps qu'un homme en imposa, par de semblables chimères, à des gens fort

doctes et fort spirituels. Mais en ayant parlé à une personne qui recevait véritablement des grâces de Dieu, elle connut aussitôt que ce n'était que folie et illusion. Il se passa néanmoins quelque temps avant que l'on en fût persuadé ; et enfin Notre-Seigneur rendit, la chose si manifeste, que l'on ne put plus en douter.

Il est fort important, pour les raisons que je viens de dire, et d'autres que j'y pourrais ajouter, que chaque religieuse rende un compte exact de son oraison à la supérieure, et que cette supérieure considère avec grand soin le naturel et la vertu de cette sœur, pour en informer le confesseur, afin qu'il puisse mieux, en juger ; et que si le confesseur ordinaire n'est pas intelligent en cela, elle en choisisse un autre qui le soit. Il importe aussi, plus qu'on ne le saurait dire, de ne point parler de semblables choses à des personnes de dehors, quoique l'on soit assuré que ce sont de véritables faveurs de Dieu, et toutes miraculeuses, et de n'en rien dire aussi à son confesseur, s'il n'était pas assez prudent pour les taire. Mais il faut que la supérieure les sache toujours, et les écoute avec grande application, et dans la disposition de louer beaucoup plus celles des sœurs qui surpassent les autres en humilité, en mortification et en obéissance, que non pas celles que Dieu conduit par le chemin d'une oraison surnaturelle, quoiqu'elles aient aussi toutes ces vertus. Car si ces dernières n'agissent que par l'esprit de Dieu, au lieu de s'en attrister, elles s'humilieront et se réjouiront d'être méprisées ; et les autres, pour se consoler de ne pouvoir arriver à ces faveurs extraordinaires que Dieu ne donne qu'à ceux qu'il lui plaît, redoubleront leurs efforts pour s'avancer de plus en plus dans les vertus d'humilité, de mortification et d'obéissance, que nous pouvons, encore qu'elles viennent aussi de lui, contribuer à acquérir, et qui sont d'une utilité merveilleuse dans les monastères. Ce Dieu tout puissant, de qui seul dépend notre bonheur, veuille, s'il lui plaît, nous les accorder ; et il ne nous les refusera pas, sans doute, pourvu que nous les lui demandions par de bonnes œuvres, de ferventes prières, et une ferme confiance en sa bonté et en sa miséricorde.

Fondation du monastère des carmélites de Malagon.

CHAPITRE IX.

De quelle sorte cette fondation se fit, sans y rencontrer aucune difficulté.

Je me suis beaucoup éloignée de mon sujet ; mais il se pourra faire que les avis que je viens de donner seront plus utiles que le récit de nos fondations.

Étant donc dans le monastère de Médine-du-Champ, ce m'était une grande consolation de voir que les sœurs marchaient sur les pas de celles de Saint-Joseph d'Avila, par leur amour pour l'observance, leur charité, et leurs dispositions intérieures ; comme aussi de considérer le soin que Notre-Seigneur prenait de cette maison consacrée à son service, tant pour ce qui regardait notre église, que notre subsistance. Il y entra alors quelques filles, qu'il paraissait bien qu'il avait choisies pour affermir cet édifice spirituel. Car ces commencements dépendent de tout, parce que celles qui viennent ensuite n'ont qu'à marcher dans le chemin qu'elles trouvent déjà marqué.

Il y avait à Tolède une sœur du duc de Medina-Celi, auprès de laquelle j'avais demeuré quelque temps, par l'ordre de mes supérieurs, ainsi que je l'ai rapporté fort particulièrement en parlant de la fondation de Saint-Joseph d'Avila. Lorsque cette dame sut que j'avais le pouvoir de fonder des monastères, elle me pressa extrêmement d'en établir un dans une petite ville qui lui appartenait, nommée Malagon. Mais je ne pouvais m'y résoudre, à cause que le lieu était si peu considérable, que pour pouvoir y vivre, on serait contraint d'avoir du revenu, à quoi j'avais une grande répugnance.

J'en communiquai avec des personnes savantes et avec mon confesseur, et ils me dirent que puisque le concile permet d'avoir du revenu, je ferais mal, pour suivre mon sentiment, de refuser d'établir un monastère où Dieu pouvait être bien servi. Cette raison jointe aux pressantes et continuelles instances de cette dame, me contraignirent de me rendre à son désir ; et elle donna un revenu suffisant pour

l'entretien de ce monastère ; ce que je croyais nécessaire, parce que je suis persuadée qu'une maison religieuse doit être dans une entière pauvreté, ou avoir moyen de subsister, afin que les religieuses n'aient pas besoin de rien demander à personne, et ainsi, j'ai toujours fait ce que j'ai pu pour empêcher que, dans ces maisons, aucune religieuse n'eût rien en particulier, et pour y faire garder aussi exactement nos constitutions que dans celles où l'on ne peut rien posséder.

Après que l'on fut convenu de tout ce qui regardait cette nouvelle fondation, j'envoyai chercher des religieuses pour l'établir. Nous allâmes avec cette dame à Malagon, et y demeurâmes plus de huit jours dans une chambre du château, à cause que la maison qui nous était destinée n'était pas encore en état de nous recevoir.

Le dimanche des rameaux de l'année 1568, nous accompagnâmes la procession à l'église, avec nos voiles baissés et nos manteaux blancs ; et en suite de la prédication, on apporta le très-saint Sacrement dans notre monastère ; ce qui donna de la dévotion à tout le peuple.

Quelques jours après, venant de communier, et étant en oraison, Notre-Seigneur me dit : *Qu'il serait bien servi dans ce monastère.* Il me semble que je n'y demeurai pas plus de deux mois, parce que je me trouvais pressée intérieurement d'aller fonder celui de Valladolid pointes raisons que je vais dire.

Fondation du monastère des carmélites de Valladolid.

CHAPITRE X.

Fondation de ce monastère de Valladolid, faite par la Sainte.

Quatre ou cinq mois avant la fondation du monastère de Malagon, un gentilhomme fort qualifié me dit que si je voulais en fonder un à Valladolid, il me donnerait une maison où il y avait un grand jardin, fort beau, avec une vigne ; et il me fit cette offre d'une manière si obligeante, qu'il voulait dès l'heure même m'en mettre en

possession. Ainsi, quoique je ne fusse pas trop portée à fonder en ce lieu-là, parce que cette maison était éloignée d'un quart de lieue de Valladolid, je crus ne devoir pas refuser un présent qu'il faisait de si bon cœur, ni le priver du mérite d'une si bonne œuvre, et je pensai qu'après nous être mises en possession, nous pourrions trouver quelque moyen de nous établir dans Valladolid.

Deux mois après, ce gentilhomme tomba, assez loin du lieu où j'étais, dans une maladie subite. Il perdit la parole, et ainsi ne put se confesser ; mais il témoigna par plusieurs signes qu'il demandait pardon à Dieu, et ne vécut ensuite que peu de jours. Notre-Seigneur me dit *qu'il lui avait fait miséricorde en considération du service qu'il avait rendu à sa mère, par le don de cette maison, et qu'il sortirait du purgatoire lorsqu'on y aurait dit la première messe*. Je fus si touchée de la peine que souffrait cette âme, que, quelque désir que j'eusse de faire la fondation de Tolède, je quittai tout pour ne pas perdre un moment à travailler de tout mon pouvoir à celle de Valladolid.

Je ne pus exécuter ce dessein aussi promptement que je le souhaitais, parce que je fus contrainte de m'arrêter durant quelques jours au monastère de Saint-Joseph d'Avila, de la conduite duquel j'étais chargée, et Saint-Joseph de Médine-du-Champ, qui se rencontra sur mon chemin. Y étant un jour en oraison, Notre-Seigneur me dit : *Hâtez-vous ; car cette âme souffre beaucoup*. Ainsi, quoique je manquasse de plusieurs choses, je me mis aussitôt en chemin, et arrivai à Valladolid le jour de saint Laurent. Je fus touchée d'un sensible déplaisir lorsque je vis la maison, parce qu'encore que le jardin en fût très-beau et très-agréable, ce lieu était malsain, à cause qu'il était assis le long de la rivière, et qu'il était impossible de rendre la maison logeable pour des religieuses, sans une grande dépense.

Bien que je fusse fort lasse, il me fallut aller entendre la messe dans un monastère de notre ordre, qui est à l'entrée de la ville, et j'en trouvai le chemin si long, que cela redoubla ma peine. Je n'en

témoignai rien à mes compagnes, de peur de les décourager ; car, quoique faible, ce que Dieu m'avait dit me soutenait ; et ma confiance en lui me faisait espérer qu'il y apporterait du remède. J'envoyai secrètement quérir des ouvriers, et leur fis faire quelques cloisons pour nous loger. Un des deux religieux qui voulaient embrasser la réforme, et Julien d'Avila, ce bon prêtre dont j'ai parlé, étaient avec nous. Le premier s'informait de notre manière de vivre, et l'autre travaillait à obtenir la permission de l'ordinaire pour notre établissement, que l'on ne mettait point en doute avant que nous fussions armées. On ne put l'avoir sitôt, on nous accorda seulement de faire dire la messe dans le lieu dont nous avons fait une chapelle, et je l'y fis dire.

Cela ne me mit pas néanmoins l'esprit en repos touchant cette âme pour qui je la faisais célébrer, parce qu'encore qu'il m'eût été dit qu'elle serait délivrée à la première messe, je croyais que ces paroles s'entendaient de la messe qui se dirait lorsque l'on mettrait le saint Sacrement dans notre chapelle. Mais quand le prêtre, tenant entre ses mains la sainte hostie, vint à moi pour me communier, j'aperçus à côté de lui la figure de ce gentilhomme, qui, les mains jointes, et avec un visage gai et resplendissant, me remerciait de ce que j'avais fait pour le tirer du purgatoire ; et je le vis ensuite monter dans le ciel. J'avoue que la première fois que l'on me dit qu'il était en voie de salut, j'eus de la peine à le croire, à cause qu'il était, entre autres choses, si attaché au monde, qu'il me semblait que la vie qu'il avait menée donnait sujet d'appréhender pour lui une seconde mort. Mais il avait assuré mes compagnes que cette pensée de la mort lui était toujours présente. On voit par un tel exemple combien Notre-Seigneur considère les services que l'on rend à sa sainte Mère, et quelle est sa miséricorde. Qu'il soit béni et loué à jamais de récompenser ainsi par une bonne vie et une gloire éternelle nos bonnes œuvres, qui, étant si peu considérables par elles-mêmes, n'ont d'autre prix que celui qu'il lui plaît de leur donner.

Le 15 d'août de l'année 1568, jour de l'assomption de la sainte Vierge, nous prîmes possession de ce monastère, et n'y demeurâmes

pas longtemps, parce que nous y tombâmes presque toutes malades. Il y avait en ce lieu une dame, nommée madame Marie de Mendoce, femme du commandeur Cobos, et mère du marquis de Camarasa, très-vertueuse et très-charitable, ainsi que ses grandes aumônes le faisaient assez paraître. Comme elle était sœur de l'évêque d'Avila, je l'avais connue dans le monastère que nous y avons. et reçu de grandes preuves de sa bonté pour moi et pour tout notre ordre. Elle la témoigna bien encore alors. Car, voyant qu'il paraissait impossible que nous demeurassions en ce lieu-là, tant à cause qu'il était si malsain, que parce qu'il était trop éloigné de la ville pour y recevoir des aumônes, elle me dit de quitter cette maison, et qu'elle nous en achèterait une autre beaucoup plus commode. Elle l'a exécuté avec tant de libéralité, qu'elle ne nous a jusqu'ici laissé manquer de rien, et elle continuera sans doute toujours à nous assister de la même sorte.

Le jour de saint Blaise, nous allâmes en procession dans cette maison, accompagnées de tout le peuple, qui témoigne toujours d'y avoir une très-grande dévotion, à cause des grâces dont Dieu la favorise. Car Notre-Seigneur y a attiré des âmes si parfaites, que l'on pourra, avec le temps, écrire combien grande est leur sainteté, afin qu'on lui donne les louanges qui lui sont dues, de se servir de moyens si faibles pour faire de si grandes choses, et répandre ses bénédictions sur ses créatures.

CHAPITRE XI.

La Sainte ne parle dans ce chapitre que de la vie et de la mort admirable d'une excellente religieuse de ce monastère de Valladolid, nommée Beatrix Ognez.

Une demoiselle, nommé Béatrix Ognez, prit l'habit dans ce monastère. Sa vertu était si extraordinaire, que l'on ne pouvait voir sans étonnement les grâces dont Dieu la comblait. La prieure et toutes les sœurs assurent que l'on n'a jamais pu remarquer en elle la moindre imperfection. Son humeur était toujours égale. Une joie modeste faisait voir sur son visage le calme et la tranquillité de son

âme. Son amour pour le silence était sans affectation, et ne faisait peine à personne. On n'entendait jamais sortir de sa bouche une seule parole où l'on pût trouver à redire, ni qui témoignât qu'elle eût bonne opinion d'elle-même. Elle ne s'excusait point quand la prieure, pour l'éprouver et la mortifier, selon que nous avons coutume d'en user, la blâmait de quelque chose qu'elle n'avait pas faite. Elle ne se plaignait de quoi que ce fût, ni d'aucune des sœurs. Dans quelques offices qu'on l'occupât, elle ne faisait ni ne disait la moindre chose qui pût déplaire à personne, ou donner lieu à la reprendre de quelque faute, ni même dans le chapitre, quoique les zélatrices soient très-exactes à remarquer jusqu'aux moindres. Son intérieur et son extérieur étaient également si réglés, que rien n'était capable de la troubler ; et tant de vertus jointes ensemble venaient de ce que la pensée de l'éternité, et la fin pour laquelle Dieu nous a créés, lui étaient toujours présentes. Elle avait sans cesse les louanges de Dieu dans la bouche, la reconnaissance de ses faveurs dans le cœur, et son âme élevée vers lui par une oraison continuelle.

Quant à ce qui regarde l'obéissance, non seulement elle n'y manqua jamais, mais elle exécutait tout ce qu'on lui commandait avec joie et avec promptitude, et parfaitement. Sa charité pour le prochain était si grande, qu'elle disait qu'il n'y avait rien qu'elle ne fût prête d'endurer pour empêcher la perte d'une âme, et la mettre en état de jouir de la présence de Jésus-Christ son frère. C'est ainsi que dans ses travaux elle nommait Notre-Seigneur ; et ces travaux étaient très-grands, comme on le verra dans la suite, parce que ses maladies étaient terribles. Mais elle en supportait les excessives douleurs avec la même joie que donnent aux autres les plaisirs et les délices ; et Dieu seul était capable de la mettre dans une disposition si admirable.

Cette sainte religieuse ayant appris qu'on allait brûler deux hommes pour d'horribles crimes, et qu'ils étaient mal disposés à la mort, elle en fut si vivement touchée, qu'elle pria instamment Notre-Seigneur d'avoir compassion de leurs âmes, et de lui faire éprouver tous les tourments qu'ils avaient mérités et qu'elle pourrait supporter.

Cette même nuit elle tomba malade d'une fièvre qui lui dura jusqu'à la mort avec de continuelles souffrances ; et ces deux hommes finirent leur vie chrétiennement, ce qui fit connaître que Dieu l'avait exaucée. Car, outre la fièvre, un apostume dans les entrailles lui causait des douleurs si violentes, qu'il ne fallait pas, pour les souffrir, moins de patience que celle que Dieu lui donnait. Comme cet apostume était intérieur, on employait inutilement des remèdes pour le guérir ; Dieu permit qu'il perçât, et qu'elle en fût un peu soulagée : mais, entendant un jour un sermon sur le sujet de la croix de Notre-Seigneur, l'extrême désir qu'elle avait de souffrir s'augmenta de telle sorte, qu'après avoir versé des ruisseaux de larmes, elle se jeta sur son lit ; et quand on lui demanda ce qu'elle avait, elle répondit que le plus grand plaisir qu'on lui pouvait faire était de prier Notre-Seigneur de lui envoyer beaucoup de croix.

Sa consolation était de rendre compte à la mère prieure de tout ce qui se passait dans son âme. Durant toute sa maladie, elle ne fit pas la moindre peine à personne, et elle obéissait si ponctuellement à ce que l'infirmière lui disait, qu'elle n'aurait pas voulu boire seulement une goutte d'eau sans sa permission. C'est une chose assez ordinaire de voir des personnes d'oraison désirer des travaux quand elles n'en ont point ; mais il y en a peu qui s'en réjouissent lorsqu'ils les souffrent.

La maladie de cette excellente religieuse croissant toujours, elle ne put durer longtemps. Un autre apostume à la gorge, accompagné de douleurs excessives, la mit en état de ne pouvoir plus rien avaler. La prieure la voulant consoler en présence de quelques-unes des sœurs, et l'exhorter à prendre courage dans une si grande souffrance, elle lui répondit que ces douleurs ne lui donnaient point de peine, et qu'elle ne voudrait pas changer l'état où elle était contre la santé la plus parfaite.

Ce divin Sauveur, pour l'amour duquel elle supportait avec joie tant de douleurs, lui était si présent, qu'il n'y avait rien qu'elle ne s'efforçât de faire pour les cacher ; et ce n'était que lorsque leur

violence redoublait, qu'on l'entendait tant soit peu se plaindre. Elle était persuadée qu'il n'y avait pas dans tout le monde une personne plus imparfaite qu'elle, et son humilité se remarquait jusque dans ses moindres actions. Son plus grand plaisir était de parler des vertus des autres. Ses mortifications étaient extrêmes, et elle évitait avec tant d'adresse tout ce qui pouvait lui donner de la récréation, qu'il fallait y prendre garde bien près pour s'en apercevoir. Elle paraissait ne vivre plus sur la terre, ni parmi les créatures, tant toutes les choses d'ici-bas lui étaient indifférentes. Il n'y avait point d'accidents qu'elle ne supportât avec une si grande paix, que l'on ne voyait jamais son esprit changer d'assiette ; sur quoi une sœur lui dit un jour qu'elle ressemblait à ces personnes qui se piquent tellement d'honneur, qu'elles se laisseraient plutôt mourir de faim que de découvrir aux étrangers leur nécessité. Car ces bonnes filles ne pouvaient croire qu'elle ne sentit certaines choses auxquelles elle paraissait être insensible.

La fin qu'elle se proposait dans tous les offices où on l'employait était si pure, qu'elle ne perdait rien du mérite qu'elle pouvait tirer de ce travail. Elle disait aux sœurs sur ce sujet : Il n'y a point de si petite action qui ne soit d'un très-grand prix, lorsqu'elle se fait dans la vue et pour l'amour de Dieu, et que nous ne devons pas même tourner les yeux que pour lui plaire. Comme elle ne se mêlait jamais de rien, si on ne le lui commandait, elle ne voyait point les fautes des autres, mais seulement les siennes ; et ce lui était une si grande peine d'entendre du bien d'elle, que, pour n'en pas donner une semblable à ses sœurs, elle ne les louait point en leur présence.

Elle ne prenait aucun divertissement, soit en allant au jardin ou autres choses semblables, à cause qu'elle n'en trouvait point dans les créatures. Elle disait ne pas comprendre comment elle aurait pu désirer d'être soulagée des douleurs que Dieu permettait qu'elle souffrît. Ainsi elle ne demandait rien, et se contentait de recevoir ce qu'on lui donnait. Elle ajoutait que, ne cherchant de consolations qu'en Dieu, elle ne considérait les autres que comme des croix. Je puis parler de ceci avec certitude, parce que m'étant informée très-

particulièrement de toutes les sœurs de cette maison, de ce qui regardait cette sainte fille, il n'y en a pas eu une seule qui ne m'ait dit n'avoir rien remarqué en elle qui ne témoignât une grande perfection.

Le terme prescrit de Dieu à la vie mortelle de sa servante étant arrivé, ses douleurs augmentèrent encore. Elle se trouva attaquée de tant de maux joints ensemble, que les sœurs allaient la voir de temps en temps pour louer Dieu de la joie avec laquelle il lui faisait la grâce, de les souffrir. Notre chapelain, qui était aussi notre confesseur et un homme de grande vertu, souhaitait extrêmement de se trouver à sa mort, parce que la connaissance que la confession lui avait donnée de ses plus intimes sentiments la lui faisait considérer comme une sainte. Son désir fut accompli ; car, après qu'elle eut reçu l'extrême-onction et qu'on vit qu'elle s'affaiblissait, on le fit venir, afin, s'il en était besoin, qu'il la réconciliât et l'assistât jusqu'au dernier moment. Un peu avant neuf heures, et un quart-d'heure avant qu'elle rendit l'esprit, toutes les sœurs étant auprès d'elle avec ce bon prêtre, ses douleurs cessèrent entièrement. Elle se trouva dans une très-grande paix. Son visage parut gai et tout éclatant de lumière. Elle leva les yeux comme pour regarder quelque chose qui lui donnait un extrême contentement, et elle sourit deux fois. La joie que le confesseur et toutes ces religieuses en ressentirent fut si grande, qu'ils considéraient cette bienheureuse fille comme étant déjà dans le ciel. Elle expira en cet état pour aller prendre place avec les anges ; car sa foi, jointe à la manière dont elle a passé sa vie, ne nous donne-t-elle pas sujet de croire que Dieu l'a retirée à lui, pour la récompenser, dans un repos éternel, de l'ardent désir qu'elle avait de souffrir, pour lui témoigner son amour lorsqu'elle était sur la terre.

Ce bon prêtre a dit à plusieurs personnes que, lorsqu'il mit le corps dans la sépulture, il en sentit sortir une odeur très-excellente. La sacristine a assuré qu'elle n'avait pas trouvé la moindre diminution aux cierges qui furent allumés à ses funérailles ; et il n'y a rien en cela que la bonté de Dieu ne rende croyable. L'ayant dit depuis à un religieux de la compagnie de Jésus, qui avait été son confesseur durant plusieurs années, il me répondit qu'il ne s'en étonnait point,

parce qu'il savait que Dieu lui faisait des grâces très-particulières. Je le prie de tout mon cœur, mes filles, de nous accorder celle de profiter d'un si grand exemple, et de plusieurs autres semblables qu'il nous propose dans ces maisons consacrées à son service. J'en rapporterai peut-être quelque chose, afin d'exciter à les imiter celles qui sont tièdes, et de nous porter toutes à louer Dieu de ce qu'il lui plaît de faire ainsi éclater sa grandeur et son pouvoir dans un sexe si fragile.

Fondation du premier monastère des carmes déchaussés.

CHAPITRE XII.

Du commencement de cette fondation.

Avant que de faire la fondation de Valladolid dont je viens de parler, le père Antoine de Jésus, prieur des carmes de Sainte-Anne de Médine, le père Jean de la Croix et moi, nous avons résolu, comme je l'ai dit, que s'il se faisait un monastère de carmes déchaussés où l'on observât la première règle, ils seraient les premiers qui entreraient. Mais ne voyant point de moyen d'avoir une maison, tout ce que je pouvais faire était de recommander cette affaire à Dieu. J'étais satisfaite de ces deux religieux ; car, quant au père Antoine de Jésus, il avait souffert avec grande patience les peines et les travaux dont il avait été exercé depuis un an. Et à l'égard du père Jean de la Croix, il n'avait pas besoin d'une nouvelle épreuve, parce qu'encore qu'il n'eut fait profession que de l'observance mitigée, il avait toujours vécu fort saintement et dans une grande régularité.

Dieu, qui m'avait déjà accordé le principal en me donnant ces deux religieux pour commencer ce nouvel établissement, pourvut au reste. Un gentilhomme d'Avila, nommé don Raphaël, à qui je n'avais jamais parlé, ayant appris que je voulais fonder un monastère de carmes déchaussés, vint m'offrir une maison qu'il avait dans un hameau d'environ vingt feux, où demeurait un receveur du bien qu'il avait aux environs. Quoique je jugeasse assez quelle pouvait être

cette maison, je ne laissai pas d'en louer Dieu et de remercier ce gentilhomme. Il me dit ensuite que, se rencontrant qu'elle était sur le chemin de Médine-du-Champ, et devant passer par là lorsque j'irais à la fondation de Valladolid, je pourrais la voir. Je le lui promis et je l'exécutai.

Je partis d'Avila de grand matin, au mois de juin, avec une religieuse et le père Julien d'Avila, chapelain de Saint-Joseph, dont j'ai parlé, qui m'accompagnait dans tous mes voyages. Nous nous égarâmes en chemin, parce que le lieu où nous allions était si peu connu, que personne ne pouvait nous l'enseigner, et nous en étions encore fort éloignés, lorsque nous croyions en être proches. Le soleil était d'ailleurs si ardent, qu'il me souviendra toute ma vie de la peine que nous eûmes ce jour-là. Enfin nous arrivâmes un peu avant la nuit, et trouvâmes la maison si sale, à cause de la quantité de gens qui faisaient l'aôût, que nous ne pûmes nous résoudre d'y coucher. Il y avait un porche assez raisonnable, une chambre retranchée, avec son galetas et une petite cuisine. Voilà en quoi consistait ce bel édifice. Après l'avoir considéré, je crus que l'on pouvait faire du porche une chapelle, un chœur de ce galetas, et un dortoir de la chambre. Mais encore que ma compagne fût beaucoup meilleure que moi et une personne de grande pénitence, elle ne pouvait comprendre que je voulusse faire là un monastère. Elle me dit : En vérité, ma mère, quelque habile que vous soyez, vous ne sauriez en venir à bout. N'y pensez plus, je vous prie. Quant au père Julien, bien qu'il fût du même sentiment, il ne me contredit pas, lorsque je lui eus dit mes raisons. Nous allâmes à l'église et y passâmes la nuit, quoique nous fussions si fatigués, que nous avions beaucoup plus besoin de dormir que de veiller.

Aussitôt que nous fûmes arrivés à Médine, j'informai le père Antoine de l'état des choses ; je lui demandai s'il pourrait se résoudre à passer quelque temps en ce lieu-là, et je lui dis que Dieu lèverait bientôt tous les obstacles. Ce qui me faisait parler si hardiment, c'est que ce que Notre-Seigneur a fait depuis m'était dès lors si présent, que je n'en doutais non plus qu'à cette heure que je le vois de mes

yeux. Et il a fait même beaucoup plus, puisque dans le temps que j'écris ceci, il y a déjà, par sa bonté, dix monastères de carmes déchaussés. J'ajoutai qu'il ne devait pas se persuader que le provincial qui sortait de charge et celui qui y entrait, du consentement desquels nous avons besoin, nous l'accordassent pour quelque bonne maison ; mais qu'ils ne nous refuseraient pas la permission de nous établir dans ce hameau. Joint à cela qu'il ne dépendait pas de nous de trouver un lieu qui nous fût plus propre. Comme Dieu avait donné à ce bon père plus de courage qu'à moi, il me répondit qu'il était prêt non seulement d'y aller, mais, s'il en était besoin, d'y demeurer dans un toit à pourceaux. Le père Jean de la Croix fut du même sentiment. Ainsi il ne nous restait que d'avoir la permission des pères provinciaux dont j'ai parlé ; ce qui était une condition que le père général m'avait imposée ; et comme j'espérais l'obtenir avec l'assistance de Notre-Seigneur, je priai le père Antoine de faire ce qu'il pourrait pour recouvrer quelques aumônes, afin de réparer la maison.

Je m'en allai ensuite avec le frère Jean de la Croix à la fondation de Valladolid ; et comme nous y demeurâmes quelque temps sans clôture, pendant qu'on travaillait à mettre ce monastère en état, j'eus le loisir d'informer ce père de toute notre manière de vivre, tant pour ce qui regarde la mortification et la charité fraternelle, que nos récréations, qui sont réglées de telle sorte et avec une telle discrétion, qu'elles servent à nous faire remarquer les manquements les unes des autres, et à trouver quelque soulagement dans les austérités auxquelles la règle nous oblige. Ce père était si vertueux, que je pouvais beaucoup plus apprendre de lui que de moi. Mais ce n'était pas à quoi je pensais alors, et mon dessein était seulement de l'instruire de tout ce qui se passait parmi nous.

Dieu permit que le père Alphonse Gonzalés, alors notre provincial, et de qui je devais obtenir cette permission, se trouvait là. J'alléguai tant de raisons à ce vieillard, qui était un fort bon homme, et je lui représentai si fortement le compte qu'il aurait à rendre, s'il s'opposait à une si bonne œuvre, que Dieu, qui voulait qu'elle réussît,

le préparant en même temps à s'y rendre favorable, je le trouvai assez bien disposé. Madame Marie de Mendoce, qui nous a toujours tant aimées et tant assistées, et l'évêque d'Avila, son frère, achevèrent de le déterminer, comme aussi le père Ange de Salazar, auparavant provincial, qui était celui que j'appréhendais le plus. Car il se rencontra par bonheur qu'il eut besoin de la faveur de cette dame, et je ne doute point que cette considération ne servît beaucoup à le faire résoudre. Mais quand cela n'aurait pas été, je ne doute point que Dieu ne lui eût touché le cœur, comme il fit au père général, lorsqu'il n'y avait aucun sujet de l'espérer.

Combien de choses ai-je vues dans ces fondations, qui paraissaient impossibles, et que Notre-Seigneur, par sa toute-puissance, a rendues faciles ! et quelle confusion ne dois-je point avoir de n'en être pas devenue meilleure ? J'avoue qu'en écrivant ceci, j'en demeurai épouvantée, et je souhaite que Dieu fasse connaître à tout le monde que la part que les créatures ont eue à ces fondations est si petite, qu'elle ne mérite pas d'être considérée. C'est lui seul qui a tout fait, et par de si faibles commencements, qu'il n'y avait que son pouvoir infini qui fût capable de mettre les choses au point où elles sont aujourd'hui. Qu'il soit béni et loué dans tous les siècles.

CHAPITRE XIII.

Suite de la fondation de ce monastère, et de la manière de vivre si austère et si pauvre de ces bons pères.

Lorsque je me vis assurée de ces deux religieux, il me sembla que tout était fait, et nous résolûmes que le père Jean de la Croix irait dans cette maison pour travailler, le mieux qu'il pourrait, à la rendre logeable. Car je ne voulais point perdre de temps à commencer cette fondation, tant je craignais d'y rencontrer de l'obstacle, comme cela arriva. Le père Antoine, de son côté, avait déjà préparé quelque chose de ce qui était nécessaire, et nous l'aidions en ce que nous pouvions ; mais ce que nous pouvions était peu. Il me vint trouver à

Valladolid, et il me dit, avec grande joie, ce qu'il avait fait, que l'on pouvait dire n'être presque rien, puisqu'il ne consistait qu'en cinq horloges, et je ne laissai pas d'en être bien aise. Il ajouta qu'il avait désiré d'en avoir beaucoup, afin que les heures fussent bien réglées, et je crois qu'il n'avait pas seulement pourvu à avoir de quoi se coucher. Encore que le père Jean de la Croix et lui n'oubliassent rien de ce qui dépendait d'eux, le manque d'argent fit que la maison ne pût être mise sitôt en état. Lorsqu'elle le fut, le père Antoine se démit de sa charge de prieur du monastère de Saint-Anne, fit avec grande ferveur profession de la première règle, sans vouloir l'éprouver auparavant, comme je lui conseillais, et s'en alla avec un extrême contentement dans cette petite maison, où le père Jean de la Croix était déjà. Il m'a dit depuis qu'en y arrivant, il avait senti une très-grande joie, dans la pensée qu'il avait enfin entièrement renoncé au monde, pour finir ses jours dans la solitude.

CONTRE LES BEAUX BÂTIMENTS

Le père Jean de la Croix et lui non seulement ne furent point touchés de la pauvreté de cette maison, mais elle leur parut très-agréable, et ils s'y trouvaient parfaitement bien. Seigneur mon Dieu, que les superbes bâtiments et les plaisirs extérieurs sont peu capables de donner de consolations intérieures ! Je vous conjure, mes sœurs, et vous mes pères, par l'amour que vous portez à sa suprême majesté, de demeurer toujours dans un grand détachement à l'égard de ces maisons magnifiques et somptueuses, et d'avoir sans cesse devant les yeux ces saints fondateurs de notre ordre, qui sont nos pères, que nous savons être arrivés, par la pauvreté et l'humilité, à la jouissance éternelle de la présence de Dieu.

J'ai éprouvé que quand le corps a moins ses commodités, l'âme ressent plus de joie. Quel avantage pouvons-nous tirer de ces grands logements, n'ayant l'usage que d'une cellule ? et que nous importe qu'elle soit belle et spacieuse, puisque nous ne devons pas nous occuper en regarder les murailles ? Considérons combien peu de temps il nous reste à demeurer dans ces maisons matérielles. Il faut

les quitter avec la vie, qui, quelque longue qu'elle soit, passera si vite. Tout ce qui paraît de plus rude ne doit-il pas nous sembler doux, lorsque nous pensons que moins nos sens auront eu de contentement ici-bas, plus nos âmes en recevront dans cette heureuse éternité, dont les divers degrés de gloire seront proportionnés à l'amour qui nous aura fait imiter les actions de notre divin époux ? Puisque nous disons que ces commencements ne tendent qu'à rétablir la pureté de la règle de la très-sainte Vierge, notre patronne, témoignons-lui notre respect et aux saints pères, nos fondateurs, en nous conformant à la vie qu'ils ont menée sur la terre. Et si notre faiblesse nous rend incapables de marcher en toutes choses sur leurs pas, faisons au moins qu'elle n'intéresse pas tellement notre santé, qu'il y aille de notre vie. Il ne s'agit que d'un peu de travail et d'un travail agréable, comme il l'était à ces grands saints. La résolution n'en est pas plus tôt prise, que la difficulté que l'on y trouvait s'évanouit et la peine n'est que dans le commencement.

Le premier ou second dimanche de l'Avent, de l'année 1568, car je ne me souviens pas précisément du temps, on dit la première messe dans le porche de cette petite maison, qui ne me paraissait guère différente de la crèche de Bethléem ; et le carême suivant, passant un matin par là pour aller à la fondation de Tolède, je trouvai le père Antoine de Jésus qui balayait devant la porte de la chapelle, avec un visage gai, comme il l'a toujours, et je lui dis : Qu'est-ce que cela, mon père, et qu'est devenu le point d'honneur ? Je ne saurais, me répondit-il en me témoignant sa joie, penser sans horreur au temps que j'en étais touché. Quand je fus entrée dans la chapelle, j'admirai l'esprit de piété que Notre-Seigneur avait répandu sur cette nouvelle maison, et je n'étais pas seule dans ce sentiment, deux marchands de Médine, de mes amis, qui étaient venus avec moi, n'ayant pu voir, sans répandre quantité de larmes, que tout y était plein de croix et de têtes de morts.

Je me souviendrai toute ma vie d'une petite croix de bois qui était proche du bénitier, sur laquelle était collée une image en papier de Jésus-Christ, qui donnait plus de dévotion que si elle eût été fort

curieusement travaillée. Le galetas, qui était au milieu du logis, servait de chœur, et l'on pouvait y faire l'office ; mais il fallait se baisser bien bas pour y entrer et pour entendre la messe. Il y avait, aux deux côtés de la chapelle, deux petits ermitages où l'on ne pouvait demeurer qu'assis ou couché. Il y faisait si froid, qu'il avait fallu y mettre quantité de foin. Le plancher en était si bas, qu'on y touchait presque de la tête, et deux petites fenêtres regardaient sur l'autel. Ces bons pères n'avaient pour chevet que des pierres, au-dessus desquelles étaient des croix et des têtes de morts. Depuis matines jusqu'à prime ils demeuraient en oraison. Dieu leur faisant la grâce de beaucoup s'y occuper, et lorsqu'ils allaient dire prime, leurs habits étaient souvent tout couverts de neige, sans qu'ils s'en aperçussent. Ils récitaient l'office avec un père de l'observance mitigée, qui s'était retiré auprès d'eux, mais sans changer d'habit, à cause qu'il était fort infirme, et avec un jeune frère qui n'avait pas encore pris les ordres, et qui demeurait aussi avec eux.

Ils allaient prêcher dans les lieux circonvoisins qui manquaient d'instruction, et c'était une des raisons qui m'avaient fait désirer l'établissement de cette maison, parce que j'avais su qu'il n'y avait point de monastère proche, d'où ce pauvre peuple pût recevoir de l'assistance ; ce qui me touchait très-sensiblement. Ils acquirent en peu de temps une grande réputation, et je ne pus l'apprendre sans en ressentir beaucoup de joie. Ils allaient jusqu'à deux lieues de là faire ces prédications, marchant les pieds nus sur la neige et sur la glace (car ce ne fut que depuis qu'on les obligea d'avoir des sandales), et après avoir passé presque tout le jour à prêcher et à confesser, ils s'en retournaient sans avoir mangé, et sans que ce travail, quelque extraordinaire qu'il fût, leur parût considérable.

On leur apportait, des lieux d'alentour, de quoi vivre plus qu'ils n'en avaient besoin ; et des gentilshommes qui venaient se confesser à eux, leur offraient des maisons plus commodes et mieux assises. L'un d'eux, nommé dom Louis, seigneur des Cinq-Villes, avait fait bâtir une chapelle, pour y mettre une image de la sainte Vierge, digne de vénération. Son père l'avait envoyée de Flandres à sa mère ou à

son aïeule, je ne me souviens pas bien laquelle, et il la révérait tellement, que l'ayant gardée durant plusieurs années, il se la fit apporter à l'heure de la mort. C'est un tableau si excellent, que je n'ai jamais rien vu de plus beau, et je ne suis pas seule de ce sentiment. Le père Antoine de Jésus ayant été en ce lieu, à la prière de ce gentilhomme, et ayant vu le tableau, il lui donna tant de dévotion, qu'il accepta l'offre d'y transférer le monastère. Ce lieu se nomme Mancera. Il crut y pouvoir demeurer, quoiqu'il n'y eût point de puits, ni d'apparence de pouvoir en faire. Ce gentilhomme leur fit bâtir une petite maison, propre pour la vie que menaient ces religieux, et leur donna des ornements fort honnêtes.

Je ne veux pas passer sous silence la manière dont Notre-Seigneur les pourvut d'eau, et que l'on considéra comme un miracle. Un jour, après souper, le père Antoine, qui était prieur, étant dans le cloître avec ses religieux, et parlant du besoin qu'ils avaient d'eau, se leva, marqua une croix avec son bâton dans un endroit de ce cloître, l'y planta, et dit : Fouillez ici. On lui obéit ; et après que l'on eut un peu creusé, il en sortit une si grande quantité d'eau excellente à boire, que l'on a peine à la tarir lorsque l'on veut curer le puits que l'on y a fait. Ayant ensuite enfermé un jardin, ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour y trouver de l'eau, et employé même pour cela une machine, mais inutilement, quoiqu'ils y aient assez dépensé.

Après avoir remarqué, dans cette première maison si peu habitable, la dévotion qui y paraissait partout, je fus extrêmement édifiée de leur manière de vivre, de leur mortification, de leur oraison, et du bon exemple qu'ils donnaient. Un gentilhomme et sa femme, que je connaissais tous deux, étant venus me trouver, ne pouvaient se lasser de me parler de leur sainteté, et de l'avantage que ce pays en recevait. Ainsi ne doutant point que ce ne fût le commencement d'un grand bien pour le service de Dieu et pour notre ordre, j'en rendais sans cesse grâce à Notre-Seigneur. Plaise à sa divine Majesté que cela aille toujours croissant, comme il a fait jusqu'à cette heure. Ces marchands dont j'ai parlé disaient qu'ils n'auraient voulu, pour rien au monde, n'avoir point vu ce qu'ils

avaient vu ; et l'on peut juger par là quel est le pouvoir de la vertu, puisqu'ils estimaient plus cette pauvreté que leurs richesses.

Lorsque j'eus communiqué avec ces pères de certaines choses, ma faiblesse et mes imperfections m'engagèrent à les prier de modérer la rigueur de leur pénitence, parce qu'ayant demandé à Dieu, avec tant d'ardeur et de prières, de vouloir me donner des personnes capables d'entreprendre ce grand ouvrage, et le voyant si bien commencé, je craignais que le diable, pour empêcher qu'il ne s'achevât, ne les portât à des austérités excessives qui ruineraient entièrement leur santé ; au lieu que si j'avais eu plus de foi, j'aurais dû considérer que, puisque c'était une œuvre de Dieu, il la soutiendrait et la pousserait encore plus avant. Mais comme ces bons pères avaient les vertus qui me manquent, ils considérèrent peu ce que je leur dis. Je pris congé d'eux, et je partis extrêmement consolée. Néanmoins, quelques actions de grâces que je rendisse à Dieu d'une faveur si singulière, ce n'était pas autant que je l'aurais dû et qu'elle le méritait, puisque je voyais bien qu'elle était plus grande que celle qu'il me faisait de fonder des monastères de religieuses. Je le prie de tout mon cœur de me faire la grâce de m'acquitter de quelques-unes de tant d'obligations dont je lui suis si redevable Ainsi soit-il.

Fondation du monastère des carmélites de Tolède.

CHAPITRE XIV.

La Sainte commence de travailler à la fondation de ce monastère, et de quelle sorte elle obtint du gouverneur de Tolède la permission de s'y établir.

Il y avait à Tolède un fort honnête marchand, nommé Martin Ramirez, qui n'avait jamais été marié ; c'était un grand homme de bien, et qui menait une vie très-exemplaire ; il était très-véritable, très-fidèle dans son commerce, et ne pensait à augmenter son bien que pour en faire des œuvres agréables à Dieu. Étant tombé malade de la maladie dont il mourut, le père Paul Hernandez, de la compagnie de Jésus, à qui je m'étais confessée lorsque j'étais à

Tolède pour y résoudre la fondation de Malagon, désirant extrêmement que l'on en fit aussi une dans cette grande ville, lui représenta le service qu'il rendrait en cela à Dieu, et que l'on pourrait faire dans ce monastère les mêmes dévotions et célébrer les mêmes fêtes, en l'honneur desquelles il avait résolu de faire des chapelles et d'établir des chapelains dans une paroisse. Le malade était si abattu et si près de sa fin, qu'il ne lui restait pas assez de temps pour exécuter cette proposition ; mais il chargea Alphonse Alvarez Ramirez, son frère, qui était un homme fort raisonnable, fort sincère, fort sage, fort craignant Dieu et fort aumônier, dont je puis rendre témoignage, comme l'ayant vu et traité diverses fois avec lui.

J'étais encore occupée à la fondation de Valladolid lorsque Martin Ramirez mourut ; et le père Hernandez et Alphonse Alvarez Ramirez m'ayant donné avis de ce qui s'était passé, me mandèrent que si je voulais accepter cette fondation, il n'y avait point de temps à perdre. Ainsi je partis aussitôt après que la maison de Valladolid eut été accommodée. J'arrivai à Tolède la veille de l'Annonciation, et descendis chez madame Louise, où j'avais logé en allant à Malagon. Comme elle m'aime beaucoup, elle me reçut avec grande joie et mes deux compagnes, qui étaient du monastère de saint Joseph d'Avila, personnes de grande piété. Elle nous donna ensuite une grande chambre où nous n'étions pas moins retirées que dans un monastère. Je commençai à traiter de l'affaire avec Alphonse Alvarez et son gendre, nommé Jacques Hortis, qui était un homme de bien, et qui avait étudié en théologie, mais beaucoup plus arrêté à ses sentiments que son beau-père. Nous ne pûmes sitôt convenir des conditions, parce qu'il m'en demandait que je ne croyais pas raisonnable d'accorder. Dans le même temps que nous agitions cette affaire, on cherchait partout une maison à louer pour y pouvoir prendre possession. Mais quelque diligence qu'on rapportât, il fut impossible d'en trouver qui nous fût propre. Je ne pouvais aussi obtenir du gouverneur la permission nécessaire pour notre établissement, que c'était à lui de donner, à cause que le siège archiépiscopal vaquait alors, quoique cette dame chez qui je logeais l'en sollicitât

extrêmement, et avec elle un gentilhomme, chanoine de cette église, nommé dora Pierre Manriquez, fils du sénéchal de Castille, qui est un homme de si grande piété, que bien qu'il soit malsain, il ne laissa pas, quelques années après cette fondation, d'entrer dans la compagnie de Jésus, où il y est encore, et très-consideré pour son mérite et pour sa vertu. Je ne pouvais néanmoins obtenir cette permission, parce que lorsque le gouverneur commençait à se rendre plus favorable, ceux du conseil se trouvaient contraires, que d'un autre côté il n'y avait pas moyen de conclure avec Alphonse Alvarez, à cause de son gendre, pour qui il avait une grande déférence. Enfin nous rompîmes tout, et je me trouvais fort empêchée, à cause que n'étant venue que pour cette seule affaire, il nous aurait été désavantageux de ne pas la terminer. Mais ma plus grande peine était de ne pas avoir la permission, ne doutant point que, pourvu que nous prissions possession, Notre-Seigneur pourvoirait au reste, comme il avait fait en d'autres rencontres. Deux mois s'étant passés de la sorte, et les choses étant toujours en plus mauvais termes, je me résolus de parler au gouverneur, et le fis supplier de me faire la faveur de venir dans une église, proche la maison où je l'attendais. Il y vint, et je lui dis qu'il était étrange que des filles vinssent à Tolède pour y passer leur vie dans une étroite clôture, dans de très-grandes austérités, et d'une manière toute parfaite, et que ceux qui au contraire passaient la leur dans les plaisirs et les délices voulussent s'opposer à un dessein si louable et si agréable à Dieu. J'ajoutai à cela d'autres raisons, et le touchai de telle sorte, par la hardiesse avec laquelle Notre-Seigneur me lui fit parler, qu'il m'accorda la permission à l'heure même. Ainsi je m'en retournai bien contente, et croyais déjà tout fait, quoique l'on pût dire qu'il n'y avait encore rien de fait, puisque tout mon fonds consistait en trois ou quatre ducats. J'en achetai deux tableaux pour mettre sur l'autel, deux paillasses et une couverture. Quant à une maison, on n'en parlait plus depuis que j'avais rompu avec Alphonse Alvarez. Mais un marchand de la ville, nommé Alphonse d'Avilla, fort de mes amis, qui n'est point marié, et ne s'occupe qu'à assister les prisonniers et à d'autres bonnes œuvres, m'avait dit de ne point m'en

mettre en peine, qu'il m'en trouverait une, et le malheur voulut qu'il tomba malade.

Le père Martin de la Croix, religieux de l'ordre de saint François, personne de grande sainteté, était un peu auparavant venu à Tolède et y avait demeuré quelques jours. Un homme assez pauvre, qu'il confessait, nommé Andrade, vint, suivant l'ordre qu'il lui en avait donné en partant, me trouver dans une église où j'entendais la messe, pour s'offrir à me rendre tout le service qui serait en son pouvoir, qui ne s'étendait qu'à nous assister de sa personne. Je le remerciai ; et mes compagnes et moi trouvâmes assez plaisant que ce saint personnage nous eût envoyé un tel secours, parce que ce jeune homme ne paraissait pas trop propre pour traiter avec des carmélites déchaussées.

Lorsque je me vis avec cette permission, mais sans aucune assistance, ne sachant à quoi me résoudre, je me souvins de ce jeune homme, et je le dis à mes compagnes. Elles ne purent s'empêcher d'en rire, et me répondirent de me bien garder de me servir de lui, que cela ne servirait qu'à découvrir l'affaire. Néanmoins, comme il m'avait été envoyé par un grand serviteur de Dieu, et que je ne pouvais croire qu'il n'y eût quelque chose d'extraordinaire, j'étais si persuadée qu'il nous pourrait être utile, que, sans m'arrêter à ce qu'elles me disaient, je l'envoyai quérir. Après lui avoir extrêmement recommandé le secret, je lui dis l'état de l'affaire, et le priaï de nous chercher une maison à louer, dont je donnerais un répondant, et ce répondant était Alphonse d'Avila, que j'ai dit être tombé, malade. Ce jeune homme me promit de faire avec grande joie ce que je désirais, et dès le lendemain au matin il vint me dire dans l'église des Jésuites, où j'entendais la messe, qu'il avait trouvé une maison fort proche de nous, qu'il m'en apportait les clefs, et que nous n'avions qu'à l'aller voir. Nous y fûmes, et la trouvâmes si commode, que nous y demeurâmes près d'un an. Peut-on trop, en cette rencontre, admirer la conduite de Dieu ? Des personnes riches s'étaient mises en peine durant deux ou trois mois de nous chercher une maison, et n'en avaient pu trouver dans tout Tolède. Et ce jeune homme, qui n'avait

pour tout bien que sa bonne volonté, nous en trouva une aussitôt. J'en dis de même quand je considère que ce monastère se pouvant établir très-facilement, par le moyen d'Alphonse Alvarez, Dieu permit que nous ne pûmes tomber d'accord avec lui, afin que cette fondation se fit dans la pauvreté et avec travail.

Comme nous étions satisfaites de la maison, je me résolvais de ne point différer à nous en mettre en possession, de peur qu'il ne s'y rencontrât quelque obstacle. Lorsque Andrade vint me dire qu'on nous la rendrait libre dès le jour même, et que nous n'avions qu'à y faire porter nos meubles, je lui répondis que cela serait bientôt fait, puisqu'ils ne consistaient qu'en une couverture et deux paillasses. Ces paroles auraient dû l'étonner, et mes compagnes ne pouvaient approuver que je lui eusse parlé de la sorte, à cause que nous voyant si pauvres, il pourrait cesser de nous assister ; mais je n'avais pas fait cette réflexion, et ma simplicité ne produisit point cet effet en lui, parce que Dieu, qui lui donnait la volonté de nous servir, n'avait garde de manquer de la lui continuer, jusqu'à ce que son œuvre fût accomplie. Ainsi il ne travailla pas avec moins d'affection qu'au reste à faire venir des ouvriers et à accommoder la maison. Nous empruntâmes des ornements et les autres choses nécessaires pour célébrer la sainte messe ; et à l'entrée de la nuit, étant accompagnées d'un officier, nous fûmes en prendre possession au son d'une de ces clochettes dont on se sert à l'élévation de la sainte hostie, à cause que nous n'avions point de cloche.

Nous employâmes le reste de la nuit à tout accommoder. Mais nous ne trouvions point de lieu propre pour une chapelle, sinon dans une salle où l'on entrait par une petite maison proche de la grande, et qui en dépendait. Elle nous avait aussi été louée, et elle était encore occupée par quelques femmes.

Au point du jour nous ouvrîmes la porte, qui n'était que dans une cloison et répondait sur une petite cour, sans en oser rien dire à ces femmes, de peur qu'elles ne découvrirent l'affaire. Elles sortirent du lit fort effrayées, et nous n'eûmes pas de peine à les apaiser. Mais

l'heure de dire la messe étant venue, et leur ayant fait entendre ce qui nous avait obligées d'en user ainsi, elles s'adoucirent, et cela ne passa pas plus avant.

Je connus depuis la faute que la passion d'achever cette œuvre de Dieu nous avait fait faire, de ne pas prévoir les inconvénients. Car la personne à qui le logis appartenait, ayant su que nous y avions fait une chapelle, nous donna beaucoup d'affaires, dans la créance que si nous étions content de l'état où nous avions mis cette maison, nous ne voudrions pas l'acheter ce qu'elle valait. Dieu permit néanmoins qu'elle s'apaisa. D'un autre côté, ceux du conseil ayant appris que j'avais établi le monastère dont ils m'avaient refusé la permission, en furent fort irrités, et le gouverneur était absent. Ils allèrent trouver un des seigneurs ecclésiastiques pour se plaindre de ce qu'une fille avait eu la hardiesse d'entreprendre de faire cette fondation contre leur volonté. Mais il se rencontra que je lui avais dit en confiance ce qui s'était passé. Il ne fit pas semblant de le savoir, et les adoucit le mieux qu'il put, en leur disant que j'avais déjà fait de semblables établissements, et que ce n'avait pas été, sans doute, sans que j'en eusse le pouvoir.

Quelques jours après, ces messieurs nous firent signifier des défenses de continuer à faire dire la messe dans notre monastère, jusqu'à ce que nous eussions représenté les expéditions en vertu desquelles nous l'avions entrepris. Je répondis avec grande douceur que je leur obéirais, quoique je n'y fusse pas obligée ; et je priai aussitôt dom Pierre Manriquez, ce gentilhomme dont j'ai parlé, de leur aller montrer nos patentes. Il y fut, et les apaisa, en leur représentant que c'était une chose déjà faite, sans quoi ils nous auraient donné de la peine.

DE L'AMOUR DE LA PAUVRETÉ.

Nous passâmes quelque temps, n'ayant pour tous meubles que notre couverture et nos deux paillasses, et il y eut tel jour que nous n'avions pas seulement autant de bois qu'il en faudrait pour faire rôtir une sardine. Mais Dieu inspira à une personne de jeter un fagot dans

notre chapelle, ce qui nous vint bien à propos. Comme le froid était très-grand, nous le sentions fort durant la nuit, et nous y remédiions le mieux que nous pouvions avec cette couverture et nos manteaux de gros drap, qui nous rendaient souvent ainsi de grands services. On aura sans doute peine à comprendre que cette dame qui m'aimait tant, nous laissât dans une si grande pauvreté. Je n'en sais point d'autre raison, sinon que Dieu le permettait pour nous faire pratiquer cette vertu. Il est vrai aussi que je ne lui demandais rien, parce que je suis naturellement très-éloignée de vouloir être à charge à personne, et qu'il se pouvait faire aussi qu'elle n'y pensait point. Car je lui suis obligée de choses beaucoup plus importantes que celles dont nous avons alors besoin.

Cette pauvreté dans laquelle nous nous trouvions, nous remplissait de tant de consolations et de joie, que je ne saurais m'en souvenir sans admirer les trésors cachés que Dieu renferme dans les vertus ; mais ce contentement dura peu, parce qu'Alphonse Alvarez et d'autres nous donnèrent bientôt après au-delà de nos besoins. Je ne sentis pas moins de peine qu'un avare à qui l'on ravirait quelque chose de grand prix, et celle de mes compagnes n'était pas moindre. Ainsi leur demandant ce qu'elles avaient d'être si tristes, elles me répondirent : Comment ne le serions-nous pas, ma mère, puisqu'il semble que nous ne sommes plus pauvres ? Depuis ce jour, mon amour pour la pauvreté s'augmenta de telle sorte, et je me suis trouvée si élevée au-dessus du désir de toutes les choses temporelles, qu'elles me paraissent indignes d'être considérées, quand je pense que l'avantage d'en être privé met l'âme dans une telle tranquillité, qu'elle n'a besoin de rien.

Lorsque je traitais de la fondation avec Alphonse Alvarez, plusieurs trouvaient à redire qu'il n'était pas d'assez grande condition, quoiqu'il fût d'une bonne famille, d'une aussi grande ville qu'est Tolède, et qu'il ne manquât pas de bien. Mais cela ne me faisait point d'impression, parce que, grâce à Dieu, j'ai toujours plus estimé la vertu que la noblesse. On en avait néanmoins tant rompu la tête au gouverneur, qu'il ne m'accorda la permission qu'à la charge de me

conduire dans cette occasion comme j'avais fait dans les autres.

On recommença donc d'agiter l'affaire, et cela m'embarrassait fort. Toutefois, comme l'établissement était déjà fait, je me proposai de donner la grande chapelle ; et quant au reste du monastère, on le laissa en l'état où il était. Une personne de grande qualité désirait d'avoir cette chapelle ; mais y ayant divers avis sur ce sujet, je ne savais à quoi me résoudre. Notre-Seigneur m'ouvrit les yeux en me disant : *Croyez-vous donc que la noblesse et ces qualités relevées que l'on estime tant dans le monde seront fort considérées au jour du jugement dernier ?* Il me reprit ensuite sévèrement d'avoir écouté des discours qui doivent être méprisés par ceux qui ont renoncé au siècle.

Je demurai toute confuse, et résolu d'achever le traité en abandonnant cette chapelle. Je n'y ai point eu de regret ; car l'on a vu que sans cela il nous aurait été impossible d'acheter la maison où nous sommes maintenant, qui est l'une des plus belles de Tolède. Elle a coûté douze mille ducats ; et la quantité de messes qui s'y disent, nous donne et au peuple une grande consolation. Que si je me fusse arrêtée à ces vains raisonnements, nous n'aurions pu nous établir si commodément, et aurions fait tort à celui qui nous a fait de si bon cœur une si grande charité.

CHAPITRE XV.

La Sainte parle dans ce chapitre des excellentes vertus des religieuses de ce nouveau monastère fondé dans Tolède.

J'ai cru devoir rapporter ici certaines choses faites pour le service de Dieu, par quelques religieuses de ce monastère, afin que celles qui viendront après nous s'efforcent de les imiter.

Une d'elles, nommée Anne de la mère de Dieu, vint y prendre l'habit avant que la maison fût achetée. Elle était alors âgée de quarante ans, et avait employé toute sa vie en bonnes œuvres. Quoiqu'il ne lui manquât rien de toutes les commodités qu'elle pouvait désirer, parce qu'elle était seule et avait du bien, elle résolut

d'y renoncer pour embrasser la pauvreté et la soumission de l'esprit qui se rencontrent dans la vie religieuse. Elle me vint voir, et encore qu'elle eût peu de santé, je la trouvai si bien disposée, et remarquai tant de pureté dans cette âme, que je crus ne pouvoir choisir un meilleur sujet pour commencer cette fondation ; et ainsi je la reçus. Dieu lui donna plus de santé dans les austérités et l'assujétissement auxquels l'obéissance oblige qu'elle n'en avait dans l'aise et la liberté dont elle jouissait auparavant. Je ne le pus voir sans en être fort touchée, et ce qui m'oblige de parler d'elle, est qu'avant de faire profession, elle donna en aumône à cette maison tout son bien, qui était très-considérable. Cela me fit tant de peine, que, ne pouvant me résoudre à l'accepter, je lui représentai que peut-être elle s'en repentirait, parce que, s'il lui arrivait que ne pouvant la recevoir à profession, nous la renvoyassions sans lui rendre ce qu'elle nous aurait donné, ce lui serait une chose bien rude. J'insistai extrêmement sur ce point, pour deux raisons. L'une, afin que ce ne lui fût pas un sujet de tentation, et l'autre pour l'éprouver. Elle me répondit que, quand ce que je lui disais arriverait, elle perdrait de bon cœur tout son bien pour l'amour de Dieu ; et je ne pus lui faire changer de sentiment. Elle a vécu très-contente, et avec beaucoup plus de santé qu'elle n'en avait auparavant.

La mortification et l'obéissance qui se pratiquaient dans cette maison étaient merveilleuses. Et pendant le temps que j'y demeurai, je remarquai que la supérieure devait bien prendre garde à ce qu'elle disait. Car encore que ce fût sans dessein, ces excellentes religieuses l'exécutaient aussitôt. Regardant un jour une petite mare qui était dans le jardin, je dis en jetant les yeux sur une religieuse qui était proche de moi : Que ferait une telle, si je lui disais de se jeter dans cette mare ? A peine avais-je achevé ces paroles, qu'elle était déjà dans l'eau ; et elle fut si trempée, qu'il lui fallut changer d'habit.

Une autre fois, et j'étais présente, lorsque les sœurs allaient à confesse, une d'elles qui attendait qu'une autre eût achevé de se confesser, s'approcha de la supérieure pour lui parler. Sur quoi cette supérieure lui demanda si c'était là une bonne manière de se

recueillir, et ajouta qu'elle ferait mieux de mettre la tête dans un puits qui était proche, pour penser à ses péchés. La religieuse prit ces paroles pour un commandement de se jeter dans le puits, et courut si promptement pour l'exécuter, que, si on ne l'en eût empêchée, elle s'y serait jetée, croyant en cela rendre un grand service à Dieu. J'ai vu dans ces bonnes religieuses tant de semblables exemples de mortification, qu'il a fallu que des personnes doctes les aient instruites des règles que l'on doit observer en ce qui regarde l'obéissance, parce qu'elles la portaient jusqu'à un tel excès, que, si leur intention ne les eût rendues excusables, elles auraient plutôt démerité que mérité en la pratiquant de cette manière. Mais ce n'est pas seulement dans ce monastère, dont je me suis par occasion trouvée obligée de parler, que l'on agit de la sorte. On voit aussi dans les autres tant de choses extraordinaires, que je voudrais n'y avoir point de part, pour pouvoir en rapporter quelques-unes, afin de rendre à Notre-Seigneur les louanges qui lui sont dues des grâces qu'il lui plaît de faire à ses servantes.

Lorsque j'étais encore dans cette maison, une religieuse tomba malade d'une maladie dont elle ne se releva point. Après qu'elle eut reçu le saint viatique et l'extrême-onction, elle se trouva dans un si grand repos, et même dans une telle joie, que nous pouvions lui parler comme si elle eût été en pleine santé, et la prier, quand elle serait dans le ciel, de nous recommander à Dieu et aux saints pour qui nous avons une dévotion particulière. Un peu avant qu'elle expirât, j'allai prier pour elle devant le très-saint Sacrement, et demander à Dieu de l'assister à la mort. Comme j'en revenais, je vis en entrant dans sa chambre Jésus-Christ Notre-Seigneur sur le milieu du chevet de son lit, avec les bras un peu étendus comme pour la soutenir, et il me dit : *Que je m'assurasse qu'il assisterait de la même sorte toutes les religieuses qui mourraient dans ce monastère ; et qu'ainsi elles ne devaient point appréhender en cette dernière heure les tentations du démon.* Ces paroles me consolèrent extrêmement ; je m'approchai de la malade, et elle me dit : O ma mère, que je verrai de grandes choses ! Elle mourut aussitôt après

dans une disposition tout angélique.

J'ai remarqué en d'autres, qui sont aussi mortes, qu'elles étaient dans le même repos et la même tranquillité qu'elles auraient été dans le ravissement ou l'oraison de quiétude, sans faire paraître en nulle manière être tentées ; ce qui me fait espérer que Dieu m'accordera une semblable grâce, par les mérites de son Fils et de la glorieuse Vierge, dont j'ai l'honneur de porter l'habit. C'est pourquoi, mes filles, efforçons-nous de vivre comme de véritables carmélites. Cette vie est courte ; et si nous savions quelles sont les peines que plusieurs souffrent à l'heure de la mort, et les artifices dont le diable se sert pour les tenter, nous ne pourrions trop estimer la grâce que Dieu nous fait de nous assister dans ces moments si redoutables.

Je rapporterai sur ce sujet un autre exemple d'un de mes alliés. C'était un grand joueur, et il avait quelque teinture des lettres. Le diable se servit de ce moyen pour le tenter, en lui faisant croire que le repentir était inutile à l'heure de la mort. Il était si persuadé de cette fausse opinion, qu'encore qu'il témoignât un fort grand regret de ses péchés, on ne pouvait le faire résoudre à se confesser, parce qu'étant damné, disait-il, cela serait inutile. Un savant religieux dominicain, qui était son confesseur, combattait son erreur par plusieurs raisons très-fortes, mais en vain, tant le démon lui inspirait de subtilités pour y répondre. Quelques jours se passèrent de la sorte, durant lesquels ce religieux et d'autres prièrent sans doute beaucoup pour ce pauvre homme, puisque Dieu lui fit miséricorde. Son mal, qui était un mal de côté, le pressant extrêmement, ce confesseur employa pour le convaincre des raisons encore plus fortes que les premières ; mais elles auraient peu servi, si Dieu ne l'eût regardé d'un œil de compassion, et ne lui eût touché le cœur. Alors, ce bon prêtre s'approchant pour lui parler, le malade se leva sur son lit comme s'il eût été en bonne santé, et lui dit : Puisque vous croyez que la confession peut me servir, je suis résolu de me confesser. Il envoya ensuite quérir un notaire, et prit pour témoins ceux qui se trouvèrent présents, qu'il s'engageait par un serment solennel à ne jamais jouer, et à changer de vie, si Dieu voulait la lui prolonger. Il se confessa

ensuite très-bien, et reçut les sacrements avec tant de dévotion, qu'il y a sujet de croire qu'il est sauvé.

Dieu veuille, mes sœurs, nous faire la grâce d'observer si parfaitement notre règle, que nous vivions comme de véritables filles de la sainte Vierge, afin de nous rendre dignes de l'effet des promesses qu'il lui a plu de nous faire. Ainsi soit-il.

Fondation des monastères des carmes déchaussés et des carmélites de Pastrane.

CHAPITRE XVI.

La Sainte fonde ces deux monastères à la prière du prince Ruy-Gomez de Sylva et de la princesse d'Eboly, sa femme, qui étant veuve, se rend religieuse dans celui des carmélites. Elle se retire ensuite d'avec elles, et elles quittent cette maison pour s'aller établir à Ségovie.

Nous demeurâmes, comme je l'ai dit, près d'un an à Tolède ; et lorsque ce monastère eut été entièrement établi, j'employai quinze jours à faire accommoder l'église, à mettre des grilles, et à d'autres choses nécessaires qui n'étaient pas en petit nombre. Tout fut achevé la veille de la Pentecôte, et j'étais si lasse d'avoir passé ce temps parmi les ouvriers, qu'étant au réfectoire le jour de cette grande fête, je me trouvai si consolée d'être délivrée de ces ennuyeuses occupations, et de pouvoir passer quelques heures dans l'oraison avec Notre-Seigneur, que je ne pouvais presque manger. Mais cette joie ne dura guère. On me vint dire qu'un officier de la princesse d'Eboly, femme du prince Ruy-Gomez de Sylva, me demandait. Je l'allai trouver, et appris que le sujet de son voyage était la fondation d'un monastère à Pastrane, dont cette princesse et moi avions autrefois traité ensemble, mais que je ne croyais pas devoir s'exécuter si promptement. Cela me donna de la peine, parce que le monastère de Tolède ne venant que d'être établi, et avec tant de contradictions, je voyais de grands inconvénients à l'abandonner. Ainsi je résolus de n'y point aller, et m'en excusai. Sur quoi cet officier me répondit que sa maîtresse s'étant déjà rendue à Pastrane pour ce sujet, ce serait lui

faire un affront. Cette considération ne me persuada pas ; je lui en représentai les raisons, et lui dis qu'après qu'il aurait diné, j'écrirais à la princesse. Ma réponse ne put lui plaire ; mais il était si sage, qu'il fut touché de mes raisons.

Comme les religieuses qui ne faisaient que d'être reçues en ce nouveau monastère n'auraient sans doute pu comprendre qu'on l'abandonnât si promptement, j'allai, dans une si fâcheuse rencontre, me prosterner devant le saint Sacrement, pour prier Notre-Seigneur de me faire la grâce d'écrire de telle sorte à la princesse, que je ne la mécontentasse pas ; et il importait de l'éviter, parce que, dans ce commencement d'établissement des monastères des carmes déchaussés, on avait besoin de la ferveur du prince Ruy-Gomez, qui était en très-grand crédit auprès du roi. Je ne saurais dire si cette dernière pensée me vint alors dans l'esprit, mais je sais bien que je ne voulais pas désobliger la princesse. Étant en cet état, il me fut dit dans l'oraison, de la part de Dieu, *que je ne fisse point de difficulté d'aller ; qu'il s'agissait de plus que cette fondation, et que je portasse avec moi la règle et les constitutions.* Quelque raison que j'eusse de ne point aller, ce que je venais d'entendre m'obligea de suivre la conduite que j'avais accoutumé de tenir en de semblables occasions, qui était de ne rien faire que par l'avis de mon confesseur. Ainsi je le fis prier de venir ; et sans lui dire ce que j'avais entendu, afin de m'assurer davantage sur l'avis qu'il me donnerait en ne le prévenant pas, je priai Dieu, selon ma coutume, de l'éclairer et de l'inspirer pour me donner un conseil conforme à sa sainte volonté.

Mon confesseur, après avoir tout examiné, fut d'avis que j'y allasse, et je partis de Tolède à la seconde fête de la Pentecôte. En passant par Madrid, qui se rencontrait sur notre chemin, nous logeâmes, mes compagnes et moi, dans un monastère de religieuses de Saint-François, où madame Léonor Mascaregnas, qui avait été gouvernante du roi, et qui est une grande servante de Dieu, s'est retirée. Elle m'y avait déjà reçue avec beaucoup de bonté, lorsque d'autres occasions m'avaient obligée de passer par là.

LE PÈRE MARIAN DE SAINT-BENOÎT

Cette dame me dit qu'elle se réjouissait de ce que j'étais venue dans une telle conjecture, parce qu'il y avait un bon ermite qui désirait extrêmement de me connaître, et qu'il lui semblait que la vie que lui et ses compagnons menaient avait une grande conformité avec la nôtre. Comme il n'y avait encore que deux religieux qui eussent embrassé notre réforme, cette proposition me parut fort avantageuse, et je la suppliai de me faire parler à cet ermite. Il logeait dans une chambre qu'elle lui avait donnée, et avait avec lui un jeune frère, nommé Jean de la Misère, très-vertueux et fort simple en ce qui regardait les choses du monde. Dans les conférences que nous eûmes ensemble, ce père me dit qu'il avait dessein d'aller à Rome. Mais avant que de passer outre, je veux rapporter ce que je sais de lui. Il se nommait Marian de saint Benoît, et était Italien de nation, docteur, et très-habile. Il avait été intendant de la reine de Pologne, n'avait point voulu se marier, et avait quitté une commanderie de Saint-Jean pour suivre l'inspiration que Dieu lui donnait de ne penser qu'à son salut. On l'accusa d'avoir été complice d'un meurtre dont il était très-innocent, et il demeura deux ans en prison sans vouloir prendre d'avocat pour le défendre, remettant entre les mains de Dieu et des juges la justice de sa cause. De faux témoins, comme ceux qui accusèrent Susanne, soutenaient qu'il les avait engagés à faire cet assassinat. Mais leur ayant été demandé séparément en quel lieu, et comment il leur avait parlé, l'un dit qu'il était alors sur son lit ; l'autre, qu'il était assis sur une fenêtre ; et enfin ils confessèrent que leur déposition était fautive, et le déchargèrent entièrement. Il me dit qu'il lui avait beaucoup coûté pour empêcher qu'ils ne fussent sévèrement punis, et que pouvant perdre son persécuteur, il avait fait tout ce qu'il avait pu pour le sauver.

Comme il était extrêmement vertueux, sincère et chaste, Dieu lui ouvrit l'esprit pour connaître le néant du monde, et lui inspira le goût de la retraite. Il jeta ensuite les yeux sur tous les ordres pour voir dans lequel il s'engagerait ; et il n'en trouvait point où il ne remarquât quelque chose qui n'avait aucun rapport à la disposition où

Dieu le mettait. Lorsqu'il était dans ces pensées, il apprit que quelques ermites vivaient en communauté dans le désert de Tardon, près de Séville, sous la conduite d'un saint homme nommé le père Mathieu ; que leurs cellules étaient séparées ; qu'ils ne disaient point l'office ensemble, mais seulement une oraison après avoir entendu la messe ; et que sans avoir de revenu, ni recevoir d'aumônes, ils vivaient du travail de leurs mains dans une grande pauvreté, et mangeaient séparément ; ce qui me parut un portrait de nos saints pères. Ce bon homme embrassa cette manière de vivre, et la pratiqua durant huit ans. Mais le saint concile de Trente, tenu en ce même temps, ayant obligé les ermites d'entrer dans les ordres de religieux, il voulait aller à Rome pour obtenir la permission de continuer sa manière de vivre. Quand il m'eut raconté ce que je viens de rapporter, je lui montrai notre ancienne règle, et lui dis qu'il pouvait, sans se donner tant de peine, ne rien changer en ce qu'il avait pratiqué jusqu'alors, puisque c'était la même chose, et particulièrement pour ce qui regardait le travail des mains, qui était ce qu'il affectionnait davantage, parce que l'amour du bien, disait-il, est ce qui perd tout le monde et fait mépriser les religieux. Comme j'étais en cela de son sentiment, nous entrâmes en discours sur tout le reste, et lui ayant représenté qu'il pouvait, sans changer d'habit, rendre un grand service à Dieu, il me dit qu'il y penserait la nuit. Je ne doutai point qu'il ne fût presque persuadé de mes raisons, et je compris que c'était ce que Dieu m'avait fait entendre dans l'oraison, que j'allais pour une affaire plus importante que celle de l'établissement d'un monastère de religieuses. Ainsi je ressentis une extrême joie dans la créance que si ce bon père s'engageait dans notre ordre, il pourrait y servir Dieu très-utilement. Notre-Seigneur le toucha de telle sorte durant cette nuit, qu'il me vint dire le lendemain qu'il était entièrement résolu, et qu'il ne pouvait assez s'étonner de ce changement si prompt arrivé en lui, et encore par l'entremise d'une femme, ce qu'il me dit quelquefois, comme si j'en avais été la cause, au lieu que c'est Dieu seul qui remue et change les cœurs. Peut-on trop admirer sa conduite ? Ce saint religieux avait passé plusieurs années sans savoir

à quoi se déterminer pour embrasser un état certain et arrêté, celui où il se trouvait ne l'étant pas, puisque lui et ses compagnons ne faisaient point de vœux, ni ne s'engageaient à rien qui les obligéât pour toujours, mais vivaient seulement dans la retraite ; et tout d'un coup Dieu lui fit connaître le service qu'il pouvait lui rendre en cet autre état pour continuer et confirmer ce qui était déjà commencé, car il a été très-utile à notre ordre, et a souffert pour ce sujet de grands travaux ; il en souffrira sans doute encore jusqu'à ce que tout soit bien affermi, selon qu'on en peut juger par les contradictions qui se rencontrent au rétablissement de notre première règle ; et son esprit, son habileté et sa bonne vie, lui donnent beaucoup de crédit auprès de plusieurs personnes qui nous favorisent et nous protègent. Il me dit ensuite que le prince Ruy-Gomez, qu'il avait vu à Pastrane, où je m'en allais, lui avait donné en ce lieu-là une place pour y bâtir un ermitage, que son dessein était de le mettre de notre ordre, et qu'il en prendrait l'habit. Je lui en témoignai une grande joie, et en remerciai Notre-Seigneur, parce que des deux monastères d'hommes que notre révérendissime père général m'avait permis d'établir, il n'y en avait encore qu'un qui le fût.

J'envoyai vers le père provincial qui était sorti de charge, et vers celui qui y était entré, pour obtenir leur consentement, sans lequel je ne pouvais rien faire, et j'écrivis à dom Alvarez de Mendoce, évêque d'Avila, qui nous affectionnait beaucoup, pour le supplier de les disposer à nous l'accorder. Dieu permit qu'ils n'en firent point de difficulté, parce qu'ils crurent que ce nouvel établissement, dans un lieu si solitaire, ne leur apporterait point de préjudice ; et le père Marian me donna parole de prendre l'habit aussitôt que ce consentement serait arrivé. Ainsi je continuai mon voyage avec joie, et fus parfaitement bien reçue à Pastrane de la princesse et du prince Ruy-Gomez. Ils nous donnèrent un logement séparé, et nous y demeurâmes plus longtemps que nous ne pensions, à cause que la maison que la princesse nous destinait s'étant trouvée trop petite, elle l'avait fait accroître de beaucoup, sans néanmoins rien abattre des gros murs.

Nous y passâmes trois mois et y souffrîmes assez, parce que la princesse désirait de moi des choses contraires à nos constitutions que je ne pouvais lui accorder, et que j'aimais mieux m'en retourner sans rien conclure. Mais le prince son mari, qui était très-sage, entra dans mes raisons et la rendit capable de les entendre. Je me relâchai seulement en certains articles, à cause que je désirai beaucoup plus d'établir un monastère religieux qu'une maison de religieuses, parce que j'en connaissais l'importance ; en quoi la suite fit voir que je n'avais pas tort.

Le consentement des pères provinciaux étant arrivé, le père Marian et son compagnon vinrent aussitôt, et le prince et la princesse trouvèrent bon que l'ermitage qu'ils avaient donné fût changé en un monastère de carmes déchaussés. J'envoyai quérir à Mancera le père Antoine de Jésus pour commencer cette fondation ; je travaillais à leurs robes, à leurs manteaux, et tout ce qui pouvait dépendre de moi pour mettre les choses en état qu'ils pussent bientôt prendre l'habit, et comme je n'avais avec moi que deux religieuses, j'en fis venir quelques autres du monastère de Médine-du-Champ ; il s'y rencontra un père carme, nommé Balthazar de Jésus, qui était un fort bon prédicateur, et lorsqu'il apprit le dessein de l'établissement de ce monastère de carmes déchaussés, il vint avec ces religieuses, dans la résolution d'embrasser cet institut, comme il fit ; et j'en louai beaucoup Dieu quand il me le dit. Il donna l'habit de frère convers au père Marian et à son compagnon, m'ayant été impossible de faire résoudre le premier à être du chœur, quelques instances que je lui en fisse, parce que son humilité était si grande, qu'il ne voulait occuper que le dernier lieu. Mais un commandement de notre père général l'obligea depuis à se faire prêtre.

Après que les deux monastères, l'un d'hommes et l'autre de filles, furent fondés, et que le père Antoine de Jésus fut arrivé, on commença ; à recevoir dans le premier des novices, dont les vertus de quelques-uns ont été si éminentes, que si Dieu veut qu'elles soient connues, il suscitera des personnes qui les écriront beaucoup mieux que je ne le pourrais faire, avouant sincèrement que cela passe ma

capacité. Quant au monastère de filles, il fut établi avec une grande satisfaction du prince et de la princesse sa femme, et il ne se pouvait rien ajouter aux témoignages qu'elle leur donna de son affection, jusqu'à la mort de ce prince. Mais le démon, ou peut-être Dieu, pour des raisons qui nous sont cachées, fit changer les choses de face. Elle fut si vivement touchée de sa perte, que sans attendre que le temps modérât sa douleur, elle se rendit religieuse par une résolution précipitée. Alors la clôture et les austérités auxquelles elle n'était point accoutumée, se joignant à son affliction, et les ordonnances du saint concile de Trente ne permettant pas à la supérieure de lui accorder les adoucissements qu'elle désirait, elle se dégoûta de telle sorte, et ensuite de toutes les autres religieuses, que même après avoir quitté l'habit et s'être retirée dans sa maison, elle ne pouvait les souffrir. Ces pauvres filles, de leur côté, ne pouvant plus vivre en repos, il n'y eut rien que je ne fisse auprès de nos supérieurs pour obtenir la permission d'abandonner ce monastère, et en établir un autre à Ségovie. Elles s'y en allèrent, comme on le verra dans la suite, et renoncèrent non seulement à tout ce que la princesse leur avait donné, mais emmenèrent avec elles les religieuses qu'elle avait désiré qu'elles reçussent sans dot. Elles n'emportèrent que les lits et quelques petits meubles qu'elles avaient apportés, et laissèrent les habitants de ce lieu dans un sensible déplaisir de leur retraite. Mais pour moi, j'avais la plus grande joie du monde de les voir délivrées de cette peine, parce que je savais très-certainement qu'elles n'avaient donné aucun sujet à cette princesse d'être mécontente d'elles. Elles la servaient même après qu'elle eût pris l'habit, comme elles faisaient auparavant ; et outre les causes de ce changement que j'ai déjà rapportées, on dit qu'une des femmes qu'elle avait menées avec elle donna lieu à ce désordre. Enfin, Notre-Seigneur le permit, à cause qu'il voyait, sans doute, qu'il n'était pas à propos de fonder un monastère en ce lieu-là, et ses jugements sont grands et impénétrables. Je ne l'aurais aussi jamais entrepris de moi-même, et je n'avais rien fait dans cette affaire que par l'avis de personnes saintes et savantes.

CHAPITRE XVII.

Avis important que la Sainte donne aux supérieures, touchant la conduite qu'elles doivent tenir envers les religieuses, et particulièrement en ce qui regarde l'obéissance et la mortification.

En suite de ces deux fondations, je m'en retournai à Tolède, où je demeurai quelques mois pour acheter la maison dont j'ai parlé, et y mettre toutes choses en bon état.

Durant ce temps je reçus une lettre du recteur de la compagnie de Jésus de Salamanque. Il me mandait qu'il croyait fort à propos de fonder un monastère dans cette ville, et il m'en alléguait plusieurs raisons. J'en avais déjà eu la pensée, et n'en avais été retenue que parce que je le voulais fonder pauvrement, et que ce lieu-là est pauvre. Mais considérant qu'encore qu'Avila ne le soit pas moins, nous n'y manquions toutefois de rien ; que Dieu assiste toujours ceux qui le servent ; que nous sommes en très-petit nombre, et que le travail de nos mains nous aide à vivre, je me résolus d'embrasser cette proposition. Ainsi je partis pour aller à Avila demander la permission de l'évêque qui y était alors, et je n'eus point de peine à l'obtenir, à cause que le père recteur l'avait informé de notre manière de vivre, et lui avait fait comprendre qu'il y allait du service de Dieu. Ainsi je regardais ce monastère comme déjà établi, tant la chose me paraissait facile ; et je pensai à louer une maison. Une dame que je connaissais nous en fit avoir une, quoique cela fût assez difficile, parce que le terme n'était pas échu, et que des écoliers y logeaient. Ils promirent d'en sortir quand les personnes pour qui c'était seraient arrivées ; et ils ne savaient qui elles étaient, tant j'avais eu soin de tenir l'affaire secrète, jusqu'à ce que nous eussions pris possession, sachant, par expérience, les efforts que fait le démon pour empêcher que de semblables desseins ne réussissent. Mais Dieu, qui voulait que la fondation se fit, ne lui permit pas alors de la traverser. Néanmoins elle reçut depuis de si grandes oppositions, qu'elles ne

sont pas entièrement cessées dans le temps que j'écris ceci, quoiqu'il y ait déjà quelques années que ce monastère est établi. Ces traverses me font croire que Dieu y sera bien servi, puisque le démon a tant de peine à le souffrir.

Après avoir donc obtenu la permission et m'être assurée d'une maison, je partis sans autre confiance qu'en la seule bonté de Dieu. Car je ne connaissais personne en ce lieu-là qui pût m'assister en tant de choses nécessaires pour mettre ce logis en état ; et pour tenir la chose plus secrète, je ne menai qu'une religieuse, ce qui m'était arrivé à Médine-du-Champ, me faisant juger à propos d'en user de la sorte, jusqu'à ce que nous eussions pris possession, afin que si je rencontrais de semblables obstacles, j'en souffrisse seule le déplaisir avec cette personne dont je ne pouvais me dispenser de me faire accompagner. Nous arrivâmes la veille de la fête de tous les saints, après avoir passé la moitié de la nuit avec un grand froid, et m'être trouvée fort malade au lieu on nous avions couché.

Je ne rapporte point, en parlant de ces fondations, les grandes incommodités que je souffris par les chemins, soit du soleil, du froid, de la neige qui durait quelquefois tout le jour, de ce que nous nous égarions, de la fièvre, et d'autres maux dont j'étais fort travaillée, parce que, grâce à Dieu, je n'ai jamais guère de santé, et que je ne pouvais douter qu'il ne me donnât de la force. Il se rencontrait même quelquefois dans ces fondations qu'ayant de si grandes douleurs, qu'elles arrachaient des plaintes de ma bouche, et que je ne croyais pas pouvoir demeurer dans ma cellule sans m'appuyer ; lorsque je me plaignais à Notre-Seigneur de ce qu'il me commandait des choses qu'il savait n'être pas en mon pouvoir d'exécuter, il me fortifiait et m'encourageait de telle sorte, que j'oubliais toutes mes peines, bien que je ne laissasse pas de souffrir encore. Ainsi je ne me souviens point que la crainte du travail m'ait jamais empêchée d'entreprendre aucune fondation, quoique j'appréhendasse extrêmement les voyages, principalement quand ils étaient longs ; mais je n'étais pas plus tôt partie que je les comptais pour peu, en considérant celui pour le service duquel je m'y engageais, les louanges qu'on lui donnerait

dans ces nouvelles maisons qui lui seraient consacrées, et le bonheur d'y avoir le très-saint Sacrement. Car j'avoue que ce m'est une grande joie de voir augmenter le nombre des églises ; et quand je pense à la quantité que les hérétiques ruinent, il me semble qu'il n'y a rien que l'on ne doive faire pour procurer un si grand bien, et recevoir une aussi grande consolation que celle d'avoir en plusieurs lieux, sur nos autels, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, tel qu'il est dans le très-saint Sacrement, quoique la plupart du monde n'y fasse point de réflexion.

Je ne puis assez dire quel était mon contentement de voir, quand nous étions au chœur, des âmes si pures donner avec tant de ferveur des louanges à Dieu, et témoigner leur vertu en tant d'autres manières, comme en ce qui regarde l'obéissance, l'amour de la clôture et de la solitude, et l'ardeur avec laquelle elles embrassent les mortifications. Sur quoi j'ai remarqué que plus elles sont grandes, plus elles les acceptent avec tant de joie, que leurs supérieures se lasseraient plutôt de les leur proposer qu'elles de les pratiquer, leurs désirs en cela n'ayant point de bornes.

DES MORTIFICATIONS INDISCRÈTES.

Quoique je me sois éloignée de ce qui regarde la fondation dont j'ai commencé de parler, j'ajouterai ici, mes filles, de crainte de l'oublier, des choses qui me viennent à l'esprit, touchant la mortification, qui pourront servir aux supérieures. Comme leurs vertus et leurs talents sont différents, elles veulent d'ordinaire conduire les religieuses qui leur sont soumises par le chemin qu'elles-mêmes tiennent. Celles qui sont fort mortifiées trouvent facile tout ce qu'elles commandent pour assujétir la volonté, à cause qu'il leur semble qu'elles le feraient sans peine, quoique si on le leur ordonnait, elles y seraient peut-être bien empêchées. C'est pourquoi il faut extrêmement prendre garde à ne rien commander aux autres de ce qui leur paraît rude. Car la discrétion est très-importante dans le gouvernement des âmes, et non seulement nécessaire en de semblables rencontres, mais j'ose dire beaucoup plus qu'en d'autres,

parce qu'il n'y a point de plus grand compte que celui que nous rendrons des personnes dont nous avons la conduite, tant pour ce qui regarde l'extérieur que l'intérieur. D'autres supérieures, qui ont l'esprit fort élevé, voudraient que l'on priât sans cesse. Sur quoi, comme j'ai dit que Dieu conduit les âmes par des chemins différents, ces supérieures doivent considérer qu'il ne les a pas établies en autorité pour choisir celui qui leur plaît le plus, mais pour suivre celui qui leur est prescrit par la règle et par nos constitutions, quoiqu'elles voulussent en tenir un autre. Je rencontrai dans l'un de nos monastères une de ces supérieures si affectionnée à la pénitence, qu'elle conduisait toutes les sœurs par cette voie, et obligeait quelquefois la communauté à se donner la discipline durant l'espace de sept psaumes de la pénitence et de quelques oraisons, et de faire d'autres choses semblables. De même, lorsque la prieure à une dévotion extraordinaire pour l'oraison, au lieu de se contenter que les sœurs la fassent à l'heure ordonnée, elle veut qu'elles s'y occupent après matines, quoiqu'elle fit beaucoup mieux de les envoyer dormir. Je le répète encore, si une supérieure est affectionnée à la mortification, elle tourmente ces pauvres filles, et ces innocentes brebis de la sainte Vierge obéissent sans dire mot ; ce qui ne me donne pas moins de confusion que de dévotion, et me cause aussi quelquefois une tentation assez grande de voir que ces bonnes filles sont si occupées de Dieu, qu'elles ne s'aperçoivent pas de la faute de leur supérieure qui me fait craindre pour leur santé. Je voudrais qu'on se contentât qu'elles accomplissent leur règle, en quoi il y a assez à travailler, et que le reste se fit avec douceur, particulièrement en ce qui regarde la mortification. Cela est si important, que je conjure, au nom de Dieu, les supérieures d'y prendre garde. Il n'y a rien en quoi la discrétion et la connaissance des talents de chacune des sœurs soient plus nécessaires ; et si l'on ne se conduit dans ces occasions avec une grande prudence, au lieu de leur profiter et de les faire avancer dans le service de Dieu, on leur nuira beaucoup, et on les jettera dans le trouble et l'inquiétude.

Il faut considérer que ces mortifications ne sont pas

d'obligation, ni nécessaires pour élever l'âme à une haute perfection, qui est un ouvrage qui ne s'accomplit que peu à peu, en aidant et en conduisant les personnes selon la capacité et l'esprit que Dieu leur donne. Et c'est se tromper que de s'imaginer que l'on n'a pas besoin d'esprit pour cela, puisqu'il y en a qui demeurent longtemps avant de pouvoir connaître ce que c'est que la perfection et quel est l'esprit de notre règle. Mais celles-là se trouveront peut-être les plus saintes, parce qu'elles ne sauront pas quand il est permis de s'excuser, et autres petites choses semblables, à quoi elles se porteraient facilement si elles l'entendaient, au lieu que, n'y comprenant rien, il leur paraît qu'il y a de la vertu à ne le pas faire.

Je connais une de ces âmes qui est, à mon avis, l'une de toutes celles de nos monastères qui a le plus d'esprit, et à qui Dieu fait de plus grandes grâces, tant en ce qui regarde la pénitence que l'humilité, et qui néanmoins n'a pu entrer dans certaines choses de nos constitutions, comme, par exemple, d'accuser ses sœurs dans le chapitre des fautes qu'elle a remarquées en elles. Il lui semble que c'est manquer de charité, et elle demande comment il lui serait possible de dire du mal de ses sœurs. Je pourrais rapporter d'autres exemples semblables de quelques-unes de celles qui servent Dieu le plus parfaitement, et qui sont dans le reste les plus éclairées.

Une supérieure ne doit pas aussi se persuader de pouvoir bientôt acquérir la connaissance des âmes ; cela n'appartient qu'à Dieu, qui seul pénètre le fond des cœurs. Il faut qu'elle se contente de le suivre, en travaillant de tout son pouvoir à conduire chacune d'elles dans le chemin où il lui plaît de la mettre, supposé toutefois qu'elle ne manque point à l'obéissance ni aux autres points essentiels de la règle et des constitutions. Celle des onze mille vierges qui se cacha, ne laissa pas d'être sainte et martyre, et souffrit peut-être plus que les autres quand elle se présenta ensuite pour être martyrisée.

Pour revenir à la mortification, lorsqu'une supérieure, pour mortifier une religieuse, lui commande une chose qui, bien que petite en elle-même, lui est fort pénible, si elle voit qu'en l'exécutant elle

demeure si inquiétée et si tentée, qu'il lui serait plus avantageux qu'on ne la lui eût point ordonnée, la prudence oblige cette supérieure à ne pas tenir envers elle une conduite si rude, mais à dissimuler, et se contenter de la faire avancer peu à peu jusqu'à ce que Notre-Seigneur agisse lui-même en elle, afin que ce qu'elle ferait dans le dessein de servir cette âme, qui ne laisserait pas, sans ces actions de mortification, d'être une fort bonne religieuse, ne lui soit pas un sujet de trouble et d'abattement d'esprit, ce qui serait une chose terrible ; mais que cette sœur s'accoutume insensiblement à faire comme les autres, ainsi que je l'ai vu arriver : et quand même elle ne le ferait point, elle ne laisserait pas de se sauver. Je connais une de ces personnes qui a toujours été très-vertueuse, et qui, depuis plusieurs années, sert fidèlement Notre-Seigneur en diverses manières, qui a néanmoins quelques imperfections, et souvent des sentiments quelle ne peut surmonter, quoiqu'elle les connaisse et me témoigne la peine qu'ils lui font souffrir. Je crois que Dieu permet qu'elle tombe dans ces fautes, qui ne sont pas des péchés, afin de l'humilier et de lui faire voir qu'elle n'est pas toute parfaite. Quelques-unes embrassent si volontiers les mortifications, que plus elles sont grandes, plus elles s'en réjouissent, parce que la grâce que Notre-Seigneur leur fait d'assujétir leur volonté leur donne cette force. D'autres, au contraire, ne sauraient supporter de légères mortifications, et leur en ordonner serait comme mettre sur les épaules d'un enfant deux sacs de blé, que non seulement il ne pourrait porter, mais dont le poids l'accablerait. Pardonnez-moi, je vous prie, mes chères sœurs les supérieures, si ce que j'ai remarqué en diverses personnes m'a portée à m'étendre beaucoup sur ce sujet.

DE L'OBÉISSANCE.

J'ai aussi un autre avis très-important à vous donner. C'est qu'encore que ce ne soit que pour éprouver l'obéissance, vous n'ordonniez rien qui puisse être un péché, non pas même véniel, car j'en sais qui auraient été mortels, si on les eût accomplis, non pas peut-être à l'égard de celles qui n'auraient fait qu'obéir, parce que leur simplicité les aurait excusées ; mais à l'égard de la supérieure, qui

sait qu'elle ne leur commande rien qu'elles n'exécutent ; ce qu'elles ont lu on entendu rapporter des actions extraordinaires des saints pères du désert, leur persuadant que tout ce qu'on leur commande est juste, et que bien qu'il ne le fût pas, elles ne sauraient faillir en l'accomplissant.

Quant aux religieuses soumises à l'obéissance, si on leur commandait une chose qui, de soi-même, fût un péché mortel, elles ne doivent pas la faire, si ce n'est de ne point entendre la messe, ou d'observer quelques jeûnes de l'Église, ou choses semblables, dont la supérieure aurait des raisons légitimes de les dispenser, telle que serait celle d'une maladie. Mais quant à des commandements extravagants, comme de se jeter dans une mare ou dans un puits, ou autres dont je rapporterai aussi des exemples, elles ne le pourraient faire sans offenser Dieu, parce qu'on ne doit pas se persuader qu'il fera des miracles pour nous préserver, comme il en faisait pour ces grands saints, et je lui rends grâce de ce qu'il y a assez d'autres choses où, l'on peut, sans s'engager en tels périls, pratiquer la parfaite obéissance.

Une religieuse à Malagon ayant demandé la permission de se donner la discipline, la supérieure, à qui d'autres l'avaient, je crois, aussi demandée, lui dit : Laissez-moi ; et cette sœur l'en pressant encore, elle ajouta : Allez vous promener. Elle obéit avec grande simplicité, et se promena durant quelques heures. Une sœur lui demanda d'où venait qu'elle se promenait tant. C'est, dit-elle, que la mère me l'a commandé. Cependant on dit matines ; et la supérieure s'étant informée pourquoi cette sœur n'y avait point assisté, on lui dit ce qui en avait été la cause. Cet exemple fait voir avec combien de circonspection les supérieures doivent agir envers celles qu'elles connaissent être si obéissantes.

Une autre sœur ayant montré un grand ver à la prieure, et lui ayant demandé s'il n'était pas bien joli, elle lui répondit en riant : Oui, mangez-le. Cette sœur alla aussitôt à la cuisine, et le fit frire. La cuisinière lui ayant demandé ce qu'elle en voulait faire : C'est, lui

répondit-elle, pour le manger, comme la mère prieure me l'a commandé : et elle l'aurait fait si on ne l'en eût empêchée, quoique cela lui eût pu causer beaucoup de mal, et que cette supérieure n'eût pas pensé lui ordonner rien de semblable.

Je ne saurais voir, sans m'en réjouir, que ces bonnes filles excèdent ainsi dans l'obéissance, parce que j'ai une dévotion si particulière pour cette vertu, qu'il n'y a rien que je n'aie toujours fait pour tâcher de les y porter. Mais mes soins auraient été fort inutiles, si Dieu, par sa grande miséricorde, ne leur avait fait la grâce de la leur inspirer, et je le prie de tout mon cœur de les y affermir de plus en plus.

CHAPITRE XVIII.

Difficultés que la Sainte rencontre dans la fondation de ce monastère de Salamanque, qui n'était pas encore bien affermi lorsqu'elle écrivait ceci.

J'ai fait une grande digression, parce que je ne saurais me souvenir de quelque chose dont Notre-Seigneur m'a donné l'expérience, sans la proposer pour en tirer le profit que l'on en peut faire.

Prenez toujours conseil, mes filles, de personnes capables et savantes, puisque c'est d'elles que vous pouvez apprendre à marcher dans le chemin de la perfection avec discrétion et vérité. Cet avis est fort important aux supérieures pour bien s'acquitter de leur charge, parce qu'elles pourraient, en pensant bien faire, commettre de grandes fautes, si elles n'avaient pour confesseurs des hommes habiles ; et elles ne doivent pas prendre moins de soins d'en procurer de tels à leurs religieuses.

Pour reprendre donc ma narration, nous arrivâmes à Salamanque sur le midi, la veille de tous les saints, en l'année 1570. Je m'informai aussitôt de l'état des choses d'un homme de bien que j'avais prié de faire en sorte que nous trouvassions la maison libre. Il

se nommait Nicolas Guttierrez. C'était une personne de grande vertu, et à qui Dieu, par une grâce extraordinaire, avait fait trouver la paix et la joie au milieu même des plus grands maux ; car de fort riche, il était devenu fort pauvre, et se trouvait plus content dans sa pauvreté, qu'il ne l'avait été dans ses richesses. Ce bon homme avait beaucoup travaillé pour nous et avec grande piété dans cette nouvelle fondation ; et il me dit qu'il n'avait encore pu faire sortir de la maison ces écoliers. Je lui répondis qu'il nous importait extrêmement d'y entrer avant que l'on sût notre arrivée, parce que j'appréhendais toujours d'y rencontrer quelque obstacle. Il s'adressa ensuite au propriétaire, et pressa tant qu'elle se trouva à l'entrée de la nuit en état de nous recevoir. Ce fut la première dont je pris possession sans que l'on y eût mis le très-saint Sacrement ; et je ne fus pas peu consolée d'apprendre que cela n'était pas nécessaire, à cause que ces écoliers, qui ne sont pas des gens fort propres, l'avaient laissée en si mauvais ordre, qu'il fallut travailler durant toute la nuit à la nettoyer.

Le lendemain matin, on y dit la première messe ; et comme la nuit de cette grande fête nous n'étions encore que ma compagne et moi, j'envoyai chercher des religieuses à Médine-du-Champ. Mais je ne saurais, mes filles, sans avoir envie de rire, me souvenir de la peur qu'eut cette bonne sœur, nommée Marie du Saint-Sacrement, qui était plus âgée que moi, et une excellente religieuse. Cette maison était grande et vaste, et il y avait tant de coins et de recoins, qu'elle ne pouvait s'ôter de l'esprit que quelqu'un de ces écoliers ne s'y fût caché. Nous nous enfermâmes dans une chambre où il y avait de la paille, qui était la première chose dont je faisais provision quand j'allais fonder un monastère, afin d'avoir de quoi nous coucher ; mais nous eûmes après deux couvertures, que des religieuses de Sainte-Elisabeth nous prêtèrent, et nous firent aussi l'aumône avec beaucoup de charité durant tout le temps que nous demeurâmes dans ce logis qui était proche de leur maison ; au lieu qu'on nous avait fait appréhender qu'elles ne fussent pas bien aises de notre établissement. Lorsque nous nous fûmes ainsi enfermées, ma compagne parut n'être plus si inquiète touchant ces écoliers, quoiqu'elle ne laissât pas de

regarder continuellement de tous côtés, ce qui témoignait encore sa crainte, et le démon l'augmentait sans doute en lui représentant des périls imaginaires pour me troubler, comme il était facile, à cause de ce mal de cœur auquel je suis si sujette. Je lui demandai ce qu'elle regardait tant ; et elle me dit : Je pensais, ma mère, si je venais à mourir, ce que vous feriez, étant ici toute seule. Ces paroles me frappèrent l'esprit. Il me sembla que si cela fût arrivé, je me serais trouvée en grande peine, et la réflexion que je fis me donna même de l'appréhension, parce que j'en ai toujours des corps morts, quoique je ne sois pas seule aux lieux où ils sont. Le son des cloches, car c'était la veille des morts, augmenta encore ma crainte ; et le démon ne manque pas de se servir de ces occasions pour nous troubler par de semblables chimères, lorsqu'il voit que nous ne le craignons point. Après y avoir un peu pensé, je répondis à cette bonne religieuse : Ma sœur, quand ce que vous dites arrivera, je verrai ce que j'aurai à faire ; mais pour cette heure, laissez-moi dormir. Et comme nous avions fort mal passé les nuits précédentes, le sommeil nous fit oublier nos craintes ; et les religieuses qui arrivèrent le lendemain nous en délivrèrent entièrement.

Ce logis nous servit de monastère durant trois ou quatre ans, et jusqu'à ce que l'on me commanda de retourner à celui de l'Incarnation d'Avila. Je n'en serais point sortie par mon propre mouvement avant que cette nouvelle maison fût en bon état. Je n'en ai jamais usé d'une autre, manière ; et comme je n'ai point de plus grand plaisir que de voir ces bonnes filles en repos, Dieu me fait la grâce d'être toujours, même dans les moindres choses, la première au travail et à tout ce qui peut procurer leur soulagement. Ainsi, je sentis beaucoup les peines qu'elles souffrirent pendant mon absence, non par le manque de nourriture, j'y avais pourvu, sachant que ce lieu n'était pas propre pour recevoir des aumônes, mais parce que la maison était très-humide et très-froide à cause de sa grandeur, sans que l'on eût le moyen d'y remédier, et surtout, à cause que l'on n'y avait point encore mis le saint Sacrement, ce qui est très-pénible à des personnes qui vivent dans une étroite clôture. Quant à elles, elles

ne sentaient point ces incommodités, et les supportaient avec tant de joie, qu'il y avait sujet d'en louer Dieu. Quelques-unes m'ont dit qu'il leur semblait que l'on ne pouvait, sans imperfections, désirer une autre maison, et qu'il ne leur manquait, pour être entièrement contentes, que d'avoir le très-saint Sacrement.

Notre supérieur, voyant leur vertu, fut touché de compassion de leurs peines et me commanda d'aller les trouver. Elles avaient déjà traité d'une maison avec un gentilhomme, à qui elle appartenait par droit d'aînesse. Il nous pria d'y entrer, quoiqu'il n'eût pas encore obtenu du roi la permission de la vendre, et il fallut plus de mille ducats pour la mettre en bon état. Je fis en sorte que le père Julien d'Avila, qui était venu avec moi dans toutes les fondations, m'accompagnât. Nous visitâmes la maison pour voir ce qu'il y avait à faire ; et l'expérience que j'avais de semblables choses, m'y rendait assez intelligente. Nous étions alors au mois d'août, et quelque diligence que l'on fit, nous n'y pûmes entrer qu'à la Saint-Michel, qui est le temps qu'on loue les maisons, et il y manquait encore beaucoup de choses, parce que celui qui avait loué la maison que nous tenions auparavant, nous pressa d'en sortir. L'église n'était pas achevée d'enduire, et ce gentilhomme qui nous avait vendu la maison était absent. Plusieurs personnes qui nous affectionnaient fort, nous blâmaient d'y aller sitôt. Mais dans les nécessités pressantes, les conseils sont inutiles s'ils ne sont accompagnés de remèdes.

Nous y entrâmes donc la veille de saint Michel, un peu avant le jour ; et on avait déjà publié que l'on y mettrait le lendemain le très-saint Sacrement et que l'on y prêcherait. Le soir que nous y allâmes il tomba une pluie si furieuse, que nous n'eûmes pas peu de peine d'y porter ce qui était nécessaire. Comme la chapelle était neuve et n'était pas encore entièrement couverte, il y pleuvait en divers endroits ; et j'avoue, mes filles, que je me trouvais ce jour-là fort imparfaite, parce que la chose étant divulguée, je ne savais à quoi me résoudre. Je m'adressai dans ma douleur à Notre-Seigneur, et lui dis, presque en me plaignant : « Mon Dieu, ne me commandez point, s'il vous plaît, de semblables choses, ou remédiez à nos besoins. » Mais le bon

Nicolas Gutierrez, sans s'émouvoir, me disait avec sa douceur et son égalité d'esprit ordinaires, que Dieu pourvoit à tout, et cela arriva ainsi. Car le jour de saint Michel, à l'heure que le monde devait venir à la cérémonie, le soleil commença de se montrer. Je ne pus le voir sans être touchée de dévotion, et je connus combien la confiance que ce bon homme avait en Notre-Seigneur était préférable à mon inquiétude.

Un très-grand nombre de peuple vint à notre église. Il y eut musique ; on y posa le saint Sacrement avec beaucoup de solennité ; et comme cette maison était dans un bon quartier, on commença à la connaître et à l'aimer. Madame Marie Pimentel, comtesse de Monteréi, et madame Marianne, femme du principal magistrat de la ville, me témoignaient particulièrement une singulière affection. Mais pour modérer notre joie d'avoir le très-saint Sacrement, le gentilhomme qui nous avait vendu la maison, arriva le lendemain en si mauvaise humeur, que je ne savais comment traiter avec lui. Il ne voulait entendre aucune raison, et je lui représentais inutilement que nous avions satisfait à tout ce que nous avions promis. Quelques personnes lui parlèrent et il s'adoucit un peu ; mais cet adoucissement ne dura guère. Ainsi je me résolvais à lui abandonner sa maison, et cela même ne le contentait pas ; il voulait de l'argent comptant, parce que sa femme, à qui la maison appartenait, ne s'était portée à la vendre que pour marier deux de ses filles, et le prix en avait été consigné entre les mains de celui que son mari avait voulu. Quoique depuis cet embarras plus de trois ans se soient écoulés, cette affaire n'est pas encore terminée, et je doute que le monastère subsiste en ce lieu-là. Ce que je sais assurément, c'est que dans aucun autre monastère, de tous ceux de cette nouvelle réforme, les religieuses n'ont autant souffert. Mais, par la miséricorde de Dieu, elles supportent ces travaux avec grande joie. Je prie sa divine Majesté de les faire avancer de plus en plus dans son service. Il importe peu qu'une maison soit commode ou incommode ; et l'on doit se réjouir de la trouver en état d'être chassé de celles où l'on est, en se souvenant que Notre-Seigneur n'en a point eu lorsqu'il était dans le

monde. Il nous est arrivé en d'autres rencontres dans ces fondations, de n'avoir point de maison à nous ; et je puis dire avec vérité, n'avoir vu une seule de nos sœurs en témoigner de la peine. Je prie notre divin Sauveur de nous établir, par son infinie bonté et sa grande miséricorde, dans une maison éternelle.

Fondation du monastère des carmélites d'Albe de Tornez.

CHAPITRE XIX.

De quelle manière ce monastère fut fondé par le moyen d'une dame de très-grande vertu, nommée Thérèse de Lays, dont la Sainte rapporte presque toute la vie.

Il n'y avait pas encore deux mois que j'avais, le jour de la fête de tous les saints, pris possession de la maison de Salamanque, lorsque je fus pressée de la part de l'intendant du duc d'Albe et de la femme de cet intendant, de fonder un monastère dans Albe. Je n'en avais pas grande envie, parce que la ville est si petite, qu'on ne le pouvait sans avoir du revenu, et que j'aurais désiré que nulle de nos maisons n'en eût. Mais le père Dominique Bagnez, mon confesseur, dont j'ai parlé au commencement de ces fondations, et qui se rencontra alors à Salamanque, m'en reprit, et me dit que, puisque le concile permettait d'avoir du revenu, je ne devais pas pour ce sujet refuser de fonder un monastère, et que rien n'empêche des religieuses d'être parfaites, encore qu'elles aient du bien.

Avant que de passer dans le récit de l'établissement de ce monastère d'Albe de Tornez, nommé de l'Annonciation de la sainte Vierge, je veux parler de Thérèse de Lays, sa fondatrice, et dire de quelle sorte cela se passa. Son père et sa mère tiraient leur origine d'une très-ancienne noblesse ; mais parce qu'ils n'étaient pas riches, ils demeuraient dans le village de Tordille, distant de deux lieues d'Albe. Et je ne saurais voir sans compassion que la vanité du monde est si grande, que plutôt que de s'abaisser en la moindre des choses de ce qu'il nomme l'honneur, on aime mieux se retirer ainsi en des lieux où l'on est privé des instructions qui peuvent contribuer au

salut. Ce gentilhomme et sa femme avaient déjà quatre filles quand Thérèse naquit, et ils ne purent sans peine en voir augmenter le nombre. Sur quoi ne peut-on pas dire, que dans l'ignorance où sont les hommes de ce qui leur est avantageux, ils ne comprennent point qu'il leur peut être fort utile d'avoir des filles et fort préjudiciable d'avoir des fils ? Au lieu de se soumettre aux ordres de leur Créateur, ils s'affligent de ce qui devrait les réjouir. Leur foi est si endormie, qu'ils oublient que rien n'arrive sans sa permission ; et ils sont si aveugles, qu'ils ne voient pas que leurs inquiétudes et leurs chagrins leur sont inutiles, et que la seule véritable sagesse est de s'abandonner à sa conduite. « Hélas ! mon Dieu, que cette erreur se connaîtra clairement dans ce grand jour où toutes les vérités seront découvertes ! On verra tant de pères précipités dans l'enfer pour les péchés de leurs fils, et tant de mères jouir de la gloire du ciel pour les bonnes œuvres de leurs filles ! »

Mais il faut revenir à mon sujet. Après que cette enfant eut reçu le saint Baptême, on la négligea de telle sorte, que le troisième jour de sa naissance on l'oublia depuis le matin jusqu'au soir. Une femme qui aurait dû en prendre soin, arrivant alors et le sachant, elle courut avec quelques personnes qui étaient venues visiter la mère, et qui furent témoins de ce que je vais dire, pour voir si l'enfant était mort. Cette femme fondant en larmes, la prit entre ses bras et lui dit : Quoi ! ma fille, n'êtes-vous donc pas chrétienne ? comme pour signifier que l'on ne l'avait pas traitée comme telle. Sur quoi l'enfant levant la tête, répondit : Je le suis ; et ce fut la seule parole qu'elle prononça jusqu'au temps que les enfants ont accoutumé de parler. Tous les assistants demeurèrent épouvantés, et la mère commença de concevoir tant d'affection pour elle, qu'elle disait souvent qu'elle désirait de vivre jusqu'à ce qu'elle pût voir ce que Dieu ferait de cette enfant. Elle l'éleva fort honnêtement avec ses sœurs, et les instruisit toutes avec grand soin de ce qui pouvait les porter à la vertu.

Lorsque la jeune Thérèse fut en âge d'être mariée, elle y témoignait de la répugnance. Mais ayant su que François Velasquez la recherchait, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, elle consentit de

l'épouser, et Notre-Seigneur le permit sans doute, afin qu'ils pussent accomplir ensemble une aussi bonne œuvre que celle de fonder une maison religieuse. Il n'était pas seulement fort riche, il était aussi fort vertueux, et il l'aima tant, qu'il ne la contredit jamais en rien, en quoi il avait grande raison, puisqu'il ne lui manquait aucune des qualités que l'on peut désirer en une très-habile et très-honnête femme. Elle prenait un extrême soin de sa famille, et n'avait pas moins de sagesse que de bonté ; eu voici une preuve. Son mari l'ayant menée à Albe, qui était le lieu de sa naissance, et les fourriers du duc ayant marqué son logis pour un jeune gentilhomme, elle ne put souffrir d'y demeurer davantage, à cause qu'étant fort belle et lui fort bien fait, elle avait remarqué qu'il avait de l'inclination pour elle. Ainsi, sans en rien témoigner à son mari, elle le pria d'aller demeurer ailleurs. Il la mena à Salamanque où ils vivaient fort contents et fort à leur aise, parce qu'outre qu'il y avait beaucoup de bien, sa charge le rendait considérable. Leur seule peine était de n'avoir point d'enfants ; et il n'y avait point de dévotions que cette vertueuse femme ne fît pour en demander à Dieu, afin qu'après sa mort ils continuassent à le louer, sans que jamais, à ce qu'elle m'a dit, elle y ait été poussée par nulle autre cause, et c'est une personne si chrétienne, qui a un si grand désir de plaire à Dieu, et qui fait sans cesse tant de bonnes œuvres, que je ne saurais douter de la vérité de ses paroles.

Après avoir passé plusieurs années dans ce désir d'avoir des enfants, s'être fort recommandée à saint André, que l'on invoque particulièrement pour ce sujet, et fait plusieurs autres dévotions, une nuit étant couchée, elle entendit une voix qui lui dit : Ne désirez point des enfants, ils causeraient votre perte. Ces paroles l'étonnèrent et ne purent néanmoins la faire renoncer à son désir, parce qu'il lui semblait que la fin en était si bonne, qu'il n'y avait point d'apparence que ce lui fût un sujet de condamnation. Ainsi elle continuait toujours à demander Dieu des enfants, et à prendre saint André pour son intercesseur. Un jour, sans qu'elle puisse dire si elle était endormie ou éveillée, mais sachant seulement par les effets que la vision qu'elle eut venait de Dieu, il lui sembla qu'elle était dans une

maison où il y avait dans la cour un puits au-dessous d'une galerie, et un pré couvert de fleurs blanches d'une beauté merveilleuse ; que saint André lui apparut auprès de ce puits avec un visage si vénérable et plein d'une si grande majesté, qu'elle ne pouvait se lasser de le regarder, et il lui dit : Voilà bien d'autres enfants que ceux que vous désirez. Cette vision, qui ne aura qu'un moment, lui donna tant de consolation et de joie, qu'elle aurait souhaité qu'elle eût toujours continué. Alors elle ne put douter que ce fût saint André qui lui était apparu, et que la volonté de Dieu était qu'elle fondât un monastère ; mais ce qui montre clairement que cette vision n'était pas moins intellectuelle que représentative, et qu'elle ne pouvait procéder d'aucune imagination fantastique, ni d'une illusion du diable, c'est que cette dame demeura si persuadée que Dieu demandait cela d'elle, qu'elle n'a jamais désiré depuis d'avoir des enfants, ni ne l'a prié de lui en donner. Elle a seulement pensé aux moyens d'exécuter sa volonté. A quoi l'on peut ajouter que le démon n'aurait eu garde de lui inspirer un désir aussi saint que celui de fonder un monastère où Dieu est servi fidèlement, quand même il aurait su son dessein, ce qui ne pouvait être, puisqu'il ne connaît point l'avenir, et que cette fondation n'a été faite que six ans après.

Lorsque cette dame fut revenue de son étonnement, et eut raconté à son mari ce qui s'était passé, elle lui dit que puisque Dieu ne leur voulait pas donner des enfants, elle croyait qu'ils ne pouvaient mieux faire que de fonder un monastère de religieuses. Comme il était extrêmement bon et l'aimait parfaitement, il approuva sa proposition, et ils commencèrent d'agiter en quel lieu ils le fonderaient. Elle désirait que ce fût en celui où elle était née ; mais il lui fit voir qu'il s'y rencontrait des obstacles qui les obligeaient d'en choisir quelque autre.

Dans le temps qu'il était occupé de cette pensée, la duchesse d'Albe lui ordonna de retourner à Albe pour exercer une charge dans sa maison ; et il ne put la refuser, quoiqu'elle fût de moindre revenu que celle qu'il avait à Salamanque. Sa femme en fut fort fâchée, bien qu'on l'assurât qu'on ne logerait plus personne chez elle, à cause,

comme je l'ai dit, qu'elle avait de l'aversion pour ce lieu-là, et se trouvait mieux à Salamanque. Son mari acheta une maison et l'envoya chercher pour y aller. Elle partit, bien qu'à regret, et sa peine augmenta lorsqu'elle vit la maison, parce qu'encore qu'elle fût en belle assiette et fort spacieuse, elle n'était pas commode. Ainsi elle passa mal la première nuit ; mais le lendemain au matin, étant entrée dans la cour, elle ne fut pas moins consolée que surprise d'y voir le puits et tout le reste, excepté le pré et les fleurs qu'elle se souvenait très-bien que saint André lui avait montrés, et elle résolut aussitôt d'y bâtir un monastère. Son mari et elle achetèrent aussi des maisons proches autant qu'il en fallait pour exécuter leur dessein. La seule peine qui restait à cette sainte femme était de quel ordre elle choisirait ces religieuses, à cause qu'elle désirait qu'elles fussent en petit nombre et dans une étroite clôture. Elle consulta sur ce sujet deux religieux de différents ordres, gens de bien et savants. Ils lui dirent qu'il vaudrait mieux faire quelque bonnes œuvres, parce que la plupart des religieuses étaient mécontentes dans leur profession, Ils y ajoutaient encore d'autres raisons que le démon, qui n'oubliait rien pour traverser un si bon dessein, leur faisait paraître fort considérables, et ils la touchèrent tellement, qu'elle résolut d'abandonner cette entreprise. Elle le dit à son mari, et il crut comme elle que puisque des personnes de piété et éclairées étaient de ce sentiment, ils ne pouvaient manquer de le suivre. Ainsi ils proposèrent de marier un neveu qu'elle avait, qui était jeune, vertueux, et qu'elle aimait beaucoup, avec une nièce de son mari ; de leur donner la plus grande partie de leur bien, et d'employer le reste en des charités, et après y avoir bien pensé, ils s'y résolurent. Mais Dieu en avait ordonné d'une autre manière, car quinze jours n'étaient pas encore passés, que ce neveu fut frappé d'une maladie si violente, qu'elle l'emporta bientôt. Cette dame ne fut pas moins troublée que touchée de cette mort, parce qu'elle en attribuait la cause à ce qu'elle s'était laissé persuader de ne point exécuter le commandement de Dieu. Ce qui arriva au prophète Jonas pour lui avoir désobéi, se représenta à elle, et lui fit considérer comme un châtement de sa faute

la perte de ce neveu qui lui était si cher. Dès-lors, ni elle ni son mari ne mirent plus en doute de fonder un monastère, quoi qu'on pût dire pour les en détourner ; mais ils ne savaient comment en venir à l'exécution, à cause que d'un côté, Dieu mettait dans l'esprit de cette vertueuse femme une idée confuse de ce qu'elle a fait depuis ; et que de l'autre, ceux à qui elle en parlait, et particulièrement à son confesseur, qui était un religieux de Saint-François, savant et fort considéré dans son ordre, croyant qu'elle ne pourrait rencontrer ce qu'elle désirait, se moquaient de son dessein.

Les choses étant en ces termes, ce religieux apprit des nouvelles de nos fondations. Il s'informa de tout le particulier, et dit ensuite à cette dame qu'il avait trouvé ce qu'elle cherchait, qu'elle pouvait sans crainte fonder ce monastère, et pour ce sujet traiter avec moi. Elle me vint voir, et nous eûmes assez de peine à convenir des conditions, parce que j'ai toujours observé dans les monastères fondés avec du revenu, qu'il fût suffisant pour l'entretien des religieuses sans être obligées de rien demander à leurs parents ou à d'autres, ni pour la nourriture, ni pour le vêtement, ni pour les besoins dans les maladies et les autres choses nécessaires, à cause de l'expérience que j'ai des inconvénients qui en arrivent. Mais pour ce qui regarde les maisons qui n'ont point de bien. je les fonde sans aucune crainte, par la ferme confiance que j'ai que Dieu ne les abandonnera pas, au lieu que ne pouvant avoir cette confiance pour les monastères rentés avec peu de revenu, j'aime mieux ne les point fonder. Enfin nous demeurâmes d'accord de tout. Son mari et elle donnèrent un revenu suffisant, outre leur maison que je comptais pour beaucoup, et allèrent demeurer dans une autre qui était en assez mauvais état. Ainsi la fondation fut achevée à l'honneur et à la gloire de Dieu, le jour de la conversion de saint Paul, en l'année 1571, et nous eûmes le très-saint Sacrement. Sa divine Majesté me paraît être fort bien servie dans cette maison, et je la prie de tout mon cœur que ce bonheur aille toujours en augmentant.

J'avais commencé à rapporter certaines particularités de quelques-unes des sœurs de ces monastères, parce que j'ai sujet de

croire qu'elles ne seront plus en vie lorsqu'on verra ceci, et qu'il pourra exciter celles qui leur succéderont à continuer d'édifier l'œuvre de Dieu sur de si bons fondements. Mais j'ai pensé depuis que d'autres pourront l'écrire, et plus exactement que moi, à cause qu'ils ne seront point retenus par la crainte que j'ai toujours que l'on ne s' imagine que j'y ai part, et cette raison me fait omettre beaucoup de choses, qui, étant surnaturelles, ne sauraient ne point passer pour miraculeuses dans l'esprit de ceux qui les ont vues ou apprises. Je n'en ai donc point parlé, ni de ce que l'on a connu évidemment avoir été obtenu de Dieu par les prières de ces bonnes filles. Je puis m'être trompée en quelque chose de ce qui regarde le temps de ces fondations, quoique je fasse tout ce que je puis pour m'en souvenir ; mais cela importe de peu, on pourra le corriger, et la différence ne sera pas grande.

Fondation du monastère des carmélites de saint-Joseph de Ségovie.

CHAPITRE XX.

La Sainte rapporte en ce chapitre ce qui se passe dans cette fondation.

J'ai déjà dit qu'après avoir fondé les monastères de Salamanque et d'Albe, et avant que nous eussions dans le premier une maison qui fût à nous, le père Pierre Fernandez, commissaire apostolique, me commanda de retourner pour trois ans en celui de l'Incarnation d'Avila. Et j'ai aussi rapporté que voyant le besoin qu'on avait de moi à Salamanque, il m'ordonna d'y aller, pour faire en sorte que les religieuses pussent y avoir en propre une maison. Lorsque j'étais un jour en oraison, Notre-Seigneur me dit *d'aller faire une fondation à Ségovie*. Cela me parut impossible, parce que je ne le pouvais sans un ordre exprès de ce père de qui je viens de parler, et qu'il m'avait témoigné ne pas vouloir que je fisse davantage de fondations, outre que les trois ans que j'avais à demeurer dans le monastère de l'Incarnation n'étaient pas encore finis. Sur quoi Notre-Seigneur me dit : *que je le fisse savoir à ce père, et qu'il n'y trouverait point de*

difficulté. Je lui écrivis ensuite qu'il savait que notre révérendissime général m'avait commandé de ne refuser aucune des fondations que l'on me proposerait ; que l'évêque et la ville de Ségovie me conviaient d'y en faire une ; que, s'il me le commandait, je lui obéirais, et que ne lui faisant cette proposition que pour la décharge de ma conscience, j'exécuterais avec joie ce qu'il lui plairait de m'ordonner. Je crois que c'étaient presque les mêmes paroles de ma lettre. J'ajoutais seulement qu'il y allait du service de Dieu. Il parut bien que je disais vrai, et qu'il voulait que l'affaire s'achevât, puisque ce père manda aussitôt d'aller travailler à cette fondation ; et comme je me souvenais de ce qu'il m'avait dit auparavant, je n'en fus pas peu étonnée.

Avant que de partir de Salamanque, je donnai ordre qu'on nous louât une maison à Ségovie, parce que les fondations de Tolède et de Valladolid m'avaient fait voir qu'il vaut mieux n'en acheter une qu'après avoir pris possession. Et cela pour plusieurs raisons, dont la principale était que je n'avais point d'argent. Mais la fondation étant achevée, Notre-Seigneur y pourvut ; et au lieu de celle que nous avions louée, nous en achetâmes une mieux assise et plus commode.

Il y avait dans Ségovie une dame qui m'était venue voir à Avila, nommée Anne de Ximène, veuve d'un aîné d'une maison, grande servante de Dieu, et qui avait toujours eu vocation pour la religion. Ainsi, lorsque le monastère s'établissait, elle y entra pour être religieuse, et avec elle, sa fille qui était fort sage. Comme ce lui avait été un double déplaisir d'être mariée, et d'avoir ensuite perdu son mari, elle eut une double joie de se voir dans une maison consacrée à Dieu ; et elle et sa fille avaient toujours vécu dans sa crainte et fort retirées. Cette vertueuse femme nous pourvut d'une maison et des choses nécessaires, tant pour l'église que pour tout le reste, en sorte que je n'eus pas grande peine de ce côté-là. Mais afin qu'il n'y eût point de fondation qui ne me fit beaucoup souffrir, outre que mon âme, quand je me mis en chemin, était dans une grande sécheresse et mon esprit dans un grand obscurcissement, j'avais une fièvre assez violente, un grand dégoût, et plusieurs autres maux

corporels qui me durèrent trois mois sans relâche, et durant les six mois que je demeurai en ce lieu-là, je n'y eus pas un moment de santé.

Le très-saint Sacrement fut mis dans notre maison le jour de Saint Joseph, et quoique j'eusse le consentement de l'évêque et la permission de la ville, je ne voulus y entrer que la veille, et secrètement. Quoiqu'il y eût déjà longtemps que j'avais obtenu cette permission, comme j'étais alors dans le monastère de l'Incarnation, où je dépendais d'un autre supérieur que notre révérend père général, je n'avais pu faire cette fondation. J'avais aussi la permission de l'évêque ; mais il ne l'avait accordée que verbalement à un gentilhomme, nommé André de Ximène, qui l'obtint pour nous, et qui ne crut pas nécessaire, non plus que moi, de l'avoir par écrit, en quoi nous fîmes une grande faute ; car quand le proviseur apprit que le monastère était établi, il vint en colère défendre d'y dire la messe, et voulait même faire mettre en prison le religieux qui l'avait célébrée, qui était un carme déchaussé, lequel était venu avec le père Julien d'Avila et un autre serviteur de Dieu, nommé Antoine Gaytan, qui m'avaient accompagnée.

Ce dernier était un gentilhomme d'Albe, qui, quelques années auparavant, se trouvait fort engage dans les vanités du siècle. Mais Dieu l'avait tellement touché, qu'il n'avait plus pour elles que du mépris, et ne pensait qu'à s'employer pour son service. Je me crois obligée de le rapporter, parce qu'il nous a extrêmement assistées dans les fondations dont je parlerai, et je n'aurais jamais fini, si je voulais m'étendre particulièrement sur ses vertus. Celle qui revient le plus à mon sujet est une si grande mortification, que nul des serviteurs qui venaient avec nous ne travaillait tant que lui. C'était un homme de grande oraison, et que Dieu favorisait de tant de grâces, qu'il faisait avec joie ce qui aurait donné de la peine à d'autres. Ainsi il paraissait qu'il avait une vocation particulière pour un emploi si charitable, et l'on peut dire la même chose du père Julien d'Avila, qui, dès le commencement, nous a extrêmement assistées ; ce qui montre que Notre-Seigneur voulait que les choses réussissent, puisqu'il me

donnait de tels secours. Comme ce saint homme, Antoine Gaytan, ne perdait point d'occasion de bien faire, tout son entretien par le chemin était de parler de Dieu à ceux qui nous accompagnaient, et de les instruire.

Il est juste, mes filles, que celles qui liront la relation de ces fondations, sachent combien nous sommes obligées à ces deux personnes, qui, par un pur mouvement de charité, ont tant contribué à vous procurer le bien dont vous jouissez, afin que les recommandant à Dieu, ils tirent quelques fruits de vos oraisons. Et avec quelle joie ne vous acquitteriez-vous point de ce devoir, si vous saviez, comme moi, tout ce que les fatigues et les travaux de ces voyages leur ont fait souffrir !

Le proviseur en se retirant laissa un huissier à la porte de notre église, dont je ne saurais rendre d'autre raison, sinon que c'était pour épouvanter le monde. Je ne m'en mis pas beaucoup en peine, parce que toutes mes appréhensions étaient cessées depuis que nous avions pris possession. Je lui fis savoir par des parents d'une de mes compagnes, qui était des plus qualifiées de la ville, que j'avais permission de l'évêque, et il m'a avoué depuis qu'il ne l'ignorait pas. Son mécontentement venait de ce que l'on avait agi sans sa participation ; en quoi je crois que nous n'avions pas trop mal fait. Enfin il se relâcha à nous laisser le monastère, mais il nous ôta le très-saint Sacrement, et il fallut le souffrir. Nous demeurâmes en cet état durant quelques mois, jusqu'à ce que nous eûmes acheté une maison, et avec cette maison des procès, comme nous en avons déjà un autre avec des religieux de Saint-François. Ce dernier ne nous obligea pas seulement à plaider contre des religieux de la Mercy, mais aussi contre le chapitre, à cause d'une censive qu'il prétendait.

O Jésus-Christ, mon Sauveur, quel déplaisir ne nous était-ce point de nous trouver engagées dans tant de contestations ! Quand l'une semblait terminée, il en renaissait une autre ; et il ne suffisait pas pour avoir la paix de donner ce que l'on nous demandait. Cela paraîtra peut-être peu considérable ; et j'avoue néanmoins qu'il ne

laissait pas de me donner beaucoup de peine. Un prieur, chanoine de cette église et neveu de l'évêque, et le licencié Herrera, qui était un homme de grande piété, nous assistèrent de tout leur pouvoir ; et enfin nous sortîmes pour de l'argent de cette première affaire, mais il nous restait encore ce procès avec les religieux de la Mercy, et il ne finit qu'après que nous fûmes passées secrètement dans la nouvelle maison, un jour ou deux avant la Saint-Michel. Car alors ils résolurent de s'accorder pour une somme dont nous convînmes. Ma plus grande difficulté dans cet embarras était qu'il ne restait plus que sept ou huit jours des trois années de l'exercice de ma charge de prieure du monastère de l'Incarnation, et qu'ainsi il fallait de nécessité que je m'y rendisse.

Notre-Seigneur permit que tout s'accommodât avant ce temps, sans qu'il nous restât aucun différend avec personne ; et deux ou trois jours après, je m'en allai au monastère de l'Incarnation. Qu'il soit béni à jamais de m'avoir fait tant de grâces, et que toutes les créatures ne cessent point de lui donner les louanges qui sont dues !

Fondation du monastère des carmélites de Veas.

CHAPITRE XXI.

La Sainte traite dans ce chapitre de la fondation de ce monastère, et des admirables vertus de Catherine de Sandoval, qui s'y rendit religieuse avec sa sœur et y porta tout son bien.

Après avoir donc, comme je l'ai dit, reçu l'ordre de sortir du monastère de l'Incarnation pour aller à Salamanque, lorsque j'y fus arrivée, on me rendit des lettres d'une dame de Veas, du curé de la ville, de quelques autres personnes qui me priaient d'y aller fonder un monastère, et m'assuraient que je ne trouverais point de difficulté à l'établir, parce qu'ils avaient déjà une maison.

Je m'enquis de celui qui m'apporta ces lettres des particularités du lieu. Il n'y eut point de bien qu'il ne m'en dît, et il avait raison, car le pays est très-agréable et l'air excellent. Mais considérant qu'il était

fort éloigné et que l'on ne pourrait s'y établir sans l'ordre du commissaire apostolique, qui, s'il n'était ennemi de ces nouvelles fondations, leur était au moins peu favorable, je crus qu'il n'y avait point d'apparence d'accepter ces offres, et voulais, sans lui en parler, m'excuser de les recevoir. Comme il était alors à Salamanque et que notre révérendissime père général m'avait commandé de ne refuser aucune fondation, il me sembla, après y avoir beaucoup pensé, que je ne pouvais me dispenser de savoir son sentiment. Je lui envoyai les lettres, et il me manda qu'il était si édifié de la dévotion de ces personnes, qu'il ne jugeait pas à propos de leur donner le déplaisir d'un refus ; qu'ainsi je pouvais leur écrire que lorsqu'ils auraient obtenu la permission de l'ordre pour cette fondation, je satisferais à leur désir ; mais il me fit dire en même temps qu'il était assuré que les commandeurs ne l'accorderaient pas, après l'avoir refusée à d'autres personnes qui les en avaient sollicités durant plusieurs années. Je ne puis me souvenir de cette réponse, sans admirer de quelle sorte Dieu fait réussir les choses contre l'intention des hommes, quand il veut qu'elles se fassent, et se sert même de ceux, qui y sont les plus opposés, comme il arriva à ce commissaire. Car il ne put refuser son consentement, lorsque la permission qu'il avait cru que l'on n'accorderait point fut obtenue.

Voici de quelle manière se passa la fondation de ce monastère de Saint-Joseph de Veas, faite le jour de saint Mathias, en l'année 1574. Un gentilhomme de ce lieu-là, de fort bonne maison et riche, nommé Sancho Rodriguez de Sandoval, eut, entre autres enfants, de madame Catherine Godinez, sa femme, deux filles qui en furent les fondatrices : l'une s'appelait Catherine, comme sa mère, et l'autre Marie. L'aînée, Catherine de Sandoval, n'avait que quatorze ans lorsque Dieu lui inspira de se consacrer à son service, et elle était auparavant si éloignée de renoncer à la vanité du monde, et avait si bonne opinion d'elle-même, que tous les partis que son père lui proposait lui paraissaient indignes d'elle.

Un jour qu'elle était dans une chambre proche de celle de son père, qui n'était pas encore levé, et pensait à un mariage que l'on

croyait lui être fort avantageux, elle disait en elle-même que son père était bien facile à contenter, puisqu'un droit d'aînesse lui paraissait une chose si considérable. Mais ayant par hasard jeté les yeux sur un crucifix, elle n'eut pas plus tôt lu le titre que l'on met d'ordinaire sur la croix, que Dieu lui changea tellement le coeur, qu'elle ne se connaissait plus elle-même. L'aversion qu'elle avait pour le mariage venait de ce qu'elle croyait qu'il y avait de la bassesse à s'assujétir à un homme, sans qu'elle sût ce qui lui causait un si grand orgueil. Dieu, qui savait le moyen de l'en guérir, fit voir alors un effet de son infinie miséricorde, dont on ne peut trop le louer. Car, de même que le soleil ne luit pas plus tôt dans un lieu obscur qu'il l'éclairé de ses rayons, la seule lecture de ce titre répandit tant de lumières dans l'âme si vaine de cette fille, qu'elle connut la vérité. Elle arrêta sa vue sur son Sauveur attaché à la croix, tout couvert de sang ; elle admira jusqu'à quel excès avaient été ses souffrances ; elle considéra combien son extrême humilité était opposée à cet orgueil dont elle était pleine ; et Dieu l'élevant dans ce moment au-dessus d'elle-même, lui donna une si grande connaissance et un si grand sentiment de sa misère, qu'elle aurait voulu que personne ne l'ignorât, et un si violent désir de souffrir pour lui, qu'elle aurait été prête d'endurer tous les tourments qu'ont éprouvés les martyrs. Ces sentiments furent accompagnés d'une si profonde humilité et d'un tel mépris d'elle-même, que si elle l'eût pu sans offenser Dieu, elle aurait été bien aise qu'on eût eu pour elle autant d'horreur que pour les femmes les plus perdues. Ainsi elle commença à concevoir cet ardent désir de faire pénitence, qu'elle exécuta avec tant de ferveur. Elle fit à l'instant vœu de chasteté et de pauvreté. Et au lieu qu'auparavant la sujétion lui paraissait insupportable, elle aurait souhaité qu'on l'eût envoyée dans les terres des Maures, pour y être esclave.

Elle a persévéré de telle sorte dans toutes les vertus, qu'il était visible que Dieu lui faisait des grâces surnaturelles, comme je le dirai dans la suite, afin que l'on en donne à son éternelle majesté les louanges qui lui sont dues. « Que vous soyez béni à jamais, mon Créateur, d'anéantir ainsi une âme dans un moment, pour lui

redonner après comme une nouvelle vie. Qu'est-ce que cela, Seigneur ? Je serais tentée de vous faire la même question que vous firent vos apôtres, quand, après que vous eûtes rendu la vue à l'aveugle-né, ils vous demandèrent si c'était aux péchés de ses parents ou aux siens que l'on devait attribuer qu'il n'eût point, jusqu'à ce jour, vu la lumière. Car qui avait fait mériter à cette fille une grâce si extraordinaire ? Ce ne pouvait être elle-même, puisque lorsque vous l'en favorisâtes, elle était dans des sentiments tout contraires. Mais vous savez bien. Seigneur, ce que vous faites, et je ne sais ce que je dis. Que vos jugements sont impénétrables ! Que vos œuvres sont incompréhensibles ! Que votre pouvoir surpasse infiniment tout ce que nous saurions en imaginer ! et que serait-ce de moi, si cela n'était pas ? C'est peut-être, mon Dieu, qu'étant touché de la piété de la mère de ces deux sœurs, vous voulûtes lui donner la consolation de voir, avant que de mourir, tant de vertus dans ses filles. Car je ne doute point que vous n'accordiez à ceux qui vous aiment d'aussi grandes faveurs que celle de leur donner, par leurs enfants encore plus de moyens de vous servir. »

Lorsque cette heureuse fille était dans les dispositions que je viens de rapporter, il s'éleva un si grand bruit au-dessus de sa chambre, qu'il semblait que l'endroit où elle était allait tomber ; et elle entendit durant-quelque temps de fort grands gémissements. Son père, qui n'était pas encore levé, en fut effrayé jusqu'à trembler, et sans savoir ce qu'il faisait, il prit sa robe de chambre et son épée, entra dans la chambre, et lui demanda ce que c'était. Elle lui répondit qu'elle n'avait rien vu. Il passa ensuite dans une autre chambre, où n'ayant aussi rien trouvé, il lui commanda de se tenir auprès de sa mère, à qui il alla raconter ce qu'il avait entendu. On peut juger, par ce que je viens de dire, quelle est la fureur du démon, quand il voit échapper de ses filets une âme dont il se croyait le maître. Mais comme il ne peut souffrir notre bonheur, je ne m'étonne pas que lorsque Dieu fait en même temps tant de grâces à une personne, il s'en épouvante, et fasse ainsi éclater sa rage, principalement s'il voit, comme dans cette rencontre, que l'abondance des grâces dont cette

âme se trouve enrichie, lui en fera perdre encore d'autres qu'il considérait comme étant à lui. Car je suis persuadée que Notre-Seigneur, dans une telle profusion de ses faveurs, veut qu'outre la personne qui les reçoit, d'autres en profitent aussi. Cette demoiselle ne parla à personne de ce qu'elle avait entendu ; mais elle fut touchée d'un très-grand désir d'être religieuse, et pria instamment son père et sa mère de le lui permettre, sans pouvoir jamais l'obtenir. Après y avoir employé trois ans inutilement, elle dit à sa mère qu'elle n'aurait pas eu peine à gagner, si cela eût dépendu d'elle seule, la résolution qu'elle avait faite, dont elle n'osait parler à son père ; et le jour de saint Joseph, ayant quitté ses habits ordinaires, elle en prit un très-simple et très-modeste, et s'en alla ainsi à l'église, afin que chacun l'ayant vue en cet état, on ne pût le lui faire changer. Elle ne manquait point, durant ces trois ans, d'employer tous les jours quelques heures à l'oraison, et de se mortifier en tout ce qu'elle pouvait, selon que Notre-Seigneur, qui prenait lui-même le soin de sa conduite, le lui inspirait. Et afin qu'on la laissât en repos sur le sujet d'un mariage dont on continuait de la presser, elle se tenait, pour se gêner le teint, dans une cour, durant la plus grande ardeur du soleil, après s'être lavé le visage.

Elle était si éloignée de vouloir prendre autorité sur personne, que lorsque le soin de la conduite de la maison, dont son père et sa mère se reposaient entièrement sur elle, l'obligeait de commander aux servantes, elle prenait le temps qu'elles dormaient pour leur aller baiser les pieds, tant elle avait de honte d'être servie par celles qu'elle croyait meilleures qu'elle. Et quand son père et sa mère l'occupaient durant tout le jour, elle employait presque toute la nuit en oraison. Ainsi elle dormait si peu, qu'elle n'aurait pu y résister sans une grâce surnaturelle. Et ses pénitences et ses disciplines étaient excessives, parce que n'ayant point de directeur de qui elle pût prendre conseil, personne ne les modérait.

Entre autres pénitences qu'elle faisait, elle porta durant tout un carême, une cotte de maille sur sa chair nue. Elle se retirait pour prier dans un lieu à l'écart, où le diable ne manquait pas d'user de divers

artifices pour la tromper ; et il arrivait souvent que, se mettant en oraison à dix heures de nuit, elle y demeurait jusqu'au jour. Après qu'elle eut passé près de quatre ans dans des exercices si pénibles, Notre-Seigneur l'éprouva d'une manière encore plus rude. Elle tomba dans de très-grandes maladies, et fut travaillée, de fièvre, d'hydropisie, de maux de cœur, et d'un cancer, qu'on ne put déraciner qu'avec le fer, sans qu'elle eût à peine quelques jours de relâche, durant dix-sept ans qu'elle fut en cet état.

Son père mourut sur la fin des cinq premières années, un an après qu'elle eut changé d'habit, en la manière que je l'ai dit ; et sa sœur, qui avait alors quatorze ans, et était auparavant fort curieuse, en prit aussi un tout simple, et commença à faire oraison. Leur mère, au lieu de s'y opposer, les secondait et les fortifiait dans leurs bons désirs, et ainsi approuvait qu'elles s'occupassent à un exercice très-louable, quoique très-éloigné de leur condition, qui était d'enseigner le catéchisme à de petites filles, et leur apprendre à prier Dieu, à lire et à travailler. Il y en vint un grand nombre ; et la manière dont elles vivent fait voir l'avantage qu'elles ont tiré d'avoir reçu dans leur enfance de si saintes instructions. Mais une si bonne œuvre ne continua pas longtemps. Le démon ne put le souffrir, et les parents retirèrent leurs filles, disant qu'il leur était honteux qu'on les instruisît pour rien ; joint que les maladies dont je viens de parler augmentèrent encore.

Cinq ans après la mort du père de ces deux sœurs, Dieu disposa aussi de leur mère. Et comme mademoiselle Catherine, qui était l'ainée, avait toujours conservé le dessein que Dieu lui avait donné d'être religieuse, elle ne délibéra pas de l'exécuter. Mais parce qu'il n'y avait point de monastère dans Veas, ses parents lui dirent que puisqu'elle avait assez de bien pour en fonder un, elle ne devait pas choisir un autre lieu. Elle y consentit ; et comme Veas dépend de la commanderie de Saint-Jacques, on avait nécessairement besoin de la permission du conseil des ordres ; on travailla à l'obtenir. Il s'y rencontra tant de difficultés que quatre ans se passèrent dans cette poursuite, avec beaucoup de peine et de dépenses ; et l'on n'en serait

jamais venu à bout, si on ne se fût adressé à la propre personne du roi par une requête. Les parents de cette vertueuse fille, voyant tant de difficultés, lui représentèrent qu'il y aurait de la folie à s'y opiniâtrer davantage, et que ses grandes infirmités l'obligeant à garder presque toujours le lit, il ne se trouverait point de monastère qui voulût la recevoir à profession. Elle leur répondit que si dans un mois Notre-Seigneur lui donnait assez de santé pour pouvoir elle-même aller à la cour solliciter son affaire, ils ne devraient point douter qu'il n'approuvât son dessein. Lorsqu'elle parlait avec tant de confiance en l'assistance de Dieu, il y avait déjà plus de six mois qu'elle ne pouvait sortir du lit, près de huit mois qu'elle ne pouvait se mouvoir, huit ans qu'elle n'était point sans fièvre. et qu'outre la sciatique et une goutte arthritique, elle était étique, phtisique, hydropique, et travaillée d'une si grande ardeur de foie, que sa chemise semblait brûler à travers sa couverture. Comme cela paraît incroyable, j'ai voulu m'en informer du médecin même qui la traitait, et il ne me l'a pas seulement confirmé, mais il m'a avoué que jamais rien ne l'avait tant étonné.

Lorsqu'un samedi, veille de saint Sébastien, elle était en cet état, Notre-Seigneur lui donna une santé si parfaite, qu'elle ne savait comment cacher un tel miracle. Elle dit qu'elle eut un si grand tremblement intérieur, que sa sœur crut qu'elle allait rendre l'esprit ; qu'elle sentit un changement incroyable dans son corps et dans son âme, et qu'elle eut beaucoup plus de joie de se voir en état de pouvoir solliciter l'établissement du monastère que de se trouver délivrée de tant de maux, parce que dans le moment que Notre-Seigneur l'eut touchée, il lui avait donné une telle horreur d'elle-même et un tel désir de souffrir, qu'elle l'avait instamment prié de l'exercer en toutes manières. Il l'exauça ; car, durant les huit ans de ses maladies, on lui fit plus de cinq cents saignées, et on la ventoussa et scarifia un très-grand nombre de fois. Elle en porte encore les marques dans plus de vingt de ces incisions, où l'on fut obligé de jeter du sel pour attirer de son côté un venin qui lui faisait souffrir d'extrêmes douleurs : et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que lorsqu'on lui ordonnait des remèdes si violents, elle avait de l'impatience que l'heure de les lui

appliquer fût venue, et excitait même les médecins à y ajouter les cautères qu'on lui fit, à cause de ce cancer et de quelques autres de ses maux, parce qu'elle était bien aise d'éprouver, disait-elle, si son désir d'être martyre était véritable.

Quand elle se vit ainsi rétablie en un moment dans une parfaite santé, elle pria son confesseur et son médecin de la faire transporter ailleurs, afin que l'on pût attribuer sa guérison au changement d'air ; et au lieu de le lui accorder, ils publièrent ce grand miracle dont ils ne pouvaient douter ; parce qu'ils jugeaient son mal entièrement incurable, et croyaient qu'elle vidait ses poumons, à cause du sang corrompu qu'elle jetait par la bouche. Elle demeura trois jours dans le lit sans vouloir se lever, pour empêcher qu'on ne s'aperçût de ce qui lui était arrivé, mais inutilement, sa santé ne pouvant pas plus être cachée que sa maladie.

Elle m'a dit que le mois d'août auparavant, priant Dieu de lui ôter cet ardent désir d'être religieuse et de fonder un monastère, ou de lui donner moyen de l'accomplir, elle fut assurée d'une certitude infaillible qu'elle serait guérie assez tôt pour pouvoir, le carême suivant, aller solliciter la permission, qu'ainsi, encore que ses maladies augmentassent de beaucoup, elle espéra toujours que Notre-Seigneur lui ferait cette grâce, et que, bien qu'elle fût dans une telle extrémité, lorsqu'elle avait auparavant reçu deux fois l'extrême-onction, que le médecin assurait qu'elle expirerait avant que le prêtre pût venir, elle ne perdit jamais la confiance que Dieu lui avait donnée qu'elle mourrait religieuse.

Ses frères et ses autres proches, qui traitaient son dessein de folie, n'osèrent plus s'y opposer, après avoir vu un si grand miracle. Elle demeura trois mois à la cour, sans pouvoir obtenir la permission qu'elle demandait. Mais lorsqu'elle eut présenté son placet au roi, et qu'il sut que c'était pour fonder un monastère de carmélites déchaussées, il commanda qu'on l'expédiât à l'instant même.

Il parut bien que c'était avec Dieu qu'elle avait principalement traité cette affaire, et que ce qu'il veut ne saurait manquer d'arriver,

puisqu'encore que cette fondation fût dans un lieu si éloigné et le revenu fort petit, les supérieurs ne laissèrent pas de l'agréer. Ainsi les religieuses se rendirent à Veas au commencement du carême de l'année 1574. Les habitants de la ville allèrent au devant d'elles en procession, avec grande solennité, et la joie était si générale, qu'il n'y avait pas jusqu'aux enfants qui ne témoignassent, en la manière qu'ils le pouvaient, que c'était un ouvrage agréable à Dieu. Le jour de saint Mathias de cette année, le monastère fut établi, et nommé Saint-Joseph-du-Saint-Sauveur.

Ce même jour les deux sœurs prirent l'habit ; et la santé de l'aînée augmentait toujours. Son humilité, son obéissance, et son désir d'être méprisée du monde, ont bien fait connaître que sa passion de servir Dieu était véritable. Qu'il en soit loué et glorifié à jamais !

Elle m'a dit, entre autres choses, qu'il y a plus de vingt ans, qu'étant allée se coucher, dans le désir de savoir quelle était la plus parfaite de toutes les religions, afin de s'y rendre religieuse, elle avait songé, après s'être endormie, qu'elle marchait dans un chemin fort étroit, au-dessous duquel étaient des précipices, où l'on courait fortune de tomber, et qu'un frère convers, carme déchaussé, qu'elle y rencontra et qu'elle a reconnu depuis à Veas être frère Jean de la Misère, lorsqu'il y vint quand j'y étais, lui dit : Venez avec moi, ma sœur ; qu'il la mena ensuite dans une maison où il y avait un grand nombre de religieuses, qui n'étaient éclairées que des cierges qu'elles portaient en leurs mains ; et que leur ayant demandé de quel ordre elles étaient, elles ne lui répondirent point, mais levèrent leurs voiles en souriant, avec des visages gais et contents, qu'elle m'assura être les mêmes que ceux des sœurs de cette fondation ; que la prieure l'avait prise par la main, et lui avait dit, en lui montrant la règle et les constitutions : Ma fille, c'est pour cela que je vous veux. Après quoi, s'étant éveillée, elle se trouva si contente, qu'il lui semblait être dans le ciel ; qu'elle écrivit tout ce qu'elle se souvenait d'avoir vu dans cette règle ; qu'il se passa longtemps sans qu'elle en dît rien à son confesseur, ni à qui que ce fût, et sans que personne ne pût rien lui apprendre de cette religion.

Quelque temps après, un religieux de la compagnie de Jésus qui savait son dessein étant arrivé, elle lui montra ce qu'elle avait écrit, et lui dit que si elle pouvait apprendre des nouvelles de cette religion, elle irait à l'heure même s'y rendre. Il se rencontra que ce père avait connaissance de nos fondations ; il lui en parla, et elle m'écrivit aussitôt. Lorsqu'on lui rendit ma réponse, elle était si malade, que son confesseur lui conseilla de ne plus penser à cette affaire, puisque, quand même elle serait entrée en religion, l'état où elle était l'obligerait d'en sortir, et qu'ainsi on n'avait garde de la recevoir. Cela l'affligea beaucoup. Elle eut recours à Dieu, et lui dit : « Seigneur, qui êtes la vie de mon âme, et à qui rien n'est impossible, ôtez-moi ce dessein de l'esprit, ou donnez-moi le moyen de l'exécuter. » Elle proféra ces paroles avec une extrême confiance, et conjura la sainte Vierge, par la douleur qu'elle ressentit à la mort de son Fils, de vouloir intercéder pour elle. Elle entendit ensuite une voix, qui lui dit intérieurement : *Croyez et espérez. Je suis tout-puissant. Je vous guérirai ; et cela m'est plus facile que d'avoir empêché, comme j'ai fait, que tant de maladies, toutes mortelles, ne vous aient ôté la vie.* Ce qui lui fut dit d'une manière si forte, qu'elle ne put douter de l'effet, quoiqu'elle se trouvât depuis accablée de plusieurs maux encore plus grands, jusqu'au temps que Notre-Seigneur la guérit miraculeusement, comme je l'ai rapporté.

Celte histoire paraît si incroyable, qu'étant aussi méchante que je le suis, je n'aurais pu me persuader qu'il n'y eût point d'exagération, si je n'en avais été assurée par le médecin même qui la traita, par les domestiques de la maison, et par plusieurs autres personnes dont je me suis informée avec grand soin. Quoique cette excellente religieuse ne soit pas forte, elle a assez de santé pour garder la règle. On ne la voit jamais que contente ; et son humilité est si grande, qu'elle nous donne à toutes beaucoup de sujet de louer Dieu.

Ces deux sœurs donnèrent tout leur bien à notre ordre, sans aucune condition, en sorte que si on eût voulu les renvoyer, elles n'auraient rien pu en demander. Le détachement que l'ainée, dont j'ai

si particulièrement parlé, a de ses parents et du lieu de sa naissance est si grand, qu'elle est dans un continuel désir de s'en éloigner, et en presse les supérieures. Mais son obéissance est si parfaite, qu'elle ne laisse pas d'être contente, et que, quelque forte que fût sa passion d'être converse, elle n'a pas laissé de se résoudre à être du chœur, sur ce que je lui écrivis pour la reprendre de ce qu'elle ne se rendait pas à la volonté du père provincial, et lui mandai, entre autres choses, avec assez de sévérité, que ce n'était pas le moyen de mériter. Ces répréhensions, qui paraîtraient rudes à une autre, au lieu de la mécontenter, lui donnent de la joie, et lui font faire avec plaisir ce qui est contraire à sa volonté. Enfin je ne vois rien dans cette âme qui ne soit agréable à Notre-Seigneur et à toutes les sœurs. Plaise à sa divine majesté de la tenir toujours de sa main, et d'augmenter les vertus et les grâces dont il la favorise, afin qu'elle puisse encore mieux le servir et le glorifier davantage. Ainsi soit-il.

Fondation du monastère des carmélites de Séville.

CHAPITRE XXII.

La Sainte ne parle dans ce chapitre que des vertus du P. Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, carme déchaussé.

Durant que j'attendais à Veas la permission du conseil des ordres pour fonder le monastère de Caravaque, un religieux carme déchaussé, nommé le père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, qui, peu d'années auparavant, avait pris l'habit à Alcalá, vint m'y voir. C'était un homme d'esprit, savant, modeste, et qui avait toujours été si vertueux, qu'il paraissait que la sainte Vierge l'avait choisi pour contribuer au rétablissement de l'ancienne règle de son ordre. Lorsqu'il était encore jeune à Alcalá, il ne pensait à rien moins, non seulement qu'à embrasser notre règle, mais qu'à se faire religieux. Son père, qui était secrétaire du roi, avait aussi pour lui un dessein bien différent ; car il voulait qu'il suivit sa profession. Et lui, au contraire, avait un si violent désir d'étudier en théologie, qu'enfin ses prières et ses larmes lui en obtinrent la permission. Il fut prêt d'entrer

dans la compagnie des Jésuites, qui lui avaient promis de le recevoir, et lui avaient dit d'attendre quelques jours pour de certaines considérations. J'ai su de lui-même que le vrai traitement qu'on lui faisait lui était pénible, parce qu'il lui semblait que ce n'était pas le chemin du ciel. Il avait toujours pris quelques heures pour faire oraison ; et son recueillement et son honnêteté étaient extrêmes.

En ce même temps, un de ses amis, nommé le père Jean de Jésus, docteur en théologie, prit l'habit de notre ordre dans le monastère de Pastrane. Je ne sais si ce fut par cette occasion, ou par un livre qu'il avait fait de l'excellence et de l'antiquité de notre ordre, qu'il s'y affectionna. Car il prenait tant de plaisir à lire les choses qui le regardaient et à les prouver par de grandes autorités, qu'il dit qu'il avait souvent du scrupule de ce que, ne s'en pouvant tirer, il quittait ses autres études ; et il y employait même ses heures de récréation. O sagesse et puissance de Dieu ! que vous êtes admirables, et qu'il est impossible aux hommes de ne pas accomplir ce que vous voulez ! Vous saviez, Seigneur, le besoin que ce grand ouvrage que vous aviez commencé dans notre ordre avait besoin de semblables personnes, et je ne saurais assez vous remercier de la grâce que vous nous fîtes en cette rencontre. Car si j'avais eu à choisir entre tous ceux qui étaient les plus capables de servir, dans ces commencements, notre congrégation, je vous aurais, mon Dieu, demandé ce saint religieux. Que vous soyez béni à jamais !

Lorsque ce père n'avait ainsi aucune pensée d'entrer dans notre ordre, il fut prié d'aller à Pastrane pour traiter de la réception d'une religieuse avec la prieure de celui de nos monastères qui subsistait encore en ce lieu-là. Sur quoi je ne saurais assez admirer les moyens dont il plait à Dieu de se servir, puisque s'il y fût allé pour prendre lui-même l'habit de notre réforme, tant de personnes auraient travaillé à l'en détourner, qu'il ne l'aurait peut-être jamais fait. Mais la glorieuse Vierge, voulut le récompenser de son extrême dévotion pour elle ; car je ne puis attribuer qu'à son intercession, qui ne manque jamais à ceux qui ont recours à son assistance, la grâce que Dieu fit à ce bon religieux de l'engager ainsi dans son ordre, afin qu'il

pût, par les services qu'il lui rend, lui témoigner l'ardeur de son zèle.

Étant encore fort jeune, à Madrid, il allait souvent prier Dieu devant une image de cette bienheureuse Vierge qu'il nommait sa maîtresse, et je ne doute point que ce ne soit elle qui a obtenu pour lui de Notre-Seigneur cette grande pureté de cœur qu'il a toujours eue. Il m'a dit qu'il lui semblait quelquefois qu'il remarquait dans ses yeux qu'elle avait beaucoup pleuré, à cause de tant d'offenses que l'on commet contre son Fils. Il en conçut des sentiments si vifs pour ce qui regarde la gloire de ce Rédempteur du monde, et de si ardens désirs pour le bien des âmes, qu'il n'y a point de travaux qui ne lui paraissent légers quand il rencontre l'occasion de profiter à quelqu'une, comme je l'ai éprouvé en diverses fois.

Ne semble-t-il donc pas, mes filles, que la sainte Vierge, par une heureuse tromperie, le fit aller à Pastrane pour y prendre lui-même l'habit de notre ordre, lorsqu'il ne pensait qu'à le faire donner à un autre ? « O mon Sauveur ! que les secrets de votre conduite sont impénétrables d'avoir ainsi disposé les choses pour récompenser ce fidèle serviteur de ses bonnes œuvres, du bon exemple qu'il avait toujours donné, et de son extrême affection pour votre glorieuse mère. »

Lorsqu'il fut arrivé à Pastrane, il alla trouver la supérieure pour la prier de recevoir cette fille, sans savoir que Notre-Seigneur l'y conduisait afin d'obtenir par ses prières une semblable grâce pour lui-même. Comme par une faveur particulière de Dieu, sa conversation est si agréable, que l'on ne saurait le voir sans l'aimer, ainsi qu'il l'est de toutes les personnes qu'il gouverne, parce qu'encore que sa passion pour l'avancement des âmes ne lui permette pas de dissimuler aucune faute, il les reprend d'une manière si douce, que l'on ne saurait s'en plaindre ; cette prieure en fut si touchée, qu'elle conçut un très-grand désir de le voir entrer dans notre ordre ; elle représenta ensuite aux sœurs que n'y ayant guère, ou peut-être point de si bon sujet, elles devaient toutes se mettre en prière pour demander à Dieu de ne pas le laisser aller qu'il n'eût pris l'habit. El

comme cette supérieure est une si grande religieuse, que je crois qu'elle aurait été seule capable d'obtenir cette grâce de Dieu, à combien plus forte raison devait-on l'espérer des prières que tant de bonnes âmes joignirent aux siennes ! Toutes lui promirent de s'y employer de tout leur pouvoir, et elles le firent par des jeûnes, des disciplines et des oraisons continuelles. Leurs vœux furent exaucés, car le père Gratien étant allé au monastère des pères carmes déchaussés, l'extrême régularité qui s'y pratiquait, la ferveur avec laquelle on y servait Dieu, et que cet ordre était consacré à la sainte Vierge, qu'il désirait si ardemment de servir, lui firent une telle impression, qu'il résolut de ne point retourner au monde. Le démon ne manqua pas de lui représenter l'extrême douleur qu'il causerait à son père et à sa mère, qui l'aimaient si tendrement, et qui, dans le grand nombre d'enfants qu'ils avaient, le considéraient comme le seul appui de leur famille. Mais il remit le soin de les assister entre les mains de Dieu, pour l'amour duquel il abandonnait toutes choses et se consacrait à sa sainte mère. Ainsi ces bons pères lui donnèrent l'habit avec une grande joie ; et celle de la prieure et des religieuses fut telle, qu'elles ne pouvaient se lasser de remercier Dieu d'avoir accordé cette grâce à leurs prières.

Il passa l'année de son noviciat avec la même humilité que le moindre des novices, et donna, dans une occasion qui s'en offrit, une preuve signalée de sa vertu ; car, le prieur étant absent, on mit en sa place un jeune père qui n'était ni savant, ni habile, ni assez expérimenté pour exercer cette charge. Il ordonnait des mortifications si excessives, principalement pour de si bons religieux, que si Dieu ne les eût assistés, ils n'auraient pu les pratiquer. On a reconnu depuis que ce père est si mélancolique, que l'on a de la peine à vivre avec lui, lors même que, n'étant point en charge, il n'a qu'à obéir, et à plus forte raison quand il commande, tant cette humeur, qui produit de si dangereux effets, domine en lui. Il est d'ailleurs bon religieux, et Dieu permet quelquefois de semblables choses pour perfectionner l'obéissance de ceux qui l'aiment, ainsi qu'il arriva en cette rencontre.

Ç'a été sans doute par le mérite d'une si parfaite obéissance du père Jérôme Gratien de la mère de Dieu, que Notre-Seigneur a voulu lui apprendre à conduire ceux qui lui sont soumis, après l'avoir pratiquée lui-même. Et afin qu'il ne lui manquât rien de ce qui était nécessaire, pour bien gouverner, il soutint de très-grandes tentations trois mois avant que de faire profession. Mais comme il devait être un généreux chef de tant de généreux combattants engagés dans le service de la reine des anges, il résista avec tant de courage à ces assauts, que plus cet esprit infernal le pressait de quitter l'habit, plus il se fortifiait dans la résolution de le porter toute sa vie. Il m'a donné un écrit qu'il fit dans le plus fort de ses tentations ; et je l'ai lu avec grande dévotion, parce que l'on y voit clairement de quelle sorte Dieu le soutenait.

On trouvera peut-être étrange que ce saint religieux m'ait communiqué tant de particularités des choses les plus intérieures qui le concernent ; mais je veux croire que Dieu, l'a permis, afin que je les rapportasse ici pour obliger ceux qui les liront d'admirer les faveurs qu'il fait à ses créatures, puisqu'il sait que ce bon père n'en a jamais tant dit à nul autre, ni même à ses confesseurs. Il s'y portait quelquefois à cause que mon âge et ce qu'on lui avait dit de moi lui faisaient croire que j'avais quelque expérience de ces choses ; et d'autres fois, parce que la suite du discours l'engageait à me les confier, aussi bien que d'autres que je ne pourrais écrire sans trop m'étendre ; outre que je me retiens, de peur de lui donner de la peine si ce papier tombait un jour entre ses mains. Mais quand cela arriverait, comme ce ne pourrait être que de longtemps, j'ai cru devoir rendre ce témoignage à l'obligation que lui a notre ordre dans ce renouvellement de notre ancienne règle. Car, encore qu'il n'ait pas été le premier à y travailler, il y a eu des temps où j'aurais eu regret de ce que l'on avait commencé, si je n'eusse mis mon espérance en la miséricorde de Dieu ; en quoi je n'entends parler que des maisons des religieux, celles des religieuses ayant, par son infinie bonté, toujours bien été jusqu'ici. Ce n'est pas que celles des religieux allassent mal ; mais il y avait sujet de craindre qu'elles ne déchussent

bientôt, parce que n'ayant point de provincial particulier, ils étaient soumis aux pères de l'observance mitigée, qui ne donnaient point de pouvoir sur eux au père Antoine de Jésus, qui avait commencé la réforme, et aurait pu les conduire : joint à cela que notre révérendissime père général ne leur avait point donné de constitutions. Ainsi chaque maison se gouvernait comme elle pouvait, et dans ces différentes conduites l'on souffrit beaucoup, jusqu'à ce que le pouvoir passa entre les mains de ceux de la réforme. J'en étais souvent fort affligée ; mais Dieu y remédia par le moyen du père Gratien, de qui je parle, quand il fut établi commissaire apostolique avec une entière autorité sur les carmes déchaussés et sur les carmélites. Il fit alors des constitutions pour ces religieux, et notre révérendissime père général nous en avait déjà données. Dès la première fois qu'il visita ces pères, il établit une si grande union entre eux, qu'il parut que Dieu l'assistait, et que la sainte Vierge l'avait choisi pour le rétablissement de son ordre. Je la prie de tout mon cœur d'obtenir de son divin Fils de continuer à le favoriser de ses grâces, et le faire de plus en plus avancer dans son service. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXIII.

La Sainte part pour la fondation du monastère de Séville. Incroyables peines et grands périls qu'elle court en chemin, et difficultés qu'elle rencontre à cet établissement. Mais après quelle eût parlé à l'archevêque, il lui en accorda enfin la permission.

Lorsque ce bon père Gratien vint me visiter à Veas, nous nous étions seulement écrit, mais nous ne nous étions encore jamais vus. quoique je le souhaitasse extrêmement, à cause du bien que l'on m'avait dit de lui. Son entretien me donna beaucoup de joie, et me fit voir que ceux qui l'avaient tant loué ne connaissaient qu'une partie de ses vertus. Je me sentis, dans nos conférences, soulagée de mes peines. Dieu me fit comprendre, ce me semblait, que je tirerais de grands avantages de sa communication ; et je me trouvais si consolée

et si contente, que je ne me connaissais plus moi-même. Sa commission ne s'étendait pas plus loin que l'Andalousie. Mais le nonce l'ayant envoyé chercher à Veas, il lui donna aussi pouvoir sur les carmes déchaussés et sur les carmélites de la province de Castille ; et j'en eus une telle joie, que je ne pouvais assez à mon gré en remercier Notre-Seigneur.

En ce même temps on m'apporta la permission de fonder un monastère à Caravaque ; mais comme elle n'était pas telle que je la jugeais nécessaire, on fut obligé de la renvoyer à la cour. Il me fâchait fort de m'en retourner en Castille, parce que j'avais écrit aux fondatrices que cet établissement ne pouvait se faire sans une certaine condition qui y manquait, et l'on ne put éviter d'aller à la cour. Comme le père Gratien, en qualité de commissaire de la province d'Andalousie, était supérieur de ce monastère, et qu'ainsi je ne pouvais agir sans son ordre, je lui communiquai l'affaire. Il jugea aussi que si j'abandonnais la fondation de Caravaque, elle serait ruinée, et que ce serait rendre un grand service à Dieu que d'en faire une dans Séville. Elle lui paraissait facile, à cause qu'elle était demandée par des personnes riches, qui pouvaient présentement nous donner une maison, et que, d'un autre côté, l'archevêque de cette grande ville avait tant d'affection pour notre ordre. qu'elle lui serait très-agréable. Ainsi nous résolûmes que je mènerais à Séville la prieure et les religieuses que je croyais mener à Caravaque. J'avais toujours auparavant refusé, pour de certaines raisons, de faire des fondations dans l'Andalousie ; et quand j'allais à Veas, si j'eusse su ce qu'il en était, je n'y aurais point été. Mais ce qui me trompa, fut qu'encore que le territoire de cette province ne commence qu'à quatre ou cinq lieues de là, il ne laisse pas d'être de son ressort. Néanmoins je n'eus point de peine à me rendre à la résolution prise par ce sage supérieur, parce que Notre-Seigneur m'a fait la grâce de croire que ceux qu'il élève sur moi en autorité ne font rien que bien à propos.

Nous nous préparâmes aussitôt pour partir, à cause que la chaleur commençait d'être bien grande, et le père Gratien, commissaire apostolique, ayant été mandé par le nonce, nous nous

mimes en chemin, accompagnées du père Julien d'Avila et d'un religieux de notre réforme. Nous allions, selon notre coutume, dans des chariots couverts, et après être arrivés à l'hôtellerie, nous nous mettions tous dans une chambre bonne ou mauvaise, comme elle se rencontrait, et une sœur qui se tenait à la porte recevait ce dont nous avions besoin, sans que ceux qui nous accompagnaient y entrassent. Quelque diligence que nous pussions faire, nous n'arrivâmes à Séville que le jeudi de la semaine de la très-sainte Trinité ; et, bien que nous ne marchassions pas dans la grande chaleur du jour, le soleil était si ardent, que lorsqu'il avait donné sur nos chariots, on était dans une espèce de purgatoire. Cela faisait quelquefois pensera ces bonnes sœurs combien les tourments de l'enfer doivent être grands, puisqu'une incommodité infiniment moindre donne tant de peine ; et d'autres fois elles s'entretenaient du plaisir de souffrir pour Dieu. Ainsi elles continuaient leur voyage avec grande joie ; et ces six religieuses étaient telles, qu'il me sembla que je n'appréhenderais point, avec une si sainte compagnie, de me trouver au milieu des Turcs, parce qu'elles auraient la force, ou, pour mieux dire, Dieu la leur donnerait, de souffrir pour son amour, qui était le but de tous leurs désirs et le sujet de tous leurs entretiens, tant elles étaient exercées à l'oraison et à la mortification. Il est vrai que, voyant qu'il fallait les mener si loin, j'avais choisi celles qui me paraissaient les plus propres pour cet établissement, et elles eurent besoin de toute leur vertu pour supporter tant de travaux. Je ne dis rien des plus grands, à cause que quelques personnes pourraient s'en trouver blessées.

La veille de la Pentecôte, Dieu les affligea extrêmement par une fièvre qu'il m'envoya si violente, que je n'en ai jamais eue de semblable, et je ne puis attribuer qu'à leurs prières que le mal ne passa pas plus avant. Je paraissais être en léthargie, et le soleil avait tellement échauffé l'eau que mes compagnes me jetaient pour me faire revenir, que j'en recevais peu de soulagement. En récompense, nous arrivâmes le soir dans un si méchant logis, que tout ce que l'on put faire fut de nous donner une petite chambre sans fenêtres, qui

n'avait pour plancher que le toit de la maison, et que le soleil perçait de part en part lorsque l'on ouvrait la porte. mais un soleil incomparablement plus ardent que celui de Castille. On me mit sur un lit, qui était tel que j'aurais mieux aimé coucher par terre : il était si haut d'un côté et si bas de l'autre, que je ne pouvais m'y tenir, et il semblait n'être fait que de pierres pointues, Tout est supportable avec la santé ; mais, en vérité, c'est une étrange chose que la maladie. Enfin je crus qu'il valait mieux me lever et partir, parce que le soleil de la campagne me paraissait plus supportable que celui de cette chambre. Quel tourment doit donc être celui des damnés qui demeurent durant toute une éternité dans un même état, sans pouvoir jouir du soulagement de changer au moins de peine en passant d'une douleur à une autre, comme il m'arriva une fois lorsque j'en éprouvais une très-grande. Mais, quelque mal que je souffrisse dans cette dernière rencontre, il ne me souvient point d'en avoir été touchée. Mes sœurs l'étaient beaucoup, et il plut à Notre-Seigneur que ces extrêmes douleurs ne continuèrent avec tant de violence que jusqu'à la nuit.

Deux jours auparavant il nous était arrivé un accident qui nous donna une grande appréhension. Ayant à traverser, dans un bac, la rivière de Guadalquivir, les chariots ne purent passer au lieu où le câble était tendu : il fallut prendre plus bas, en se servant néanmoins de ce câble ; et ceux qui le tenaient l'ayant lâché, je ne sais comment le bac dans lequel était notre chariot s'en alla sans rames au fil de l'eau. Dans un si pressant péril, le désespoir du batelier me donnait plus de peine que le danger où nous étions. Nous nous mîmes toutes en prières, et les autres jetaient de grands cris. Un gentilhomme, voyant cela de son château qui en était proche, avait envoyé pour nous secourir, avant qu'on eût lâché le câble que nos religieux et les autres tenaient de toute leur force ; mais la rapidité de l'eau en faisait tomber quelques-uns par terre, et les contraignit tous enfin de le lâcher, comme je l'ai dit. Sur quoi je n'oublierai jamais l'incroyable douleur qu'un fils du batelier, qui n'avait que dix ou onze ans, témoignait avoir de celle de son père. Dieu, qui a pitié des affligés,

fit que le bac s'arrêta contre un banc de sable, où l'eau était assez basse d'un côté, ce qui donna moyen de nous secourir ; et la nuit étant venue, celui qui avait été envoyé du château nous servit de guide pour nous remettre dans notre chemin, sans quoi nous nous serions trouvées dans une nouvelle peine. Ayant tant de choses à dire de ce que nous souffrîmes durant ce voyage, je ne pensais pas rapporter celles-ci, qui sont beaucoup moins importantes, et je me suis sans doute rendue ennuyeuse en m'étendant trop sur ces particularités.

La dernière fête de la Pentecôte, il nous arriva un nouvel accident, qui me fâcha plus que tous les autres. Nous nous étions extrêmement pressées, afin d'arriver à Cordoue assez matin pour y entendre la messe sans être vues dans une église qui est au-delà du pont, où nous croyions trouver peu de monde ; mais les chariots ne pouvant passer ce pont sans une permission du gouverneur, il fallut l'envoyer demander, ce qui nous retarda plus de deux heures, parce qu'il n'était pas encore levé. Cependant quantité de gens s'approchaient de notre chariot pour voir qui était dedans ; mais comme il était bien fermé, cela ne nous donnait pas beaucoup de peine. Lorsque la permission fut venue, la porte du pont se trouva trop étroite pour passer notre chariot : il fallut y travailler, et cela consuma encore du temps. Enfin nous arrivâmes à l'église où le père Julien d'Avila devait dire la messe. Nous la trouvâmes pleine de monde, à cause que l'on y faisait une grande solennité et que l'on devait y prêcher, parce qu'elle porte le nom du Saint-Esprit, ce que nous ne savions pas. J'en fus si fâchée, qu'il me semblait que nous ferions mieux de nous en aller sans entendre la messe, que de nous engager dans une si grande presse. Mais le père Julien ne fut pas de cet avis. et comme il est théologien, nous fûmes obligées de le croire, quoique les autres seraient peut-être entrées dans mon sentiment. Nous descendîmes donc à l'église, sans que l'on put nous voir le visage, parce que nous avions nos voiles baissés ; mais il leur suffisait, pour être surpris, de nous voir avec ces voiles, des manteaux blancs de gros drap, et des sandales. L'émotion que cette rencontre me donna, aussi bien qu'aux autres personnes qui nous

accompagnèrent, fut si grande, qu'elle fut cause, à mon avis, que la fièvre me quitta. Lorsque nous entrâmes dans l'église, un bon homme eut la charité d'écarter le peuple pour nous faire place, ; et je le priaï de nous mener dans quelque chapelle. Il le fit : il en ferma la porte, et nous y laissa jusqu'à ce qu'il vînt nous en retirer pour nous mener hors de l'église. Peu de jours après il arriva à Séville, et dit à un père de notre ordre qu'il croyait que Dieu, pour le récompenser de cette action, lui avait donné du bien qu'il n'espérait point. Je vous avoue, mes filles, qu'encore que la peine que je souffris ce jour-là ne vous paraisse peut-être pas grande, ce fut pour moi l'une des plus rudes mortifications que j'aie éprouvées en toute ma vie, parce que l'étonnement et l'émotion de tout ce peuple ne furent pas moindres que s'ils eussent vu entrer plusieurs taureaux dans l'église, ce qui me donnait une grande impatience d'en sortir, quoique nous ne sussions où nous retirer durant le reste du jour. Nous le passâmes comme nous pûmes dessous un pont.

Étant arrivées à Séville, nous allâmes loger dans une maison que le père Marian, à qui j'avais donné avis de tout, nous avait louée : et bien que je crusse ne plus rencontrer de difficultés, parce que, comme je l'ai dit, l'archevêque affectionnait fort les carmes déchaussés, et m'avait même quelquefois écrit avec beaucoup de bonté, Dieu permit que j'eusse assez de peine, à cause que ce prélat ne pouvait approuver des monastères de filles sans revenu, et avec raison. De là vint notre mal, ou pour mieux dire notre bien. Car si on le lui eût fait savoir avant que je me fusse mise en chemin, je crois certainement qu'il n'y aurait jamais consenti. Mais le père commissaire et le père Marian, croyant qu'il serait bien aise de ma venue, comme en effet il en témoigna de la joie, et qu'ils lui rendraient un grand service, ne voulurent point lui en parler ; et s'ils en eussent usé autrement, ils auraient fait une grande faute en pensant bien faire. Ainsi, quoique dans toutes les autres fondations nous commençons toujours par obtenir la permission de l'ordinaire, selon le saint concile de Trente, nous ne l'avions point demandée pour celle-ci, à cause que nous croyions, comme il était vrai, et que

ce prélat l'a reconnu depuis, que cette fondation lui était fort agréable. En quoi il paraît que Dieu ne veut pas qu'aucun de ces nouveaux monastères s'établisse sans que j'en souffre de grandes peines, d'une manière ou d'une autre.

Lorsque nous fûmes dans la maison, je pensais prendre possession ainsi que j'avais accoutumé, et commencer d'y dire l'office. Mais le père Marian, qui conduisait cette affaire, n'osant, de peur de m'affliger, me dire la difficulté qui s'y rencontrait, m'alléguait des raisons pour différer ; et comme elles étaient assez faibles, je n'eus pas de peine à juger qu'il n'avait pu obtenir la permission. Il me proposa ensuite de fonder le monastère avec du revenu, et quelque autre expédient dont il ne me souvient pas : et enfin il me déclara nettement que ce prélat, quoique fort homme de bien, n'ayant jamais, depuis tant d'années qu'il était archevêque de Séville, après avoir été évêque de Cordoue, donné aucune permission pour établir des monastères de religieuses, il n'y avait pas lieu de l'obtenir pour celui-ci, principalement n'ayant point de revenu. Ainsi c'était me dire nettement qu'il ne fallait plus penser à cette affaire, puisque, quand même je l'aurais pu, j'aurais eu une très-grande peine à me résoudre de fonder un monastère avec du revenu, dans une ville telle que Séville, n'en n'ayant jamais établi avec cette condition qu'en des lieux si pauvres que l'on n'aurait su autrement y subsister. A quoi il faut ajouter que ne nous restant rien de l'argent que nous avons apporté pour la dépense de notre voyage, et n'ayant pour toute chose que nos habits, quelques tuniques, quelques coiffes, et ce qui avait servi à couvrir nos chariots, nous fûmes même contraintes d'emprunter d'un ami d'Antoine Gaytan ce qu'il fallait pour le retour de ceux qui nous avaient accompagnées, et le père Marian s'employa pour chercher les moyens d'accommoder le logis. Outre que n'ayant point de maison en propre, je trouvais de l'impossibilité à faire une fondation en ce lieu.

Ensuite de plusieurs importunités de ce père, l'archevêque permit qu'on nous dit la messe le jour de la très-sainte Trinité, et défendit en même temps de sonner les cloches, ni seulement d'en

attacher ; mais elles étaient déjà attachées. Nous passâmes ainsi plus de quinze jours ou un mois ; je ne saurais dire lequel, tant j'ai mauvaise mémoire, et j'étais toute résolue, si le père commissaire et le père Marian me l'eussent permis, de m'en retourner à Veas avec mes religieuses pour travailler à la fondation de Caravaque ; ce voyage me paraissant moins fâcheux que d'avoir publié, comme on avait fait, que nous étions venues pour nous établir à Séville. Mais le père Marian ne voulut jamais me permettre d'en écrire à l'archevêque. Il jugea plus à propos de tâcher, comme il fit, de gagner peu à peu son esprit, tant par lui-même que par les lettres que le père commissaire lui écrivit de Madrid. Ce qui m'ôtait tout scrupule et me mettait l'esprit en repos, c'était que nous continuions toujours à dire l'office dans le chœur ; que l'on ne nous avait dit la première messe que par la permission de ce prélat, que c'était un des siens qui l'avait dite, et qu'il ne laissait pas d'envoyer quelquefois me visiter et m'assurer qu'il viendrait me voir. Toutes ces circonstances me faisaient croire que je n'avais pas sujet d'être si fort en peine ; et ma peine ne procédait pas aussi de ce qui me regardait ainsi que mes religieuses, mais de celle qu'avait le père commissaire de m'avoir engagée à ce voyage, et de penser à l'affliction que ce lui serait si tout venait à être renversé, comme il n'y avait que trop sujet de l'appréhender.

En ce même temps, les pères carmes mitigés apprirent que cette fondation se faisait. Ils vinrent me voir, et je leur montrai les patentes que j'avais de notre révérendissime père général. Elles leur fermèrent la bouche, et ils ne se seraient pas, à mon avis, si aisément adoucis s'ils eussent été informés de la difficulté que faisait l'archevêque ; mais on ne le savait point ; et l'on croyait, au contraire, que cette fondation lui était fort agréable. Dieu permit enfin qu'il vint me voir. Je lui représentai le tort qu'il nous faisait. Il m'accorda tout ce que je pouvais désirer ; et depuis ce jour il n'y a point de faveurs que nous n'ayons reçues de lui en toutes occasions.

CHAPITRE XXIV.

Dans les extrêmes difficultés de trouver une maison pour l'établissement de ce monastère, Dieu inspire à la Sainte qu'il y pourvoit. Assistance qu'elle reçoit d'un de ses frères qui revenait des Indes. Enfin elle achète une maison très-commode, et l'on y porte le très-saint Sacrement avec une très-grande solennité.

Qui pourrait s'imaginer que dans une ville, aussi grande et aussi riche qu'est Séville, j'eusse trouvé moins d'assistance pour fonder un monastère, qu'en tous les autres lieux où j'en avais établi ? J'y en rencontrai néanmoins si peu, que je crus souvent qu'il valait mieux abandonner ce dessein. Je ne sais si l'air du pays y contribuait. Car j'ai entendu dire que Dieu y donne au démon plus de pouvoir de tenter qu'ailleurs, et il est vrai que je n'avais de ma vie été si lâche qu'alors. Je ne perdais pas toutefois la confiance que j'avais en Dieu ; mais je me trouvais si différente de ce que j'avais toujours été, et si éloignée des dispositions où je m'étais vue en de pareilles rencontres, qu'il me semblait que Notre-Seigneur se retirait en quelque sorte de moi pour me laisser à moi-même, afin de me faire connaître que le courage que j'avais auparavant venait de lui, et non pas de moi.

Nous demeurâmes en cet état dans Séville, depuis le temps que j'ai dit jusque un peu avant le carême, sans avoir moyen d'acheter une maison, ni que personne voulût être notre caution, comme nous en avions trouvé ailleurs, parce que celles qui avaient tant pressé le père commissaire de nous faire venir, ayant su quelle était l'austérité de notre règle, ne se jugèrent pas capables de la supporter. Une seule, dont je parlerai dans la suite, vint avec nous et prit l'habit. Cependant je me voyais pressée de quitter l'Andalousie à cause que d'autres affaires m'appelaient ailleurs, et ce m'était une très-grande peine de laisser ces religieuses sans maison, quoique je connusse que je leur étais inutile, parce que Dieu ne me faisait pas la faveur de me donner, comme dans les provinces de deçà, quelqu'un qui m'assistât en cette entreprise.

Les choses étaient en cet état, lorsque Laurent Zépida, l'un de

mes frères, revint des Indes, où il avait passé plus de trente-quatre ans : il eut encore plus de peine que moi de voir que ces bonnes religieuses n'eussent point de maison en propre. Il nous assista beaucoup, et particulièrement pour nous faire avoir celle où elles sont à présent. De mon côté, je priais instamment Notre-Seigneur, et je le faisais prier par mes sœurs, de ne pas permettre que je partisse sans les laisser dans un logis qui leur appartînt. Nous recourions aussi à l'assistance du glorieux saint Joseph et de la très-sainte Vierge, en l'honneur de laquelle nous faisons plusieurs processions. Voyant donc mon frère si disposé à nous aider, je traitai de l'achat de quelques maisons. Mais lorsque le marché paraissait conclu, il se rompit. M'étant ensuite mise en prières pour demander à Dieu que, puisqu'il honorait ces religieuses de la qualité de ses épouses, et qu'elles avaient un si grand désir de le servir, il lui plût de leur donner une maison, il me dit : *J'ai déjà exaucé votre prière. Laissez-moi faire.* Ces paroles me donnèrent la joie que l'on peut s'imaginer ; je tins la chose pour faite, comme en effet elle se fit. Il nous empêcha ensuite, par son extrême bonté, d'en acheter une, dont chacun approuvait l'acquisition à cause qu'elle était en très-belle assiette, mais si mal bâtie et si vieille, que ce n'était qu'une place, qui ne nous aurait guère moins coûté que la maison tout entière que nous avons maintenant. Aussi n'en étais-je pas contente, parce que cela ne paraissait pas s'accorder avec ce que Dieu m'avait dit dans l'oraison, qu'il nous donnerait une maison très-commode. Il accomplit sa promesse. Car ne restant plus qu'à passer le contrat de celle dont je viens de parler, celui qui nous la vendait à un prix excessif, remit pour quelques considérations, à le signer, dans le temps dont nous étions convenus, et nous dégagea ainsi de notre parole. Je l'attribuai à une singulière faveur de Dieu, à cause qu'il y avait tant à travailler à cette maison, qu'elle n'aurait pu être entièrement rétablie durant la vie des religieuses qui y étaient, quand même elles auraient trouvé moyen de faire une si grande dépense, ce qui leur aurait été fort difficile.

Un ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, nommé Garcia

Alvarez, très-estimé dans la ville, à cause de ses bonnes œuvres, qui faisaient toute son occupation, fut principalement cause que nous changeâmes d'avis. Il avait tant de bonté pour nous, que depuis que nous eûmes la permission de faire dire la messe, il ne manquait jamais de venir nous la dire tous les jours, quoique la chaleur fût extrême ; et s'il eût eu plus de bien, rien ne nous aurait manqué. Comme il connaissait fort cette maison, il ne voyait point d'apparence de l'acheter si chèrement, et nous le représenta tant de fois, qu'enfin il nous fit résoudre à n'y plus penser. Lui et mon frère allèrent ensuite voir celle que nous avons aujourd'hui, et en revinrent, avec raison, si satisfaits, Notre-Seigneur le voulant ainsi, que l'affaire fut terminée en deux ou trois jours, et le contrat signé. Mais nous n'eûmes pas peu de peine à y entrer, parce que celui qui l'avait louée ne voulait point en sortir, et que les religieux de Saint-François, qui en étaient proche, nous prièrent instamment de ne nous y point établir. Pour moi, j'y aurais consenti, si le contrat n'eût pas encore été signé, et en eusse remercié Dieu, pour n'être point obligée de payer six mille ducats que nous coûtait la maison, sans pouvoir en jouir présentement. La mère prieure, au contraire, louait Dieu de ce que le marché était fait, à cause qu'elle avait en cela, comme en toute autre chose, plus de foi que moi, et qu'elle est beaucoup meilleure. Après avoir demeuré plus d'un mois en cet état, enfin cette bonne mère, les autres religieuses et moi, allâmes de nuit nous mettre dans la maison, ne voulant pas que ces religieux le sussent avant que nous en eussions pris possession. Mais ce ne fut pas sans crainte que nous toutes, et ceux qui nous accompagnaient, fîmes ce chemin. Autant d'ombres que nous voyions nous paraissaient autant de ces religieux.

Dès le point du jour, Garcia Alvarez, ce bon prêtre qui était venu avec nous, dit la première messe ; et depuis nous n'eûmes plus rien à appréhender. Jésus, mon Sauveur, quelles frayeurs n'ai-je point eues dans ces prises de possession ? Et si l'on en a tant lorsqu'on n'a d'autre dessein que de travailler pour votre service, combien grandes doivent être celles des personnes qui ne pensent qu'à vous offenser et à nuire à leur prochain ? et comment est-il possible qu'ils y trouvent

du plaisir et de l'avantage ? Mon frère n'était pas présent, parce qu'il avait été obligé de se retirer, à cause que la précipitation avec laquelle on avait passé le contrat lui avait fait commettre une erreur qui nous aurait été préjudiciable, et qu'étant notre caution, on voulait pour ce sujet le mettre en prison. Ce qu'il n'avait point d'habitude dans Séville, où il passait pour étranger, nous causa ainsi beaucoup de peine, jusqu'à ce qu'il donnât pour assurance à nos parties des effets dont ils se contentèrent. Ensuite tout alla bien, quoique pour nous faire mériter davantage, nous eûmes durant quelque temps un procès à soutenir.

Nous nous étions renfermées dans un étage bas, et mon frère passait les jours entiers à faire travailler les ouvriers. Il continua aussi à nous nourrir, ainsi qu'il avait commencé de faire quelque temps auparavant, parce que notre maison n'était pas encore considérée comme un monastère, mais comme un logis particulier, excepté par un saint prieur des chartreux de las Cuevas, de la famille des Pantojas d'Avila, à qui Dieu avait, dès notre arrivée, donné tant d'affection pour nous qu'il nous assistait en toutes manières, et continuera sans doute jusqu'à la fin de sa vie. Je rapporte ceci, mes sœurs, à cause qu'étant juste de recommander à Dieu nos bienfaiteurs, tant morts que vivants, je crois devoir engager celles qui liront cette relation, à prier pour ce saint religieux à qui nous sommes si obligées.

Si je m'en souviens bien, il se passa de cette sorte plus d'un mois, durant lequel mon frère travaillait avec tant d'affection à faire de quelques chambres une chapelle, et à tout accommoder, qu'il ne nous laissait rien à faire. Quand cela fut achevé, je désirais fort que le très-saint Sacrement y fût mis sans bruit, parce que j'appréhende toujours de causer de la peine aux autres, lorsqu'on le peut éviter. Je le proposai à Garcia Alvarez, ce bon prêtre ; et il en conféra avec le père prieur des chartreux ; l'un et l'autre n'affectionnant pas moins que nous-mêmes ce qui nous touchait. Ils jugèrent qu'afin de rendre le monastère connu de tout le monde, il fallait que cette action se fit avec grande solennité, et allèrent ensuite trouver l'archevêque. Après avoir agité l'affaire, il fut résolu que l'on irait prendre le très-saint

Sacrement dans une paroisse, pour le porter en procession dans notre monastère. Ce prêtre ordonna aussi que le clergé, avec quelques confréries, y assisterait, et que l'on tapisserait les rues.

Le bon Garcia Alvarez para notre cloître par où l'on entra, et orna extrêmement l'église et les autels. Il y avait même une fontaine qui jetait de l'eau de naphthe, sans que nous y eussions aucune part, ni que nous l'eussions désiré. Mais il est vrai que nous ne pûmes voir qu'avec beaucoup de dévotion et de plaisir cette cérémonie se faire avec tant de solennité, les rues si bien tendues, et une si bonne musique de voix et d'instruments, que ce saint prieur des chartreux me dit qu'il n'avait jamais rien vu de semblable à Séville. Ainsi on pouvait juger que c'était un ouvrage de Dieu. Ce bon père, contre sa coutume, assista à la procession. L'archevêque posa lui-même le très-saint Sacrement ; et la multitude du peuple qui se trouva à cette fête était incroyable. Vous voyez, mes filles, par ce récit, quels étaient les honneurs que l'on faisait à ces pauvres carmélites, auparavant si méprisées de tout le monde, qu'il ne semblait pas qu'on leur voulût seulement donner un verre d'eau, quoiqu'il n'en manque pas dans la rivière de cette grande ville.

Il arriva une chose que tous ceux qui la virent trouvèrent fort remarquable. Après que la procession fut achevée, on tira tant de coups de canon et tant de fusées, que cela dura presque jusqu'à la nuit ; et il leur prit alors envie d'en tirer encore. Sur quoi le feu s'étant mis à la poudre qu'un homme portait, l'on considéra comme un miracle qu'il n'en fut pas brûlé. Il s'éleva une si grande flamme, qu'elle alla jusqu'au haut de notre cloître, qui était tapissé de taffetas jaune et cramoisi, et personne ne doutait que ce taffetas ne dût être en cendres ; mais il ne parut pas seulement que le feu s'en fût approché, quoique les pierres de ces voûtes en fussent toutes noircies. Nous en remerciâmes Dieu, parce que nous n'avions pas le moyen de payer cette étoffe ; et il y a grande apparence que le démon, à qui cette cérémonie ne plaisait point, non plus que de voir une nouvelle maison consacrée à Dieu, avait voulu s'en venger en quelque manière. Notre-Seigneur ne le permit pas. Qu'il soit béni et glorifié à

jamais !

CHAPITRE XXV.

La Sainte ne parle presque dans tout ce chapitre que d'une excellente fille qui se rendit religieuse dans ce monastère, nommée Béatrix de la Mère de Dieu.

Vous pouvez juger, mes sœurs, quelle fut ce jour-là notre joie, et j'avoue que la mienne fut très-grande, de voir que je laissais ces bonnes filles dans une maison bien assise, fort commode, connue de toute la ville, où étaient entrées des filles qui pouvaient en payer la plus grande partie du prix, et que pour peu qu'y apportassent celles qui achèveraient de compléter leur nombre, elle se trouverait entièrement liquidée. Surtout je ressentais une grande consolation de ce que mes travaux n'avaient pas été inutiles. Mais lorsque je pouvais jouir de quelque repos, je fus obligée de partir le lundi d'après le dimanche qui précédait la Pentecôte de l'année 1576, à cause que la chaleur commençait d'être excessive, comme aussi pour tâcher s'il était possible, de ne point marcher le jour de la fête, et de là passera Malagon, où je désirais pouvoir demeurer quelques jours.

Ainsi Dieu ne permit pas que j'eusse la consolation d'entendre au moins une messe dans notre église. Mon départ troubla la joie de ces bonnes religieuses. Elles sentirent vivement cette séparation, à cause que nous avions durant un an souffert ensemble tant de travaux, que ceux que j'ai rapportés ne sont que les moindres. Je n'en ai jamais tant éprouvé dans aucune fondation, si l'on en excepte celle d'Avila, qui les surpassaient encore parce qu'ils étaient intérieurs. Je souhaite de tout mon cœur que Dieu soit bien servi dans cette maison ; c'est la seule chose qui puisse importer. J'ai sujet de l'espérer, lorsque je vois qu'il y attire de si bonnes âmes, et que les cinq que j'y ai menées avec moi, de la vertu desquelles j'ai parlé, mais beaucoup moins que je ne l'aurais pu faire, y sont demeurées.

BÉATRIX DE LA MÈRE DE DIEU.

Je veux, mes filles, vous dire quelque chose de la première qui prit l'habit dans ce monastère, ne doutant point que vous ne l'appreniez avec plaisir. C'était une jeune demoiselle, fille de parents très-vertueux qui demeurent dans le haut pays. Elle n'avait encore que sept ans, quand une de ses tantes, qui n'avait point d'enfants, voulut l'avoir auprès d'elle et la prit en affection. Alors trois servantes de cette tante, qui se flattaient auparavant de l'espérance qu'elle leur donnerait tout son bien, ne doutant point qu'elle ne déclarât cette enfant son héritière, conspirèrent ensemble pour la perdre, et inspirées du démon, supposèrent qu'elle voulait faire mourir sa tante, et qu'elle avait pour ce sujet donné de l'argent à l'une d'elles pour acheter de l'arsenic. Celle-là le dit à sa maîtresse, et les deux autres confirmèrent son témoignage. Ainsi la tante le crut ; la mère même de l'enfant en demeura persuadée, et elle retira sa fille, qui passait dans son esprit pour aussi coupable qu'elle était innocente.

Cette fille, dont le nom est Béatrix de la Mère de Dieu, m'a dit que durant plus d'une année, sa mère la faisait coucher sur la terre ; qu'il ne se passait point de jour qu'elle ne lui donnât le fouet pour lui faire confesser le crime dont elle était accusée, et que plus elle assurait qu'elle ne l'avait pas commis, ni ne savait pas seulement ce que c'était que de l'arsenic, plus elle lui paraissait méchante de s'opiniâtrer à le dénier, et la croyait incorrigible. Il lui eût été facile de se délivrer d'un si cruel traitement, en avouant ce qu'on lui imposait ; et il y a sujet de s'étonner qu'elle ne le fit pas. Mais Dieu lui donna la force de soutenir toujours la vérité ; et comme il est le protecteur des innocents, il envoya à deux de ces trois femmes de si cruelles maladies, qu'elles paraissaient avoir la rage. Se voyant en cet état et près de mourir, elles confessèrent leur crime ; et firent demander pardon à l'enfant. La troisième mourut en couche et fit la même déclaration. Ainsi toutes trois expirèrent dans les tourments, pour punition d'une si horrible méchanceté. Je n'ai pas seulement su cela de la fille, mais aussi de la propre bouche de la mère, qui, la voyant religieuse, et ayant peine à se consoler des maux qu'elle lui avait faits, me l'a raconté avec d'autres particularités, qui faisaient

voir quelles avaient été ses souffrances, Dieu ayant permis que, encore qu'elle n'eût point d'autre enfant, et qu'elle l'aimât tendrement, elle l'eût traitée d'une manière si horrible, qu'on pouvait dire qu'elle avait été son bourreau. Et c'est une femme si véritable et si vertueuse, que l'on ne saurait refuser d'ajouter foi à ses paroles.

Lorsque cette fille eut près de douze ans, elle fut touchée, en lisant la vie de sainte Anne, d'une grande dévotion pour les saints du Mont-Carmel, parce qu'elle voyait dans cette vie que la mère de sainte Anne, qui se nommait, ce me semble, Émerantiane, allait souvent les visiter. Ainsi elle s'affectionna de telle sorte à cet ordre de la sainte Vierge, qu'elle résolut de se faire religieuse, et fit vœu de chasteté. Elle passait le plus de temps qu'elle pouvait en solitude et en oraison, et y recevait des grâces très-particulières de Notre-Seigneur, et de sa bienheureuse mère. Mais quelque impatience qu'elle eût d'entrer en religion, elle n'osait s'en déclarer à son père et à sa mère, et ne savait comment apprendre des nouvelles de cet ordre. Sur quoi il est assez remarquable qu'y ayant dans Séville même une maison de la règle mitigée, elle n'en eût point de connaissance, qu'après avoir depuis été informée du nouvel établissement de nos monastères. Elle était restée seule de plusieurs enfants, dont elle était durant leur vie la moins chérie ; et celui de ses frères qui était mort le dernier, avait défendu son innocence, lorsqu'on lui avait supposé ce crime. Aussitôt qu'elle fut en âge d'être mariée, son père et sa mère lui proposèrent un parti si avantageux, qu'ils ne doutaient point qu'elle ne l'acceptât ; mais elle leur répondit qu'elle avait fait vœu de chasteté, et qu'elle mourrait plutôt que de le violer.

Ce refus les irrita de telle sorte, soit par un aveuglement causé par le démon, ou que Dieu le permît, afin de faire souffrir à cette vertueuse fille une espèce de martyre, que s'étant imaginé qu'il fallait qu'elle eût commis quelque grand crime, pour avoir pu se résoudre de faire un si grand affront à celui à qui ils avaient donné leur parole, ils la traitèrent d'une manière si barbare, qu'il lui en aurait coûté la vie, si Dieu ne la lui eût conservée, et elle demeura trois mois au lit sans

pouvoir se remuer. Sur quoi elle m'a dit que, dans l'excès de ses tourments, s'étant souvenue de ce que sainte Agnès avait souffert, elle ne les sentit presque plus, tant elle aurait désiré de mourir martyre comme elle.

Il faut avouer qu'il est bien étrange qu'une fille qui ne quittait jamais sa mère, et était continuellement éclairée par un père si habile, ait pu être soupçonnée par eux d'avoir commis un si étrange péché, elle qui avait toujours vécu saintement, et était si honnête, si sage et si charitable envers les pauvres, qu'elle leur donnait tout ce qu'elle avait : mais lorsque Dieu, par excès de son amour pour une personne, la fait souffrir, il se sert de divers moyens pour lui accorder cette grâce. Quelques années après, ce père et cette mère ayant connu la vertu de leur fille, changèrent en caresses le mauvais traitement qu'ils lui faisaient. Ils ne lui refusaient rien de ce qu'elle désirait d'eux pour faire l'aumône, sans que néanmoins ils pussent se résoudre à consentir qu'elle fût religieuse, ce qui lui donnait, à ce qu'elle m'a dit, beaucoup de peine.

Treize ou quatorze ans avant que le père Gratien allât à Séville, lorsque l'on ne savait encore ce que c'était des carmes déchaussés, cette fille étant avec son père, sa mère et quelques-unes de ses voisines, un religieux très-vénérable et vêtu de gros drap, comme nos pères de la réforme le sont maintenant, entra dans la chambre, et quoiqu'il semblât être fort âgé, et que sa barbe, qui était fort grande, fût aussi blanche que de l'argent, il paraissait beaucoup de fraîcheur sur son visage. Il s'approcha de cette fille, et après lui avoir parlé en une langue que ni elle ni aucun de ceux qui étaient présents n'entendaient point, il fit trois fois le signe de la croix sur elle en disant ces propres mots : Béatrix, Dieu te rende forte, et puis s'en alla. Leur étonnement à tous fut si grand, qu'à peine aucun d'eux ne pouvait respirer tandis qu'il fut là. Quand il fut parti, le père demanda à sa fille qui était ce vénérable vieillard ; elle, de son côté, croyait qu'il le connaissait, et ils se levèrent tous aussitôt pour l'aller chercher, mais inutilement. Cette apparition donna une grande consolation à cette sainte fille ; et tous ceux qui la virent, ne pouvant

douter qu'elle ne vînt de Dieu, en furent extrêmement surpris, et conçurent encore une plus grande estime de sa vertu. Durant les quatorze années suivantes elle continua de s'employer à servir Dieu, et à lui demander qu'il lui plût d'accomplir son dessein sur elle.

Un si long retardement l'ennuyait beaucoup, lorsque allant entendre le sermon dans l'église de Triane, qui est le quartier de Séville où son père demeurait, sans savoir qui y prêchait, il se trouva que c'était le père Jérôme Gratien : et quand il alla recevoir la bénédiction, elle se ressouvint de celui qui lui était apparu autrefois, vêtu et déchaussé de la même sorte, mais différent de visage, le père Gratien n'ayant pas trente ans. Elle m'a raconté que sa joie fut si grande, qu'elle pensa s'évanouir, parce que, encore qu'elle eût appris que l'on avait établi en ce quartier-là un monastère de religieux, elle ne savait pas que ce fût des carmes déchaussés. Elle fit, dès ce moment, tout ce qu'elle put pour aller à confesse à lui, et ne put qu'avec beaucoup de peine l'obtenir, à cause qu'étant si réservé et si retiré, et la voyant si jeune et fort belle, il évite autant qu'il peut de confesser de semblables personnes. Comme elle était de son côté fort retenue, un jour qu'elle pleurait dans l'église, une femme lui demanda ce qu'elle avait ; elle lui répondit qu'elle aurait désiré de parler au père Gratien, mais qu'elle ne savait comment l'aborder, parce qu'il confessait alors. Cette femme la prit par la main, la mena à ce père, le pria de l'entendre : elle lui fit une confession générale. Il fut également touché et consolé des grâces que Dieu avait répandues dans cette âme, et la consola beaucoup en lui apprenant qu'il pourrait bien venir des carmélites, et qu'étant satisfait de sa vocation, il ferait en sorte qu'elle serait la première qu'elles recevraient. Il lui confirma la même chose après que nous fûmes arrivées, et prit un grand soin d'empêcher que son père et sa mère ne le sussent, parce qu'ils n'auraient pu se résoudre à lui permettre d'entrer. Comme lorsqu'elle allait se confesser au monastère des carmes déchaussés, qui était fort éloigné de son logis, et où elle faisait plusieurs aumônes, sa mère ne la menait point, mais la faisait seulement accompagner par des servantes, cette vertueuse fille leur dit le jour de la fête de la très-

sainte Trinité de demeurer, et qu'une femme qui était révérée de tout le monde dans Séville, à cause de son extrême piété et de ses occupations continuelles en de bonnes œuvres, viendrait la prendre ; ainsi elles ne l'accompagnèrent point, et, selon qu'elle l'avait concerté avec cette femme, elle prit un manteau de gros drap, si pesant, que, sans la joie qu'elle avait de le porter, je ne sais comment elle l'aurait pu. Sa seule crainte était de rencontrer quelqu'un qui la reconnût, et qui, la voyant dans un habit si différent de son habit ordinaire, ne la traversât dans son dessein : car, qu'est-ce qu'un véritable amour pour Dieu ne fait point faire ? Nous lui ouvrîmes la porte, et j'envoyai en donner avis à sa mère. Elle vint aussitôt, et paraissait être hors d'elle-même ; mais après avoir repris ses esprits, au lieu de passer à ces extrémités auxquelles d'autres mères se laissent emporter, elle connut la grâce que Dieu faisait à sa fille, et malgré la résistance de la nature elle se soumit à sa volonté, et nous fit ensuite de grandes aumônes.

Il ne se pouvait rien ajouter à la joie que témoignait cette nouvelle épouse de Jésus-Christ, de jouir du bonheur qu'elle avait si ardemment souhaité. Son humilité était si grande, et elle prenait, tant de plaisir dans le travail, que nous avions peine à lui arracher le balai des mains, les exercices les plus bas et les plus pénibles lui étant les plus agréables, quoiqu'elle eût été élevée avec beaucoup de délicatesse. Le corps se ressentit de la joie de l'âme ; elle reprit aussitôt son embonpoint ; et son père et sa mère la voyant en cet état, en furent si consolés, qu'ils n'auraient pas alors voulu qu'elle n'eût point été avec nous.

Comme il n'était pas raisonnable que cette vertueuse novice jouît d'un si grand bonheur sans qu'il lui en coûtât des souffrances, elle fut extrêmement tentée deux ou trois mois avant sa profession, non pas jusqu'à se résoudre de ne la point faire, mais parce que le démon effaçait de son souvenir tout le temps qu'elle avait soupiré après un tel bien et lui faisant envisager mille difficultés, agitait sans cesse son esprit. Il se trouva néanmoins vaincu au lieu de la vaincre. Elle s'éleva par son courage au-dessus de tant de peines dont il tâchait de l'accabler ; et, malgré tous ses efforts, elle résolut de faire

profession. Notre-Seigneur, qui n'attendait pour la couronner que d'éprouver sa constance, lui fit trois jours auparavant des grâces extraordinaires, et mit en fuite cet irréconciliable ennemi des hommes. Elle se trouva dans une telle consolation, qu'elle en était transportée ; et certes, avec sujet, puisque c'était l'effet d'une preuve si signalée de l'amour que lui portait son divin époux. Peu de jours après, son père étant mort, sa mère prit l'habit, et nous fit une aumône de tout son bien. Il ne se peut rien ajouter au contentement dont elle et sa fille jouissent, et à l'édification qu'elles donnent à toutes les sœurs par la fidélité avec laquelle elles répondent à la faveur que Dieu leur a faite de les appeler à son service.

L'année n'était pas encore passée, qu'une autre demoiselle vint aussi se mettre avec nous, quoique son père et sa mère ne pussent se résoudre à le lui permettre. Ainsi Dieu remplit cette maison d'âmes choisies, qui se consacrent à lui avec tant d'ardeur, qu'il n'y a ni clôture, ni austérités, ni travaux qui soient capables de les étonner, et qu'elles ne surmontent par son assistance. Qu'il soit béni dans tous les siècles !

Fondation du monastère des carmelites de Saint-Joseph de Caravaque.

CHAPITRE XXVI.

De quelle manière se fit cette fondation. La Sainte exhorte à ne point s'arrêter au bien dans la réception des religieuses. Elle parle ensuite des grands travaux qu'elle a soufferts dans ces fondations, et dit comme on lui rendit tant de mauvais offices auprès du père général, qu'elle reçut des défenses d'en faire davantage ; ce qui, au lieu de l'affliger, lui donna beaucoup de joie.

Lorsque j'étais sur le point de partir du monastère de Saint-Joseph d'Avila pour aller à la fondation de Veas, dont on était demeuré d'accord de tout, et qu'il ne restait plus que de nous mettre en chemin de l'exécuter, j'appris par un homme, qu'une dame de Caravaque, nommée madame Catherine, m'envoya exprès, que trois demoiselles avaient été si touchées d'un sermon d'un père de la

compagnie de Jésus, qu'elles s'étaient retirées chez elles dans la résolution de n'en point sortir, jusqu'à ce que l'on eût fondé en ce lieu-là un monastère. Il y a grande apparence qu'elles s'étaient concertées avec cette dame, et qu'elles les aiderait à faire cette fondation. Elles étaient filles de deux gentilshommes des plus qualifiés de Caravaque, dont l'un se nommait Rodrigue de Moya, qui était très-vertueux. Toutes ensemble avaient assez de bien pour exécuter ce dessein, et elles avaient appris ce qui s'était passé dans la fondation de nos monastères par les pères de la compagnie de Jésus, qui nous y ont toujours assistés.

L'ardeur avec laquelle ces bonnes filles envoyaient de si loin pour s'engager dans l'ordre de la sainte Vierge, me donna de la dévotion. Je résolus de seconder leurs bonnes intentions, et ayant su que ce lieu était proche de Veas, je menai un plus grand nombre de religieuses que je n'avais accoutumé, parce que les lettres que j'avais reçues me faisant croire que cette affaire ne recevrait point de difficulté, mon dessein était d'aller faire cette fondation aussitôt après que celle de Veas serait achevée.

Mais Dieu en ayant ordonné autrement, mes mesures furent rompues. Car, comme je l'ai rapporté dans la fondation de Séville, la permission du conseil des ordres arriva alors, et m'empêcha d'exécuter ce que j'avais résolu. Il est vrai aussi que j'en fus fort dégoûtée, parce que j'appris, étant à Veas, que le chemin était si mauvais, que les supérieurs de nos monastères ne pourraient, sans beaucoup de peine, y aller faire leurs visites. Toutefois, comme j'avais donné sujet d'espérer que l'affaire s'achèverait, je priai le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan, d'aller sur les lieux pour reconnaître l'état des choses, et me dégager, s'ils le jugeaient à propos. Ils trouvèrent cette grande chaleur assez ralentie, non pas du côté de ces demoiselles, mais de celui de madame Catherine, qui avait la principale part dans ce dessein, et qui les avait logées chez elle dans un appartement séparé, comme dans une espèce de monastère.

Ces bonnes filles demeurèrent néanmoins si fermes dans leur résolution d'être religieuses, et gagnèrent de telle sorte le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan, qu'avant de s'en revenir, ils passèrent tous les actes nécessaires pour la conclusion du traité, et les laissèrent ainsi comblées de joie. Quant à eux, ils étaient si satisfaits d'elles et de la bonté du pays, qu'ils ne pouvaient se lasser de nous le témoigner ; et ils avouaient en même temps que l'on ne pouvait voir de plus mauvais chemins. Tout étant donc ainsi d'accord, je renvoyai le bon Antoine Gaytan, qui ne trouvait rien de difficile pour m'obliger. Et sans l'affection que le père Julien d'Avila et lui avaient pour cet établissement, et la peine qu'ils prirent pour le faire réussir, il ne se serait jamais fait, tant j'y étais peu portée. Je priai ce bon homme de faire mettre un tour et des grilles aux lieux où l'on devait prendre possession, et loger les religieuses jusqu'à ce qu'elles eussent acheté une maison qui leur fût commode. Ce serviteur de -Dieu y passa plusieurs jours, et nous accommoda un logement dans la maison de Rodriguez de Moya, qui était, comme je l'ai dit, père d'une de ces demoiselles, et qui en donna avec joie une partie pour ce sujet.

Lorsque j'étais prête à me mettre en chemin, je reçus la permission ; mais ayant su qu'il y avait une clause qui rendait les religieuses dépendantes des commandeurs, à quoi je ne pouvais consentir, parce que cela est contraire à nos constitutions, il fallut envoyer demander une nouvelle permission ; et on ne l'aurait jamais obtenue, non plus que celle de Veas, si je n'eusse pris la liberté d'en écrire au roi dom Philippe II, à présent régnant. Il commanda qu'on l'expédiât aussitôt ; car sa majesté affectionne de telle sorte les personnes religieuses qui vivent selon leur profession, qu'ayant su que nous observons, dans nos monastères, la première règle, il nous a toujours favorisées. C'est pourquoi, mes filles, je vous prie de tout mon cœur de ne discontinuer jamais les prières particulières que nous faisons pour ce grand prince.

Comme il fallait donc faire réformer cette permission, je partis par l'ordre du père Jérôme Gratien de la mère de Dieu, alors commissaire et qui l'est encore ; je pris mon chemin par Séville, et je

laissai ces pauvres demoiselles dans leur clôture, où elles demeurèrent jusqu'au premier jour de l'année suivante, quoiqu'elles eussent envoyé vers moi à Avila dès le mois de février. La permission fut bientôt expédiée. Mais étant si éloignée d'elles, et si occupée du sujet de mon voyage, tout ce que je pouvais était de les plaindre beaucoup dans les peines où elles me témoignaient être par leurs lettres, et de désirer extrêmement de les en soulager.

M'étant donc impossible d'y aller, tant à cause de ce grand éloignement que parce que cette fondation n'était pas encore achevée, le père Jérôme Gratien trouva bon que les religieuses, qui avaient été destinées pour commencer cet établissement, et qui étaient demeurées à Saint-Joseph de Malagon, le fissent sans moi.

Je fis en sorte que l'on donna pour prieure une religieuse en la conduite de laquelle j'avais une grande confiance, parce qu'elle est beaucoup meilleure que moi. Elles partirent avec tout ce dont elles avaient besoin, accompagnées de deux pères carmes de notre réforme ; car le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan s'en étaient retournés il y avait déjà quelques jours ; et comme le chemin était long et le temps fâcheux, à cause que c'était sur la fin de décembre, je ne voulus pas leur donner la peine de revenir. Ces religieuses furent reçues à Caravaque avec une grande joie de toute la ville, et avec une très-particulière de ces demoiselles, qui les attendaient dans leur clôture avec tant d'impatience. Elles fondèrent le monastère, et le très-saint Sacrement y fut mis le jour du saint nom de Jésus de l'année 1576. Deux de ces trois filles prirent aussitôt l'habit ; mais la troisième étant d'un caractère trop mélancolique pour vivre dans une clôture si étroite et si austère, elle retourna en sa maison pour y demeurer avec une de ses sœurs. Qu'un tel exemple, mes filles, vous fasse admirer la conduite de Dieu, et combien nous sommes obligées du le servir et de le remercier de la grâce qu'il nous a faite de persévérer jusqu'à faire profession, et de demeurer ainsi dans sa maison durant tout le reste de notre vie en qualité de filles de la sainte Vierge. Il s'est servi du dessein qu'avait cette demoiselle d'être religieuse, et de son bien pour l'établissement de ce monastère, et

lorsqu'elle devait jouir du bonheur qu'elle avait si ardemment souhaité, le courage lui a manqué, et elle s'est laissé vaincre par cette humeur mélancolique sur qui nous rejetons si souvent les fautes que nos imperfections et la légèreté de notre esprit nous font commettre.

Plaise à la divine Majesté de nous donner une grâce si abondante, que rien ne soit capable de nous empêcher d'avancer dans son service : et qu'il veuille toujours, s'il lui plaît, être notre protecteur et notre soutien, afin que nous ne perdions pas, par notre lâcheté, un aussi grand bien que celui dont il a commencé de favoriser des créatures aussi faibles et aussi misérables que nous le sommes. Je vous conjure en son nom, mes sœurs et mes filles, de lui faire sans cesse cette prière, et que chacune de celles qui entreront à l'avenir dans ces maisons saintes, se représentent continuellement que ç'a été par une grâce tout extraordinaire que cet ordre de la sainte Vierge est rentré dans la première observance de sa règle ; afin qu'il ne permette pas qu'elle se relâche. Considérez que des choses qui paraissent légères ouvrent la porte à de grands désordres, et font, sans que l'on s'en aperçoive, que l'esprit du monde entre dans ces lieux consacrés à la retraite et au silence. Représentez-vous la pauvreté et les travaux qui vous ont procuré le repos dont vous jouissez, et vous connaîtrez que la plus grande partie de ces monastères ne sont pas l'ouvrage des hommes, mais celui de Dieu, qui prend plaisir à nous accorder de nouvelles grâces, quand nous n'y apportons point d'obstacle. Car d'où pensez-vous qu'une fille aussi faible et aussi imparfaite que je suis, ait tiré de la force pour exécuter de si grandes choses ? une fille soumise à autrui, une fille sans argent et sans secours, celui de mes frères qui m'assista en la fondation de Séville étant encore dans les Indes ? Et comment pourriez-vous douter, mes sœurs, que ce ne soit Dieu qui a tout fait, puisque je ne suis pas d'une naissance assez illustre pour m'attribuer l'honneur que l'on m'a rendu en tant de rencontres ; et que, de quelque côté que l'on considère ce qui s'est passé dans ces fondations, il faut toujours en venir à reconnaître que Dieu seul en a été la source ? Ne serions-nous donc pas bien malheureuses si nous manquions de maintenir en sa

perfection un si grand ouvrage, quand il devrait nous en couler pour conserver notre repos, notre bonheur et notre vie ? Mais ces trois choses, au contraire, s'y rencontrent. Car quel repos égale celui dont vous jouissez avec une telle paix et une si grande joie intérieure, qu'au lieu d'appréhender la pauvreté, vous la désirez ? Quel honneur peut être plus grand que d'être, les épouses d'un Dieu, et quelle vie peut être plus heureuse que celle où l'on n'appréhende point la mort, comme nous en voyons des exemples en celles qui finissent leurs jours parmi nous ? Ainsi si vous demandez sans cesse à Dieu la grâce de vous avancer de plus en plus dans son service ; si vous vous défiez de vous-mêmes pour ne vous confier qu'en lui ; et si vous ne vous découragez jamais ; il ne vous refusera jamais son assistance.

NE POINT S'ARRÊTER AU BIEN DANS LA RÉCEPTION DES RELIGIEUSES.

N'appréhendez donc point que rien vous manque, et, pourvu que vous soyez contentes des dispositions de celles qui se présenteront pour être religieuses, et qu'elles soient riches en vertu, ne craignez point de les recevoir, encore qu'elles soient pauvres des biens du monde. Il suffit qu'elles viennent dans le dessein de servir Dieu le plus parfaitement qu'elles pourront. Il pourvoira à vos besoins par quelque autre voie qui vous sera beaucoup plus avantageuse. J'en parle par expérience ; et il m'est témoin que je n'ai jamais refusé aucune fille faute de bien, quand j'étais contente du reste. Le grand nombre que vous savez que j'en ai reçu purement pour l'amour de Dieu, en est une preuve, et je puis assurer avec vérité que je n'étais pas si aise d'en recevoir de riches que de pauvres, parce que les premières me donnaient quelque crainte, au lieu que les autres touchaient si sensiblement mon cœur, que souvent j'en pleurais de joie. Que si en tenant cette conduite lorsque nous n'avions ni maison, ni argent pour en acheter, Dieu nous a tant assistées, serions-nous excusables de ne pas tenir la même conduite, maintenant que nous avons de quoi vivre ? Croyez-moi, mes filles, vous perdriez en pensant gagner. Si celles qui se présenteront ont du bien qu'elles ne soient point obligées de donner à d'autres qui en auraient besoin, je

trouve bon que vous le receviez en aumône, parce qu'il me semble qu'autrement elles vous témoigneraient peu d'affection ; mais prenez toujours garde que celles qui seront reçues ne disposent de leur bien que par l'avis de personnes doctes, et pour la plus grande gloire de Dieu. Nous ne saurions prétendre d'en recevoir d'elles qu'avec ces conditions, et il nous importe beaucoup plus qu'elles servent Dieu le plus parfaitement qu'elles pourront, puisque ce doit être notre seul désir. Toute misérable que je suis, je puis dire, à son honneur et pour votre consolation, que je n'ai jamais rien fait dans ces fondations que je n'aie cru conforme à sa volonté, dont je n'aurais voulu, pour quoi que ce fût, m'éloigner en la moindre chose, et par l'avis de mes confesseurs, qui depuis que j'ai pris cette résolution, se sont tous trouvés fort savants et des personnes de grande piété.

Peut-être que je me trompe, et que j'ai commis, sans le savoir, un très-grand nombre de fautes. J'en laisse le jugement à Dieu qui pénètre le fond des cœurs, et je dis seulement ce qui me paraît s'être passé en moi-même. Mais je voyais clairement que si je faisais quelque bien, c'était lui qui me le faisait faire, et qu'il se servait de moi pour accomplir son ouvrage. Aussi ne l'ai-je rapporté, mes filles, qu'afin de vous faire encore mieux connaître combien vous lui êtes obligées, et que jusqu'à cette heure, nous n'avons fait tort à qui que ce soit. Qu'il soit béni à jamais d'être la cause de tout notre bonheur, et d'avoir suscité des personnes charitables pour nous assister ! Je le prie de nous faire la grâce de n'être point ingrates de tant de faveurs dont nous lui sommes redevables. Ainsi soit-il.

Vous avez vu, mes filles, une partie des travaux que j'ai soufferts, et qui, à mon avis, ont été les moindres. Je n'aurais pu, sans vous ennuyer, vous les rapporter tous, et vous dire particulièrement combien grandes ont été les fatigues que nous donnaient, dans nos voyages, la pluie, la neige, la peine de nous trouver égarées de notre chemin, et surtout mon peu de santé, m'étant arrivé diverses fois d'avoir une fièvre très-violente, et plusieurs autres maux tant intérieurs qu'extérieurs. Il me souvient, entre autres choses, que le jour que nous partîmes de Malagon pour aller à Veas, je me trouvai

réduite en tel état, que considérant la longueur du chemin qui nous restait encore à faire, les paroles du prophète Élie, notre père, quand il fuyait la fureur de Jézabel, me vinrent en l'esprit, et je dis à Dieu, comme lui : « Je vous laisse à juger, Seigneur, si j'ai assez de force pour tant souffrir. » Sa divine Majesté, voyant ma faiblesse, me délivra comme en un moment de cette fièvre et de tous ces autres maux, tant intérieurs qu'extérieurs ; dont j'attribuai la cause à un saint ecclésiastique qui survint. Lorsque Dieu me donnait ainsi de la santé, je supportais avec joie les travaux corporels ; mais ce ne m'était pas une petite peine que de m'accommoder aux différentes humeurs des personnes des lieux où nous allions, et à me séparer de mes filles et de mes sœurs, quand je me trouvais obligée de les quitter pour aller ailleurs ; la tendresse avec laquelle je les aime étant si grande, que je puis dire avec vérité que ces séparations n'étaient pas les moindres de mes croix, principalement lorsque je pensais que je ne les verrais plus. La douleur qu'elles ressentaient de leur côté leur faisait répandre quantité de larmes, parce que, encore qu'elles soient détachées de tout le reste, Dieu ne leur a pas fait la grâce de l'être de moi, peut-être pour augmenter la peine que me faisait souffrir ce que je ne l'étais pas non plus d'elles. Je faisais tous mes efforts pour ne pas le leur témoigner, et je les reprenais même d'être en cela si imparfaites ; mais leur véritable affection pour moi, dont elles me donnaient des preuves en toutes rencontres, était si grande, que mes remontrances leur servaient de peu.

Vous aurez vu aussi comme j'avais non seulement la permission de notre révérendissime père général de faire ces fondations, mais un ordre particulier d'y travailler, et Dieu lui donnait tant de zèle pour cette bonne œuvre, que je n'en faisais aucune dont il ne me témoignât par ses lettres une extrême joie. J'avoue que rien ne m'a tant soulagée dans mes travaux, parce que je croyais servir Dieu en le contentant, étant, comme il est, mon supérieur, et que j'avais, de plus, une grande affection pour lui.

Enfin, soit que Notre-Seigneur voulût me donner quelque repos, ou que le diable ne pût souffrir l'établissement de tant de

maisons consacrées au service de Dieu, le cours de ces fondations fut interrompu, sans que l'on puisse en attribuer la cause à notre révérendissime père général, puisque lui ayant écrit, il n'y avait pas longtemps, pour le prier de ne dispenser de fonder davantage de monastères, il m'avait répondu que bien loin de me l'accorder, il souhaitait que leur nombre pût égaler Celui de ses cheveux.

Avant que je partisse de Séville, on avait tenu un chapitre général, dans lequel j'avais sujet de croire que l'on considérerait comme un service rendu à l'ordre la fondation de ces nouveaux monastères ; mais au lieu d'envisager cette affaire de la sorte, on m'envoya une défense des définiteurs de faire à l'avenir d'autres fondations, et commandement de me retirer dans celle de nos maisons que je voudrais choisir, avec défense d'en sortir pour quelque cause ou occasion que ce fût ; ce qui était comme me mettre en prison, puisqu'il n'y a point de religieuse qu'un provincial ne puisse envoyer d'un monastère en un autre, lorsque le bien de l'ordre le désire. Mais ce qui était pis que tout le reste, et la seule chose qui m'était sensible, c'est que notre père général était mal satisfait de moi, sur de faux rapports que des personnes passionnées lui avaient faits. Or, pour vous faire voir, mes sœurs, combien grande est la miséricorde de Dieu, et qu'il n'abandonne jamais ceux qui désirent de le servir, je puis assurer avec vérité que non seulement cet ordre du chapitre ne me donna point de peine, mais qu'il me causa tant de joie, que je ne pouvais la dissimuler. Ainsi je ne m'étonne plus de ce que David dansa devant l'arche, puisque, si je l'eusse osé, j'aurais fait la même chose en cette rencontre. Je ne sais à quoi attribuer une joie si excessive, ne m'étant jamais trouvée, en tant d'autres grandes traverses, dans une semblable disposition, quoique l'une des accusations que l'on me supposait fût très-notable. Et pour ce qui était de ne plus fonder de monastères, si on en excepte le déplaisir que me donnait le mécontentement de notre révérend père général, ce m'était un grand soulagement, et j'avais souvent désiré de finir ma vie dans le repos et la retraite. Néanmoins ce n'était pas la pensée de ceux qui me rendaient ces mauvais offices : ils croyaient au contraire

extrêmement m'affliger, et peut-être avaient-ils bonne intention. Il est vrai que j'ai quelquefois senti de la joie dans les grandes contradictions que j'ai eues dans ces fondations, et les discours qui se faisaient contre moi par diverses personnes, dont quelques-unes n'avaient pas de mauvais dessein ; mais je ne me souviens point d'avoir jamais eu, en toute ma vie, un contentement semblable à celui que j'éprouvai en cette rencontre ; et ce qui me touchait principalement était de penser qu'il fallait que mon Créateur fût satisfait de moi, puisque les créatures me récompensaient de la sorte des travaux que je souffrais. Car j'étais très-persuadée que c'est se tromper que de chercher sa consolation dans les choses de la terre et les louanges des hommes. Ils sont aujourd'hui d'un sentiment, demain d'un autre ; ce qui leur plaît le matin, leur déplaît le soir ; et vous seul, mon Dieu, êtes toujours immuable : soyez béni à jamais, vous qui ferez jouir, dans le ciel, d'une vie sans fin, ceux, qui vous serviront fidèlement jusqu'à la fin de leur vie. »

Je commençai, comme je l'ai dit, en l'année 1573 à écrire ces fondations, par l'ordre du père Ripalda, religieux de la compagnie de Jésus, alors mon confesseur, et recteur du collège de Salamanque, où je demeurais dans le monastère de Saint-Joseph. Après en avoir écrit quelques-unes, parmi plusieurs occupations, je résolus d'en demeurer là, tant parce que je ne me confessais plus à ce père, qui était allé demeurer ailleurs, qu'à cause que j'avais eu beaucoup de peine à les écrire, ainsi que j'en ai toujours, sans néanmoins que j'y eusse regret, l'ayant fait par obéissance ; mais le père Jérôme Gratien de la mère de Dieu, commissaire apostolique, me commanda de continuer. Comme mon obéissance est fort imparfaite, je lui représentai, pour m'en excuser, mon peu de loisir, et les autres raisons qui me vinrent en l'esprit, tant j'appréhendais d'ajouter cette fatigue à celles que j'avais déjà. Ne l'ayant pu persuader, il m'ordonna d'y travailler quand je le pourrais, et je l'ai fait par soumission, dans le désir que l'on en retranche tout ce que l'on y trouvera de mauvais, qui sera peut-être ce qui paraît le meilleur. J'ai achevé ce traité le quatorzième jour de novembre 1576, veille de saint Eugène, dans le monastère de

Saint-Joseph-de-Tolède, où je suis présentement, et par l'ordre de ce père, qui n'est pas seulement commissaire apostolique des carmes déchaussés, et des carmélites qui vivent selon la première règle, mais visiteur de ceux de l'observance mitigée de l'Andalousie. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui règne et régnera dans tous les siècles, de faire que cet ouvrage réussisse à son honneur et à sa gloire.

Je conjure mes sœurs qui liront ceci, de vouloir, pour l'amour de Notre-Seigneur, me recommander à lui, afin qu'il me fasse miséricorde, et me délivre des peines du purgatoire que je puis avoir méritées, pour me faire jouir de sa divine présence, et que, n'ayant pas le bonheur de le voir durant ma vie, je reçoive quelque récompense, après ma mort, de la peine que j'ai eue à écrire ceci, et de mon extrême désir qu'il donne quelque consolation à celles à qui on permettra de le lire.

Une veille de Pentecôte, étant dans l'ermitage de Nazareth, du monastère de Saint-Joseph-d'Avila, et pensant à une très-grande grâce que Dieu m'avait faite à pareil jour, il y avait environ vingt ans, j'en fus si touchée, que je tombai en ravissement. Dans cette extase, Notre-Seigneur me commanda de dire de sa part aux pères de notre réforme, qu'elle irait toujours en augmentant, au lieu de se relâcher, pourvu qu'ils travaillassent avec grand soin à observer quatre choses : la première, que les supérieurs s'accordassent dans leurs sentiments ; la seconde, qu'ayant plusieurs maisons, il n'y eut que peu de religieux en chacune ; la troisième, d'avoir peu de commerce avec les séculiers ; et la quatrième, d'enseigner plus par leurs actions que par leurs paroles. Ceci arriva en l'année 1579, et pour témoigner qu'il est très-véritable, je l'ai signé de ma main.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Fondation du monastère des carmélites de Villeneuve-de-la-xare

CHAPITRE XXVII.

Persécutions faites aux PP. carmes déchaussés par ceux de l'observance mitigée, soutenus par le nonce apostolique, et qui ne cessèrent qu'après que le roi Philippe II eut donné à ce nonce quatre assesseurs, très-gens de bien, pour juger cette affaire. La Sainte entreprend, par l'ordre de Dieu, de fonder un monastère de carmélites à Villeneuve-de-la-Xare, où neuf demoiselles y vivaient en communauté d'une manière admirable, et souhaitaient avec ardeur d'être carmélites. La Sainte ayant passé pour y aller par un monastère fondé par sainte Catherine de Cardone, elle parle fort au long de la vie et des vertus de cette grande sainte.

Après que la fondation de Séville fut achevée, on demeura plus de quatre ans sans en faire d'autres, à cause des grandes persécutions qui s'élevèrent tout-à-coup contre les carmes déchaussés et les carmélites. Il y en avait eu d'autres auparavant, mais non pas si rudes que celles-ci, qui pensèrent tout renverser. Le diable fit voir combien de si saints commencements lui étaient insupportables, et Dieu fit connaître que c'était son ouvrage, en le conduisant à sa perfection, malgré les efforts de cet ennemi de toutes les bonnes œuvres. Les pères carmes déchaussés, et particulièrement les supérieurs, eurent beaucoup à souffrir par l'opposition des pères carmes mitigés, et les témoignages si désavantageux, que presque tous ces pères leur rendirent auprès du révérendissime père général. Car encore que ce soit un fort saint religieux, et que tous ces nouveaux monastères de carmes déchaussés n'eussent été fondés que par sa permission, excepté celui de Saint-Joseph-d'Avila, pour lequel le pape l'avait lui-même donnée, ils lui représentèrent tant de choses, et le prévinrent de telle sorte, qu'il ne voulait pas qu'on en fondât davantage, et ils l'indisposèrent aussi contre moi, sur ce que j'avais contribué à ceux qui étaient déjà établis. Mais pour ce qui est des nouveaux monastères de religieuses, il leur a toujours été favorable. La peine que je souffris peut passer pour la plus sensible de toutes celles que j'ai éprouvées dans ces fondations, quoique j'en aie eu de très-grandes, à cause que, d'un côté, je ne pouvais me résoudre

d'abandonner une entreprise que je voyais clairement regarder la gloire de Dieu et l'avantage de notre ordre, et que mes confesseurs, qui étaient des personnes très-capables, me conseillaient de poursuivre ; et que, d'autre part, ce m'était une mortelle douleur de ne pas déférer à la volonté de mon supérieur, parce que, outre l'obligation que j'avais de le contenter, je l'aimais extrêmement et lui étais fort obligée. Mais quelque désir que j'eusse de le satisfaire, je ne le pouvais, à cause que nous avons des visiteurs apostoliques à qui nous étions contraintes d'obéir. Un nonce du pape, qui était un homme fort saint, et qui, par son affection pour la vertu, estimait beaucoup les carmes déchaussés, mourut alors ; et Dieu permit, pour exercer ces religieux, que celui qui lui succéda, et qui était un peu parent du pape, leur fût très-contraire. Je veux croire qu'il était homme de bien, mais se trouvant disposé à favoriser en toutes choses les pères de l'observance mitigée, et se laissant persuader de ce qu'ils lui disaient contre les réformés, il se mit dans l'esprit qu'il devait les empêcher de se multiplier davantage, et commença d'agir contre eux avec une rigueur si extrême, qu'il condamnait au bannissement et à la prison ceux qu'il croyait pouvoir s'opposer à son dessein.

Le père Antoine de Jésus, qui avait le premier commencé la réforme, le père Jérôme Gratien, que le nonce précédent avait établi visiteur apostolique des mitigés, contre lequel ce nouveau nonce était principalement aigri, et le père Marian de saint Benoît, desquels j'ai parlé dans les fondations précédentes, furent ceux qui souffrirent le plus. Il imposa des pénitences rigoureuses à d'autres très-bons religieux, et défendit particulièrement à ceux-ci, sous de grandes peines, de ne plus se mêler d'aucune affaire. En quoi il était facile de juger que Dieu ne permettait cet orage que pour faire mieux connaître la vertu de ces excellents religieux, comme la suite le fit voir. Ce même nonce établit pour visiteur de nos monastères, tant de religieux que de religieuses, un père de l'observance mitigée, ce qui nous aurait extrêmement fait souffrir, si les choses eussent été comme ils se l'imaginaient, et ne laissa pas de nous faire beaucoup endurer, ainsi qu'on pourra l'apprendre par ce qu'en écriront ceux qui

le pourront mieux rapporter que moi. Je me contente de le toucher seulement en passant, afin de faire voir à celles qui nous succéderont combien elles sont obligées d'aspirer de plus en plus à la perfection, puisqu'elles n'auront qu'à marcher dans un chemin que celles qui les ont précédées ont eu tant de peine à leur aplanir. On disait contre quelques-unes d'elles mille choses fausses, dont j'étais extrêmement touchée. Et quant à celles que l'on publiait contre moi, j'en avais au contraire de la joie, parce que me considérant comme la cause de cette tempête, j'aurais souhaité que l'on m'eût jeté dans la mer, ainsi que Jonas, afin de la faire cesser. Mais Dieu soit loué à jamais d'avoir protégé la justice. Le roi dom Philippe ayant été informé de la piété et de la manière de vivre des carmes déchaussés, conçut de l'affection pour eux. Ainsi il ne voulut pas que le nonce, fut le seul juge de cette affaire. Il lui donna quatre assesseurs, tous grands personnages, et dont trois étaient religieux. L'un d'eux se nommait le père Pierre Fernandez, homme de très-grand esprit, très-savant, et d'une fort sainte vie. Comme il avait été visiteur, tant des pères de l'observance mitigée de la province de Castille que des carmes déchaussés, il était très-informé de la manière de vivre des uns et des autres, ce qu'il nous importait de tout qu'il fût bien connu. Ainsi, lorsque je sus que sa Majesté l'avait choisi, je crus notre affaire terminée, comme elle l'est par la grâce de Dieu. Je souhaite que ce soit pour son honneur et pour sa gloire. Il est certain qu'encore que plusieurs évêques et des plus grands seigneurs du royaume s'employassent avec chaleur pour informer ce nonce de la vérité, leurs efforts auraient été inutiles, si Dieu n'eût permis que le roi lui-même eût pris connaissance de l'affaire.

Quelle obligation n'avons-nous donc point, mes sœurs, de prier extrêmement Dieu pour ce grand prince, et pour ceux qui ont favorisé avec lui la cause de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge sa mère ! et je ne saurais trop vous le recommander, puisque vous voyez qu'autrement il aurait été impossible de continuer ces fondations, en quoi tout ce que nous pouvions contribuer, était de demander à Dieu, par des prières et des pénitences continuelles, qu'il

lui plût que cette nouvelle réforme non seulement subsistât, mais fit un plus grand progrès, s'il le jugeait être de son service.

Comme je ne vous ai parlé qu'en passant de tant de travaux qu'on eut à souffrir, ils vous paraîtront peut-être peu considérables. Je vous assure néanmoins qu'ils furent fort grands et fort longs.

Lorsqu'en l'année 1576, j'étais à Tolède, après être revenue de la fondation de Séville, un ecclésiastique de Villeneuve-de-la-Xare m'apporta des lettres du conseil de ce lieu-là, avec ordre de tâcher de me porter à y fonder un monastère, et à y recevoir neuf filles qui s'étaient retirées, il y avait déjà quelques années, dans un hermitage de Sainte-Anne du même lieu. Elles vivaient en communauté dans une si grande retraite et une si grande perfection, que toute la ville, admirant leur vertu, les voulait assister dans leur désir d'être religieuses ; et un curé de ce lieu, nommé Augustin Ervias, fort savant et fort homme de bien, touché du même sentiment, m'écrivit aussi en leur faveur. Je crus ne pouvoir entrer dans cette proposition pour quatre raisons. La première, qu'il était difficile que ce grand nombre de filles pût s'accommoder notre manière de vivre, après en avoir pratiqué une autre ; la seconde, qu'elles n'avaient pas, à beaucoup près, de quoi subsister, et qu'encore que la ville promît de les nourrir, cela ne me paraissait pas pouvoir continuer et suffire pour vivre d'aumônes, dans un lieu qui n'était guère de plus de mille feux ; la troisième, qu'elles n'avaient point de maison ; la quatrième, que ce lieu était fort éloigné de nos monastères. Et de plus, que ne les ayant jamais vues, je ne pouvais, quoi que l'on me dit de leur vertu, m'assurer qu'elles eussent toutes les qualités nécessaires pour embrasser une vie semblable à la nôtre. Ainsi j'étais résolue à un refus. Mais comme je ne fais rien sans le conseil de personnes savantes et vertueuses, je voulus en parler au docteur Valasquez, mon confesseur, alors chanoine et théologal de Tolède, et maintenant évêque d'Osme, homme de grande capacité et piété. Après qu'il eut lu les lettres et été informé de l'affaire, il me dit que je devais rendre une réponse favorable, à cause que lorsque Dieu unit ainsi dans un même dessein tant de personnes vertueuses, c'est une marque qu'il y

va de son service. Je lui obéis. et renvoyai celui qui m'avait été dépêché, sans lui donner un entier refus. On continua ensuite à tant me presser, et on employa tant de personnes pour m'engager dans cette fondation, que cela dura jusqu'en l'an 1580, parce que, d'un côté, il me semblait toujours qu'il n'y avait point d'apparence de s'y résoudre ; et que, de l'autre, mes réponses n'étaient pas si mauvaises qu'elles ne leur laissassent quelque espérance.

Il arriva que le père Antoine de Jésus se retira, durant le temps qui restait de son exil, dans le monastère de Notre-Dame-du-Secours, distant de trois lieues de Villeneuve. Ainsi, il y allait quelquefois prêcher, et le père Gabriel de l'Assomption, prieur de ce monastère, qui est un homme fort sage et de grande piété, l'y accompagnait. Comme ils étaient tous deux amis du docteur Ervias, ils eurent par lui la connaissance de ces saintes filles, et furent si touchés de leur vertu et des instances que ce docteur et toute la ville faisaient en leur faveur, qu'ils embrassèrent cette affaire comme si elle eût été la leur propre ; et il n'y eut rien qu'ils ne fissent par leurs lettres pour tâcher à me persuader d'y entendre. J'étais alors dans le monastère de Saint-Joseph-de-Malagon, éloigné de plus de vingt-six lieues de Villeneuve ; et ce père prieur vint me trouver sur ce sujet. Il m'assura, entre autres choses. que lorsque l'établissement serait fait, le docteur Ervias donnerait à cette maison trois cents ducats de rente, à prendre sur son bénéfice, aussitôt que l'on en aurait obtenu la permission de Rome. Si c'eût été une chose pressante, j'aurais cru que cela, joint avec le peu qu'avaient ces filles, suffirait pour leur subsistance ; mais ne devant se faire qu'après la fondation, je n'y trouvais pas assez de sûreté. Ainsi, pour m'en excuser, je représentai au père prieur diverses raisons qui me paraissaient très-fortes, le priai de bien considérer l'affaire avec le père Antoine de Jésus, et lui dis que je la remettais sur leur conscience, et ne croyais pas qu'elle dût se faire.

Après qu'il fut parti, considérant combien il avait cette affaire à cœur, et qu'il ne manquerait pas sans doute de faire tous ses efforts pour persuader au père Ange de Salazar, maintenant notre supérieur, d'approuver ce dessein, j'écrivis à l'heure même à ce dernier pour le

prévenir et le prier de ne point donner cette permission. Je lui en représentai les raisons ; et il m'a mandé depuis qu'il ne l'aurait jamais accordée sans savoir si je l'approuvais.

Six semaines après, ou environ, lorsque je croyais l'affaire rompue, je reçus des lettres du conseil de Villeneuve, par lesquelles il s'obligeait à donner tout ce qui serait nécessaire pour la subsistance de ce monastère. Ces lettres étaient accompagnées de celles du docteur Ervias qui confirmaient la promesse qu'il avait faite, et d'autres lettres des deux pères dont j'ai parlé, qui continuaient de me représenter avec beaucoup de force combien cette œuvre serait agréable à Dieu. J'appréhendais tant néanmoins de recevoir ce grand nombre de religieuses qui pourraient, comme il arrive souvent, se liguier ensemble contre celles que je leur joindrais, que ne trouvant pas d'ailleurs ce qu'on offrait pour la subsistance de cette maison assez assuré, je ne pouvais me déterminer. J'ai reconnu depuis que c'était le démon qui m'abattait ainsi le courage, et me faisait perdre, par ses artifices, presque toute la confiance que j'avais en Dieu. Mais les prières de ces vertueuses filles triomphèrent enfin de la malice de cet ennemi de notre salut.

Comme dans l'extrême désir que j'ai toujours de voir augmenter le nombre de ceux qui louent et qui servent Dieu, et que la crainte d'empêcher l'avancement de quelques âmes avait été la cause des réponses favorables que j'avais rendues touchant cet affaire, je ne cessais point de la recommander à Notre-Seigneur ; et un jour, après avoir communié, il me demanda d'une manière fort sévère *avec quels trésors j'avais donc établi les monastères que j'avais fondés*, et ajouta *que je ne délibérasse point d'accepter celui-là, qu'il y serait très-bien servi, et qu'il serait utile à plusieurs âmes*. La force toute-puissante de ces paroles d'un Dieu qui ne se font pas seulement entendre à l'esprit, mais qui l'éclairent pour le rendre capable de connaître la vérité, et disposent la volonté à agir conformément à cette connaissance, me toucha si vivement, que je ne délibérai plus à accepter cette maison, et reconnus la faute que j'avais faite d'avoir différé si longtemps par des considérations humaines, après avoir vu

tant d'effets si extraordinaires de la conduite de Dieu dans l'établissement de ces maisons saintes consacrées à son service. Ne mettant donc plus en doute d'entreprendre cette fondation, je crus, pour diverses raisons, qu'il était nécessaire d'y mener moi-même les religieuses qui devaient y demeurer, quoique je ne le pusse faire sans beaucoup de peine, parce que j'étais arrivée malade à Malagon, et que je l'étais encore ; mais, jugeant qu'il y allait du service de Dieu, j'en écrivis à notre supérieur, afin de savoir sa volonté. Il m'envoya la permission pour cette fondation, et m'ordonna de l'aller faire, et de mener avec moi telles religieuses que je voudrais. Ce choix ne me mit pas peu en peine, à cause qu'il faudrait qu'elles demeurassent avec ce grand nombre de filles que je m'engageais de recevoir. Après avoir extrêmement recommandé l'affaire à Dieu, je tirai du monastère de Saint-Joseph-de-Tolède une religieuse pour être prieure, et deux de celui de Malagon, dont l'une serait sous-prieure. Comme on avait beaucoup prié pour ce sujet, ce choix réussit très-bien, et je l'attribuai à une faveur particulière de Dieu. Car quant aux fondations où il n'y a que nos religieuses qui les commencent sans se mêler avec d'autres, elles ne sont pas sujettes à rencontrer de grandes difficultés.

Le père Antoine de Jésus et le père Gabriel de l'Assomption, ce bon prieur, nous vinrent chercher avec les ordres que la ville avait donnés pour notre établissement, et nous partîmes de Malagon le treizième jour de février 1580, un samedi avant le carême. Je ne pus voir sans étonnement qu'étant auparavant si malade, je me trouvais dans un moment en un tel état, que je ne me souvenais plus de l'avoir été. On voit par là combien il importe, lorsque Dieu demande quelque chose de nous, de ne point considérer nos infirmités ni les obstacles qui s'y rencontrent, puisqu'il peut, quand il lui plaît, changer la faiblesse en force et la maladie en santé ; et que s'il ne le fait pas, c'est qu'il juge que la souffrance nous est plus avantageuse. Car à quoi notre santé et notre vie peuvent-elles être mieux employées qu'à les sacrifier pour le service d'un si grand roi ? Et ne devons-nous pas nous oublier nous-mêmes, quand il s'agit de son honneur et de sa gloire ? N'appréhendez donc point, mes sœurs, de

pouvoir jamais vous égarer en marchant par ce chemin. J'avoue que ma lâcheté et ma faiblesse m'ont souvent fait douter et craindre ; mais il ne me souvient pas que, depuis que je suis carmélite, et même quelques années auparavant, Notre-Seigneur ne m'ait, par sa miséricorde, fait la grâce de surmonter ces tentations pour embrasser ce qui regardait son service, quelques difficultés qui s'y rencontraient ; car, encore que je connusse clairement que ce que je pouvais y contribuer n'était rien, et que lui seul faisait tout, je trouvais ma satisfaction dans l'assurance qu'il ne demande de nous qu'une ferme résolution de vouloir absolument tout ce qu'il veut. Qu'il soit béni à jamais. Ainsi soit-il.

Notre chemin se rencontrant par le monastère de Notre-Dame-du-Secours, dont j'ai parlé, nous devions nous y arrêter pour donner avis de notre arrivée à Villeneuve, qui n'en est éloignée que de trois lieues, et cela avait été ainsi résolu par ces pères qui nous conduisaient, et à qui nous étions obligées d'obéir. Ce monastère est assis dans un désert assez agréable. Les religieux vinrent en bon ordre au-devant de leur prieur, et comme ils étaient pieds nus avec de pauvres manteaux de gros drap, ils nous donnèrent à tous de la dévotion. Pour moi j'en fus fort attendrie, m'imaginant de revoir ce temps bienheureux de nos saints pères. Je les considérais en cette solitude comme des fleurs odoriférantes dont la blancheur est une marque de leur pureté, et je les crois tels devant Dieu, parce que je suis persuadée qu'ils le servent très-fidèlement. Ils entrèrent dans l'église en chantant le *Te Deum* d'un ton qui témoignait assez combien ils étaient mortifiés. Cette entrée est sous terre, comme celle d'une caverne, et représente ainsi celle de notre saint père Élie. Tant d'objets de piété me donnaient une telle joie, que quand le chemin que nous avons fait pour venir dans une demeure si dévote aurait été encore beaucoup plus long, le travail m'en aurait paru bien employé. Mais je ne pouvais penser sans douleur que je n'avais pas été digne de trouver encore en vie sainte Catherine de Cardone, dont Dieu s'était servi pour fonder ce monastère, quoique j'eusse tant souhaité de la voir.

Je crois qu'il ne sera pas mal à propos de rapporter ici quelque chose de sa vie, et des moyens dont j'ai appris que Dieu s'est servi par elle pour fonder cette maison, qui a été si utile à plusieurs âmes des lieux d'alentour, afin, mes sœurs, que voyant qu'elle a été la pénitence de cette sainte, et combien nous sommes éloignées de lui ressembler, nous fassions de nouveaux efforts pour plaire à Dieu. Car, comment pourrions-nous nous excuser de faire moins qu'elle, puisque la grandeur de sa naissance qu'elle tirait des ducs de Cardone, et qui lui donnait tant d'avantage sur nous, l'avait fait élever d'une manière plus délicate que nous ne l'avons été ? Ayant reçu quelques lettres d'elle, j'y ai remarqué qu'au lieu de signer son nom propre, elle signait seulement *la pécheresse*. D'autres écriront les particularités de sa vie, avant et depuis que Dieu lui eut fait tant de grâces. Je me contenterai de rapporter ce que j'en ai appris de plusieurs personnes dignes de foi, qui avaient fort conversé avec elle.

Dès le temps que cette sainte fille vivait dans le monde avec des personnes de sa qualité, elle veillait très-soigneusement sur elle-même, faisait beaucoup d'austérités, et désirait toujours de plus en plus de se retirer en quelque lieu solitaire, pour ne s'occuper que de Dieu seul et à des actions de pénitence, sans qu'on pût l'en détourner. Elle le disait à ses confesseurs, et ils ne l'approuvaient pas, considérant cette pensée comme une folie, parce que le monde est si plein de discrétion, qu'à peine se souvient-on des faveurs si extraordinaires que Dieu a faites aux saints et aux saintes, qui ont tout abandonné pour aller le servir dans les déserts. Mais comme il ne manque jamais de favoriser les véritables désirs qu'on a de lui plaire, il permit que cette bienheureuse fille se confessât à un religieux de Saint-François, nommé le père François de Torrez. Je l'ai connu particulièrement, et le regarde comme un saint. Il y a déjà plusieurs années qu'il est très-fervent dans l'oraison et dans la pénitence, qu'il souffre une grande persécution, et qu'il sait quelles sont les grâces que Dieu fait à ceux qui s'efforcent de s'en rendre dignes ; ainsi il dit à cette dame, qu'au lieu de perdre courage, elle devait répondre à la vocation de Dieu. Je ne sais si ce furent ses

propres paroles ; mais on en vit bientôt l'effet par la résolution qu'elle prit.

Elle découvrit son dessein à un ermite d'Alcala, le pria de l'accompagner pour l'exécuter, et le conjura de lui garder un secret inviolable. Ils s'en allèrent ensemble au lieu où est maintenant bâti ce monastère ; et ayant trouvé une caverne si petite, que cette grande servante de Dieu pouvait à peine y tenir, ce bon ermite l'y laissa et s'en retourna. « Quel devait être, mon Sauveur, l'amour dont cette grande âme brûlait pour vous, puisqu'il lui faisait ainsi oublier le soin de sa nourriture, les périls où elle s'exposait, et le hasard où elle mettait sa réputation, lorsque l'on ne saurait ce qu'elle serait devenue ! Quelle devait être cette sainte ivresse, qui par l'appréhension de rencontrer quelque obstacle qui l'empêchât de jouir sans cesse de la présence de son divin époux, lui faisait ainsi renoncer pour jamais à tous les biens, à tous les plaisirs, et à tous les honneurs du monde ! »

Considérez attentivement, mes sœurs, je vous prie, de quelle sorte cette pure et chaste colombe s'éleva dans un moment au-dessus de toutes les créatures. Car, encore que nous ayons fait la même chose en entrant en religion, et offert à Dieu notre liberté en faisant vœu d'une perpétuelle clôture, je ne sais si nous ne trouvons point dans quelques rencontres, que notre amour-propre est toujours le maître. Je prie Dieu de nous préserver de ce malheur ; et que nous faisant la grâce d'imiter cette sainte, en renonçant comme elle à tout ce qui est du siècle, il lui plaise d'en détacher entièrement notre cœur.

J'ai entendu dire des choses extraordinaires de ces austérités, quoique l'on n'ait sans doute eu connaissance que des moindres, puisqu'ayant passé tant d'années en cette solitude dans un si ardent désir de faire pénitence, et sans que personne pût modérer sa ferveur, il y a sujet de croire qu'elle traitait son corps d'une terrible manière. J'en rapporterai ce que des personnes croyables ont appris de sa propre bouche, et ce qu'elle en dit à nos sœurs de Saint-Joseph-de-Tolède, lorsque les considérant comme si elles eussent été les

siennes, elle leur parla, dans la visite qu'elle leur fit, avec cette sincérité et cette ouverture de cœur qui lui étaient naturelles. A quoi je dois ajouter que cette profonde humilité qui lui faisait connaître qu'elle ne pouvait rien par elle-même, la rendait si incapable de vanité, qu'elle ne prenait plaisir à raconter les grâces qu'elle recevait de Dieu, qu'afin qu'on en rapportât à lui seul toute la gloire. Une manière d'agir si franche pourrait être périlleuse à des âmes qui ne seraient pas arrivées à un aussi haut degré de perfection que cette sainte, parce qu'il se mêlerait peut-être, parmi ces louanges que l'on donnerait à Dieu, quelque sentiment d'amour-propre. Mais je ne doute point que la simplicité avec laquelle cette bienheureuse fille agissait, ne l'ait exemptée de ce défaut, et je n'ai jamais oui dire qu'on l'en ait blâmée.

Elle raconta donc à nos sœurs, qu'après avoir mangé trois pains que l'ermite qui la conduisit dans cette caverne lui avait laissés, elle y passa plus de huit ans sans autre nourriture que des herbes et des racines qui croissaient dans ce désert. Qu'ensuite un petit berger qui la rencontra, lui apportait du pain et de la farine, dont elle faisait de petits tourteaux qu'elle mangeait de trois en trois jours. Une preuve de cette vérité est que des religieux, qui étaient présents lorsqu'elle fonda ce monastère, assurent qu'elle avait tellement perdu le goût, que s'il arrivait qu'on l'obligeât à manger quelque sardine ou quelque autre chose, elle lui faisait plutôt du mal que du bien. Pour ce qui est du vin, elle n'en but jamais que je sache. Les disciplines qu'elle se donnait avec une grande chaîne, duraient souvent une heure et demie et quelquefois deux heures. Et ses cilices étaient si rudes, qu'une femme m'a dit, que revenant avec elle d'un pèlerinage, et ayant la nuit fait semblant de dormir, elle lui vit ôter et nettoyer son cilice qui était tout plein de sang. Mais ce qu'elle souffrait de la part des démons était encore beaucoup plus pénible. Car elle dit à nos sœurs qu'ils lui apparaissaient comme de grands dogues qui lui sautaient sur les épaules, ou comme des coulevres, sans que, quelques tourments qu'ils lui fissent, elle en eût peur.

Après même avoir fondé le monastère, elle ne laissait pas de

coucher dans sa caverne, excepté quand elle allait au divin office. Auparavant qu'il fût bâti, elle entendait la messe aux religieux de la Mercy, à un quart de lieue de là, et faisait quelquefois ce chemin à genoux. Son vêtement, que l'on aurait pris pour celui d'un homme, était de bure, et sa tunique de gros drap.

Quand elle eut passé quelques années dans une si étrange solitude, Dieu permit que le bruit de sa vertu se répandit, et l'on commença d'avoir tant de vénération pour elle, qu'elle ne pouvait éviter qu'un très-grand nombre de gens la vinsent voir. Ceux qui lui pouvaient parler s'estimaient heureux ; et cela augmentant toujours, elle en était si lasse et si ennuyée, qu'elle disait qu'ils la faisaient mourir. Presque aussitôt que le monastère fut bâti, il y avait des jours que la campagne était couverte de chariots, et ces religieux ne trouvaient autre moyen pour la soulager, que de la faire monter sur un lieu élevé, d'où elle priait Dieu de bénir ce peuple, et s'en délivrait ainsi ; en suite des huit années qu'elle avait passées dans cette caverne, que ceux qui y allaient avaient accrue, elle tomba dans une si grande maladie, qu'il n'y avait point d'apparence qu'elle en revint, sans que néanmoins elle pût se résoudre à sortir d'une si affreuse demeure.

Elle commença alors à être touchée d'un grand désir de fonder proche de ce lieu un monastère de religieux. Mais elle demeura assez longtemps sans savoir de quel ordre elle les choisirait. Étant en oraison devant un crucifix qu'elle portait toujours sur elle, Notre-Seigneur lui fit voir un manteau blanc, et connaître qu'elle devait choisir l'ordre des carmes déchaussés, dont elle n'avait point entendu parler ni ne savait pas seulement qu'il y en eût dans le monde, et il n'y avait encore que ceux de Mancera et de Pastrane ; elle s'en informa, et avant appris qu'il y en avait un à Pastrane, dont la ville appartenait à la princesse d'Eboly, femme du prince Ruy de Gomez de Sylva, son ancienne amie, elle y alla travailler à exécuter sa résolution. Y étant arrivée, elle prit l'habit de la sainte Vierge, dans l'église de Saint-Pierre, mais sans dessein de se faire religieuse, n'y ayant jamais eu d'inclination, parce que Dieu la conduisait par une

autre voie, et qu'elle appréhendait qu'on ne l'obligeât, par obéissance, à modérer ses austérités et à abandonner sa solitude. Elle prit ce saint habit en présence de tous les religieux, du nombre desquels était le père Marian dont j'ai parlé ; et il m'a dit qu'étant entré alors dans un ravissement, il eut une vision en laquelle il lui sembla qu'il voyait plusieurs religieux et religieuses, à qui on avait fait souffrir le martyre, dont les uns avaient eu la tête tranchée, et les autres les jambes et les bras coupés. Et ce n'est pas un homme capable de rien rapporter que de véritable, ni qui soit accoutumé d'avoir des ravissements, Notre-Seigneur ne le conduisant pas par ce chemin. Priez Dieu, mes sœurs, qu'il nous fasse la grâce de mériter d'être du nombre de ces bienheureux martyrs.

Ce fut donc en ce lieu de Pastrane, que cette sainte fille commença à traiter de la fondation de son monastère, et elle alla ensuite pour ce sujet à la cour, qu'elle avait quittée avec tant de joie. Ce ne lui fut pas une petite mortification, parce qu'elle ne sortait pas plus tôt du logis, qu'elle se trouvait environnée d'une grande multitude de gens, dont les uns coupaient des morceaux de son habit, et les autres des morceaux de son manteau. De là elle fut à Tolède, où elle vit nos religieuses ; et toutes m'ont assuré qu'il sortait d'elle une odeur si agréable et si grande, qu'il n'y avait pas jusqu'à son habit et à sa ceinture, qu'elles lui ôtèrent pour lui en donner un autre, qui n'en fussent parfumés ; et que plus on s'approchait d'elle, plus on sentait cette bonne odeur, quoique l'étoffe de ses vêtements et l'extrême chaleur qu'il faisait alors, dussent produire un effet contraire. Cette marque qui paraissait en son corps de la grâce que Dieu répandait dans son âme, leur donna une grande dévotion ; et je suis très-assurée que ces bonnes filles ne voudraient, pour quoi que ce soit, dire un mensonge. Cette sainte obtint à la cour et ailleurs tout ce qu'elle désirait pour l'établissement de ce monastère ; et il fut fondé en suite de la permission qu'elle en eut.

L'église fut bâtie au même lieu où était sa caverne, et on lui en fit une autre assez proche où il y avait un sépulcre. Elle y passait la plus grande partie du jour et de la nuit, durant les cinq ans et demi

qu'elle vécut encore. Et l'on a considéré comme une chose surnaturelle, que des austérités aussi extraordinaires qu'étaient les siennes, n'aient pas plus tôt fini ses jours. Elle mourut en l'année 1577, et on l'enterra avec une très-grande solennité, un gentilhomme nommé dom Juan de Léon n'y ayant rien épargné. Son corps est maintenant en dépôt dans une chapelle de la sainte Vierge, pour qui elle avait tant de dévotion, en attendant que l'on construise une église pour y conserver un si grand trésor. La vénération que l'on a, à cause d'elle, pour ce monastère et pour tous les lieux d'alentour, est si grande, qu'il semble qu'elle ait imprimé des marques de sa sainteté dans cette heureuse solitude, et particulièrement dans cette caverne, où elle a passé tant d'années avant la fondation du monastère. On m'a assuré que cette sainte souffrait avec tant de peine l'incroyable multitude de ceux qui venaient pour la voir, qu'elle voulait s'en aller en quelque autre lieu où elle ne fut connue de personne, et quelle fit chercher l'ermite qui l'avait conduite en ce lieu-là, afin qu'il la menât dans un autre. Mais il était déjà mort, et Notre-Seigneur ne permit pas qu'elle exécutât ce dessein, parce qu'il voulait que l'on consacrat à l'honneur de sa sainte Mère, la maison où on le sert aujourd'hui si fidèlement. Il ne faut que voir ces religieux pour connaître quelle est leur joie d'avoir renoncé au monde ; et principalement le prieur, qui est passé des délices du siècle dans une vie si pénitente. Dieu les a bien récompensés d'avoir ainsi tout abandonné pour l'amour de lui, en les élevant si fort au-dessus de toutes les choses de la terre. Ils nous reçurent avec beaucoup de charité, et nous donnèrent des ornements pour le monastère que nous allions fonder ; le respect et l'affection que l'on a pour la mémoire de la sainte, faisant qu'on leur en donne beaucoup. Je ne vis rien en ce lieu qui ne m'édifiât extrêmement. Mais la satisfaction que j'en avais, était mêlée d'une confusion qui me dure encore, lorsque je pense que cette grande sainte, qui a passé sa vie dans une si âpre pénitence, était une fille comme moi, plus délicatement élevée à cause de sa condition, moins pécheresse sans comparaison que je ne suis, et qui n'a pas reçu de Notre-Seigneur tant de faveurs qu'il m'en a faites en toutes manières,

dont celle de ne m'a voir pas précipitée dans l'enfer, comme mes péchés le méritaient, en est une tout extraordinaire. Ma seule consolation est le désir que j'ai de mieux faire à l'avenir ; mais cette consolation est faible, parce que toute ma vie s'est passée dans de semblables désirs, sans y avoir répondu par mes actions. Dieu veuille, s'il lui plaît, m'assister par son infinie miséricorde. J'y ai toujours mis ma confiance, en m'appuyant sur les mérites de son Fils et sur l'intercession de la sainte Vierge, dont il me fait la grâce de porter l'habit.

Après avoir communiqué dans cette église, j'entrai dans un ravissement, et cette sainte fille, accompagnée de quelques anges, m'apparut d'une manière intellectuelle, telle qu'un corps glorieux. Elle me dit de ne point me lasser de fonder des monastères ; et je compris, quoiqu'elle ne me le dît pas, qu'elle m'assistait auprès de Dieu. Elle ajouta d'autres choses qui ne peuvent s'écrire, dont je demeurai fort consolée, et avec un grand désir de travailler pour le service de Dieu. Ainsi j'espère de sa bonté et des prières de cette sainte, que je pourrai y réussir en quelque sorte.

Vous voyez, mes sœurs, par ce que je viens de rapporter, que les souffrances et les travaux de cette grande servante de Dieu sont finis avec sa vie, mais que la gloire dont elle jouit maintenant ne finira point. Donc, puisque nous pouvons la considérer comme ayant été l'une de nos sœurs, efforçons-nous de l'imiter, et je vous en conjure au nom de Notre-Seigneur. Ayons, pour nos misérables corps, cette sainte horreur qu'elle avait d'elle même ; et n'y ayant rien ici-bas de permanent, achevons ce qui nous reste à passer de la durée si courte de cette vie, comme elle a achevé la sienne.

Nous arrivâmes à Villeneuve-de-la-Xare le premier dimanche de carême de l'année 1580, le jour de la fête de saint Barbacien, et la veille de celle que l'on célèbre en l'honneur de la chaire de saint Pierre. Tout le conseil de la ville et le docteur Ervias, accompagnés de plusieurs autres, vinrent au-devant de nous, et nous allâmes descendre à l'église de la ville, qui est fort éloignée de celle de

Sainte-Anne.

Je ne pouvais voir, sans en ressentir une grande consolation, avec quelle joie tout ce peuple recevait des religieuses de l'ordre de la très-sainte Vierge. Nous entendîmes de loin le son des cloches, et aussitôt que nous fumes entrées dans l'église, on chanta le *Te Deum* en musique et au son des orgues. On mit le très-saint Sacrement sur une machine faite pour ce sujet, et l'image de la Vierge sur une autre moindre. La procession, précédée par plusieurs croix et bannières, commença de marcher avec grande pompe, et nous étions proches du saint Sacrement avec nos voiles baissés et nos manteaux blancs.

Les carmes déchaussés., qui étaient venus en bon nombre de leurs monastères, étaient près de nous ; les religieux de Saint-François du couvent de la ville y assistèrent, et il s'y rencontra un père dominicain, dont je fus fort aise, quoiqu'il fût seul.

Comme l'église d'où nous partions, et celle où nous allions, étaient assez éloignées l'une de l'autre, on avait dressé plusieurs reposoirs sur le chemin. On s'y arrêtait, et l'on y récitait des vers sur le sujet de notre ordre qui me donnaient beaucoup de consolation, parce qu'ils étaient pleins des louanges de ce Dieu tout-puissant qui nous honorait de sa présence, et pour l'amour duquel on faisait tant de cas de sept pauvres carmélites que nous étions. Mais en même temps, ce m'était une grande confusion de me voir parmi ces servantes de Dieu, et de savoir que, si l'on m'eût traitée comme je le méritais, on n'aurait pu me souffrir. Je ne vous ai, mes filles, rapporté si au long cet honneur que l'on rendit à la sainte Vierge, qu'afin que vous en remerciiez Notre-Seigneur, et le priiez de vouloir rendre cette fondation utile à son service ; car, pour moi, je vous avoue que je ne suis jamais si contente, que lorsque ces établissements se font après beaucoup de persécutions et de travaux, et que ce sont ceux que je vous raconte plus volontiers. Il est vrai néanmoins que ces bonnes filles qui étaient dans cette maison, ont extrêmement souffert, durant les cinq ou six ans qu'il y avait qu'elles s'y étaient enfermées, tant par d'autres travaux que parce que leur pauvreté était si grande, qu'elles

avaient beaucoup de peine à gagner de quoi vivre : car elles ne purent jamais se résoudre à demander des aumônes, à cause qu'elles ne croyaient pas devoir le faire. Elles jeûnaient beaucoup, mangeaient peu lorsqu'elles ne jeûnaient pas, étaient fort mal couchées et logées fort étroitement ; mais leur principale peine venait, à ce qu'elles me dirent, de leur extrême désir de se voir revêtues de ce saint habit. Elles ne pensaient, jour et nuit, à autre chose, tant elles appréhendaient de ne l'avoir point. C'était le sujet de leurs prières. Elles demandaient sans cesse à Dieu, en pleurant en sa présence, de vouloir leur faire cette grâce ; et, dans l'extrême affliction que leur donnaient les obstacles qui s'y rencontraient, elles redoublaient leurs pénitences, et retranchaient de leur nourriture pour épargner sur ce qu'elles gagnaient du travail de leurs mains, afin d'avoir moyen de m'envoyer des messagers, et donner quelque chose à ceux qui pouvaient les assister dans leur dessein. Après avoir communiqué avec elles, et reconnu leur sainteté, je n'ai pu douter que leur réception dans notre ordre ne fût un effet de leurs oraisons et de leurs larmes. Ainsi je crois avoir rencontré en ces âmes un beaucoup plus riche trésor que si elles avaient un grand revenu, et j'espère que cela ira toujours en augmentant.

Lorsque nous entrâmes dans la maison, ces bonnes filles nous reçurent avec les mêmes habits qu'elles y avaient apportés, parce qu'elles n'avaient point voulu prendre celui des dévotes que l'on nomme béates, à cause qu'elles espéraient toujours que Dieu leur ferait la grâce de recevoir le nôtre. Le leur était fort honnête, quoiqu'il fût facile d'y remarquer le peu de soin qu'elles avaient de leurs personnes, et il ne fallait point de meilleure preuve de l'austérité de leur vie et de leurs pénitences que les marques qui en paraissaient sur leurs visages. L'abondance de larmes qu'elles répandirent en nous voyant, et qu'il était facile de juger n'être pas feintes, faisait connaître leur joie ; et cette joie, jointe à leur humilité, à leur obéissance pour la prieure, et à ce qu'il n'y avait rien qu'elles ne fissent pour nous contenter, étaient des témoignages de leur vertu. Leur seule appréhension était que leur pauvreté et la petitesse de leur maison ne

nous portassent à nous en retourner. Nulle d'elles n'avait jamais commandé. Chacune travaillait avec grande humilité à ce dont elle était capable. Deux des plus âgées traitaient de leurs affaires lorsqu'il en était besoin, et les autres ne parlaient ni ne voulaient parler à personne. Il n'y avait point de serrure à leur porte, mais seulement un verrou ; et la plus ancienne, qui rendait les réponses, était la seule qui osât s'en approcher. Elles dormaient fort peu, afin d'avoir assez de temps pour travailler à gagner leur vie, et pour prier ; car elles y employaient plusieurs heures, et les journées entières aux jours de fêtes. Les ouvrages du père Louis de Grenade et du père Pierre d'Alcantara étaient les livres d'où elles tiraient les règles de leur conduite. Elles s'occupaient la plupart du temps à réciter l'office divin, qu'elles lisaient le mieux qu'elles pouvaient, n'y en ayant qu'une seule qui sût bien lire. Leurs bréviaires n'étaient pas semblables, et quelques-uns, qui étaient du vieux style romain, leur avaient été donnés par des prêtres qui ne pouvaient plus s'en servir. Comme à peine elles savaient lire, elles y employaient beaucoup de temps, et le récitaient dans un lieu d'où ceux du dehors ne pouvaient les entendre. Il y a sujet de croire qu'elles y faisaient plusieurs fautes ; mais je ne doute point que Dieu, qui connaissait leur bonne intention, ne les excusât. Lorsque le père Antoine de Jésus commença de communiquer avec elles, il fit qu'elles ne récitèrent plus que l'office de la sainte Vierge. Elles avaient un four où elles faisaient cuire leur pain, et se conduisaient en toutes choses avec autant de régularité que si elles eussent eu une supérieure. Plus je conversais avec elles, plus je louais Dieu des grâces qu'il leur faisait, et me réjouissais d'être venue, n'y ayant point de travaux que je ne voulusse souffrir pour consoler de telles âmes. Celles de mes compagnes destinées pour demeurer avec elles me dirent qu'elles avaient eu quelque peine durant les premiers jours ; mais qu'ayant connu leur vertu, elles avaient conçu tant d'affection pour elles, qu'elles demeureraient avec joie ; et l'on voit par cet exemple quel est le pouvoir de la sainteté. Il est vrai que ces religieuses étaient telles, que quand cela leur eût été fort pénible, elles n'auraient pas laissé de

s'y engager volontiers avec l'assistance de Notre-Seigneur, par le désir qu'elles ont de souffrir pour son service. Celles qui ne sentent pas être dans cette disposition, ne doivent point se croire de véritables carmélites, puisque ce n'est pas le repos, mais la souffrance, que nous sommes obligées de rechercher, afin d'imiter en quelque chose notre divin époux. Je le prie de vouloir, par son infinie bonté, nous en faire la grâce.

Je dois maintenant vous dire, mes sœurs, quel a été le commencement de cet ermitage de Sainte-Anne. Un prêtre fort vertueux et fort recueilli, nommé Jacques de Guadalajara, natif de Zamore, et qui avait été religieux de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ayant une dévotion toute particulière pour la glorieuse sainte Anne, fit bâtir en ce lieu un ermitage tout proche de sa maison, d'où il pouvait entendre la messe. L'ardeur de son zèle lui fit entreprendre le voyage de Rome, et il en rapporta des bulles avec de grandes indulgences pour cette chapelle. En mourant, il ordonna par son testament que cette maison et tout son bien seraient employés pour fonder un monastère de religieuses de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et que si cela ne pouvait s'exécuter, il y aurait un chapelain qui dirait quelques messes toutes les semaines ; mais que cette obligation cesserait aussitôt qu'il y aurait un monastère fondé. Ces lieux demeurèrent ainsi entre les mains d'un chapelain durant vingt ans, pendant lesquels le bien diminua beaucoup ; et ces demoiselles ne jouissaient que de la maison, car le chapelain, qui demeure dans un autre lieu dépendant de la même chapelle, ne veut pas la leur céder, ainsi que ce qui reste du bien. Néanmoins la bonté de Notre-Seigneur est si grande, qu'elle n'abandonnera pas la maison de sa glorieuse aïeule. Plaise à sa divine Majesté qu'il y soit toujours servi, et que toutes ses créatures ne cessent jamais de lui donner les louanges qui lui sont dues. Ainsi soit-il.

Fondation du monastère des carmélites de Palence.

CHAPITRE XXVIII.

Dans la répugnance qu'avait la Sainte de s'engager à cette fondation, Dieu lui commande de l'entreprendre, et lui ordonne ensuite de s'établir auprès d'une église de la Vierge, quoiqu'elle eut déjà fait le marché d'une autre maison. La Sainte rapporte aussi de quelle manière l'affaire entre les carmes déchaussés et les mitigés fut accommodée, et qu'ils eurent chacun un provincial.

A mon retour de la fondation de Villeneuve-de-la-Xare, je reçus un ordre de mon supérieur d'aller à Valladolid, pour satisfaire au désir de l'évêque de Palence, Dom Alvarez de Mendoza. C'était ce prélat qui, étant évêque d'Avila, nous avait permis d'y fonder notre monastère de Saint-Joseph. Et comme on ne peut rien ajouter à son affection pour notre ordre, Dieu lui inspira, lorsqu'il fut passé de cet évêché à celui de Palence, le désir d'y fonder une autre maison.

Je ne fus pas plus tôt arrivée à Valladolid, que je tombai dans une si grande maladie, que l'on ne croyait pas que je pusse m'en relever. J'en revins toutefois, mais avec un tel dégoût, une telle faiblesse, et apparemment si incapable d'agir, que, quelque désir qu'eût la supérieure que cette fondation se fit, et quoiqu'elle me pressât de l'entreprendre, je ne pouvais me persuader d'avoir assez de force pour cela, ni quand même je m'y employerais, d'y réussir, parce que ce monastère devait être fondé sans revenu ; et qu'on me disait que ce lieu était si pauvre, que les religieuses n'y pourraient vivre.

Il y avait déjà près d'un an que je traitais de la fondation de ce monastère et de celui de Burgos, et il ne me paraissait pas y avoir de grandes difficultés. Mais alors il s'en présentait plusieurs à mon esprit, quoique je ne fusse venue à Valladolid que pour ce sujet. Je ne sais si la faiblesse qui me restait de ma maladie en était la cause, ou si c'était que le diable s'efforçait d'empêcher le bien qui en est arrivé. En vérité, je ne puis voir qu'avec étonnement et un sensible déplaisir, ni même sans m'en plaindre souvent à Notre-Seigneur, de quelle sorte notre âme participe tellement aux infirmités de notre corps, qu'il semble qu'elle ne puisse éviter d'entrer dans les sentiments qui le font

souffrir. C'est, à mon avis, l'une des plus grandes misères de cette vie, quand l'esprit n'est pas assez fort pour s'élever au-dessus des sens et s'en rendre maître. Car, quelque difficile à supporter que soit la peine de sentir de violentes douleurs, je la trouve peu considérable, lorsque l'âme demeure si attentive à Dieu, qu'elle lui rend grâces de ses maux, qu'elle considère comme venant de sa main. Mais souffrir beaucoup d'un côté, et ne rien faire de l'autre pour lui témoigner notre amour, c'est une chose terrible, principalement à une âme qui s'est rue dans de si grands désirs de ne chercher sur la terre aucun repos intérieur ni extérieur, afin de s'employer tout entière au service de ce divin maître. Ainsi quand cela arrive, je n'y vois d'autre remède que la patience, la connaissance de notre misère, et la soumission à la volonté de Dieu, qui font que nous nous abandonnons à lui pour se servir de nous en ce qu'il lui plaît, et comme il lui plait. C'est l'état où j'étais alors ; et quoique convalescente, ma faiblesse était telle, que je n'avais plus cette confiance en Dieu dont il me favorisait dans le commencement de ces fondations. Tout me paraissait impossible, et j'avais besoin de rencontrer quelqu'un qui me redonnât du courage. Mais les uns augmentaient mes craintes, au lieu de les diminuer ; et les espérances dont les autres me flattaient me paraissaient si faibles, qu'elles ne suffisaient pas pour me fortifier dans le découragement où je me trouvais.

Le père Ripalda, religieux de la compagnie de Jésus, arriva alors. Et parce que c'était un homme fort savant, de grande piété, et à qui je m'étais longtemps confessée, je lui déclarai l'état où j'étais, et lui parlai comme je parlerais à Dieu. Il fit ce qu'il put pour me fortifier, et il me dit que cette lâcheté était une marque que je vieillissais. Je voyais néanmoins, ce me semblait, que ce n'en était pas la cause, et il paraît que j'avais raison, puisqu'encore que je sois maintenant plus avancée en âge, je n'ai plus cette lâcheté. Mais je crois que ce qui le faisait parler ainsi, n'était que pour me reprendre, parce qu'il n'estimait pas que ce découragement me vint de la part de Dieu.

Les fondations de Palence et de Burgos se traitaient donc en

même temps, et il n'y avait rien dont je pusse faire état ni pour l'une ni pour l'autre. Ce n'était pas néanmoins ce qui m'arrêtait, car il m'est ordinaire de commencer de la sorte ; et ce père m'avait dit que je ne devais point abandonner cette entreprise. Un provincial de sa compagnie, nommé le père Balthazar Alvarez, m'avait confirmé la même chose à Tolède ; et comme je me trouvais avoir de la santé, je n'avais point craint de l'entreprendre, au lieu qu'alors, encore que je déferasse beaucoup aux sentiments de ces deux pères, j'avais peine à me résoudre, parce que ma maladie ou le démon me tenaient comme liée ; mais je me trouvais depuis avec plus de force et de santé. La prieure de Valladolid, qui affectionnait si extrêmement la fondation de Palence, faisait aussi de son côté tout ce qu'elle pouvait pour m'encourager, et aurait fait encore davantage, si ma froideur ne l'eût point un peu refroidie. La suite fit voir que les conseils des hommes, ni même des plus grands serviteurs de Dieu, ne sont pas capables d'échauffer notre cœur. Il faut que cette chaleur vienne d'en haut ; et ainsi quand je fais quelque bien, c'est à Dieu tout puissant qui me fait agir, et non pas à moi, qu'on doit l'attribuer.

Lorsque j'étais dans ces doutes, sans pouvoir me résoudre à entreprendre ces fondations, et que je priais Notre-Seigneur de me donner les lumières nécessaires pour connaître sa volonté (car ma tiédeur n'était pas telle qu'elle pût me faire départir de cette disposition), un jour, après avoir communié, Notre-Seigneur me dit d'une manière sévère : *Qu'appréhendez-vous ? Vous ai-je jamais manqué ? Et ne suis-je pas toujours le même ? Ne craignez point de faire ces fondations.*

« Seigneur mon Dieu, Dieu éternel, que vos paroles sont différentes de celles des hommes ! Je demeurai si animée et si résolue à exécuter votre commandement, que, quand tout le monde ensemble s'y serait opposé, il n'aurait pu me faire changer. » Je commençai aussitôt à travailler à cette affaire, et Notre-Seigneur me donna des moyens pour y réussir. Je pris deux religieuses, avec dessein d'acheter une maison ; et bien que l'on me dît qu'il était impossible de vivre d'aumônes dans Palence, je ne l'écoutais pas

seulement, parce que je voyais bien que je n'avais nul lieu d'espérer l'établissement d'un monastère avec du revenu, et que je ne doutais point que puisque Dieu m'avait assuré qu'il se ferait, il y pourvoirait. Ainsi, quoique je n'eusse pas repris toutes mes forces, et que le temps fût fâcheux, je ne laissai pas de partir de Valladolid le jour des Innocents, à cause qu'un gentilhomme, qui était allé s'établir ailleurs, nous prêtait une maison qu'il avait louée jusqu'au terme de la Saint-Jean de l'année suivante. Il y avait dans cette ville un chanoine que je ne connaissais point, mais qu'un de ses amis m'avait dit être un grand serviteur de Dieu ; et comme Notre-Seigneur, qui voit le peu que je puis par moi-même, avait, dans toutes les autres fondations, suscité quelqu'un pour m'assister, je me persuadai que ce bon ecclésiastique m'aiderait en celle-là. Je lui écrivis pour le prier de travailler à faire sortir un homme qui était demeuré dans cette maison, afin que je la trouvasse libre, sans néanmoins lui en dire la raison, parce que encore que des personnes des plus qualifiées de la ville, et particulièrement l'évêque, témoignassent nous affectionner beaucoup, il importait de tenir l'affaire secrète.

Ce chanoine, nommé Reynoso, ne se contenta pas de nous rendre ce bon office ; il nous fit préparer des lits et plusieurs autres commodités dont nous avons grand besoin, à cause qu'il faisait très-froid, que nous avons marché durant le jour précédent par un brouillard si épais qu'à peine pouvions-nous nous voir, et que nous nous étions fort peu reposées, à cause qu'il nous fallait tout accommoder pour mettre les choses en état d'y pouvoir dire la messe le lendemain, avant que personne ne sût notre arrivée. C'est une chose que j'ai reconnue devoir toujours se faire dans ces fondations, parce que si l'on attend que le bruit s'en répande, le démon y suscite des obstacles qui, bien qu'on les surmonte, ne laissent pas d'inquiéter. Ainsi la messe y fut célébrée dès le lendemain au point du jour par un ecclésiastique fort vertueux, nommé Porras, qui était venu avec nous, et par un autre encore, nommé Augustin de la Victoire, fort ami des carmélites de Valladolid, qui nous avait beaucoup assistées par le chemin, et nous avait prêté de l'argent pour accommoder la maison.

J'avais alors cinq religieuses, dont l'une était une converse que depuis assez longtemps je mène avec moi, à cause que c'est une personne d'une telle piété et si discrète, que j'en tire plus d'assistance que je ne pourrais faire de quelqu'une du chœur. Nous reposâmes peu cette nuit, quoique les eaux qui étaient grandes nous eussent beaucoup fait souffrir par le chemin. Mais je désirais extrêmement que la fondation se fit ce jour-là, parce que l'on faisait l'office de David, ce grand roi et ce grand prophète, pour qui j'ai une dévotion particulière.

Aussitôt que la messe fut achevée, j'envoyai donner avis de notre arrivée à l'illustrissime évêque, qui ne nous attendait pas encore. Il vint à l'instant nous voir, avec cette grande charité qu'il lui a toujours plu de nous témoigner. Il me promit de nous fournir du pain, et commanda à son maître-d'hôtel d'y ajouter aussi plusieurs autres choses. Les obligations dont notre ordre est redevable à ce prélat sont telles, que celles qui liront ces fondations ne pourraient, sans ingratitude, ne point le recommander à Dieu durant sa vie et après sa mort ; et je les conjure de s'acquitter de ce devoir.

Le contentement que tout le peuple témoignait de notre établissement était si extraordinaire et si général, qu'il n'y avait pas une seule personne qui ne fit paraître de la joie ; et la certitude qu'ils avaient que leur évêque l'avait désiré y contribuait sans doute beaucoup, parce qu'ils ont pour lui une affection très-particulière ; outre que ce peuple a, par lui-même, plus de bonté et de sincérité que je n'en ai remarqué en aucun autre. Ainsi il n'y a point de jour que je ne me réjouisse de l'établissement de ce monastère.

Comme la maison où nous demeurions n'était que d'emprunt, et que, bien qu'elle fût à vendre, l'assiette en était fort incommode, nous pensâmes aussitôt à en acheter une autre, dans l'espérance que les religieuses que nous recevions pourraient nous assister, parce que, encore que ce fut peu, ce peu sérail beaucoup en ce lieu-là. Mais j'aurais pris de fausses mesures sans le secours des amis que Dieu nous donna en la personne de ce bon chanoine Reynoso, et d'un autre

chanoine nommé Salinas, homme de grand esprit et de grande charité, qu'il nous acquit aussi pour ami. Ils embrassèrent tous deux nos affaires avec plus de chaleur qu'ils n'auraient fait les leurs propres, et ils ont toujours continué.

Il y a une église en forme d'ermitage, nommée Notre-Dame-du-Chemin, pour laquelle toute la ville et les environs ont tant de dévotion, que l'on y vient de toutes parts. Ces messieurs, et nos autres amis, jugèrent que nous ne pouvions mieux faire que de nous établir auprès de cette église, et d'acheter des maisons qui y louchaient, qui, bien que petites, pourraient nous suffire. Nous nous adressâmes pour ce sujet au chapitre, et à une confrérie de qui cette église dépendait. Le chapitre nous accorda aussitôt ce que nous lui demandions ; et quoiqu'il y eût quelque peine à obtenir la même grâce des administrateurs de cette confrérie, ils nous la firent aussi, parce que, comme je l'ai dit, je n'ai point vu de peuple si traitable, si honnête et si porté à toutes sortes de bonnes œuvres.

Lorsque ceux à qui ces maisons appartenaient surent que nous en avions envie, ils les surfirent de beaucoup, et il n'y a pas sujet de s'en étonner. Je voulus aller les voir, et elles me déplurent tellement, ainsi qu'à tous ceux qui vinrent avec nous, que je n'aurais voulu pour tout au monde les acheter ; mais on a reconnu depuis que le démon agissait beaucoup en cela, par l'appréhension que nous ne nous y établissions. Les deux chanoines trouvaient aussi, qu'encore qu'elles fussent dans le quartier le plus peuplé de la ville, elles étaient trop éloignées de la grande église ; et ainsi nous résolûmes d'en chercher d'autres. Ces messieurs s'y employèrent avec tant de soin, que je ne pouvais me lasser d'en louer Notre-Seigneur. Enfin ils en trouvèrent une qui appartenait à un nommé Tamaio, qu'ils crurent nous être propre, parce qu'il y avait quelques logements que nous pouvions habiter à l'heure même, et qu'elle était proche de la maison d'un gentilhomme fort qualifié, nommé Suéro de Vega, qui nous affectionne beaucoup, et qui désirait que nous nous y établissions, comme aussi plusieurs autres personnes de ce même quartier. Cette maison n'était pas assez grande pour nous ; et quoiqu'on nous en

offrît encore une autre, les deux ensemble ne suffisaient pas pour nous bien loger.

Toutefois, sur le rapport que l'on m'en fit, j'aurais désiré que le marché en eût déjà été arrêté ; mais ces deux messieurs voulaient que je visse auparavant la maison : et j'avais tant de confiance en eux et tant de répugnance d'aller par la ville, que j'avais peine à me résoudre de sortir. Néanmoins je ne pus m'en défendre, et j'allai aussi voir ces deux maisons proche de Notre-Dame-du-Chemin, sans dessein de les acheter, mais seulement pour faire connaître au propriétaire de celle que nous voulions avoir, qu'elle n'était pas la seule dont nous pouvions traiter. Je ne saurais maintenant assez m'étonner de ce que les deux qui étaient proche de Notre-Dame-du-Chemin me déplurent autant qu'elles avaient fait aux autres. Nous fûmes de là à celle que nous avions envie d'avoir, et nous nous affermîmes dans ce dessein, quoique, outre plusieurs incommodités qui s'y rencontraient, et auxquelles il était difficile de remédier, il fallait, pour y faire une église, même fort petite, abattre tout ce qui se trouvait dans le logis de plus propre à nous y établir. Il faut avouer que c'est une chose étrange que de se mettre fortement une pensée dans l'esprit ; et rien ne me retira de ce mauvais pas que la défiance que j'ai de moi-même, bien que je ne fusse pas, en cela, la seule trompée. Nous résolûmes donc de traiter de cette maison, d'en donner ce qu'on en demandait, quoique le prix fût excessif, et d'en écrire au propriétaire qui était alors dans une autre, proche de la ville.

Vous vous étonnerez peut-être, mes sœurs, de voir que je me sois tant arrêtée sur l'achat d'une maison ; mais vous connaîtrez par la suite les efforts que faisait le démon pour nous empêcher de nous établir auprès de l'église de la sainte Vierge, et je n'y puis penser sans quelque frayeur.

Les choses étant en cet état, j'entrai, au commencement de la messe, dans un grand doute si nous faisons bien, et j'en fus inquiétée durant presque tout le temps qu'on la dit. Lorsque j'allai communier et que je reçus la sainte hostie, j'entendis une voix qui me fit résoudre

absolument à ne point acheter cette maison, mais de traiter de celle qui était proche de l'église de la sainte Vierge. Et voici quelles furent ces paroles : *Cette autre ne vous est pas propre.* Comme il me paraissait bien difficile de rompre une affaire déjà conclue et si approuvée par ceux qui l'avaient négociée avec tant de soin, Notre-Seigneur répondit à ma pensée : *Ils ne savent pas combien elle me déplaît. Et l'autre maison me sera agréable.* Il me vint dans l'esprit si ce n'était point une illusion ; j'avais peine à le croire, parce que l'effet que ces paroles opéraient en mon âme me faisait connaître qu'elles venaient de l'esprit de Dieu. Alors Notre-Seigneur me dit : *C'est moi.* Ces deux derniers mots dissipèrent tous mes doutes, et me mirent dans le calme. Mais je ne savais comment remédier à ce qui était déjà fait, et au dégoût que j'avais donné à mes sœurs de la maison proche de l'église de la sainte Vierge, en leur disant que je n'aurais voulu pour tout au monde n'avoir pas été la voir. Néanmoins ce n'était pas ce qui me donnait le plus de peine, à cause que j'étais assurée qu'elles approuveraient tout ce que je ferais. C'étaient ces autres personnes de nos amies que j'appréhendais, sachant qu'elles se portaient entièrement à acheter l'autre maison, et qu'elles pourraient attribuer à la légèreté ce changement si soudain et si contraire à mon humeur qu'elles verraient en moi. Toutefois, ces diverses pensées n'ébranlaient point ma résolution de choisir la maison de la sainte Vierge ; et j'avais même perdu le souvenir des incommodités que j'y avais remarquées. Car je comptais pour rien tout le reste, quand il ne se serait agi que d'empêcher nos sœurs de faire un péché véniel ; et j'étais persuadée qu'il n'y avait pas une seule d'elles qui n'eût été de mon sentiment, si elle eût su ce que je savais.

Je me confessais alors au chanoine Reynoso, qui était l'un des deux qui nous assistaient avec tant d'affection, et je ne lui avais encore rien dit de ces choses surnaturelles que Dieu opère dans les âmes, à cause qu'il ne s'était point rencontré d'occasion qui m'eût obligée à lui en parler. Néanmoins parce que, pour marcher dans un chemin plus assuré, j'ai toujours accoutumé de suivre les conseils de mon confesseur, je me résolus de lui dire, sous le sceau du secret,

que je ne pourrais, sans une très-grande peine, ne pas exécuter ce que j'avais entendu ; que j'étais toutefois prête d'obéir à ce qu'il m'ordonnerait. Mais j'espérais que Notre-Seigneur ferait comme il avait fait en d'autres occasions, qu'encore que mon confesseur fût d'une opinion contraire, il le porterait à suivre sa divine volonté. Avant de lui parler ainsi, je lui avais dit comment Dieu m'avait souvent fait savoir, de la même manière, ses intentions, et que l'on avait connu par les effets que cela procédait de son esprit. Néanmoins je l'assurais toujours que, quelque peine que j'en eusse, je ferais ce qu'il m'ordonnerait. Comme ce vertueux, ecclésiastique, bien qu'il ne soit pas fort âgé, est très-prudent, quoiqu'il jugeât assez que ce changement donnerait sujet de parler, il ne me défendit point d'obéir à ce que j'avais entendu. Je lui proposai d'attendre le retour de celui que nous avions envoyé vers le propriétaire de la maison dont nous avions traité ; il l'approuva, et j'avais une grande confiance que Dieu remédierait à tout, ainsi qu'il le lit. Car, bien que l'on eût donné au maître de cette maison tout ce qu'il avait voulu et au-delà de ce qu'elle valait, il demanda encore trois cents ducats ; ce qui était d'autant plus extravagant qu'il avait besoin de vendre. Nous connûmes par là que Dieu voulait nous tirer de cette affaire, et nous laissâmes entendre que nous n'y penserions jamais plus, quoique sans le déclarer précisément, parce qu'il semblait qu'il n'aurait pas fallu, pour trois cents ducats, rompre le marché d'une maison qui paraissait nous être si propre pour en faire un monastère. Je dis à mon confesseur que, puisque c'était son consentement, on n'en donnerait pas davantage que ce dont on était convenu, et je le priai de le faire savoir à ce chanoine, son collègue, et que j'étais résolue d'acheter celle de la sainte Vierge, à quelque prix que ce fût. Il le lui dit, et comme il a l'esprit pénétrant, quoiqu'il ne s'en expliquât pas davantage, un changement si soudain lui fit assez comprendre que je ne m'y étais portée que par quelque grande raison. Ainsi il ne me pressa point de penser encore à la maison de ce gentilhomme.

Depuis, nous avons tous vu clairement que nous aurions fait une grande faute de l'acheter, tant nous trouvons de commodités dans

celle que nous avons maintenant, sans parler du principal, qui est que Dieu et sa glorieuse Mère y sont bien servis, au lieu que, pendant que c'était un hermitage, il pouvait s'y commettre de grands désordres dans les veilles qui s'y faisaient la nuit ; ce que le démon n'avait pas moins de peine de voir abolir, que nous ressentions de joie de rendre ce service à notre très-sainte patronne. Ainsi nous avons mal fait sans doute de ne nous y être pas plus tôt résolues, sans nous arrêter à tant de vaines considérations ; et il paraît bien que le démon nous aveuglait, puisque nous avons trouvé en cette maison plusieurs avantages qui ne se rencontrent point ailleurs, et que non seulement tout le peuple qui le désirait en témoigne une très-grande joie, mais que ceux-là même qui avaient tant d'envie que nous prissions l'autre maison, demeurent d'accord aujourd'hui que nous avons beaucoup mieux fait d'acquérir celle-ci. Béni soit à jamais celui qui m'a éclairée dans cette affaire, et qui m'éclaire dans tout ce que je fais de bien, n'y ayant point de jour que je ne voie avec étonnement quelle est mon incapacité en toutes choses. Je ne le dis point par humilité, il n'y a rien de plus véritable. Il me semble que Dieu veuille que je connaisse, et que chacun connaisse aussi de plus en plus, que c'est lui seul qui agit en tout ceci, et que, comme il rendit la vue à l'aveuglé, il éclaire de même mes ténèbres. Elles étaient si grandes dans cette rencontre, que, toutes les fois que je m'en souviens, je voudrais en rendre de nouvelles grâces à Notre-Seigneur, et je n'en ai pas seulement la force. Ainsi je ne sais comment il peut me souffrir ; et je ne saurais trop admirer sa bonté et sa miséricorde.

Ces deux chanoines si affectionnés à la sainte Vierge ne perdirent point de temps pour faire les marchés de ces maisons qui étaient proches de sa chapelle, et ils eurent beaucoup de peine, Dieu permettant que ceux qui nous assistent dans ces fondations en aient toujours, afin d'augmenter leur mérite. Je suis la seule qui ne fait rien, comme je l'ai déjà dit et ne saurais trop le redire, parce que rien n'est plus vrai. Ils travaillèrent aussi beaucoup à accommoder la maison, nous prêtèrent même de l'argent dans le besoin que nous en avons, et répondirent pour nous ; en quoi ils me firent une faveur d'autant plus

grande, que j'avais eu mille peines dans les autres fondations à trouver une caution pour des sommes beaucoup moindres : et il n'y a point de sujet de s'en étonner, puisque n'ayant pas un quart d'écu, il fallait que ceux qui répondaient pour nous ne cherchassent d'autre sûreté que leur confiance en Dieu. Mais il ma fait la grâce, dont je ne saurais trop le remercier, qu'ils n'y ont jamais rien perdu. Les propriétaires des maisons ne se contentant pas de la caution de ces deux chanoines, ces messieurs eurent recours à l'économe de l'évêché, qui se nommait, ce me semble, Prudent, et qui a tant de charité pour nous, que nous ne saurions trop la reconnaître. Il leur demanda ce qu'ils désiraient, et lui ayant répondu qu'ils venaient le prier de vouloir être caution avec eux, et de signer le contrat, il leur repartit en riant : Quoi ! vous voudriez me rendre caution d'une telle somme ? et il signa à l'instant même, ce qui doit passer pour une très-grande obligation. Je voudrais pouvoir rapporter ici et donner toutes les louanges qui sont dues à l'extrême charité que j'ai trouvée à Palence. Je pensais être dans les premiers siècles de l'Église, lorsque je voyais que, n'ayant point de revenu, ces habitants, par une manière d'agir si contraire à celle de ce temps, non seulement ne refusaient pas de nous nourrir, mais considéraient cette action comme une très-grande grâce que Dieu leur faisait. Il est certain que, regardant les choses avec les yeux de la foi, cela était véritable. Car, quand il n'y aurait point eu d'autre raison que ce qu'ils avaient une église de plus où était le très-saint Sacrement, elle suffisait pour leur donner ce sentiment. Qu'il soit béni à jamais.

Il n'y a personne qui ne voie à présent que notre établissement en ce lieu-là a été agréable à Dieu, puisqu'il en a banni les désordres qui s'y commettaient ; tous ceux qui allaient en grand nombre veiller dans cet ermitage, assis en un lieu écarté, n'y allaient pas par dévotion, et l'image de la sainte Vierge n'y était pas tenue avec autant de respect qu'elle aurait dû l'être, au lieu qu'aujourd'hui l'évêque, dom Alvarez de Mendocce, y a fait bâtir une chapelle où il l'a mise, et que l'on embellit toujours en l'honneur et pour la gloire de son divin Fils.

Lorsque la maison fut en état de nous recevoir, l'évêque voulut

que cela se fit avec une grande solennité. Ainsi, un jour de l'octave du très-saint Sacrement, il vint exprès de Valladolid, accompagné du chapitre, de tous les ordres, et de presque, tous les habitants, avec une bonne musique ; il commença la cérémonie par une procession à laquelle nous assistâmes toutes, depuis notre maison, avec nos voiles baissés, nos manteaux blancs, et des cierges à la main. On alla premièrement à une paroisse où l'on avait apporté l'image de la sainte Vierge, et, après y avoir pris le très-saint Sacrement, on le porta, en cérémonie et avec grande dévotion, dans notre église. Nous étions en assez bon nombre, parce que, outre les religieuses que j'avais amenées, il en était venu d'autres pour faire la fondation de Sorie. Je crois que Notre-Seigneur fut beaucoup loué en ce jour, et je souhaite qu'il le soit à jamais de toutes les créatures.

Durant que j'étais en ce lieu de Palence, la séparation des carmes déchaussés et des mitigés se fit, et ils eurent chacun un provincial, qui était tout ce que nous pouvions désirer pour vivre en paix. Ce fut à l'instance de notre roi catholique, dom Philippe, que l'on obtint pour ce sujet un bref de Rome fort ample, et Sa Majesté continue toujours de nous favoriser. On assembla un chapitre dans Alcala, par l'ordre du révérend père Jean de las Cuevas, alors prieur de Talavère, de l'ordre de Saint-Dominique, député du Saint-Siège, et nommé par Sa Majesté, qui était un homme dont la sainteté et la prudence répondaient à un emploi de si grand poids. Le roi paya la dépense faite pour le chapitre, et toute l'université lui fut favorable pour son ordre. Il se tint avec beaucoup de tranquillité dans le collège des carmes déchaussés qui porte le nom de Saint-Cyrille, et le père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu fut élu provincial. Comme ces pères ont écrit ce qui se passa dans ce chapitre, il serait inutile d'en parler ici davantage, et ce que j'en rapporte n'est qu'à cause que Notre-Seigneur permit que ce fut dans le temps de la fondation dont il s'agit que se fit une action si importante à sa gloire et à l'honneur de sa très-sainte Mère, notre patronne. La joie que j'en ressentis fut l'une des plus grandes que je pouvais recevoir en cette vie ; car les peines, les persécutions et les travaux que j'avais soufferts durant

plus de vingt-cinq ans, et que Dieu seul connaît, avaient été tels que je ne finirais jamais si j'entreprenais de les écrire, et qu'ainsi il faudrait les avoir éprouvés pour comprendre quel fut alors mon contentement. J'aurais souhaité que tout le monde m'eût aidée à en rendre grâces à Notre-Seigneur, et à lui offrir des prières pour notre saint roi. Il me parut visiblement qu'il s'était servi de lui pour terminer cote grande affaire, malgré les efforts et les artifices du démon, qui l'aurait entièrement renversée si elle n'eût été soutenue par la piété et l'autorité de ce grand prince.

Maintenant qu'ayant plu à Dieu d'exaucer nos prières, nous jouissons tous, tant mitigés que réformés, d'une paix qui lève tous les obstacles qui pouvaient nous empêcher de bien le servir, je vous conjure, mes frères et mes sœurs, de ne manquer à rien de ce qui peut dépendre de vous pour vous acquitter de ce devoir. Ceux qui sont encore au monde sont témoins des peines et des travaux dont il nous a délivrés, et des grâces qu'il nous a faites ; et ceux qui viendront après nous, et qui trouveront les voies aplanies et toutes les difficultés levées, ne doivent-ils pas s'efforcer de maintenir les choses dans cette perfection ? Je les prie, au nom de Notre-Seigneur, donc pas donner le sujet de dire d'eux ce que l'on dit de quelques ordres, que les commencements en étaient louables. Nous commençons, et ils ne doivent pas seulement s'efforcer d'entretenir ces commencements, il faut qu'ils tâchent de les pousser encore plus avant. Qu'ils considèrent que le diable fait de grandes plaies dans les âmes, par des choses qui ne paraissent que de petites égratignures, et qu'ainsi ils se gardent bien de dire : Cela importe peu et ne mérite pas que l'on s'y arrête. Tout est important, mes filles, pour peu qu'il nous empêche de nous avancer dans le service de Dieu. N'oubliez jamais, je vous prie, avec quelle promptitude tout passe ; combien grande est la grâce que Dieu nous a faite de nous appeler dans ce saint ordre, et quelle sera la punition de ceux qui commenceront d'y introduire le relâchement. Ayons toujours devant les yeux ces saints prophètes qui sont nos pères, comme aussi ce grand nombre d'autres saints qui, après avoir porté l'habit que nous portons, sont à présent dans le ciel,

et ne craignons pas de nous assurer, par une louable et sainte présomption, que Dieu nous fera la grâce d'avoir un jour part à leur gloire. Ce combat, mes sœurs, que nous avons à soutenir, durera peu, et il sera suivi d'une, éternité. Méprisons tout ce qui ne subsiste point par soi-même, et ne pensons qu'à aimer et à servir Dieu, afin d'arriver à ce bonheur qui ne finira jamais. Ainsi soit-il.

Fondation du monastère des carmélites de la très-sainte Trinité de Sorie.

CHAPITRE XXIX

La Sainte parle, dans le récit de cette fondation, des éminentes vertus de l'évêque d'Osme, qui la porta principalement à l'entreprendre.

Lorsque j'étais encore à Palence pour la fondation dont je viens de parler, on m'apporta une lettre de l'évêque d'Osme, auparavant nommé le docteur Velasquez. J'avais communiqué avec lui lorsqu'il était chanoine et théologal de la grande église de Tolède, parce que, sachant qu'il était fort savant et grand serviteur de Dieu, et ayant toujours quelques craintes, je l'avais tant pressé de prendre soin de ma conduite, qu'encore qu'il fût extrêmement occupé, néanmoins voyant le besoin que j'en avais, il m'avait fait cette charité d'une manière très-obligeante. Ainsi il me confessa durant tout le temps que je demurerai à Tolède, qui fut assez long ; et lui ayant découvert, avec ma sincérité ordinaire, le fond de mon âme, ses conseils me furent si utiles, que ces craintes qui me donnaient tant de peine commencèrent à se dissiper, à cause qu'il me rassurait par des passages de l'Écriture sainte, qui est ce qui me touche le plus, lorsque je sais que celui qui les rapporte est capable et homme de bien. Il m'écrivait cette lettre de Sorie, et me mandait qu'une dame qu'il confessait lui avait parlé de faire une fondation de religieuses de notre ordre ; qu'il avait approuvé son dessein, et lui avait dit qu'il ferait en sorte que j'irais établir ce monastère. Il ajoutait que si j'entrais dans son sentiment, je le lui fisse savoir, afin qu'il m'envoyât chercher. Cette nouvelle me donna de la joie, parce que, outre que cette fondation me paraissait avantageuse, j'avais un si grand respect

et une si grande affection pour ce prélat, et je m'étais si bien trouvée de ses avis, que je désirais de le voir pour lui communiquer des choses qui regardaient ma conscience. Cette dame se nommait Béatrix de Veamont de Navarre, à cause qu'elle descendait des rois de Navarre, et elle était fille de François de Veamont, illustre par le rang que lui donnait sa naissance. Après avoir passé quelques années dans le mariage, elle était demeurée veuve sans enfants, et avec beaucoup de bien ; et il y avait déjà longtemps qu'elle désirait fonder un monastère de religieuses. En ayant parlé à ce bon évêque, il lui apprit qu'il y avait des carmélites de l'ordre de la Sainte-Vierge ; et cette religion lui plut tellement, qu'elle le pressa très-instamment de lui donner le moyen d'exécuter promptement son dessein. C'était une personne de fort douce humeur, généreuse, pénitente, et, pour tout dire en un mot, qui avait beaucoup de piété. Elle avait dans Sorie une maison bien bâtie et en belle assiette. Elle promit de nous la donner, avec ce qui serait nécessaire pour nous y établir ; et non seulement elle l'exécuta, mais elle y ajouta une rente de cinq cents ducats, rachetable au denier vingt. L'évêque, de son côté, offrit de nous donner une assez belle église voûtée, qui était une paroisse proche du logis de cette dame, d'où l'on pourrait y aller aisément, en faisant un petit passage ; et il lui était facile de nous accorder cette grâce, parce que cette paroisse était fort pauvre, et qu'y en ayant plusieurs dans la ville, il pouvait la joindre à quelque autre. Sa lettre portait tout ce que je viens de dire ; et notre père provincial, s'étant rencontré à Palence, je lui en parlai, ainsi qu'à plusieurs de nos amis. Tous jugèrent à propos, puisque la fondation de Palence était achevée, que j'écrivisse que je me tiendrais prête pour partir ; et j'avoue que cette affaire me donna beaucoup de joie, pour les raisons que j'ai dites.

On ne tarda pas de m'envoyer chercher par un homme qui était fort propre pour nous conduire. Et comme cette dame désirait que l'on menât le plus de religieuses possible, j'en fis venir sept, et j'avais aussi ma compagne et une sœur converse. Je menai aussi, ensuite de l'avis que j'en avais donné, deux religieux carmes déchaussés de notre réforme, dont l'un était le père Nicolas de Jésus-Marie,

Genevois, qui est une personne très-sage. Il avait, à mon avis, plus de quarante ans lorsqu'il prit l'habit, ou au moins il les a à présent, et il n'y a pas longtemps qu'il l'a pris ; mais il a tant profité en ce peu de temps, qu'il paraît que Dieu l'a choisi pour rendre de grands services à l'ordre. Car il a extrêmement agi durant nos persécutions, lorsque les autres qui en auraient été capables ne le pouvaient ; les uns étant exilés, et les autres prisonniers ; sans que l'on pensât à lui, parce que ne faisant presque que d'entrer dans l'ordre, il n'avait point encore eu de charge ; et Dieu le permettait ainsi, sans doute, afin que ce secours me restât. Il est si discret, qu'étant à Madrid, dans la maison des mitigés, comme pour d'autres affaires, il ne parlait jamais que des nôtres, et ainsi on le laissait en repos. J'étais alors au monastère de Saint-Joseph-d'Avila. Nous nous écrivions souvent, dans le besoin qu'il y avait de se communiquer l'état des choses, et je lui donnais, ce qu'il disait, beaucoup de consolation. On peut juger par là dans quelle extrémité notre ordre se trouvait réduit, faute de bons sujets qui pussent agir, puisque l'on me comptait pour quelque chose. Je reconnus en tant de rencontres, dans ces temps si fâcheux, la grande vertu et la prudence de ce bon père, que c'est l'un de tous ceux de notre ordre que j'estime et que j'aime le plus en Notre-Seigneur.

Lui et un frère lai nous accompagnèrent dans ce voyage, et nous n'y souffrîmes pas de grandes incommodités, parce que celui que l'évêque avait envoyé pour nous conduire prenait un grand soin de bien nous loger, et qu'il ne nous manquât rien. De plus, ce prélat est tellement aimé dans son diocèse, que pour être bien reçu partout, il suffisait que l'on sût l'affection qu'il nous porte. Le temps était aussi très-favorable, les journées petites ; et je ne pouvais, sans en ressentir une extrême joie, entendre de quelle manière chacun parlait de la sainteté de leur évêque.

Nous arrivâmes à Burgos le mercredi, veille de l'octave du Saint-Sacrement. Nous y communiâmes le lendemain, et nous fûmes contraintes de nous y arrêter le reste du jour, parce qu'il n'en restait pas assez pour pouvoir arriver à Sorie. Comme il n'y avait point de logement, nous passâmes la nuit dans une église ; et cela ne nous fut

point pénible. Le lendemain, après avoir entendu la messe, nous continuâmes notre voyage, et nous arrivâmes à Sorie sur les cinq heures du soir. Le logis du saint évêque se rencontrant sur notre chemin, il nous donna sa bénédiction de sa fenêtre, d'où il nous voyait passer, et cette bénédiction venant d'un si excellent prélat, j'en reçus une grande joie.

Notre fondatrice nous attendait à la porte de son logis qu'elle destinait pour la fondation du monastère, et la multitude du peuple était si grande qu'à peine pûmes-nous y entrer. Mais cette incommodité nous est ordinaire, parce, que le monde est si curieux de voir des choses nouvelles, qu'en quelque lieu que nous allions, il s'assemble tant de gens pour nous regarder, que si nous n'avions pas nos voiles baissés, cela nous serait fort pénible. Cette dame avait très-bien fait préparer une grande salle pour dire la messe, en attendant qu'on eût fait le passage qui nous donnait le moyen d'aller l'entendre à l'église que l'évêque nous avait accordée ; et dès le lendemain, qui était le jour de la fête de notre saint père Élisée, on la dit dans cette salle. Cette même dame avait aussi tellement pourvu à tout ce qui nous était nécessaire, que nous ne manquions de rien ; et elle nous donna un appartement séparé où nous demeurâmes retirées jusqu'à la fête de la Transfiguration, que le passage fut fait. Ce même jour on dit la première messe dans l'église avec beaucoup de solennité. Il y eut un grand concours de peuple, et un père de la compagnie de Jésus y prêcha. L'évêque ne s'y trouva pas, parce que, ne se passant pas un seul jour qu'il n'emploie dans les fonctions de sa charge, il avait été obligé d'aller à Burgos, quoiqu'il ne se portât pas bien, et qu'il vint de perdre un œil. Cet accident me fut très-sensible, considérant combien précieuse est une vue tout employée, comme la sienne, au service de l'Église. Mais ce sont de ces secrets jugements de Dieu qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, par lesquels il augmente le mérite de ses serviteurs, en leur donnant des occasions de conformer leur volonté à la sienne. Ainsi ce saint prélat ne laissait pas de continuer à travailler comme auparavant. Il m'a dit qu'il n'avait pas été plus touché de la perte de cet œil, qu'il l'aurait été d'avoir vu

arriver cet accident à un autre, et qu'il pensait quelquefois que quand il serait aveugle il ne s'en affligerait point, parce qu'il se retirerait dans quelque ermitage où rien ne pourrait le détourner de servir Dieu. Il avait une si grande inclination pour cette sorte de vie, qu'avant qu'il fût évêque je le voyais souvent presque résolu de tout quitter pour l'embrasser, et j'en avais de la peine, à cause que le croyant capable de rendre de grands services à l'Eglise, je le souhaitais dans la dignité où il est aujourd'hui. Néanmoins lorsque j'appris qu'il avait été fait évêque, cette nouvelle me troubla si fort dans la vue de la pesanteur d'une telle charge, que je ne pouvais m'en consoler. Je m'en allai dans le chœur recommander l'affaire à Dieu. Il rendit le calme à mon esprit, en me disant *qu'il serait très-utilement servi de lui* ; et les effets ont fait connaître la vérité de ces paroles. Cette incommodité de la vue, et d'autres fort pénibles, jointes à un travail continuel et à une très-grande simplicité dans sa nourriture, n'empêchent pas ce saint prélat de jeûner quatre fois la semaine, et d'y ajouter plusieurs pénitences. Il fait ses visites à pied, et va si vite que quelques-uns de ses domestiques m'ont dit ne pouvoir le suivre ; il ne souffre dans sa maison que des personnes vertueuses ; il ne commet guère d'affaires importantes à ses proviseurs, et je crois qu'il n'y en a point dans lesquelles il n'agisse lui-même. Durant les deux premières années de son épiscopat, il s'éleva contre lui de très-grandes persécutions, et je ne pouvais assez m'étonner que l'on osât l'accuser si faussement, sachant avec quelle exactitude il rend la justice. Cet orage est maintenant cessé ; car, encore qu'il n'y ait rien que ses ennemis n'aient dit contre lui, dans les voyages qu'ils ont faits exprès à la cour, sa vertu est si connue dans tout son diocèse, que l'on n'a point eu d'égards à leurs calomnies. Il les a souffertes d'une manière si chrétienne, qu'il les a couverts de confusion en leur rendant le bien pour le mal ; et je ne dois pas oublier que ses occupations continuelles ne l'empêchent pas de prendre toujours du temps pour faire oraison.

Quoiqu'il semble, mes sœurs, que je me sois laissée emporter au plaisir de parler des vertus de ce saint évêque, j'en aurais pu dire,

avec vérité, beaucoup plus. Ce que j'en ai rapporté n'est que pour faire connaître quelle a été la principale cause de la fondation du monastère de la Très-Sainte-Trinité, de Sorie, afin que, comme les religieuses qui y sont maintenant en ont de la joie, celles qui leur succéderont en aient aussi. Ce grand prélat, si vertueux en toutes manières, n'a pu donner la rente qu'il nous avait promise, mais il nous a donné notre église, et a inspiré à cette dame le désir de faire cette fondation.

Après avoir pris possession de l'église, et que nous eûmes achevé ce qui était nécessaire pour notre clôture, je me trouvai obligée d'aller en diligence au monastère d'Avila, quoique la chaleur fût grande, et le chemin fort mauvais pour des chariots. Un prébendier de Palence, nommé Ribéra, qui m'avait extrêmement assistée dans le passage pour aller à l'église, et en d'autres choses, vint avec nous, parce que le père Nicolas de Jésus Maria s'en était retourné aussitôt que tous les actes nécessaires pour la fondation que nous venions de faire furent passés, et que l'on avait ailleurs grand besoin de lui. Ce prébendier avait quelques affaires à Sorie qui furent cause qu'il nous y accompagna. et Dieu lui donna depuis tant d'affection pour nous, qu'elle nous oblige de le mettre au nombre des bienfaiteurs de notre ordre, et de le recommander à sa divine majesté. Je ne voulus être accompagnée, à mon retour que de lui et de ma compagne, parce qu'il est si soigneux que cela me suffisait, et que je ne me trouve jamais mieux dans les voyages que lorsqu'on les fait avec peu de gens, et par conséquent avec peu de bruit. Je payai bien à ce retour la facilité que j'avais trouvée en allant, car encore que celui qui nous conduisait sût assez bien le chemin ordinaire de Ségovie, il ignorait celui des chariots : ainsi il nous menait par des lieux où nous étions souvent contraintes de descendre, et par des précipices où notre chariot était quelquefois comme suspendu en l'air. Que si nous prenions des guides, lorsqu'ils nous avaient conduits jusqu'au lieu dont ils savaient le chemin, pour peu qu'ils en rencontrassent de mauvais, ils nous quittaient en disant qu'ils avaient affaire ailleurs. La chaleur était si violente, que nous avions beaucoup à souffrir

avant que d'arriver où nous devons nous arrêter ; et souvent, après avoir bien marché, il nous fallait retourner sur nos pas, parce que nous nous étions égarés. Tant de traverses me donnaient une grande peine pour le bon Ribéra ; mais, quant à lui, il ne me parut jamais en avoir. Je ne pouvais assez m'en étonner, assez louer Dieu de faire voir ainsi en ce vertueux ecclésiastique que lorsque la vertu a jeté de fortes racines dans une âme, elle ne trouve rien de difficile ; ni assez remercier son éternelle majesté de nous avoir tirés de ces mauvais chemins.

Nous arrivâmes, la veille de saint Barthélémy, à Saint-Joseph de Ségovie. où nos sœurs nous attendaient, et étaient en grande peine de notre retardement. Il ne se peut rien ajouter à la joie avec laquelle elles nous reçurent, Dieu ne me faisant jamais rien souffrir qu'il ne m'en récompense aussitôt. Je m'y reposai plus de huit jours, et cette fondation se fit avec toute la facilité imaginable. Ainsi j'en revins très-contente, parce que Dieu y est bien servi, et qu'il y a sujet d'espérer de son assistance que ce bonheur continuera. Qu'il en soit béni et loué. Ainsi soit-il.

Fondation du premier monastère de Saint-Joseph-de-Sainte-Anne, à Burgos.

CHAPITRE XXX.

Extrêmes peines qu'eut la Sainte dans cette fondation, par les difficultés continuelles que l'archevêque de Burgos y apportait, quoiqu'il eut témoigné d'abord l'avoir très-agréable, et qu'il n'y eût rien que l'évêque de Palence ne fit pour le presser de tenir la parole qu'il avait donnée. Le monastère, des Carmélites de Saint-Joseph d'Avila se trouvant alors le seul qui ne fût pas soumis à l'ordre, la Sainte obtint de l'évêque de cette ville, à qui il était soumis, qu'il le serait désormais comme les autres.

Il y avait déjà plus de six ans que quelques religieux de la compagnie de Jésus, des plus anciens, des plus savants et des plus habiles, m'avaient dit qu'il serait avantageux pour le service de Dieu de fonder dans la ville de Burgos un monastère de notre réforme, et

m'en avaient allégué des raisons qui m'avaient portée à le désirer ; mais les agitations arrivées dans notre ordre, et tant de fondations que j'avais été obligée de faire, m'avaient empêché d'y travailler.

En l'année 1580, lorsque j'étais à Valladolid, l'archevêque des Canaries, nommé depuis à l'archevêché de Burgos, passant par là, je priai dont Alvarez de Mendoce. évêque de Palence, qui, l'étant auparavant d'Avila, avait permis l'établissement du monastère de Saint-Joseph de cette ville, qui était la première de nos fondations, et qui n'affectionne pas moins les affaires de notre ordre que les siennes propres, de vouloir, avec sa bonté ordinaire pour moi, demander à cet archevêque la permission d'établir un monastère dans Burgos. L'archevêque n'ayant pas voulu entrer dans Valladolid, mais s'étant retiré dans un monastère de Saint-Jérôme, l'évêque alla le visiter avec une grande démonstration de joie de son arrivée, dina avec lui, lui donna une ceinture, et je ne sais quelle autre chose, avec une cérémonie qui devait être faite par un évêque, et lui demanda ensuite la permission de fonder ce monastère. Il lui répondit que non seulement il l'accorderait très-volontiers ; mais que, lorsqu'il était encore dans les Canaries, il avait désiré qu'il y en eût un, comme il y en avait dans le lieu de sa naissance ; qu'il savait que nous servions fidèlement Dieu, et que même il me connaissait particulièrement. Ainsi l'évêque me rapporta avec beaucoup de joie que rien ne pouvait m'empêcher de faire cette fondation, puisqu'il suffit d'obtenir le consentement de l'évêque sans que le concile oblige de l'avoir par écrit. J'ai dit, dans la fondation de Palence, la répugnance que j'avais alors à faire des fondations, parce que je n'étais pas encore bien remise d'une maladie dont l'on avait cru que je ne guérirais point, quoique je n'aie pas accoutumé d'avoir si peu de courage quand il s'agit du service de Dieu. Je ne sais d'où pouvait me venir cette lâcheté, puisque si c'était des obstacles qui se rencontraient dans cette fondation, j'en avais trouvé de plus grands en d'autres. Et depuis que j'ai vu qu'elle a si bien réussi, je ne saurais en attribuer la cause qu'au démon ; car il m'arrive d'ordinaire que lorsqu'il y a le plus de difficultés à surmonter dans de semblables entreprises, Dieu qui

connaît ma faiblesse m'assiste et me fortifie, soit par des paroles qu'il me fait entendre, ou par des rencontres favorables qu'il fait naître ; au lieu que dans les fondations qui ne sont point traversées, il ne me dit rien. C'est ainsi que voyant les peines que j'aurais à surmonter dans celle-ci, dont je traitais en même temps que de celle de Palence, il m'encouragea par cette sévère répréhension qu'il me fit en me disant : *Que craignez-vous ? Vous ai-je jamais manqué ? Et ne suis-je pas toujours le même ? Que rien ne vous empêche de faire ces deux fondations.* Sur quoi il serait inutile de répéter ce que j'ai dit du courage que ces paroles me donnèrent ; il fut tel, que ma lâcheté s'évanouit, et que je ne craignis point d'entreprendre ces deux fondations en même temps. Il parut donc que ce n'était ni de ma maladie ni de mon âge que procédait mon découragement ; et il me sembla qu'il était plus à propos de commencer par celle de Palence, tant à cause qu'elle était plus proche, et que la saison commençait d'être très-rude, Burgos étant dans un pays encore plus froid, que pour contenter le bon évêque de Palence. Mais après que cette fondation fut achevée, celle de Sorie m'ayant été proposée, et toutes choses étant préparées pour l'exécuter, je crus qu'il valait mieux terminer cette affaire pour aller ensuite à Burgos. L'évêque de Palence jugea à propos, et je l'en suppliai aussi, d'informer l'archevêque de Burgos du sujet de mon retardement ; et lorsque je fus partie pour Sorie, il lui envoya exprès un chanoine, nommé Jean Alphonse. L'archevêque, après avoir conféré avec ce chanoine, m'écrivit qu'il désirait de tout son cœur que la fondation se fit, et manda par une autre lettre à l'évêque de Palence qu'il se remettait à lui de la conduite de cette affaire ; qu'il connaissait Burgos ; qu'il était besoin d'avoir le consentement de la ville, et que, lorsque je serais arrivée, je travaillasse à l'obtenir. Que si elle le refusait, elle ne pouvait pas lui lier les mains pour l'empêcher de me donner le sien. Que ce qui le faisait parler ainsi était que, s'étant trouvé à Avila dans le temps de la fondation du premier monastère, et ayant vu les oppositions qui s'y étaient rencontrées et le trouble qu'elles avaient excité, il désirait les prévenir : mais qu'à moins d'avoir ce

consentement de la ville, il fallait nécessairement que ce monastère fût renté.

L'évêque de Palence tint alors l'affaire pour faite, et avec raison, puisque l'archevêque me mandait d'y aller, et m'avait fait dire que je n'avais point de temps à perdre. Pour moi, il me paraissait que l'archevêque n'agissait pas avec assez de fermeté. Je lui écrivis pour le remercier de la faveur qu'il me faisait, et lui mandai que je prenais la liberté de lui dire que mon avis était que, si la ville ne voulait point donner son consentement, il valait mieux faire cette fondation sans le lui demander, que de commettre sa seigneurie avec elle. Il semblait qu'en parlant ainsi, je pressentisse le peu d'appui que nous pouvions tirer de ce prélat, si l'affaire eût reçu quelque contradiction ; car j'y trouvais de la difficulté, à cause de la diversité de sentiments que l'on rencontre toujours en pareille occasion. J'écrivis aussi à l'évêque de Palence, pour le supplier de trouver bon que, l'été étant si avancé et mes maladies si grandes, je différasse quelque temps d'aller dans un pays si froid ; mais je ne lui parlai point de ce qui m'était passé dans l'esprit touchant l'archevêque, tant parce qu'il était déjà assez fâché de voir qu'ayant témoigné d'abord tant de bonne volonté, il alléguait maintenant des difficultés, que parce qu'étant amis, je ne voulais pas causer du refroidissement entre eux. Ainsi, comme je ne pensais plus à me rendre sitôt à Burgos, je partis pour Saint-Joseph d'Avila, où, par de certains événements, ma présence fut plus d'une fois nécessaire.

Il y avait à Burgos une sainte veuve, nommée Catherine de Toloze, qui était de Biscaye. Que n'aurais-je point à dire sur son sujet, si je voulais rapporter toutes ses vertus, tant pour ce qui regarde la pénitence, que l'oraison, l'aumône, la charité et l'excellence de son esprit ? Elle avait, quatre ans auparavant, ce me semble, mis deux de ses filles religieuses dans le monastère de la Conception, qui est de notre ordre, et avait mené les deux autres à Palence, pour y attendre que notre monastère y fût fondé, et elle les y fit aussitôt entrer. Toutes ces quatre sœurs, élevées de la main d'une telle mère, ont si bien réussi, qu'elles me paraissent des anges. Elle les dota très-

bien ; car, comme elle est riche et libérale, elle agit aussi très-honorablement dans tout le reste. Lorsque j'étais encore à Palence, et comme je me tenais assurée de la permission de l'archevêque de Burgos, je la priai d'y chercher une maison à louer, afin d'en prendre possession, et d'y faire faire un tour et des grilles, dont je lui ferais rendre l'argent, ne prétendant pas que ce fût à ses dépens. Le retardement de cette fondation, qu'elle désirait avec ardeur, lui donnait tant de peine, que, dans le temps que j'étais de retour à Avila et que je n'y pensais pas, la connaissance qu'elle fit que notre établissement dépendait du consentement de la ville, la fit résoudre, sans m'en rien mander, de travailler à l'obtenir. Elle avait pour voisines et pour amies une mère et une fille, personnes de condition et de grande vertu ; la mère se nommait madame Marie Manriquez, qui avait pour fils dom Alphonse de Saint-Dominique-Manriquez, intendant de la police ; et la fille se nommait madame Catherine. Toutes deux prièrent cet intendant de s'employer à obtenir du conseil de la ville ce consentement. Il en conféra avec Catherine de Toloze, et lui demanda quelle subsistance ce monastère pourrait avoir, parce qu'autrement il n'y avait pas lieu d'espérer que le conseil accordât cette demande. Elle nous répondit qu'elle s'obligeait à nous donner une maison, si nous n'en avions point, et de quoi vivre ; et elle signa la requête qui portait ces conditions. Dom Alphonse s'y employa avec tant d'affection, qu'il obtint ce consentement par écrit, et le porta à l'archevêque. Dès que cette vertueuse femme eut commencé à traiter ce que je viens de dire, elle m'en donna avis. Mais je l'avais considéré comme une chimère, à cause que je n'ignore pas la difficulté que l'on fait de recevoir des monastères sans revenus, et que je ne savais ni n'aurais jamais cru qu'elle eût voulu s'employer de la sorte. Néanmoins, recommandant l'affaire à Notre-Seigneur un jour de l'octave de Saint-Martin, je pensais en moi-même ce que je devais faire si j'obtenais ce consentement, parce qu'il me semblait qu'étant travaillée de tant de maux, auxquels le froid, qui était alors très-grand, était si contraire, il n'y avait point d'apparence que, ne faisant que d'arriver d'un si pénible voyage, je m'engageasse dans un

autre si grand que celui de Burgos, et que, quand même je le voudrais, le père provincial ne me le permettrait pas, et que l'affaire étant sans difficultés, la prieure de Palence l'achèverait aussi bien que moi. Lorsque j'étais dans ces pensées, et résolue de ne point aller, Notre-Seigneur me dit ces propres paroles, qui me firent connaître que le consentement de la ville était déjà accordé : *Que ce grand froid ne vous mette point en peine ; je suis la chaleur véritable. Le démon fait tous ses efforts pour empêcher cette fondation ; faites tous les vôtres pour la faire réussir, et que rien ne vous arrête : votre voyage sera très-utile.* Ces paroles me firent changer de sentiment, malgré la répugnance de la nature, qui, bien qu'elle résiste quelquefois quand il s'agit de souffrir, ne saurait ébranler ma résolution de tout endurer pour l'amour de Dieu. Ainsi je lui répondis qu'il pouvait, sans s'arrêter à ma faiblesse, me commander tout ce qu'il voudrait, et qu'avec son assistance, rien ne m'empêcherait de l'exécuter.

Outre que le froid était déjà grand, et la terre couverte de neige, mon peu de santé était ce qui me rendait si paresseuse ; et il me semblait que si je me fusse bien portée, j'aurais méprisé tout le reste. Il est vrai que ce fut cette mauvaise santé qui me donna le plus de peine dans cette fondation ; car pour le froid, j'en ressentis si peu d'incommodité, qu'elle n'aurait pas été moindre à Tolède. Par-là, Notre-Seigneur fit bien connaître que ses promesses sont toujours suivies des effets.

Peu de jours après, je reçus le consentement de la ville, ainsi que des lettres de Catherine de Toloze et de madame Catherine, qui me pressaient extrêmement de me hâter, de peur qu'il n'arrivât quelque traverse, parce que les religieux de Saint-François-de-Paul, des carmes mitigés, et des religieux de Saint-Bazile, étaient venus pour s'établir à Burgos. Cette nouvelle, qui nous était sans doute un obstacle très-considérable, ne me donna pas moins de sujet de m'étonner que tant de divers ordres eussent conçu, comme de concert, un même dessein, plutôt que de louer la charité de cette ville, qui les recevait tous si volontiers dans un temps où elle n'était

plus si opulente ; et quoiqu'on m'eût toujours fort exalté sa charité, j'avoue que je ne la croyais pas si grande. Les uns favorisaient un ordre, les autres un autre ; mais l'archevêque, considérant les inconvénients qui en pouvaient naître, s'y opposait, parce qu'il lui semblait que c'était faire tort aux autres ordres de mendiants, qui avaient déjà de la peine à subsister. Peut-être que ces pères lui inspiraient ce sentiment, ou le démon, qui voulait ainsi empêcher le grand bien que produisent les monastères dans les lieux où ils s'établissent, et que Dieu peut aussi facilement faire subsister en grand nombre qu'en petit nombre.

Me voyant donc si pressée par ces saintes femmes, je crois que, sans quelques affaires qu'il me fallut terminer, je serais partie à l'heure même, parce que, les voyant agir avec tant d'affection, je me trouvais plus obligée qu'elles à ne point perdre de temps dans une conjoncture si importante ; et qu'encore que je ne pusse douter du succès, puisque Notre-Seigneur m'en avait assurée, je n'avais pas oublié qu'il m'avait dit que le démon ferait tous ses efforts pour traverser cette affaire. Mais je ne pouvais pas m'imaginer d'où viendrait la difficulté, Catherine de Tolozé m'ayant mandé que sa maison était prête pour prendre possession, et que l'archevêque et la ville avaient accordé leur consentement. Il parut en cette occasion que Dieu lui-même éclaira les supérieurs ; car ayant écrit au père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, notre provincial, pour savoir si je devais m'engager dans ce voyage, que Notre-Seigneur m'avait fait connaître qu'il voulait que je fisse, il me témoigna qu'il l'approuvait, et me demanda si j'avais la permission par écrit de l'archevêque. Je lui répondis que l'on m'avait mandé de Burgos que l'affaire avait été résolue avec lui ; que la ville avait donné son consentement ; qu'il avait fait paraître en être bien aise ; et que tout cela, joint à la manière dont il avait toujours parlé, me faisait croire qu'il n'y avait pas lieu de douter.

Ce père voulut venir avec nous, tant à cause qu'ayant achevé de prêcher l'avent, il avait alors plus de loisir, que pour aller visiter le monastère de Sorie, qu'il n'avait point vu depuis son établissement ;

comme aussi, parce que me croyant encore bonne à quelque chose, et me voyant vieille, si infirme, et le temps si rude, il désirait prendre soin de ma santé. Je pense que Dieu le permit ; car les chemins étaient si mauvais, et les eaux si grandes : que son assistance et celle de ses compagnons nous furent nécessaires pour nous empêcher de nous égarer, et pour dégager nos chariots des bourbiers qu'ils rencontraient à toute heure, surtout depuis Palence jusqu'à Burgos, dont le chemin était tel, qu'il fallait être bien hardi pour l'entreprendre ; mais il est vrai que Notre-Seigneur me dit : *Que nous pouvions aller sans crainte, puisqu'il serait avec nous.* Je ne le dis point alors au père provincial ; je me contentai d'en tirer ma consolation dans les grands travaux que nous souffrîmes, et les périls que nous courûmes, particulièrement en un lieu proche de Burgos, nommé les Ponts. L'eau répandue dans toute la campagne était si haute, qu'elle la couvrait entièrement, et l'on ne pouvait, sans témérité, tenter ce passage, principalement dans les chariots, parce que, pour peu qu'ils s'écartassent d'un côté ou d'autre, il fallait périr ; et en effet il y en eut un qui courut grand danger. Nous prîmes dans une hôtellerie un guide qui connaissait ce passage, et nos journées se trouvèrent rompues, à cause de ces mauvais chemins, où nos chariots s'enfonçaient de telle sorte, que l'on était obligé, pour les en tirer, de prendre les chevaux de l'un pour les atteler à l'autre ; ce qui donna d'autant plus de peine à nos pères, que nous n'avions que de jeunes charretiers peu soigneux. La présence du père provincial me soulageait beaucoup ; ses soins s'étendaient à tout, et son humeur était si égale et si tranquille, qu'il ne s'inquiétait de rien, et lui faisait trouver aisé ce qui aurait paru très-difficile à un autre. Il ne laissa pas néanmoins de craindre au passage de ces ponts, lorsqu'il se vit au milieu de l'eau, sans savoir le chemin que l'on devait prendre, et sans le secours d'aucun bateau. Je ne fus pas moi-même exempte de crainte, quelque assurance que Notre-Seigneur m'eût donnée de nous assister : on peut juger par là quelle pouvait être l'appréhension de mes compagnes. Nous étions huit, dont deux devaient retourner avec moi, et les cinq autres, y compris une converse, demeurer à Burgos.

Un très-grand mal de gorge, qui m'avait prise en chemin en arrivant à Valladolid, et faisait que je ne pouvais manger sans beaucoup de douleur, joint à la fièvre qui ne me quittait point, m'empêchait de ressentir autant les incommodités de notre voyage ; et ces maux me durent encore maintenant que nous sommes au mois de juin, mais avec moins de violence. Mes compagnes oublièrent aisément les fatigues de ce voyage, parce qu'aussitôt que le péril est passé, on en parle avec plaisir, et que souffrir par obéissance est une chose douce et agréable pour ceux qui aiment autant cette vertu que ces bonnes religieuses.

Nous arrivâmes à Burgos le lendemain de la conversion de saint Paul, un vendredi, vingt-sixième jour de janvier, et notre père provincial nous ordonna d'aller à l'église, devant le saint crucifix, tant pour recommander l'affaire à Notre-Seigneur, que pour y attendre l'entrée de la nuit, étant alors encore grand jour. Il avait résolu que nous ne perdrons point de temps pour faire cette fondation, et j'avais apporté plusieurs lettres du chanoine Salinas. dont j'ai parlé dans celle de Palence, et qui n'a pas eu moins de part à celle-ci ; comme aussi d'autres personnes de qualité qui écrivaient avec grande affection à leurs parents et à leurs amis, pour les prier de nous assister. Ils n'y manquèrent pas, et vinrent tous nous voir dès le lendemain. Des députés de la ville vinrent aussi me témoigner leur joie de mon arrivée, et me prier de leur dire en quoi ils pourraient me favoriser. Comme notre appréhension n'était que de ce côté-là, nous ne craignîmes plus alors de rencontrer aucun obstacle, et aussitôt que nous fûmes arrivées chez la bonne Catherine de Toloze, sans que personne en eût connaissance, à cause que nous y allâmes par une très-grande pluie, nous résolûmes de faire savoir l'état des choses à l'archevêque, afin qu'il lui plût de donner la permission de faire dire la messe, comme j'avais accoutumé de le pratiquer ; mais le succès ne répondit pas à mon espérance.

N'y ayant point de bons traitements que cette sainte femme ne nous fit, nous nous délassâmes cette nuit, et néanmoins j'eus beaucoup à souffrir, parce qu'ayant fait faire un grand feu pour nous

sécher, après avoir été si mouillées, quoique ce fût dans une cheminée, le lendemain je ne pouvais lever la tête, ni parler à ceux qui venaient me voir qu'étant couchée, et au travers d'une petite fenêtre treillissée, sur laquelle on avait tendu un voile ; ce qui me donnait beaucoup de peine, à cause qu'il me fallait nécessairement traiter de nos affaires.

Notre père provincial alla dès le lendemain demander la bénédiction à l'archevêque, dans la créance qu'il ne restait plus aucune difficulté ; et il le trouva en aussi mauvaise humeur de ce que j'étais venue sans sa permission, que s'il ne me l'eût point accordée, et qu'il n'eût jamais entendu parler de l'affaire. Il témoigna à ce père être mécontent de moi, et fut contraint néanmoins de demeurer d'accord qu'il m'avait mandé de venir ; mais il dit qu'il entendait que ce fût seulement pour traiter l'affaire, et non pas avec ce grand nombre de religieuses. Le père provincial lui répondit que nous avions cru qu'il n'y avait plus rien à négocier, et qu'il ne restait qu'à nous établir, puisque nous avions obtenu de la ville le consentement qu'il avait jugé à propos d'avoir, et qu'ayant demandé à l'évêque de Palence s'il serait bon que j'allasse sans le lui faire savoir, il m'avait dit que je n'en devais point faire difficulté, parce que cette fondation lui était très-agréable. Cette réponse le surprit extrêmement, mais ne le fit point changer ; et si Dieu, qui voulait cet établissement, n'eût permis que nous nous fussions conduites de la sorte, il ne se serait point fait ; l'archevêque ayant avoué depuis que si nous eussions demandé la permission de venir, il nous l'aurait refusée. La conclusion fut, qu'à moins que d'avoir une maison en propre et du revenu, il ne souffrirait point notre établissement ; que nous n'avions qu'à nous en retourner, et que le temps et les chemins n'étaient plus mauvais. « Seigneur mon Dieu, qu'il paraît bien que l'on ne vous rend point de service, sans en être récompensé par quelque grande peine ; et que cette peine serait agréable à ceux qui vous aiment véritablement, s'ils connaissaient d'abord quel en est le prix ! » Mais nous n'étions pas alors capables de le comprendre, parce qu'il nous paraissait impossible de faire ce que proposait ce prélat, à cause qu'il

ne voulait pas que l'achat de la maison et notre revenu se prissent sur ce qu'apporteraient les religieuses que nous recevions ; et quel moyen dans un temps tel que celui où nous sommes de trouver du remède à une si grande difficulté ? Je ne désespérais néanmoins de rien, tant j'étais persuadée que tout ce qui nous arrivait était pour notre avantage ; que c'étaient des artifices du démon pour traverser une si bonne œuvre, et que Dieu ne manquerait pas de la faire réussir. Comme le père provincial ne s'était point troublé de cette réponse, il me la rapporta avec un visage gai, et Dieu le permit pour m'épargner la peine que j'aurais eue, s'il m'eût témoigné être mal satisfait de ce que je n'avais pas demandé par écrit la permission de l'archevêque, ainsi qu'il me l'avait conseillé.

Le chanoine de Salinas, qui ne s'était pas contenté de nous donner, comme les autres, des lettres de recommandation, mais avait voulu venir avec nous, fut d'avis, lui et ses parents, que nous demandassions permission à l'archevêque de faire dire la messe dans la maison où nous étions, parce qu'étant nu-pieds, c'aurait été une chose indécente de nous voir aller ainsi par les rues au milieu des boues, et à cause qu'il se rencontrait y avoir dans cette maison un lieu qui avait, durant plus de dix ans, servi d'église aux pères de la compagnie de Jésus, lorsqu'ils étaient venus s'établir à Burgos ; et que nous aurions pu même, par cette raison, en prendre possession, avant que d'avoir acheté une maison. Mais, quoique deux chanoines fussent allés demander cette permission ; à ce prélat, il ne voulut jamais l'accorder. Tout ce qu'ils purent obtenir de lui fut que, quand nous aurions un revenu assuré, il consentirait à la fondation, quoique nous n'eussions point encore de maison à nous, pourvu que nous nous obligeassions d'en acheter une, et que nous donnassions pour cela des cautions. Ensuite de cette réponse, les amis du chanoine Salinas s'offrirent de nous cautionner, et Catherine de Toloze promit de nous donner du revenu.

Plus de trois semaines se passèrent dans ces négociations, pendant lesquelles nous n'entendions la messe que les fêtes, de grand matin, et j'étais toujours malade et avec la fièvre : mais il ne se

pouvait rien ajouter au bon traitement que nous faisait Catherine de Toloze. Elle nous nourrit durant un mois dans un appartement de sa maison, où nous vivions retirées, et prenait tant de soin de nous, que, quand nous aurions été ses propres filles, elle n'aurait pu nous témoigner plus d'affection. Le père provincial et ses compagnons logeaient chez un de ses amis, avec qui il avait fait connaissance au collège, et qui se nommait le docteur Manso, chanoine et théologal de la grande église : et il était assez ennuyé de ce long retard ; mais il ne pouvait se résoudre à nous quitter.

Ce qui regardait les cautions et le revenu étant résolu, l'archevêque nous renvoya au proviseur, pour expédier l'affaire ; mais le démon nous suscita de nouvelles traverses ; car, lorsque nous ne pensions plus qu'il pût y avoir des difficultés, ce proviseur nous manda que l'on ne donnerait point de permission qu'après avoir acheté une maison, parce que l'archevêque ne voulait pas que la fondation se fit dans celle où nous étions alors, à cause qu'elle était trop humide et dans une rue trop exposée au bruit, comme aussi parce que la sûreté pour le revenu n'était pas entière, et autres choses semblables. Ainsi il semblait que l'on ne fit que commencer à négocier l'affaire, quoiqu'il y eût plus d'un mois qu'elle se traitât ; et ce proviseur ajoutait qu'il n'y avait point à répliquer, puisqu'il fallait que la maison fût agréable à l'archevêque.

Notre père provincial ne put, non plus que nous toutes, entendre sans émotion des propositions si déraisonnables ; car quel temps n'aurait-il point fallu pour acheter une maison propre à y bâtir un monastère ? et il ne pouvait souffrir aussi la peine que ce nous était d'être obligées de sortir pour aller à la messe, quoique l'église ne fût pas fort éloignée, et que nous l'entendissions dans une chapelle où nous n'étions vues de personne. Il fut d'avis, s'il m'en souvient bien, que nous nous en retournassions ; mais me souvenant du commandement que Notre-Seigneur m'avait fait de travailler à cette affaire, je me tenais si assurée qu'elle s'achèverait, que je ne pouvais consentir à ce retour, et ne me tourmentais point de ce retard. J'avais seulement beaucoup de déplaisir de ce que ce bon père était venu

avec nous, ne sachant pas combien ses amis pouvaient nous servir, ainsi qu'on le verra dans la suite. Lorsque j'étais dans cette peine, et qu'encore que celle de mes compagnes fût encore plus grande, je la considérais peu, en comparaison de celle du père provincial, Dieu me dit, sans que je fusse en oraison : *Thérèse, c'est maintenant qu'il faut tenir ferme.* J'exhortai alors plus hardiment que jamais le père provincial de partir pour aller prêcher le carême au lieu où il s'était engagé, et Notre-Seigneur le disposa sans doute à s'y résoudre. Avant de partir, il fit en sorte, par le moyen de ses amis, que l'on nous donnât un petit logement dans l'hôpital de la Conception, où était le très-saint Sacrement, et où nous pouvions tous les jours entendre la messe. Cela le satisfit un peu, mais non pas entièrement ; car une veuve qui avait loué une bonne chambre dans cet hôpital, non seulement ne voulut pas nous la prêter, quoiqu'elle n'y dût aller de six mois, mais elle fut si fâchée de ce que l'on nous avait donné un petit galetas, par où l'on pouvait passer à son quartier, qu'elle ne se contenta pas de fermer ce passage à clef, elle le fit encore clouer par dedans. Dieu permit de plus, pour nous faire mériter davantage par tant de traverses, que les confrères de cet hôpital, s'imaginant que nous avions dessein du nous l'approprier, nous obligèrent, le père provincial et moi, à promettre, par devant notaires, d'en déloger à la première signification qu'ils nous en feraient. Cela me fit plus de peine que tout le reste, parce que cette veuve étant riche et bien apparentée, j'appréhendais qu'à la première fantaisie qui lui prendrait, elle ne nous obligeât à sortir. Le père provincial, qui était plus sage que moi, fut d'avis au contraire de faire tout ce qu'elle désirait, afin d'y entrer plus promptement. On ne nous donna qu'une chambre et une cuisine ; mais l'administrateur de l'hôpital, nommé Ferdinand Matança, qui était un homme de bien, nous en donna encore deux autres, dont l'une nous servait de parler ; et comme il était très-charitable et grand aumônier, il nous fit, outre cela, beaucoup de bien. François de Cuévas, maître des postes de la ville, qui avait un grand soin de cet hôpital, ne nous en fit pas moins, et il continue de nous assister en toutes rencontres. Je nomme ici ceux à qui nous

sommes si obligées, afin que les religieuses qui sont vivantes, et celles qui leur succéderont, se souviennent d'eux dans leurs prières ; et elles doivent avec encore plus de raison s'acquitter de ce devoir envers nos fondatrices. Quoique je ne crusse pas d'abord que Catherine de Toloze serait de ce nombre, sa piété l'a rendue digne devant Dieu d'en être, puisqu'elle s'est conduite de telle sorte dans cette affaire, que l'on ne pourrait l'en exclure sans injustice ; car, outre qu'elle acheta la maison que nous ne pouvions avoir sans elle, on ne saurait croire combien toutes ces difficultés de l'archevêque lui ont donné de peine, par l'extrême affliction où elle était de penser que l'affaire pourrait ne pas réussir ; et elle ne s'est jamais tassée de nous obliger. Bien que cet hôpital fût fort éloigné de son logis, il ne se passait presque point de jour qu'elle ne vînt nous voir, et elle nous envoyait tout ce dont nous avions besoin, quoiqu'on lui en fit sans cesse tant de railleries, qu'à moins que d'avoir autant de bonté et de courage qu'elle en avait, elle nous aurait abandonnées. Ces peines qu'on lui taisaient m'en donnait une très-grande ; car, bien qu'elle s'efforçât de les cacher, elle ne pouvait quelquefois les dissimuler, principalement lorsqu'elles touchaient sa conscience. Elle l'avait si bonne, que, quelque sujet que ces personnes lui donnassent de s'aigrir contre elles, je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche une seule parole qui pût offenser Dieu. Ils lui disaient qu'elle se damnait, et qu'ils ne comprenaient pas comment, ayant des enfants, elle croyait pouvoir, sans péché, en user de la sorte ; mais elle ne faisait rien que par les conseils de gens savants et habiles, et encore qu'elle n'eût pas voulu, je n'aurais jamais souffert qu'elle y eût manqué, quand cela aurait empêché la fondation, non seulement de ce monastère, mais de mille monastères. Je ne m'étonne pas néanmoins que la manière dont cette affaire se traitait n'ayant point été suc, on en portât des jugements si désavantageux, ni qu'ils le fussent même encore davantage. Comme c'était une personne extrêmement prudente et discrète, elle leur répondit si sagement, qu'il paraissait que Notre-Seigneur la conduisait, pour la rendre capable de contenter les uns, de souffrir les autres, et de ne se point décourager dans la suite de

cette entreprise ; ce qui montre combien, lorsque l'on est véritablement à Dieu, on est plus propre à traiter des affaires importantes que ceux qui ne sont considérables que par la grandeur de leur naissance, quoique cette vertueuse femme dont je parle fût très-bien demoiselle.

Le père provincial nous ayant donc procuré une maison où nous pouvions, sans rompre notre clôture, entendre tous les jours la messe, il reprit courage et s'en alla à Valladolid, où il était obligé de prêcher. Il avait de la peine néanmoins de voir l'archevêque peu disposé à nous accorder la permission qui nous était nécessaire, et il ne pouvait me croire lorsque je tâchais de lui persuader de bien espérer.

Nos amis, qui espéraient encore moins que lui, le fortifiaient dans sa défiance ; et il ne faut pas s'en étonner, vu le sujet qu'ils en avaient. Ainsi son absence me soulagea, parce que, comme je l'ai dit, ma plus grande peine venait de la sienne. Il nous ordonna, en partant, de travailler à acheter une maison ; mais cela n'était pas facile, à cause qu'on n'avait pas encore pu en trouver qui nous fût propre, et que nous eussions moyen d'acquérir. Nos amis, et particulièrement ceux qui restaient des siens, redoublèrent, durant son éloignement, les soins qu'ils avaient de nous, et résolurent de ne point faire parler à l'archevêque jusqu'à ce que nous eussions une maison. Ce prélat disait toujours qu'il désirait plus que personne que la fondation se fit ; et il est si homme de bien, que je ne saurais croire qu'il ne dit vrai. Ses actions néanmoins témoignaient le contraire, puisqu'il nous proposait des choses impossibles ; et c'était par un artifice du démon, qu'il agissait de la sorte. « Mais comme vous êtes tout-puissant, mon Dieu, vous fîtes réussir cette affaire par le même moyen dont cet esprit de ténèbres se servait pour la ruiner. Que vous soyez béni à jamais ! »

Nous demeurâmes dans cet hôpital depuis la veille de saint Mathias, jusqu'à la veille de saint Joseph, travaillant toujours à acheter une maison, sans que l'on n'en pût trouver qui nous fût

propre. On me donna avis d'une qu'un gentilhomme voulait vendre, et que plusieurs religieux, qui en cherchaient aussi bien que nous avaient vue sans qu'elle leur eut plu. Je crois que Dieu le permit ainsi ; car ils s'en étonnent maintenant, et quelques-uns même s'en repentent. Deux personnes m'en avaient parlé avantageusement ; mais tant d'autres m'en avaient dégoûtée, que je n'y pensais plus du tout. Étant un jour avec le licencié Aguiar, que j'ai dit ailleurs être fort ami de notre père provincial, et qui s'employait pour nous avec un extrême soin, il me dit qu'après en avoir tant cherché, il ne croyait pas possible d'en trouver une qui nous fût propre. Celle de ce gentilhomme me vînt alors dans l'esprit, et je pensai qu'encore qu'elle fût telle qu'on me l'avait représentée, nous pourrions nous en servir dans un aussi pressant besoin, et ensuite la revendre. Je la lui proposai, et, parce qu'il ne l'avait point encore vue, je le priai d'y aller. Il partit à l'heure même, quoiqu'il fit le plus mauvais temps du monde, et celui qui l'avait louée n'ayant point envie qu'on la vendit, refusa de la lui montrer ; mais l'assiette et tout ce qu'il en put voir le satisfît tellement que, sur son rapport, nous résolûmes de l'acheter. Le gentilhomme à qui elle appartenait était absent ; et il avait donné pouvoir de la vendre à un ecclésiastique fort homme de bien. Dieu inspira à ce bon prêtre le désir d'en traiter avec nous, et il agit fort franchement. On trouva à propos que je la visse ; j'y allai, et je la trouvai si à mon gré, que, quand on aurait voulu la vendre deux fois autant, j'aurais cru l'avoir à bon marché : y a-t-il sujet de s'en étonner, puisque deux ans auparavant ce gentilhomme en avait refusé le prix qu'on en demandait alors ? Le lendemain cet ecclésiastique vint me trouver avec le licencié qui, n'étant pas moins satisfait que moi de la maison, voulait que l'on conclût à l'heure même ; et sur ce que je lui dis que quelques-uns de nos amis croyaient que ce serait l'acheter cinq cents ducats plus qu'elle ne valait, il me répondit qu'il était très-persuadé du contraire ; et mon sentiment était si conforme au sien, qu'il me semblait que c'était l'avoir pour rien ; mais, parce que cette somme devait se payer de l'argent de l'ordre, je marchais avec retenue. Ce fut la veille de la fête du glorieux saint Joseph que nous

commençâmes de traiter, avant la messe, et j'avertis ces messieurs qu'aussitôt qu'elle serait dite, nous nous rassemblerions pour terminer cette affaire. Comme le licencié est un homme de fort bon esprit, et qu'il jugeait bien qu'il n'y avait point de temps à perdre, puisque, si la chose se divulguait, il nous en coûterait beaucoup plus, il tira parole de l'ecclésiastique de revenir après la messe. Nous recommandâmes cette affaire à Dieu, et il me dit. *Vous arrêtez-vous à de l'argent ?* me faisant connaître, par ces paroles, que la maison nous était propre. Nos sœurs avaient extrêmement prié saint Joseph pour pouvoir en avoir une au jour de sa fête ; et, lorsqu'il y avait le moins sujet d'espérer que cela se fit si tôt, il se trouva fait. Le licencié rencontra, au sortir du logis, un notaire, si à propos, qu'il semblait que Notre-Seigneur l'eût envoyé pour ce sujet. Il l'amena, et me dit qu'il fallait conclure à l'heure même. Il fit venir des témoins, ferma la porte de la salle, de peur que quelqu'un n'apprît ce qui se passait, et ce traité s'acheva avec toutes les sûretés nécessaires, par le soin et la diligence d'un si excellent ami.

Personne ne se fût imaginé que l'on eût donné cette maison à si bon marché, et le bruit n'en fut pas plus tôt répandu, que ceux qui avaient envie de l'acheter, dirent que cet ecclésiastique l'avait donnée pour rien, et que le marché étant frauduleux, il fallait le rompre. Ainsi ce bon prêtre eut beaucoup à souffrir. Il en donna avis à ce gentilhomme et à sa femme, qui était aussi de fort bonne maison ; et au lieu d'en être mécontents, ils témoignèrent de la joie de voir leur logis converti en un monastère. Ainsi ils ratifièrent le contrat, et quand ils auraient voulu, ils n'auraient pu le refuser. Le lendemain on acheva de passer les actes nécessaires, on paya le tiers du prix, et l'on demeura d'accord de quelques conditions plus avantageuses pour le vendeur que ne portait le contrat ; mais ce bon ecclésiastique le désira, et on ne put le lui refuser.

Quoiqu'il puisse paraître ridicule de m'être tant arrêtée sur l'achat de cette maison, je crois que, si l'on considère la manière dont cette affaire se passa, on jugera qu'il y a eu du miracle, tant en ce qui regarde le prix, l'ayant eue à si bon marché, qu'en ce qu'il semble que

tous ces religieux qui l'avaient vue, aient été aveuglés d'avoir manqué de l'acquérir. Car tous ceux qui la virent ensuite, ne s'en étonnaient pas seulement, mais disaient qu'ils avaient perdu l'esprit. Ainsi, une communauté de religieuses qui cherchait une maison à acheter, deux autres communautés, de l'une desquelles le monastère avait été brûlé, et une personne riche qui en voulait fonder un, ayant tous vu cette maison, pas un n'en voulut, et aujourd'hui tous s'en repentent. Nous connûmes, par le bruit que cela fit dans la ville, que ce bon licencié Aguiar avait eu raison de tenir la chose secrète, et de n'y pas perdre un moment, puisque nous pouvons dire avec vérité, qu'après Dieu nous lui sommes obligées d'une acquisition qui nous est si avantageuse. Il faut avouer qu'un esprit capable de tout, comme était le sien, joint à une aussi grande affection que celle que Dieu lui avait donnée pour nous, était nécessaire pour faire réussir une telle affaire. Il travailla ensuite plus d'un mois à nous aider à tout accommoder pour nous loger, ce qui se fit avec peu de dépense ; et il paraît que Notre-Seigneur avait jeté les yeux sur cette maison pour l'employer à son service, tant nous y trouvâmes toutes choses si disposées, qu'elles semblaient avoir été faites pour ce dessein. Il me paraissait que c'était un songe de voir, en si peu de temps, tout en état de nous recevoir, et que Dieu nous récompensât ainsi, avec usure, de ce que nous avions souffert, en nous mettant dans un lieu que le jardin, la vue et les eaux, rendaient extrêmement agréable.

L'archevêque en eut aussitôt avis, et parut être fort aise de ce que nous avions si bien rencontré, dans la créance que son opiniâtreté en avait été la cause ; en quoi il avait raison. Je lui écrivis pour lui témoigner ma joie de ce qu'il était satisfait, et je l'assurai que je ne perdrais point de temps pour mettre la maison en état de pouvoir l'habiter, afin qu'il lui plût d'achever la faveur qu'il avait commencé de nous faire. Je me hâtai d'autant plus d'exécuter ce que je lui promettais, que je sus que l'on voulait nous retarder, sous prétexte de je ne sais quels autres actes. Ainsi, quoiqu'il se passât quelque temps avant de pouvoir faire sortir un locataire qui y demeurerait, nous ne laissâmes pas d'y aller, et de nous loger dans une autre partie de cette

maison. On me dit aussitôt après que l'archevêque n'en était pas content. Je l'adoucis le mieux que je pus, et comme il est bon, sa colère passa aisément. Il se fâcha encore lorsqu'il apprit que, sans savoir s'il l'approuvait, nous avions fait mettre des grilles. Je lui écrivis et lui mandai que les religieuses en avaient toujours, mais que je n'avais osé rien faire dans la maison qui marquât que ce fût un monastère, ni seulement, par cette raison, y mettre une croix, et c'était vrai. Cependant, quelque affection qu'il témoignât nous porter, nous ne pouvions obtenir de lui la permission.

Il vint voir notre maison, me dit qu'il en était fort content, et nous fit paraître beaucoup de bonne volonté, mais sans nous promettre de donner la permission. Il nous la fit seulement espérer, et l'on devait passer certains actes avec Catherine de Toloze, dont l'on appréhendait qu'il ne fût pas satisfait. Le docteur Manso, cet autre ami du père provincial, qui était fort bien auprès de lui, lâchait de prendre le temps à propos pour avoir son consentement, parce qu'il ne pouvait souffrir la peine que ce nous était d'être obligées de sortir pour aller à la messe ; car encore qu'il y eût une chapelle dans la maison, où on la disait avant que nous l'eussions achetée, ce prélat n'avait point voulu permettre que l'on continuât de la dire. Ainsi nous étions contraintes, les dimanches et les fêtes, de l'entendre dans une église, qui se trouva, par bonheur, être assez proche, et cela dura environ un mois depuis le temps que nous entrâmes dans cette maison, jusqu'à l'établissement du monastère. Comme toutes les personnes savantes croyaient qu'il suffisait que l'on eût dit auparavant la messe chez nous pour nous faire accorder la même permission, et que l'archevêque était trop habile pour l'ignorer, il ne paraissait point d'autre cause de son refus, sinon que Dieu voulait nous faire souffrir. Je le supportais assez patiemment ; mais une de nos religieuses en avait tant de peine, qu'elle ne mettait pas plus tôt le pied dans la rue, qu'il lui prenait un grand tremblement.

Nous trouvâmes beaucoup de difficulté à achever de passer tous ces actes, parce que tantôt l'archevêque se contentait des cautions que nous lui présentions, tantôt il voulait que nous

donnassions de l'argent comptant, et il nous faisait ainsi mille peines. Néanmoins il n'y avait pas tant de sa faute que de celle de son proviseur, qui ne se lassait point de nous tourmenter ; et si Dieu ne lui eût enfin changé le cœur, je crois que l'affaire ne se serait jamais achevée. C'est une chose incroyable que ce que souffrit la bonne Catherine de Toloze : Je ne pouvais assez admirer sa patience, et le plaisir qu'elle continuait de prendre à nous assister. Elle ne nous donna pas seulement des lits, elle nous donna aussi les autres meubles qui nous étaient nécessaires, et généralement tout ce dont nous avions besoin pour nous établir ; et quand elle ne l'aurait pas trouvé chez elle, je ne doute point qu'elle ne l'eût acheté, plutôt que de nous en laisser manquer. D'autres fondatrices de nos monastères nous ont donné beaucoup plus de bien ; mais nulle n'a eu, pour ce sujet, la dixième partie de tant de peine ; et si elle n'eût point eu d'enfants, elle nous aurait sans doute donné tout son bien ; son ardeur pour l'établissement de ce monastère étant si grande, qu'elle croyait même ne rien faire.

Voyant un si long retardement, j'écrivis à l'évêque de Palence, pour le supplier, encore que, par son extrême affection pour nous, il fût mal satisfait de l'archevêque, de vouloir bien lui écrire, pour lui représenter que, puisque nous avions une maison, et qu'on avait fait ce qu'il avait voulu, rien ne devait plus l'empêcher d'achever l'affaire. Il m'envoya une lettre ouverte conçue en des termes si forts, que c'aurait été tout perdre que de la rendre. Ainsi le docteur Manso, à qui je me confessais, et sans le conseil duquel je ne faisais rien, ne jugea pas à propos de la donner. Ce n'est pas qu'elle ne fût fort civile ; mais il y avait de certaines vérités qui, de l'humeur dont était l'archevêque, auraient été capables de l'irriter, étant déjà aigri par des choses qu'il lui avait mandées, et qui l'avaient porté à me dire que la mort de Notre-Seigneur avait rendu amis ceux qui auparavant étaient ennemis ; mais que d'amis qu'ils étaient, l'évêque de Palence et lui, je les avais rendus ennemis ; à quoi je lui avais répondu que le temps lui ferait connaître la vérité, et qu'il n'y avait point de soin que je ne prisse pour les empêcher d'être mal ensemble. J'écrivis ensuite à

l'évêque, pour le supplier de m'envoyer une lettre plus douce, et je lui représentai les raisons qui me faisaient croire qu'il rendrait en cela un service agréable à Dieu. Cette considération jointe au plaisir qu'il prenait à m'obliger, le fit résoudre à me l'accorder, et il m'écrivit en même temps que tout ce qu'il avait jamais fait en faveur de notre ordre, n'était rien en comparaison de ce que lui avait coûté cette lettre. Elle vint si à propos, que l'archevêque, après l'avoir reçue par le docteur Manso, nous envoya cette permission, si longtemps poursuivie et attendue, par le bon Ferdinand Matença, qui fut ravi d'en être le porteur. Il se rencontra que ce même jour nos sœurs et la bonne Catherine de Toloze étaient plus découragées qu'elles ne l'avaient encore été, et que moi-même, qui avais toujours eu tant de confiance, je l'avais perdue la nuit précédente, comme si Notre-Seigneur fût pris plaisir à nous voir dans une plus grande peine que jamais, lorsqu'il était près de nous consoler. Que son saint nom soit loué dans tous les siècles !

L'archevêque permit ensuite au docteur Manso de faire dire le lendemain la messe chez nous, et que l'on y mît le très-saint Sacrement. Ce bon docteur dit la première, et le père prieur de Saint-Paul, dominicain, à qui notre ordre est fort obligé, aussi bien qu'aux pères de la compagnie de Jésus, dit la grand'messe. Elle fut chantée avec beaucoup de solennité par des musiciens qu'on n'avait point priés : tous nos amis y assistèrent avec une grande joie, et presque toute la ville, qui n'avait pu voir sans compassion ce que nous avions souffert, et sans blâmer tellement la conduite de l'archevêque, que j'étais souvent plus touchée de la manière dont on en parlait, que de ce que nous endurions. Le contentement de la bonne Catherine de Toloze et de nos sœurs était si grand, qu'il me donnait de la dévotion, et je disais à Notre-Seigneur : « Qu'est-ce, mon Dieu, que vos servantes pourraient souhaiter davantage, que d'employer toute leur vie à votre service dans un lieu d'où elles ne sortent jamais, afin de ne s'occuper que de vous ? » Il faut l'avoir éprouvé, pour comprendre quelle était notre joie en ces fondations, quand nous nous trouvions dans quelque clôture où les personnes séculières ne pouvaient entrer,

parce qu'encore que nous les aimions beaucoup, nulle consolation n'égale celle que nous avons d'être seules. Il me semble qu'on peut alors nous comparer à des poissons qui rentrent dans l'eau d'où on les avait tirés ; car les âmes nourries dans les eaux vives des faveurs de Dieu, se voyant comme prises en des filets, quand on les engage dans le commerce du monde, peuvent à peine respirer, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans leur sainte solitude. Je l'ai remarqué en toutes nos sœurs, et je sais, par expérience, que les religieuses qui désirent sortir pour converser avec des séculiers, ou communiquer beaucoup avec eux, n'ont jamais goûté de cette eau vive dont Notre-Seigneur parla à la Samaritaine, et que cet époux céleste s'éloigne d'elles avec justice, quand il voit qu'elles ne connaissent pas l'extrême bonheur que ce leur est de demeurer avec lui. J'appréhende que ce malheur ne leur arrive de l'une de ces deux causes, ou de n'avoir pas embrassé purement pour son amour la profession religieuse, ou de ne connaître pas assez la faveur qu'il leur a faite de les appeler à son service, et de les empêcher, par ce moyen, d'être assujetties à un homme qui est souvent cause de leur mort, non seulement temporelle, mais éternelle. « O Jésus-Christ, mon sauveur et mon saint époux, qui êtes tout ensemble véritablement Dieu et véritablement homme, une si grande faveur doit-elle donc être si peu estimée ? » Rendons-lui grâces, mes sœurs, de nous l'avoir faite, et ne cessons point de louer ce puissant roi, qui, pour nous récompenser de quelques petits travaux qui ont si peu duré, et qui ont même été mêlés de diverses consolations, nous prépare un royaume qui n'aura jamais de fin.

Quelques jours après cette fondation, il nous sembla, au père provincial et à moi, que se rencontrant des circonstances dans le revenu que Catherine de Toloze nous avait donné, qui seraient capables de nous causer des procès, et à elle du déplaisir, il valait mieux mettre toute notre confiance en Dieu, que de laisser des sujets de contestation dont elle put recevoir la moindre peine. Ainsi, étant toutes assemblées dans le chapitre, nous renonçâmes, avec la permission de ce père, à tout le bien que nous tenions d'elle, et lui remîmes entre les mains tous les contrats qui en avaient été passés.

Cela se fit très-secrètement, de peur que, l'archevêque ne le sût, parce qu'il l'aurait trouvé fort mauvais, quoique nous seules en reçussions du préjudice. Car, quand une maison ne possède rien, elle ne peut manquer de rien, à cause que chacun l'assiste ; au lieu que, lorsque l'on croit qu'elle a du revenu, elle court le risque de souffrir beaucoup, ainsi que celle-là fait maintenant ; mais après la mort de Catherine de Toloze, elle ne sera pas en cette peine, parce que deux de ses filles qui avaient en cette même année fait profession dans le monastère de Palence, ayant renoncé à leur bien, cette renonciation a été déclarée nulle, et ordonné qu'elle tournera au profit de celui de Burgos ; ce qui, joint à ce qu'une troisième de ses filles qui a pris l'habit à Burgos, et qui était en liberté de disposer de ce qui lui appartenait de la succession de son père et de sa mère, a voulu aussi le donner à cette maison, égale le revenu que leur mère nous avait donné. La seule difficulté est que ce monastère n'en jouit pas dès à présent ; mais je ne saurais appréhender que rien lui manque, puisque Dieu, qui fait subsister ceux qui ne vivent que d'aumônes, suscitera sans doute quelqu'un qui assistera ces bonnes religieuses, ou y pourvoira par d'autres voies. Néanmoins, parce que nous n'avions encore fondé aucun monastère qui se trouvât en cet état, je demandais quelquefois à Dieu qu'il lui plût, puisqu'il l'avait permis, de considérer ses besoins, et je n'avais point d'envie de m'en aller que je ne visse des effets de ma prière, par l'entrée de quelque fille qui y aurait apporté du bien. Mais un jour que j'y pensais après avoir communiqué, Notre-Seigneur me dit : *De quoi vous inquiétez-vous ? Cela est déjà fait, et rien ne doit vous empêcher de partir*, me faisant connaître par ces paroles que l'on pourrait y subsister ; car tout se passa de telle sorte, que je n'en fus depuis non plus en peine que si je les eusse laissées avec un revenu suffisant et très-assuré. Ainsi je ne pensai plus qu'à m'en retourner, comme n'ayant plus à faire dans cette maison, qu'à jouir du contentement d'y être, parce qu'elle me plaît fort, au lieu que je pourrais par mes travaux, profiter à d'autres.

La fondation de ce monastère réchauffa l'amitié de l'archevêque, et de l'évêque de Palence, et ce premier nous a toujours

depuis témoigné beaucoup d'affection. Il a donné l'habit à la fille de Catherine de Toloze et à une autre ; et quelques personnes jusqu'ici nous font sentir des effets de leur charité. Ainsi j'espère que Notre-Seigneur ne permettra pas que ses épouses souffrent, pourvu qu'elles continuent à le servir, comme elles y sont obligées ; je le prie par son infinie miséricorde, de leur en faire la grâce.

J'ai écrit ailleurs de quelle sorte Saint-Joseph d'Avila, qui a été le premier de nos monastères, fut fondé dans la dépendance de l'ordinaire ; et je crois devoir dire maintenant comment il passa dans celle de notre ordre.

Don Alvarez de Mendoce, maintenant évêque de Palence, l'était d'Avila quand ce monastère y fut fondé. Il ne se pouvait rien ajouter à l'affection dont il nous favorisait ; et lorsque nous lui promîmes obéissance. Notre-Seigneur me dit *que nous ne pouvions mieux faire*. Les suites l'ont bien fait voir, n'y ayant point d'assistance que notre ordre n'ait reçue de lui dans toutes les occasions qui s'en sont présentées. Il voulut être lui-même notre visiteur, suis permettre que nul autre s'en mêlât, et il n'ordonnait rien dans notre monastère que sur ce que je lui représentais, et à ma prière. Dix-sept ans, ou environ, car je ne me souviens pas précisément du temps, se passèrent de la sorte : mais, quand il fut fait évêque, Notre-Seigneur me dit, dans le monastère de Palence où j'étais alors, *qu'il fallait que celui de Saint-Joseph fût soumis à l'ordre, et que j'y travaillasse, parce que autrement cette maison pourrait bientôt se relâcher*. Cette contrariété, entre ce que Dieu m'avait dit dans ces divers temps, me mit en peine. J'en parlai à mon confesseur, maintenant évêque d'Osme, très-savant et très-capable. Il me dit que cela ne devait pas m'embarrasser, puisque des choses sont avantageuses en des temps et ne le sont pas en d'autres (ce que j'ai éprouvé en plusieurs rencontres être très-véritable), et qu'il trouvait qu'en effet il était plus à propos que ce monastère fût soumis à l'ordre comme les autres, que d'être le seul qui ne le fût pas. J'allai, pour lui obéir, à Avila traiter de cette affaire avec l'évêque, et je l'y trouvai fort opposé ; mais lui ayant représenté de quelle importance cela était pour les religieuses qu'il

avait la bonté de tant affectionner, il considéra mes raisons ; et comme il est très-habile, et que Dieu nous assistait, il lui en vint encore d'autres dans l'esprit qui le firent résoudre à m'accorder ma demande, quoique quelques-uns de ses ecclésiastiques firent tout ce qu'ils purent pour l'en détourner. Le consentement des religieuses étant nécessaire aussi, quelques-unes avaient peine à le donner ; mais, parce qu'elles m'aimaient beaucoup, elles se rendirent à mes raisons, dont celle qui leur fit le plus d'impression, fut que l'évêque, à qui l'ordre était si obligé, et pour qui j'avais tant de respect et d'affection, venant à manquer, elles ne m'auraient plus avec elles. Ainsi cette importante affaire fut terminée, et l'on a vu clairement depuis qu'il y allait de la conservation de cette maison. Que Notre-Seigneur soit béni et loué à jamais de prendre tant de soin de ses servantes. Ainsi soit-il.

FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH DE GRENADE,

Écrite par la Mère Anne de Jésus, sur l'ordre du Père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu.¹

CHAPITRE XXXI.

Vous m'ordonnez d'écrire la fondation de cette maison de Grenade ; ma tête est si faible, et ma mémoire si infidèle, que je ne sais si je pourrai bien m'en souvenir : néanmoins, je dirai ce que ma mémoire me rappellera.

Il y eut quatre ans au mois d'octobre 1585. que le père Jacques de la Trinité (que Dieu tienne en gloire), alors votre vicaire provincial, vint visiter le monastère de Veas, dont j'avais cessé d'être prieure il y avait trois ou quatre mois. J'étais fort malade, et le père visiteur me voyant en cet état, insista pour me faire partir avec lui pour Grenade, afin d'y fonder un monastère. Il m'allégua les instances que lui faisaient à ce sujet des personnes de haut rang, des

¹ Quoique cette fondation ne soit pas écrite par sainte Thérèse, elle a été tellement l'ouvrage de ses inspirations, qu'elle nous a paru indispensable dans une édition complète de ses œuvres.

dames nobles et riches, et m'assura que d'abondantes aumônes seconderaient nos efforts.

Il me sembla que toutes les espérances que le père Jacques de la Trinité fondait sur l'aide de ces hauts personnages, ne reposaient que sur sa bonne foi et sa crédulité. Je lui dis donc que ces brillantes promesses n'étaient que des paroles flatteuses dont il découvrirait bientôt toute la vanité ; j'ajoutai que l'archevêque de Grenade ne m'autoriserait point à fonder un monastère de pauvres religieuses dans une ville qui contenait tant d'autres couvents dans la détresse, dans une cité dépeuplée, et dont le sol était frappé de stérilité. Le père sentait la force de mes objections, mais son extrême désir de voir s'élever ce monastère l'affermissait dans ses espérances. Le licencié Laguno, disait-il, conseiller de la cour de Grenade, lui avait fait les offres les plus rassurantes ; le père Salazar, de la compagnie de Jésus, devait le seconder secrètement, et l'archevêque nous accorderait volontiers l'autorisation.

Je ne voyais dans tout cela rien de bien certain, et j'avais raison de penser ainsi ; mais en considérant la persévérance du père de la Trinité et les peines qu'il se donnait dans cette affaire, je cessai mes observations ; je priai Dieu instamment en sa faveur, et j'enjoignis aux sœurs de demander à Dieu ses lumières sur l'issue de ce projet : sa divine Majesté condescendit à tous nos vœux. Nous vîmes clairement alors que ce n'était point dans les secours humains que nous devions placer notre espoir, mais que les autres maisons ayant été fondées sur la confiance en sa sainte providence, il fallait donner la même base à celle-ci, pour qu'il en prît soin, et qu'il y envoyât de zélés serviteurs de sa gloire.

Cette réflexion me vint après que j'eus communié, lorsque déjà depuis trois semaines, le père visiteur pressait vivement la réalisation de son dessein : à peine eus-je achevé de communier, que mes doutes et mes objections firent place à une ferme résolution de le seconder. Je dis à la sœur-portière Béatrix de Saint-Michel, qui avait approché de la sainte table avec moi : « Croyez bien que Dieu veut que cette

maison de Grenade se fasse ; c'est pourquoi, faites-moi venir le père Jean de la Croix, pour que je lui apprenne, comme à mon confesseur, ce que la divine Majesté a daigné me faire entendre. »

Je m'en ouvris donc en confession au père Jean de la Croix, qui fut d'avis d'en informer le père visiteur, afin qu'il vous fît connaître ses vues, et obtint votre agrément. Ce jour-là tout fut arrêté, et toutes les démarches nécessaires furent faites, au grand contentement des pères et de tout le couvent, qui sut que cette fondation s'acheminait. Nous écrivîmes à votre Référence, et à notre sainte mère Thérèse de Jésus, demandant quatre religieuses de Castille pour premières recluses, et notre sainte mère pour fondatrice. Pleins de confiance dans la réussite de notre entreprise, nous envoyâmes en avant le père Jean de la Croix, et Un autre religieux, chargés de porter tout ce qui était nécessaire pour conduire les religieuses. Il partit donc de Veas, et alla trouver à Avila notre sainte mère Thérèse de Jésus ; de là, ils firent partir un messenger pour Salamanque où se trouvait votre Révérence. A peine eûtes-vous lu les lettres, que vous vous rendîtes à toutes nos demandes, remettant à notre sainte mère le choix des religieuses qu'elle devait envoyer, soit d'après son propre jugement, soit sur nos recommandations.

Elle nous envoya deux religieuses de la maison d'Avila. L'une était la mère Marie de Christ, qui avait été cinq ans prieure dans ce monastère ; l'autre était la sœur Antoinette du Saint-Esprit, l'une des quatre premières qui prirent à Saint-Joseph d'Avila l'habit de Déchaussées. De la maison de Tolède nous vint la sœur Béatrix de Jésus, qui était aussi ancienne religieuse, et nièce de notre sainte mère. Celle-ci ne put venir, parce qu'elle était sur le point de partir pour Burgos, où il se fonda un monastère en même temps qu'à Grenade. Notre sainte mère m'avait écrit plusieurs fois qu'elle ne viendrait point à la fondation du couvent de Grenade, si elle avait lieu, parce qu'elle pensait que Dieu m'avait destinée à l'accomplir. Il me semblait que sans elle il était impossible que je pusse réussir à aucune fondation, et je fus vivement affligée, en voyant sans elle ses religieuses arriver à Veas le jour de la Conception. Elle m'écrivait

qu'elle eût désiré pouvoir venir pour ma seule satisfaction, mais que Dieu l'appelait ailleurs ; qu'elle était sûre que tout se passerait bien à Grenade, et que le Seigneur nous protégerait : la suite a montré combien ses présages étaient certains. Le père Jacques de la Trinité, vicaire provincial, s'en alla à Grenade pendant que l'on faisait venir les religieuses de Castille. Il venait presser l'exécution des promesses avantageuses auxquelles il ne cessait d'ajouter foi, et devait nous écrire lorsqu'elles se réaliseraient.

Ce saint personnage n'épargna ni peines ni travaux pour obtenir, d'un côté, les secours et la protection dont on l'avait flatté, de l'autre, l'assentiment de l'archevêque de Grenade. Il ne put jamais réussir à rien ; et néanmoins le bon père nous écrivait, avec sa confiance ordinaire, les propositions avantageuses qu'on lui faisait. Je risais de sa crédulité, dont je l'exhortais à se défaire, le priant seulement de nous trouver à louer quelque maison où nous loger, puisque les sœurs de Castille étaient arrivées ; le saint homme était grandement déconcerté. car il ne pouvait pas même nous répondre affirmativement à ce sujet. Il s'était fait présenter à l'archevêque de Grenade par deux des plus anciens conseillers, Don Louis de Mercado et le licencié Laguno ; tons ensemble ne purent faire agréer notre venue à l'archevêque, qui manifestait sa désapprobation en termes fort durs. Il ne parlait de rien moins que de défaire tous les couvents de religieuses, et qu'il était bien étrange qu'on en amenât encore d'autres dans une aussi mauvaise année, où tout le monde voyait bien que le pays était désolé, et qu'on n'y pouvait vivre.

Les conseillers qui l'entendaient, étaient fort surpris de ce que nous hâtions de tout notre pouvoir la décision de cette affaire, écrivant de Veas qu'il fallait se presser, et qu'il faudrait bien peu de chose pour dix religieuses qui devaient venir à la fois. Le père était secrètement appuyé par ces conseillers, qui décidèrent un échevin de Grenade à lui louer une maison. Il ne l'eut pas plus tôt accordée, que le père nous l'écrivit, bien fâché de ne pouvoir nous apprendre de meilleures nouvelles. Nous étions dans l'attente à Veas, bien décidées à partir au premier mot rassurant que nous recevions ; c'était une

résolution arrêtée entre le père Jean de la Croix et les religieuses qui étaient arrivées depuis le 13 janvier. Pleine d'espérance, j'allai prier à l'heure ordinaire de l'oraison du soir, ayant pris pour sujet de méditation ces paroles de l'Évangile qui traitent du baptême de Jésus-Christ : *Il nous convient d'accomplir toute justice*. J'étais dans un profond recueillement, et ne pensais nullement à la fondation de notre monastère de Grenade, lorsque j'entendis des cris épouvantables et des hurlements de rage. Il me parut que tout ce bruit venait des démons, irrités de l'arrivée du messager, porteur des dépêches qui nous mandaient de partir pour cette ville. Cette idée m'avait frappée, lorsque le bruit et les gémissements redoublèrent avec tant de violence, que je me sentis défaillir, et cherchai à m'appuyer sur la mère prieure qui se trouvait auprès de moi : celle-ci regardant cet accident comme une faiblesse ordinaire, ordonna que l'on m'apportât quelque aliment ; mais je fis signe que je n'en avais pas besoin, et qu'il fallait aller au tour voir qui appelait : on s'y rendit, et l'on trouva le messager dont les dépêches allaient décider notre départ.

Soudain la pluie et la grêle tombèrent avec tant de violence, qu'il semblait que le monde entier s'abîmât ; en même temps je fus saisie d'un mal si terrible, que je me sentais près de mourir ; les médecins et tous ceux qui me voyaient, considérant les douleurs horribles elle trouble surnaturel auxquels j'étais en proie, disaient qu'il me serait impossible de me mettre en route. Mes souffrances mêmes affermirent mon courage, et je n'en étais que plus pressée de faire commander les voitures et tout ce qui était nécessaire pour partir le lendemain. Le messager était arrivé dans la nuit du samedi ; le dimanche il me fut impossible, tant mes douleurs étaient vives, d'entendre la messe, bien que ma cellule fût bâtie contre le chœur.

Le lundi suivant, à trois heures du matin, nous partîmes malgré tous ces contretemps ; mais toutes les sœurs qui faisaient le voyage étaient dans un grand contentement, parce qu'il leur semblait que le service de Dieu y était intéressé. Nous eûmes un assez beau temps, quoique l'orage eût tellement défoncé les chemins, que les mules ne

pouvaient s'en tirer. Nous arrivâmes ainsi à Daifontès, nous entretenant avec le père Jean de la Croix et le père Pierre des Anges, qui nous accompagnaient, des moyens d'obtenir de l'archevêque son autorisation et un accueil moins défavorable. Cette nuit-là même, étant à Daifontès, nous entendîmes un terrible coup de tonnerre, et la foudre tomba à Grenade sur le palais même de l'archevêque, près de sa chambre à coucher. Elle brûla une partie de sa bibliothèque, et tua quelques animaux. L'archevêque fut tellement épouvanté, qu'il en tomba malade, et l'on dit que cet accident le rendit plus doux. De mémoire d'homme, la foudre n'était tombée à Grenade dans cette saison.

Le même jour, l'échevin qui avait loué au père vicaire la maison où nous devions entrer, rompit le marché passé avec Don Louis de Mercado et le licencié Laguno, leur déclarant qu'en acquiesçant à leurs conditions, il ignorait entièrement que l'on destinât sa maison à devenir un monastère, mais qu'étant informé de ce projet, il n'avait garde de la quitter, ni d'en renvoyer les autres locataires. Il réussit dans ses prétentions ; car les messieurs qui nous protégeaient secrètement ne purent jamais le décider à sortir, bien qu'ils lui offrissent une hypothèque de cinquante mille écus. Lorsqu'ils surent que nous étions si proches, que dans deux jours nous devions arriver, leur embarras fut au comble. Don Louis de Mercado avait une sœur, madame Anne de Pegnalos, à qui le père vicaire avait caché ses projets et son entreprise ; Don Louis dit par hasard à cette dame : « Ma sœur, puisque les religieuses sont déjà en chemin, il serait bon de voir si elles ne pourraient pas descendre chez nous ; on leur donnerait un quartier à part, où elles resteraient seules, jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé quelque autre logement. » La bonne dame, qui depuis plusieurs années passait sa vie dans son oratoire à pleurer son veuvage et la mort de sa fille unique, sentit renaître son courage ; elle se mit à préparer et à mettre en ordre sa maison, disposant tout ce qui était nécessaire pour l'église et pour nos besoins particuliers ; ce qui fut exécuté honorablement, quoique la petitesse de la maison obligeât de nous laisser bien à l'étroit.

Nous arrivâmes à Grenade le jour de S. Fabien et S. Sébastien, à trois heures du malin, ayant choisi cette heure pour tenir notre entrée secrète Nous trouvâmes cette sainte dame qui nous attendait à sa porte, et nous reçut à bras ouverts, en versant des larmes de dévotion. Nous en versâmes aussi de notre côté ; nous chantâmes un *Laudate Dominum*, à la vue de l'église que l'on nous avait préparée. Il nous manquait encore l'autorisation de l'archevêque ; je priai donc les pères qui se trouvaient avec le père-vicaire, de faire fermer les portes, de ne point sonner les cloches, ni dire la messe en public ou en secret, jusqu'à ce que nous eussions obtenu cette autorisation, car j'étais persuadée qu'elle ne se ferait pas attendre.

En même temps j'envoyai le père-vicaire visiter l'archevêque, le prévenir de notre arrivée, et le supplier très-humblement de venir nous donner sa bénédiction, et poser le très-saint Sacrement, parce que nous étions décidées à ne pas entendre de messe, sans sa permission, bien que ce fût un jour de fête. Il répondit avec beaucoup d'affection que nous étions les bien-venues ; qu'il se réjouissait de notre arrivée, et qu'il voudrait pouvoir se lever pour venir nous dire la première messe ; mais qu'étant malade, il nous envoyait son provéditeur pour nous la dire, et le mettait à nos ordres. Lors donc que le provéditeur arriva, à sept heures du matin, je lui demandai qu'il nous dit la messe, nous fit toutes communier, et nous laissât le Très-Saint-Sacrement posé de sa main ; ce qui fut exécuté avec beaucoup de solennité.

Les deux conseillers étaient dans notre église, où vinrent en outre un si grand nombre de personnes, qu'il est inconcevable comment elles avaient pu être informées sitôt de ce qui se passait. En effet, à huit heures, le jour même de notre arrivée, le Saint-Sacrement était déjà mis, et il se disait plusieurs messes, auxquelles tout Grenade accourait, comme s'il se fût agi de gagner un jubilé ; tout le monde nous proclamait saintes, et déclarait que le Seigneur avait, à cause de nous, visité la ville de Grenade. Ce jour même, Don Louis de Mercado et le licencié Laguno allèrent rendre visite à l'archevêque, malade par suite de l'émotion que lui avait causée, deux

jours auparavant, la chute du tonnerre sur son palais ; ils le trouvèrent dans une violente colère, à cause de notre arrivée. Ils lui représentèrent que s'il en était si fâché, il fallait d'abord nous refuser l'autorisation ; mais que déjà le monastère était fait.

Il répondit : « Je ne pouvais moins faire ; je me suis fait violence à moi-même, car naturellement je n'aime pas à voir des religieuses ; mais je ne prétends rien leur donner, puisque je ne puis même pas entretenir celles qui sont à ma charge » Ainsi nous commençâmes à jouir de fait de la pauvreté que nous professions. Madame Anne nous faisait bien l'aumône, mais avec parcimonie ; les autres personnes ne nous assistaient pas, nous voyant logées dans une maison qui était le rendez-vous des pauvres, et dont la maîtresse était si généreuse envers tous les couvents et hôpitaux de la ville. On ne pouvait s'imaginer que dans une telle maison nous eussions quelque privation à supporter, et néanmoins nous en subissions tant, et de si rudes, que souvent nous n'aurions su vivre de ce qu'elle nous donnait, si l'on ne nous eût envoyé du pain et du poisson du couvent des Martyrs, habité par nos pères Déchaussés. Ils en avaient cependant bien peu à leur disposition, victimes, comme tout le monde, de la famine et de la stérilité qui dévoraient toute l'Andalousie. Nous n'avions pas aussi tout ce qu'il nous fallait pour nous coucher ; il nous manquait des couvertures ; nous étions réduites à celles que nous avions apportées, qui pouvaient à peine accommoder deux ou trois d'entre nous ; nous allions tour-à-tour passer la nuit sur les nattes qui se trouvaient dans le chœur. Le contentement que nous éprouvions de ces mortifications était si pur et si doux, que, pour en jouir, nous cachions nos besoins ; nous avions bien soin de les soustraire à tous les yeux, mais surtout à ceux de notre protectrice, que nous craignions d'importuner. En nous voyant si joyeuses, elle nous prenait pour de bonnes pénitentes, et ne s'inquiétait pas si nous avions besoin de plus qu'elle ne nous donnait.

Nous passâmes dans cet état les sept mois que nous restâmes dans sa maison. Nous reçûmes les visites de personnages importants et de religieux de tous les ordres, qui ne nous parlaient que de la

témérité qu'ils trouvaient à essayer de fonder un monastère sans nous être assuré aucune ressource, sans avoir consulté les règles de la sagesse humaine. Nous leur répondions que cet oubli des choses humaines nous rendait plus sensible la jouissance des choses divines ; que l'expérience nous avait fait reconnaître combien la providence de Dieu protégeait spécialement nos maisons ; qu'avec cette assurance, non seulement nous ne tremblions pas de commencer, comme nous l'avions fait, mais encore nous ne voudrions pas fonder une seule maison par d'autres moyens, celles ainsi élevées étant, selon nous, les plus stables. On se moquait de nos discours et du contentement que nous montrions au milieu de notre détresse ; car, pour garder notre clôture, nous étions si contraintes et si gênées, que don Louis de Mercado même, qui demeurait dans la maison, ne nous vit jamais sans voile, et que personne ne nous surprit jamais dévoilées. Il n'y a rien dans cette observation d'extraordinaire, ni d'étranger à nos habitudes ; mais nous la maintenons, parce que dans cette ville on y faisait une attention toute particulière.

Plusieurs personnes de toutes classes venaient nous demander l'habit ; mais, parmi plus de deux cents qui se présentèrent à cet effet, nous n'en trouvâmes pas une admissible aux termes de nos constitutions. C'était le motif pour lequel nous en renvoyions plusieurs sans nous en expliquer même avec elles ; quant aux autres, nous leur faisons entendre qu'il était raisonnable d'étudier d'abord notre manière de vivre, et de nous donner ainsi le temps de nous assurer de la sincérité des désirs qu'elles nous manifestaient ; qu'en outre, nous ne pouvions recevoir personne avant d'avoir trouvé une maison, n'ayant que bien strictement place pour les sœurs venues les premières. Nous cherchions avec empressement une maison à louer ou à acheter, mais toujours en vain.

Pendant tout ce temps, je souffrais une vive douleur de l'abandon où tout ce peuple nous laissait : quand je m'arrêtais à ces réflexions, il me semblait entendre ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses apôtres : *Lorsque je vous ai envoyés prêcher sans besace et sans souliers, vous a-t-il manqué quelque chose ?* Mon

âme répondait : *Non certes*, avec la conviction bien intime que sa divine Majesté subviendrait à nos besoins tant spirituels que temporels.

Tout nous annonçait le succès ; en effet, nous avions des messes et des sermons par les prêtres et les prédicateurs les plus renommés de la ville. Ils prenaient plaisir à nous entendre en confession et à connaître notre genre de vie. Nous ne recherchions point cette célébrité ; mais la foi et la confiance que Dieu m'avait inspirées devenaient de jour en jour plus vives, et ma sécurité s'affermissait, encouragée encore par un événement qui m'arriva dès le commencement de mon séjour à Grenade. J'entendis un jour intérieurement, mais d'une manière précise et distincte ce verset : *Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis*. Je fis part de cette communication intérieure à mon confesseur, le père Jean de la Croix, ainsi qu'au père Jean-Baptiste de Ribeira, de la compagnie de Jésus, auquel je faisais connaître, soit en confession, soit autrement, tout ce qui m'arrivait. Tous deux jugèrent que cette promesse était comme les gages ou les arrhes de la future prospérité de cette fondation, comme la suite l'a prouvé, depuis quatre ans que cette maison est établie. Que le saint nom de Dieu en soit béni ! Pendant tout ce temps, les sœurs qui m'avaient accompagnée à Grenade m'assurèrent qu'elles n'avaient jamais été plus vivement occupées de la présence de Dieu, ni senti une communication plus intime avec sa souveraine Majesté.

On pouvait s'en assurer en voyant le progrès journalier qu'elles faisaient dans la piété, et celui que leurs exemples faisaient faire aux autres religieuses de Grenade ; car j'appris par le président Don Pierre de Castro que, depuis notre arrivée, les nombreux monastères de femmes de cette ville, même ceux des autres ordres, s'étaient améliorés sensiblement. Outre ces grâces que nous tenions de Notre-Seigneur, nous jouissions d'une très-grande, celle d'avoir la compagnie de la personne sacrée de notre Sauveur au saint-Sacrement de l'autel. Nous pensions sentir sa présence visible et corporelle, et ce sentiment était si général et si habituel, que nous en

parlions familièrement entre nous, en avouant que nous n'avions nulle part ailleurs éprouvé de semblables effets du saint Sacrement. Ce qui est fort remarquable, c'est qu'il nous causa cette consolation du premier moment qu'il fut posé, et que plusieurs en jouissent encore jusqu'à présent, moins sensiblement, il est vrai, que dans les sept premiers mois.

Au bout de ce temps, nous trouvâmes une maison louée pour nous, où vous nous introduisîtes fort secrètement ; car vous étiez venu exprès de Baesse pour disposer le plus commodément possible ce petit logement. Nous y entrâmes sans que le propriétaire sût quelle destination nous voulions lui donner ; le locataire s'était en allé fort à propos. Nous ne pûmes nous procurer d'autre logement que dix mois après, lorsque Notre-Seigneur inspira à quelques-unes des plus nobles et des plus riches demoiselles de Grenade le désir de prendre secrètement notre habit, par le conseil de leurs confesseurs, et sans l'agrément de leurs parents, qui ne voulurent jamais consentir à leur laisser adopter une règle si sévère.

Nous donnâmes donc dans peu de jours l'habit à six religieuses, avec grande solennité, au vif déplaisir des parents, et même avec quelque bruit dans la ville : on s'effrayait d'entrer dans notre ordre, et les parents gardaient leurs filles avec une extrême vigilance, parce que le père et la mère de la sœur Marianne de Jésus, la première reçue, étant morts peu de temps après son entrée, on fit courir le bruit que le chagrin les avait tués ; mais je vous assure que rien ne put jamais faire soupçonner que cette sœur eût à se repentir de son entrée en religion ; au contraire, elle en témoigne une extrême satisfaction, et en rend chaque jour grâces à Dieu. Elle, ainsi que toutes celles qui furent reçues depuis, ne montrent que du contentement.

Lorsqu'elles firent profession, nous essayâmes d'acheter, au moyen de leurs douaires, une maison convenable ; nous entrâmes en marché pour plusieurs, il y eut même des conventions écrites ; mais toujours sans résultat, jusqu'à ce que nous résolûmes d'acheter celle du duc de Sessa. Tant de difficultés en entravaient la vente, que l'on

pouvait regarder comme une folie d'y songer, et tout le monde qui en entendait parler portait le même jugement, bien que cette maison fût la plus convenable et la mieux située de Grenade.

Je résolus d'entreprendre cette acquisition, et je parlai d'acheter cette maison. Il y avait plus de deux ans que la sœur qui me sert de secrétaire (et que je ne vous nomme point, la lettre vous la faisant connaître) m'avait assuré avoir eu trois fois des révélations de Notre-Seigneur à ce sujet ; sa divine Majesté lui avait fait autant de fois connaître que le couvent serait érigé dans la maison du duc de Sessa. Cette assertion était si positive ; que rien ne pourrait en empêcher l'effet. La prédiction s'est accomplie, comme vous le savez, et nous demeurons dans cette maison.

ANNE DE JÉSUS.

On trouve dans les additions à la Vie du père Louis Bertrand un paragraphe ainsi conçu :

La bienheureuse mère Thérèse de Jésus, fondatrice des Carmes déchaussés et des Carmélites déchaussées, crut devoir le consulter dans les premières années où elle commença à établir la vie retirée et solitaire de son ordre, avec plusieurs personnes pieuses, et particulièrement avec le père Bertrand, auquel elle envoya une lettre pour lui communiquer son projet et les révélations qu'elle avait eues à ce sujet. Le père Louis recommanda à Dieu, en ses oraisons et sacrifices, les bonnes intentions de la consultante, et, trois ou quatre mois après, lui répondit en ces termes :

« Ma mère Thérèse, j'ai reçu votre lettre, et l'affaire sur laquelle vous me demandez mon avis étant du service de Notre-Seigneur, j'ai voulu la lui recommander en mes pauvres oraisons et sacrifices : c'est ce qui m'a fait tant retarder ma réponse. A cette heure, je dis, au nom du même Seigneur, que vous preniez courage dans une si haute entreprise ; car Dieu vous aidera et vous favorisera, et je vous certifie de sa part qu'avant cinquante ans votre religion sera une des plus illustres qui soient en l'Église de Dieu, lequel vous garde, etc. »

DE VALENCE.